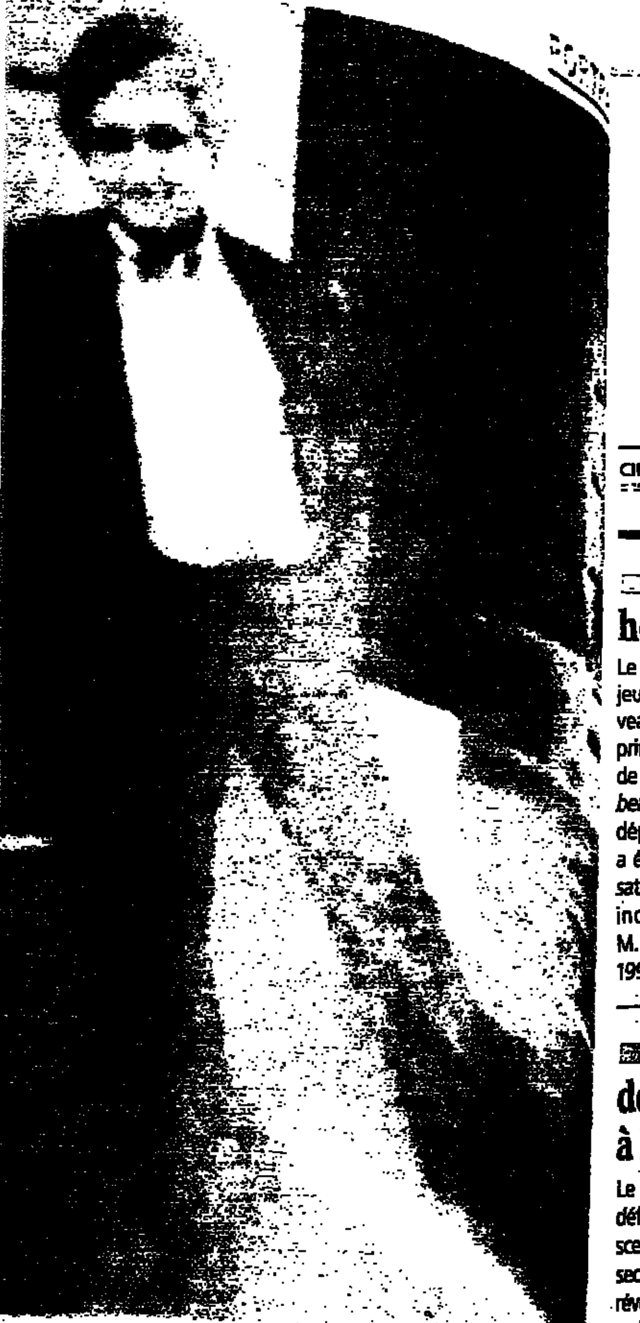


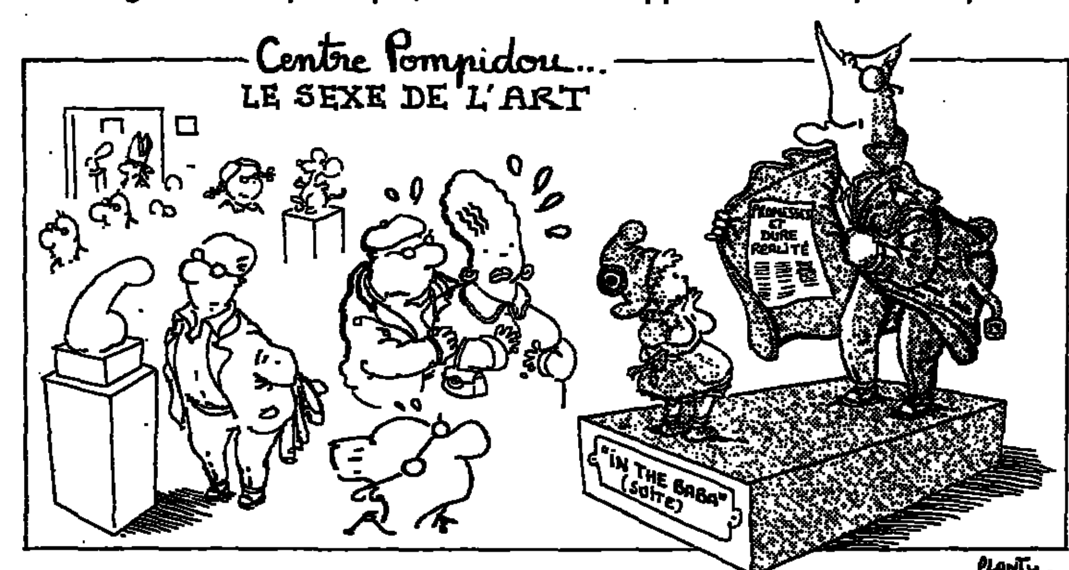
Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15787 – 7 F
SAMEDI 28 OCTOBRE 1995
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La rigueur annoncée pour deux ans par M. Chirac portera en priorité sur les dépenses de santé

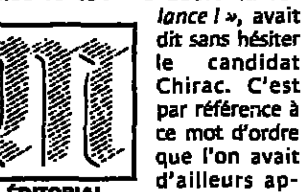
Commentant ce changement de politique, M. Balladur « approuve ceux qui font preuve de réalisme »

***JACQUES CHIRAC**, au cours* d'un entretien sur France 2, jeudi 26 octobre, a annoncé qu'il fait de la réduction des déficits publics la priorité de son action. Se refusant à parler d'une « pause sociale », le président de la République a assuré qu'après deux ans d'effort, une baisse des impôts pourra être mise en œuvre. Cette stratégie est, selon lui, indispensable pour obtenir une baisse des taux d'intérêts et donc une croissance économique pour lutter contre le chômage. Plaidant pour la stabilité des changes, il tient à ce que la France soit prête pour la création de la monnaie unique européenne. Pour l'heure, le ministère des finances ne prévoit pas un réel durcissement de la politique budgétaire. Mais un accroissement de la CSG est à l'étude ainsi qu'une contribution des malades qui pourrait prendre, notamment, la forme d'une contribution financière de 5 francs sur chaque ordonnance. Dans un entretien au *Monde*, M. Balladur déclare notamment : *« J'approuve toujours ceux qui font preuve de réalisme et d'esprit de responsabilité. »*



L'autocritique

FALLAIT-IL relancer la croissance pour résorber les déficits publics ou, à l'inverse, assainir les comptes pour rebâtir une croissance forte ? *« D'abord la relance ! »*, avait dit sans hésiter le candidat Chirac. C'est par référence à ce mot d'ordre que l'on avait d'ailleurs ap*pris à faire le tri* entre les amoureux de la France et de son peuple (entendez les gaullistes) et – *vade retro !* – les adorateurs de la *« pensée unique »* (entendez les balladuriens et tous les autres). Que croyez-vous qu'il arriva ? La rigueur, bien sûr, mais sans relance préalable. Autrement dit, la négation des propos et de la pro*messe de la campagne. A rebours* de l'attente du pays.


ÉDITORIAL

Ainsi va la République sous Jacques Chirac : elle vit avec une pensée double, l'une pour être élu, l'autre pour gouverner. Armé d'un cynisme sympathique, le président a donc esquissé une autocritique, et convenu qu'il avait pris beaucoup de liberté avec la crédulité des Français ; avant de reconnaître benoîtement qu'il avait placé la barre de ses promesses à la hauteu: des demandes de l'électorat et n'avait dénoncé Edouard Balladur que pour pouvoir mettre ses pas dans les siens. Mais, enfin, faute avouée est à demi pardonnée : puisqu'il y a bien une réalité unique, va pour la politique unique !

J.-M. C.

Lire la suite page 14

Les bateaux fantômes des terribles boucaniers des mers d'Asie

BANGKOK
de notre correspondant

La trace d'un cargo transportant près de 13 000 mille tonnes de sucre de Bangkok à Manille a été retrouvée, début octobre, dans le port chinois de Beihai, dans la province de Guangxi. On sait aujourd'hui que l'*Anna Sierra*, enregistré à Chypre, a été intercepté par une trentaine d'hommes armés au sud de la côte du Vietnam, soit à plus de 2 000 kilomètres des côtes chinoises. Les vingt-trois membres de l'équipage avaient été abandonnés, dans un dénuement total, sur un canot et un radeau de fortune. Ils ont été sauvés, *entre-temps, par des pêcheurs vietnamiens.*

Ce type de mésaventure est fréquente dans les mers de l'Asie du Sud-Est parsemées de dizaines de milliers d'îles, d'îlots et de récifs dont certains, déserts, constituent autant d'abris pour boucaniers des temps modernes, bien armés et opérant à l'aide de hors-bord. Si la piraterie semble mieux contrôlée dans le très passant détroit de Malacca, il s'avère difficile, ailleurs, de protéger un intense trafic *maritime. Les cas de piraterie augmentent :* plus d'une centaine, dont douze détournements de cargos, ont été signalés au cours des neuf premiers mois de 1995, contre quatre-vingts durant la même période de 1994:

En juin, un cargo transportant pour 2 millions de dollars (près de 10 millions de francs) de cigarettes, d'alcools et de films a été détourné à proximité du port chinois de Heibei. Arraisonné à la limite des eaux territoriales cambodgiennes, il se rendait de Singapour à Sihanoukville. L'affaire a fait d'autant plus de *bruit que la compagnie à laquelle il appar*tient, la HM Shipping & Trading, avait déjà perdu en mars, dans des circonstances analogues, une première cargaison d'une valeur de 3 millions de dollars. Le bateau lui avait été rendu sans sa cargaison et dépouillé de ses systèmes de communication et de navigation.

La seconde fois, excédé, le propriétaire a loué un avion pour partir à la recherche de son navire. Il l'a repéré, le 25 juin, alors qu'il *franchissait la mer de Chine du Sud en direc*tion de Shanwei. Sur le moment, il avait rapporté que les deux détournements avaient été *réalisés par des hommes dotés d'« équipements officiels chinois ». « Peut-être s'agit-il de soldats renégats »*, avait-il prudemment ajouté.

Dans le cas de l'*Anna Sierra*, les pirates avaient pris la précaution d'en faire un bateau fantôme, enregistré au Honduras et dont la cargaison aurait été chargée, en décembre, à Santos, au Brésil. Mais ils avaient oublié d'effacer la marque « Thailand » inscrite sur les sacs de sucre...

Les grandes compagnies maritimes se *consolent en constatant que leurs porte*-conteneurs et leurs pétroliers constituent moins souvent des cibles. La déroute d'un pétrolier de 240 000 tonnes qui avait, en 1991, navigué pendant une heure sans pilote dans le canal Philips, juste au large de Singapour, semble un lointain souvenir. Les boucaniers professionnels avaient ligoté l'équipage. Mais les petites compagnies et leurs équipages, qui assurent les transbordements à partir des grands ports régionaux, ne sont toujours pas à l'abri.

Jean-Claude Pomonti

Les faux-semblants de la politique italienne

ROME
de notre correspondante

N'en déplaise aux plus optimistes qui parlent depuis des mois de « Seconde République italienne », la première est toujours en place et, de crise en parodie de crise, elle n'en finit pas d'agoniser. Les anciens protagonistes ont sans *doute disparu, mais certaines* de leurs pratiques ont la vie dure. Une belle démonstration vient d'en être donnée avec la tentative de Silvio Berlusconi et du centre-droit de censurer le gouvernement de Lamberto Dini, qui s'est finalement soldée par un échec, jeudi 26 octobre.

La motion de censure aurait dû passer si chacun avait voté conformément à ce qu'il avait annoncé. Mais les communistes de Rifondazione comunista, qui avaient déclaré vouloir la soutenir, ont opéré un revirement de dernière minute, sur un prétexte tellement transparent que les rires ont fusé de *toutes parts à la Chambre des dé*putés. Non seulement la motion a été repoussée, mais elle est devenue un boomerang politique contre Silvio Berlusconi qui l'avait imaginée. Et le « Cavaliere », qui pensait mener ses troupes à la victoire, s'est retrouvé désarçonné.

En somme, la nuit porte conseil. Car l'Italie se serait réveillée vendredi matin sans gouvernement si Fausto Bertinotti, le secrétaire de Rifondazione comunista, hostile depuis le début à l'actuel président du conseil et devenu l'arbitre absolu du jeu politique avec vingt-quatre députés, ne s'était rendu compte *in extremis* que sa base *n'était plus prête à le suivre* dans un vote commun avec la droite contre Lamberto Dini. Un tel vote aurait en effet rendu impossibles pour les communistes de futures alliances électorales avec le centre-gauche (c'est-à-dire aussi de futurs sièges de députés).

Le président du conseil, inspiré par l'urgence de la situation, a aidé *M. Bertinotti à sortir de ce mau*vais pas en s'engageant solennellement à quitter la présidence du conseil le 31 décembre. Depuis longtemps déjà, M. Dini avait annoncé qu'il partirait une fois bouclé le budget et esquissée la législation devant assurer un accès *égal* de tous les futurs candidats à la télévision. La promesse qu'il a faite vendredi ne lui coûtait donc pas cher.

Marie-Claude Decamps

Lire la suite page 14

La nouvelle bataille de la pop


NOEL GALLAGHER

D'UN CÔTÉ, Blur, groupe de musique pop plutôt BCBG. Son dernier album, *The Great Escape*, a été vendu en quelques semaines à plus de 600 000 exemplaires. De l'autre, Oasis, groupe de musique pop moins courtois. Etudes dans la rue. Slogan : *« Sex, drug and rock'n'roll »*. Plus de 320 000 exemplaires de son dernier disque, *Morning Glory*, ont été raflés en une seule semaine – seul Michael Jackson a fait mieux.

Blur ou Oasis ? L'opinion britannique est partagée comme à l'époque des Beatles et des Rolling Stones. Les leaders des deux groupes, Damon Albarn (Blur) et Noel Gallagher (Oasis), se provoquent souvent, s'insultent parfois, et font la manchette des journaux. Mais, au-delà de ces jeux médiatico-commerciaux, le succès *de leur musique marque un retour* aux mélodies et aux textes impertinents qui ont façonné la musique pop anglaise depuis les années 60, alors que rien ne semblait devoir arrêter l'invasion des rythmes hypnotiques de la techno.

Lire page 22

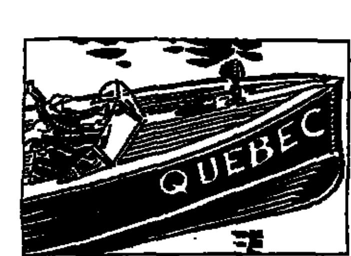
Boris Eltsine hospitalisé

Le président russe a été hospitalisé, jeudi 26 octobre, en raison de nouveaux *« problèmes cardiaques »*. Son principal conseiller a indiqué que l'état de santé de M. Eltsine *« ne suscite pas beaucoup d'optimisme »*. Le prochain déplacement du président en Chine a été annulé. Cette seconde hospitalisation en quatre mois fait peser une incertitude sur la candidature de M. Eltsine à l'élection présidentielle de 1996. p. 2

Une lettre de M. Juppé à M. Toubon

Le premier ministre invoque le secret-défense dans une lettre au garde des sceaux à propos de l'affaire des fonds secrets du PR. Ce courrier, dont nous révélons la teneur, a été rédigé après la « visite » du juge Eric Halphen à Matignon, le 25 juillet. p. 11

Le débat en Belle Province



Les discussions sont vives chez les francophones partisans du « non » au Québec. Lire notre enquête et les points de vue de Denis Duclos et Pierre de Bellefeuille. p. 12 et 13

Un médiateur pour les étudiants

Le ministre de l'éducation nationale devait nommer, vendredi 27 octobre, un médiateur chargé de formuler des propositions pour tenter de mettre un terme à la grève des étudiants de l'université de Rouen. p. 10

L'emploi menacé dans l'armement

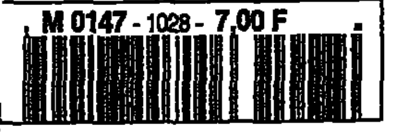
Aérospatiale estime qu'il existe un *« sur-effectif »* de 3 100 personnes au sein du groupe, soit 10 % des salariés. Un rapport parlementaire souligne en outre que 50 000 emplois pourraient être perdus au cours des deux prochaines années. p. 15

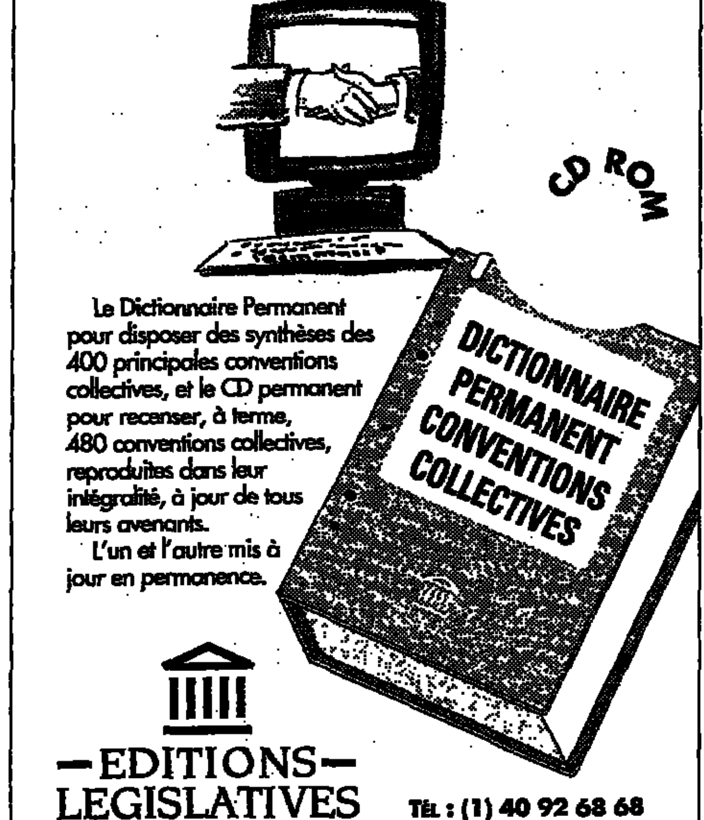
L'attribution du Grand Stade en question

La Commission européenne demande à Paris des éclaircissements sur l'attribution du marché du Grand Stade pour la Coupe du monde de 1998. L'architecte Jean Nouvel, dont le projet avait été écarté, est à l'origine de cette procédure. p. 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1028 - 7,00 F





RUSSIE L'état de santé du président russe, hospitalisé jeudi 26 octobre à Moscou pour une *« ischémie du myocarde »*, *« n'inspire pas d'inquiétude sérieuse »*, a affirmé, vendredi matin, le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine. ● C'EST LA DEUXIÈME FOIS en moins de quatre mois que Boris Eltsine, âgé de soixante-quatre ans, est traité pour des problèmes cardiaques. Peu après son hospitalisation, Viktor Iliouchine, le principal conseiller du président, avait estimé que l'état de santé de M. Eltsine *« ne suscite pas beaucoup d'optimisme »*. ● LES CHANCES de Boris Eltsine de pouvoir se représenter à l'élection présidentielle, prévue pour juin 1996, sont affaiblies par ce nouveau malaise. Constitutionnellement, c'est le premier ministre qui doit remplacer le chef de l'Etat en cas de vacance. Mais M. Tchernomyrdine n'est pas soutenu par les « durs » du Kremlin.

L'hospitalisation de M. Eltsine attise la lutte de pouvoir au Kremlin

Le nouveau malaise cardiaque dont a été victime le président russe hypothèque ses chances de se représenter à l'élection de 1996
Ce flottement à la tête de l'Etat pourrait profiter aux partisans d'une ligne dure

MOSCOU
de notre correspondante

La seconde hospitalisation de Boris Eltsine en quatre mois bouleverse la donne en Russie, excluant peut-être que le président puisse postuler à un second mandat de cinq ans, en juin 1996, alors qu'il multipliait depuis un mois et demi les signes de sa détermination à le faire. Dans l'immédiat, la traditionnelle lutte d'influence entre clans de l'entourage présidentiel pourrait s'intensifier, multipliant les incertitudes apparues avec la campagne électorale pour les élections législatives du 17 décembre, qui laissent entrevoir une forte poussée communiste et nationaliste.

Jeudi soir, on évitait au Kremlin toute référence à l'article 92 2 de la Constitution prévoyant que, en cas d'*« incapacité permanente »* du président, l'intérim est assuré par le premier ministre, et une élection présidentielle convoquée dans les trois mois. Une incapacité *« temporaire »* (article 92 3) doit aussi amener le premier ministre à assumer l'intérim, mais sans le droit de dissoudre le Parlement, ni d'initier un référendum ou des modifications de la Constitution. *Cette dernière possibilité n'était* pas envisagée non plus : le porte-parole de Viktor Tchernomyrdine indiquait, prudemment, que ce dernier n'a pas prévu de modifier son emploi du temps.

Les médias russes semblaient avoir presque oublié, ces derniers temps, que Boris Eltsine est un homme malade. Ils ont surtout complètement oublié qu'il y a près d'un an, lors de l'entrée des troupes russes en Tchétchénie, nul n'imaginait même qu'il puisse se maintenir au pouvoir *sans instaurer* un régime policier.

Et pourtant, aidé par l'aile « libérale » de son entourage ressortie assez rapidement des placards pour continuer à gérer l'économie et les relations publiques, Boris Eltsine a su s'imposer à nouveau, chez lui et à l'étranger. Mais ce rétablissement restait aussi fragile que sa santé.

La précédente « alerte cardiaque » de Boris Eltsine, en juillet dernier, avait, en effet, laissé les Russes – et les marchés financiers – étrangement indifférents, avec *même quelques* vagues sentiments de soulagement inavoué. En effet, le président semblait alors avoir officieusement intronisé un héritier en la personne de Viktor Tchernomyrdine. C'est lui que Boris Eltsine avait chargé de créer un parti présidentiel, Notre maison la Russie, en prévision des difficiles *échéances électorales*, ce qui semblait optimal pour préserver la « stabilité » qui se profilait enfin dans le pays. Car ce choix, d'une part, faisait coïncider la volonté présidentielle, qui prime sur tout en Russie eltsinienne, et le texte d'une Constitution facilement malléable, car pleine de contradic*tions*.

De plus, Viktor Tchernomyrdine est crédité, en Russie comme à l'étranger, de qualités – « prévisibilité », tempérance et capacité d'apprendre, notamment les mécanismes économiques – qui en font l'antithèse de Boris Eltsine. Le pays avait alors observé avec une grande satisfaction comment le premier ministre prenait, de fait, le relais du président pour lancer un processus de négociation en Tchétchénie. Mais tout cela commençait sans doute à s'imposer avec trop d'évidence au goût de l'entourage « non libéral » du président, de ceux qui l'avaient déjà poussé à se débarrasser de son premier ministre il y a un an, avant de l'entraîner dans la guerre tchétchène.

Toujours est-il que, dès le mois d'août, des conseillers présidentiels évoquaient une probable disgrâce de Viktor Tchernomyrdine, ce que Boris Eltsine a lui-même publiquement suggeré le 8 septembre, *laissant les rumeurs en ce* sens se développer ensuite durant le temps de ses vacances à Sotchi, où il avait reçu tous ses ministres préférés, mais pas le chef du gouvernement. Les démentis apportés à son retour n'ont fait que précéder de nouvelles sorties publiques de Boris Eltsine contre son premier ministre, notamment à la veille de son départ pour la France et les Etats-Unis, quand il n'a *« pas exclu »* de le remplacer par Iouri Skokov, *tête de file d'un bloc d'opposition de « centre-gauche »* et *« nationaliste modéré »*. C'est cette absence d'héritier reconnu qui rend la nouvelle hospitalisation de Boris Eltsine autrement plus in*quiétante que celle d'il y a quatre* mois, sans même parler de l'évidence médicale. A moins d'admettre que la Russie puisse vivre avec un président doté pratiquement de tous les pouvoirs, mais incapable de voyager et passant une partie de son temps à l'hôpital.

Ce qui ne serait sans doute pas pour déplaire au clan *« conservateur »*, dont les membres, qui supervisent notamment tous les *« ministères de force »* ont, *dans les faits*, le meilleur accès à Boris Eltsine lors de ses retraites pour cause de maladie ou de vacances. C'est le cas, avant tout, du chef de ses gardes du corps, Alexandre Korjakov, et de son *« premier assistant »*, Viktor Iliouchine, l'homme qui a pris sur lui d'annoncer que l'état de santé du président *« n'inspire pas l'optimisme »*. *Ce sont* eux qui pourraient alors décider que le président a signé tel ou tel oukaze, et non pas le clan des *« libéraux »* conduits par le chef de l'administration présidentielle, Serguei Filatov.

RUMEURS DE DISGRÂCE

Les rumeurs sur une disgrâce *imminente* de ce dernier ont d'ailleurs toujours accompagné celles qui visaient, dans les mêmes termes, le premier ministre. Ces manœuvres ne pouvaient s'expliquer que par la crainte qu'une disparition réelle de Boris Eltsine avant les échéances électorales ne consacre le pouvoir de Victor Tchernomyrdine. Mais la perspective de l'arrivée au pouvoir, par le truchement d'élections non falsifiées, d'opposants réels, communistes *ou démocrates*, pourrait ressouder les clans du Kremlin. *« Ils ont peur qu'un nouveau président les envoie en prison pour avoir bombardé la « Maison Blanche » en 1993, dissous l'URSS, privatisé le pays à leur profit ou commencé la guerre tchétchène »*, affirme ainsi Sergueï Markov, un politologue du Centre Carnegie de Moscou.

Les clans présidentiels peuvent en tout cas compter sur un allié de choix, en la personne du président de la Cour constitutionnelle, Vladimir Toumanov. Sans attendre une séance formelle de la Cour, ce dernier vient déjà d'interpréter publiquement la Constitution, dans le sens voulu par le Kremlin, en ce qui concerne l'avenir du Conseil de la Fédération, la Chambre haute du Parlement : dotée de pouvoirs moins insignifiants que ceux de la Douma, elle devrait ainsi échapper à toute réélection le 17 décembre.

De même, de l'avis quasi général, rien n'empêcherait la Cour constitutionnelle de trouver conforme à la Constitution un report de l'élection présidentielle. Dès septembre, Sergueï Filatov avait laissé entendre qu'il y serait favorable si une alliance communisto-nationaliste émergeait victorieuse des élections de décembre à la Douma. Ce qui serait aussi, selon la presse russe, l'avis de son ennemi supposé, Alexandre Korjakov, lequel détient de toutes façons les leviers nécessaires pour tenter d'imposer une telle « solution » dans les faits.

Sophie Shihab

M. Chirac souhaite que ce ne soit qu'un « incident »

Déclarant avoir *« beaucoup d'estime »* pour le président russe, Jacques Chirac a émis l'espoir, jeudi soir sur France 2, que le malaise cardiaque dont Boris Eltsine a été victime *« ne soit qu'un incident »*. Il a indiqué que M. Eltsine était *« en excellente forme »* lorsqu'il l'avait reçu la semaine dernière à Paris et qu'il souhaitait que *« cela continue »*. *« C'est un homme qui veut la réforme et qui souhaite la démocratie et la paix. Il faut être très attentif à ne pas humilier les Russes, à ne pas leur faire peur, à ne pas déconsidérer leur président »*, a-t-il ajouté *(lire page 6)*.



Les autorités russes donnent des informations contradictoires

MOSCOU
de notre correspondant

Boris Eltsine, qui avait proposé de défier Jacques Chirac au tennis pour prouver sa bonne santé, a été transporté d'urgence à l'hôpital, par hélicoptère, jeudi 26 octobre, *pour la seconde fois en moins de quatre* mois, en raison de nouveaux *« problèmes cardiaques »*, ce qui a jeté une ombre sur sa capacité à diriger le pays et à se présenter à l'élection présidentielle de juin 1996. Son porte-parole, Serguei Medvedev, a annoncé, vendredi matin, que le chef de l'Etat russe avait passé une *« nuit calme »* et que sa tension artérielle était *« normale »*.

Le président russe, âgé de soixante-quatre ans, ne s'était pas rendu, jeudi matin, au Kremlin. En début d'après-midi, souffrant de *« douleurs à la poitrine »*, il a été transféré d'urgence de sa datcha à l'hôpital central du Kremlin, au sud-ouest de la capitale. Au Kremlin, où la tradition du mensonge sur la santé des dirigeants est fermement établie, les collaborateurs du président ont fait des déclarations contradictoires sur l'état de santé de *« Boris Nicolaïevitch »*.

Alors que le service de presse s'est employé, selon son habitude, à rassurer et à minimiser cette nouvelle alerte – le cinquième malaise cardiaque connu de Boris Eltsine –, Viktor Iliouchine, principal conseiller du président, a été nettement plus pessimiste lors d'une conférence de presse. *« Après des entretiens avec les médecins, je peux vous dire que l'état de santé du président ne suscite pas beaucoup d'optimisme. Il est peu probable que, dans les jours prochains, il puisse apparaître au travail »*, a déclaré M. Iliouchine. Le conseiller présidentiel a cependant ajouté *« qu'aucune opération n'est nécessaire pour l'instant »*.

Officiellement, le président russe est frappé, comme en juillet, d'une ischémie du myocarde, qui *« s'est aggravée »*, c'est-à-dire d'une insuffisance de la circulation sanguine vers le cœur, due à une obstruction des artères. Signe que, cette fois-ci, les choses sont peut-être sérieuses, M. Iliouchine a annoncé l'annulation de la visite officielle en Chine du président russe, qui devait commencer dans deux semaines, à partir du 9 novembre. Le président pourrait aussi ne pas assister au sommet sur la Bosnie, qui devait réunir, le 31 octobre à Moscou, les présidents serbe, croate et bosniaque – réunion qui pourrait d'ailleurs être reportée.

UNE « TROP BRÈVE CONVALESCENCE »

Des membres du service de presse du Kremlin – qui, en juillet, avaient été pris en flagrant délit de trucage en diffusant une photo du *« président à l'hôpital »* qui s'est révélée avoir été prise avant son hospitalisation – ont tenté, sans trop de succès, de dissiper les inquiétudes. Le président est *« en état de gérer le pays »*, a déclaré l'un des porte-parole du Kremlin, Igor Ignatiev. Le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, qui, constitutionnellement, doit remplacer le président en cas d'incapacité, a fait savoir qu'il n'avait pas l'intention de modifier son emploi du temps pour l'instant.

Lors de la dernière hospitalisation du président, il était vite apparu que les choses étaient plus graves qu'annoncé. Le chef de l'Etat russe était finalement resté hospitalisé deux semaines, suivies de quinze autres jours de convalescence dans un sanatorium.

Lors de son retour sur la scène publique, Boris Eltsine avait déclaré avoir eu une *« crise cardiaque »*, ce que le service de presse du Kremlin s'était auparavant employé à nier.

La rechute de Boris Eltsine a été mise sur le compte tout à la fois d'une *« trop brève convalescence »* après l'alerte de juillet, d'un *« rhume »* et du voyage de quatre jours *« très chargé »* qu'il vient d'accomplir en France et aux Etats-Unis. Lors de ces visites, le président russe s'était taillé, en public, une image de « bon vivant » mais en privé, il aurait eu plusieurs accès de faiblesse. Depuis son retour, mardi à Moscou, qui, contrairement à *l'habitude*, n'avait pas été montré par la télévision, le président n'était pas apparu en public.

La nouvelle de l'hospitalisation de Boris Eltsine, dont la popularité est au plus bas, n'a pas provoqué de panique à Moscou, tandis que sur les marchés financiers le dollar, valeur refuge, a connu une brève envolée et que la dette russe se négociait à la baisse.

Jean-Baptiste Naudet

Lech Walesa remonte dans les sondages à l'approche de l'élection présidentielle en Pologne

VARSOVIE
de notre correspondant

Lech Walesa favori du second tour ? Pour la première fois depuis au moins un an, un sondage d'opinion donne l'actuel président vainqueur du second tour de l'élection qui se tiendra les 5 et 19 novembre, face au « post-communiste » Alexandre Kwasniewski. L'avantage est minime (40 % contre 39 %), *selon une enquête* publiée, lundi 23 octobre, par le quotidien *Gazeta*. Mais ce qui compte, c'est le chemin parcouru depuis le temps, pas du tout éloigné, où l'ancien meneur de grèves semblait condamné aux oubliettes, rejeté par l'opinion avec à peine 7 % des intentions de vote.

Si M. Kwasniewski, le représentant des anciennes élites communistes, très moderne, aimable et mis au goût du jour, reste nettement en tête *pour le premier tour* (27 %), c'est désormais Lech Walesa qui, avec 22 %, devance très largement tous les autres prétendants, y compris Mme Gronkiewicz Waltz, la présidente de la Banque nationale, qui avait fait un départ en flèche.

Vu de l'étranger, tout cela n'a sans doute rien de très surprenant : que le Polonais le plus connu dans le monde après le pape, par ailleurs président en exercice, ait de bonnes chances de l'emporter, quoi de plus normal ? Mais dans le contexte polonais, c'est une véritable surprise, un retour au grand galop, un peu comparable à celui de Jacques Chirac, à qui tout le monde ou presque promettait la défaite, jusqu'à ce qu'il réémerge du fond des sondages.

Comme l'actuel président français, Lech Walesa a toujours affiché une extraordinaire confiance dans le résultat final. Ses fanfaronnades (*« je serai élu au premier tour »*) paraissaient risibles il y a quelques mois. Aujourd'hui encore, il affiche – par coquetterie, *voire par cabotinage* – une assurance exagérée. Mais, pour l'essentiel, M. Walesa est redevenu crédible, et les déclarations de soutien ainsi que les premiers *ralliements* ont suivi. D'abord celui de Solidarité, le syndicat dont il est le *« père »*, comme il dit. Cet appui n'allait pas de soi, tant les relations de M. Walesa avec le mouvement qui a fait sa gloire (et réciproquement) étaient devenues orageuses. Celui de mini-formations de droite qui se sont détachées de leur propre candidat. Celui, plus sérieux, d'un Comité des cent, constitué par les « libéraux conservateurs » autour de l'ancien ministre des affaires étrangères, Andrzej Olechowski.

Que s'est-il donc passé, qui ait pu à ce point changer l'opinion extraordinairement négative que les Polonais avaient tout récemment encore de leur président ? De ce personnage d'une autre époque, parlant toujours comme un homme du peuple, avec ses fautes de langue, son folklore personnel, devenu pour beaucoup horripilant, et qui réussissait à se vanter d'un même souffle de son incompétence et de son infaillibilité ?

Le plus étonnant, en fait, est *qu'il ne s'est pas passé* grand-chose. Lech Walesa n'a guère cherché à changer d'image : il se présente toujours comme un homme *« qui a toujours un tournevis dans la poche »*, qui n'a *« pas de programme »* (*« un président ne doit pas avoir de programme »*), mais en revanche un *objectif unique* et invariable : faire de la Pologne un pays *« normal »*.

C'est un retour au grand galop, un peu comparable à celui de Jacques Chirac

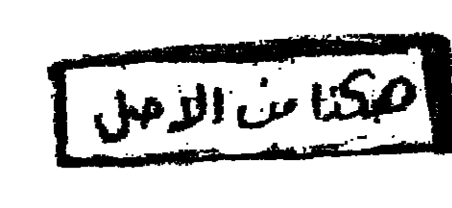
C'est peut-être cette simplicité, l'indéniable force de caractère émanant de ce personnage devenu si familier qui a, par contraste, éveillé des doutes sur ses adversaires. C'est particulièrement vrai pour Mme Gronkiewicz Waltz, qui chasse sur les terres du président, c'est-à-dire à droite, et affiche un catholicisme ardent mais qui, sans doute trop éblouie par ses propres succès initiaux, a du mal à tenir la distance : elle ne recueille plus que 8 % d'intentions de vote, soit une chute de près de dix points. Chute sévère également pour Tadeusz *Zielinski, situé lui* au centre gauche, mais qui a perdu beaucoup de crédibilité à trop vouloir profiter de ses fonctions de porte-parole des droits des citoyens (qui lui avaient attiré la sympathie du public) pour sa campagne électorale.

Le cas de Jacek Kuron est différent : il porte les espoirs d'une bonne partie de l'élite intellectuelle héritière de la grande époque de Solidarité, et reste le personnage public qui inspire *« le plus confiance »* à l'opinion. S'il ne parvient pourtant pas à décoller, c'est essentiellement parce qu'il est à cheval entre son « tempérament » de gauche et un parti – l'Union de la liberté – qui penche un peu à droite et ne lui a accordé son soutien que de justesse. Pris entre deux feux, coincé entre Alexandre Kwasniewski et Lech Walesa, il s'est lancé ces derniers jours dans une sorte de baroud d'honneur.

Lui qui avait toujours affirmé refuser toute campagne négative s'est mis à pourfendre avec une même énergie MM. Kwasniewski et Walesa, allant jusqu'à affirmer qu'aucun des deux ne représentait *« un moindre mal »* par rapport à l'autre : une position difficile à tenir pour un homme qui a combattu le régime communiste avec au moins autant d'énergie que l'ancien président de Solidarité. Certains responsables de son parti lui ont d'ailleurs discrètement fait savoir qu'ils refuseraient de le suivre dans cette direction. Ils pensent au second tour, *au moment où il faudra* réparer les pots cassés et panser les plaies. Jacek Kuron, bien entendu, y pense lui aussi : poussé dans ses retranchements, il laisse vaguement entendre que son refus de choisir entre deux « maux » pourrait être reconsidéré en temps opportun.

Jan Krauze





Le Parlement turc approuve la loi électorale et fixe au 24 décembre le scrutin anticipé

Le verdict en cassation sur les députés kurdes compromet le rapprochement avec l'Europe

Le Parlement turc a approuvé, jeudi 26 octobre, la tenue d'élections générales anticipées le 24 décembre. Il a voté une loi électorale – déjà contestée – favorisant surtout les grands partis. Après le verdict de la Cour de cassation maintenant en détention quatre des huit députés kurdes condamnés pour « *appartenance à bande illégale* », le Parlement devrait examiner le principe d'une révision de l'article 8 de la loi antiterroriste.

ISTANBUL
de notre correspondante

Ceux qui attendaient un geste conciliant de la Turquie, donnant aux parlementaires européens une bonne raison d'approuver l'accord d'union douanière, ont été déçus : la Cour de cassation a ordonné, jeudi 26 octobre, la libération de deux des députés kurdes emprisonnés depuis l'an dernier, mais confirmé les condamnations à quinze ans de détention infligées à quatre de leurs collègues, dont Leyla Zana, récemment pressentie pour le prix Nobel de la paix (*Le Monde* du 27 octobre). « *Il n'y a pas d'explication légale possible de cette décision* », s'est plaint l'avocat de la défense Yusuf Alatas, qui espérait un rejet pur et simple des condamnations pour manque de preuves. « *Je ne crois pas que l'Etat soit sincère* [dans ses tentatives de démocratisation]. *Il joue un jeu de « bon flic, méchant flic »*.

Des huit parlementaires kurdes – sept membres du Parti de la démocratie (DEP), aujourd'hui dissous, et un de ses ex-membres devenu député indépendant – qui avaient été jugés en décembre 1994, quatre sont en liberté et devront être rejugés, mais ils pourront, dans l'intervalle, présenter leur candidature aux prochaines élections législatives. Les quatre autres, en revanche, ont épuisé toutes les voies de recours du système judiciaire turc. « *Les quatre députés Leyla Zana, Orhan Dogan, Hatip Dicle et Selim Sadak ont le droit de s'adresser à la Commission européenne des droits de l'homme. De plus, leur recours à la Cour européenne des droits de l'homme demeure ouvert. La Turquie accepte la juridiction de ces deux institutions européennes* », a commenté le bureau du premier ministre dans un communiqué laconique.

RÉVISION DE L'ARTICLE 8

L'impact, en Turquie, de cette décision cruciale, a été quelque peu amorti par les développements politiques qui ont marqué la journée de jeudi. Dans la soirée, le Parlement a approuvé la tenue d'élections générales le 24 décembre. Une nouvelle loi électorale complexe et favorisant surtout les grands partis a été préparée par le Parti de la juste voie (DYP) de Mme Ciller et le Parti populaire social-démocrate (CHP) de Deniz Baykal, partenaires dans la coalition sortante. Mercredi, une commission parlementaire avait approuvé une révision – probablement trop cosmétique pour satisfaire les parlementaires européens – du fameux article 8 de la loi antiterroriste, qui sera soumis à l'Assemblée nationale très prochainement.

La campagne électorale a donc commencé, mais les opposants à cette nouvelle loi ont annoncé qu'ils feraient appel auprès de la Cour constitutionnelle et il n'est pas exclu que leur recours soit accepté, ce qui entraînerait un report du scrutin.

Le premier ministre Tansu Ciller pensait certainement aux élections lorsqu'elle a finalement signé un accord, dans l'après-midi, avec la Türk-Is, la confédération syndicale dont les grèves avaient contribué à l'échec de son projet de gouvernement minoritaire. Les nouvelles conventions collectives prévoient des augmentations de salaires qui coûteront environ 6,3 milliards de francs au gouvernement, et risquent de faire dérailler le plan d'austérité imposé avec l'appui du FMI. Les deux cent mille travailleurs en grève depuis le 20 septembre reprendront le travail immédiatement. Cet élan de générosité préélectorale a aussi touché les fonctionnaires et les retraités qui ont également obtenu des augmentations.

L'adoption de la loi électorale et la résolution du conflit avec les syndicats, va enfin permettre la formation de la coalition. Deniz Baykal, le dirigeant du CHP, méfiant à l'égard des promesses non tenues, avait insisté sur l'adoption préalable de la loi électorale. Le temps presse, car les quarante-cinq jours prévus par la Constitution pour la formation d'un gouvernement arrivent à échéance le 5 novembre. La nouvelle coalition devra donc présenter son cabinet au président, soumettre son programme au débat de l'Assemblée et obtenir le vote de confiance avant cette date.

Nicole Pope

Les eurodéputés déçus par Ankara

L'arrêt de la Cour de cassation d'Ankara, confirmant la condamnation de six députés kurdes, a jeté le trouble au sein du Parlement européen. Pour la Britannique Pauline Green, présidente du groupe socialiste, c'est un « *coup dur* » porté au resserrement des liens entre les Quinze et la Turquie. Même la droite de l'hémicycle de Strasbourg, qui est très favorable à la ratification du traité d'union douanière, a accueilli avec une énorme déception la décision de la plus haute instance judiciaire turque. Selon Nicole Fontaine (UDF-CDS, PPE), vice-présidente de l'assemblée, « *il ne sera pas possible au Parlement de donner son avis conforme dans les conditions actuelles* ». En d'autres termes, les eurodéputés préfèrent retarder le vote sur la ratification, prévu pour décembre prochain, plutôt que procéder à un scrutin qui invaliderait l'accord avec les Turcs. Dans ce cas, l'union douanière ne pourrait entrer en vigueur au 1er janvier 1996 mais, au mieux, au mois de juillet suivant. Il est par ailleurs fortement question de décerner le prix Sakharov à Leyla Zana, dont la peine de quinze ans de prison a été confirmée par la Cour de cassation.

Croatie : le parti du président Tudjman espère un triomphe aux législatives

Les Croates de Bosnie voteront aussi dimanche

ZAGREB
de notre envoyée spéciale

« *La bonne personne et le bon parti au bon moment.* » Partout en Croatie, y compris dans les villes en ruines reprises ces derniers mois aux sécessionistes serbes, des affiches représentant Franjo Tudjman assurent les électeurs que, sans le président croate et son parti, la Croatie n'existerait pas. Pendant trois semaines, la campagne des élections législatives a été largement dominée par cet ancien général de Tito, devenu le chantre du nationalisme croate et l'architecte de l'indépendance de la Croatie après l'effondrement de l'ancienne Yougoslavie.

L'objectif du HDZ (la Communauté démocratique croate, au pouvoir depuis les premières élections libres de 1990) reste toutefois de s'assurer, dimanche 29 octobre, une confortable majorité des deux tiers et permettre à Franjo Tudjman de continuer à gouverner sans partage la Croatie. Si celui-ci s'est défendu de vouloir devenir président à vie, la majorité des deux tiers lui est néanmoins nécessaire pour amender la Constitution et renforcer les pouvoirs présidentiels, déjà considérables. « *C'est dans l'intérêt du peuple et de l'Etat croate* », clame M. Tudjman qui a tout mis en œuvre pour parvenir à ses fins, de la nouvelle loi électorale à l'anticipation d'un scrutin initialement prévu pour le printemps 1996.

La situation lui est aujourd'hui particulièrement favorable. Au printemps et en été, son armée a montré qu'elle était capable de chasser les Serbes des territoires qu'ils avaient soustraits à l'autorité de Zagreb en 1991. Le rétablissement de la souveraineté croate, d'abord en Slavonie occidentale puis en Krajina, a suscité une vague d'euphorie nationale que le HDZ et son président se devaient d'exploiter. D'autant que le parti au pouvoir souffrait depuis plusieurs mois d'une nette perte de popularité. L'opinion lui reprochait de n'avoir pas réellement démocratisé la société et, sur le plan économique, de s'être emparé du contrôle de la plupart des sociétés privatisées sans avoir su pour autant restructurer l'économie du pays. Les victoires de l'armée croate permettaient aux dirigeants de focaliser une fois de plus l'attention de l'électorat sur les thèmes nationalistes, reportant à plus tard, « *une fois la paix rétablie* », les questions de fond sur l'avenir du pays.

INQUIÉTUDES A SARAJEVO

Décidé à n'épargner aucun effort pour conserver un pouvoir absolu, le HDZ a concocté une loi électorale critiquée par l'opposition et par des observateurs internationaux, pour son manque d'équité. Votée « *dans la précipitation et sans débat* », la nouvelle loi ramène de treize à trois le nombre de sièges réservés à la minorité serbe, sans même attendre les résultats d'un nouveau recensement ou le retour éventuel d'une partie des 150 000 Serbes qui ont fui en août la Krajina. A l'inverse, elle accorde douze sièges aux représentants de la diaspora croate.

L'annexion du corps électoral croate de la Bosnie voisine a provoqué l'inquiétude du gouvernement de Sarajevo qui a protesté sans toutefois interdire l'ouverture, dimanche, de 96 bureaux de vote sur son territoire.

Une inquiétude largement partagée par l'opposition croate qui dénonce « *une nouvelle manifestation de la volonté de Franjo Tudjman de dépecer la Bosnie-Herzégovine* ». Tout en soulignant qu'« *au moins dix des douze* » sièges de la diapora seront pourvus par des candidats du HDZ qui multiplie ainsi ses chances de s'assurer le contrôle des deux tiers du Sabor (l'Assemblée).

Zarko Puhovski, politologue et vice-président de la section croate de la Fédération d'Helsinki pour les droits de l'homme, constate par ailleurs que « *l'ambassadeur de Croatie en Bosnie peut se métamorphoser en représentant des Bosno-Croates en Croatie puisqu'il est candidat de la diaspora. De même, le général d'une armée étrangère peut devenir député au Parlement d'un autre pays puisque le ministre de la défense des Croates de Bosnie, Zdravko Sancevic, est également candidat sur la liste de la diaspora* ».

Si l'opposition croate critique volontiers la politique de Zagreb envers la Bosnie-Herzégovine, elle a bien du mal à se démarquer de l'idéologie nationaliste du pouvoir en Croatie même. « *Notre opposition est contaminée par des alibis patriotiques erronés, et reste silencieuse face à des évènements tragiques qui se déroulent devant ses yeux* », estime le professeur de droit de Split, Nikola Viskovic. Rares ont été les partis d'opposition qui, durant cette campagne, ont élevé la voix contre les exactions commises contre les quelques Serbes restés en Krajina après la victoire de l'armée croate.

Aussi rares sont ceux qui dénoncent, comme Zvonimir Cicak, de la Fédération d'Helsinki, « *la politique discriminatoire et raciste des autorités qui ne reconnaissent pas les Serbes comme leurs citoyens* ». Pourtant, les trois quarts des Serbes qui vivaient avant guerre en Croatie ont quitté le pays. Trois cent mille d'entre eux, restés longtemps loyaux aux autorités de Zagreb, ont aussi dû prendre le chemin de l'exil, selon Milorad Pupovac du Forum démocratique serbe.

En revanche, tous dénoncent « *la dérive autoritaire* » du président Tudjman, le régime qui s'instaure en Croatie du fait du népotisme et de la corruption du pouvoir, l'absence de pluralisme politique, la mainmise du pouvoir sur les médias, la paralysie du processus de démocratisation... Et font valoir qu'après le retour de la Slavonie orientale dans le giron croate, le pouvoir n'aura plus d'alibi pour stopper les réformes.

Lors des élections de dimanche, qui ressemblent fort à un plébiscite pour Franio Tudjman et son parti, seules deux formations d'opposition sur la vingtaine de partis en lice devraient franchir le seuil requis et affronter le HDZ. Le Parti libéral de Drazen Budisa (HSLS) crédité de 19 % des intentions de vote, et la coalition d'opposition formée du Parti paysan (HSS), du Parti populaire (HNS) et de la Diète démocratique d'Istrie (IDS), accusée de tendances autonomistes par le pouvoir, qui devrait remporter à la proportionnelle entre 14 et 20 % des voix, selon les derniers sondages. A condition toutefois que les électeurs de Croatie se rendent aux urnes. A la veille des élections, 55,7 % seulement des personnes interrogées par l'hebdomadaire *Globus* savaient à quel type d'élections elles allaient voter et 27,5 % étaient au courant que le président Tudjman, omniprésent pendant la campagne, n'était pas candidat aux législatives.

Florence Hartmann

La minorité serbe mal lotie

Dimanche 29 octobre, plus de quatre millions de Croates se rendront aux urnes pour des élections législatives anticipées, dont l'issue ne devrait réserver aucune surprise. Crédité de 37 % des intentions de vote dans les derniers sondages, le parti de M. Tudjman devrait conserver la majorité des sièges de la Chambre basse du Sabor.

La nouvelle loi électorale a prévu la création de douze sièges (sur les 127 que compte l'Assemblée) pour les représentants de la diaspora. 312 000 des 460 000 citoyens croates de l'étranger inscrits sur les listes ne sont autres que des Croates de Bosnie. Parallèlement, la loi a ramené de treize à trois le nombre de sièges réservés à la minorité serbe.

La grande misère des étudiants roumains

Les universités, en grève depuis le 17 octobre, subissent de plein fouet la crise sociale

BUCAREST
de notre correspondant

De la poêle cabossée s'échappe une fumée qui envahit la minuscule chambre. Posé sur quelques feuilles de journaux, le réchaud électrique remplit sa fonction initiale. Mais, une fois le repas terminé, il sera converti en radiateur, afin de pallier la quasi-absence, été comme hiver, de chauffage central dans les cités universitaires de la capitale roumaine. A l'étroit dans quinze mètres carrés, Radu et Catalin se disent pourtant favorisés. « *Nous ne sommes que deux locataires. Il y a des chambres où ils sont six.* » Autre avantage qu'ils soulignent, leur chambre se situe au deuxième étage, sur les cinq que compte ce bâtiment, coincé entre la voie ferrée et une avenue à grande circulation. « *Au-dessus,* dit-il, *il n'y a plus assez de pression et l'eau froide n'arrive pas dans les lavabos.* » Un bref détour par les sanitaires communs aux quarante chambres mixtes de l'étage illustre ce « luxe » dont bénéficient ces deux étudiants en droit : les trois douches et les trois WC sont ouverts à tous les vents, les portes sont défoncées, et le robinet d'eau chaude reste, comme dans les chambres, désespérément muet.

Pourtant, à l'image de ces deux provinciaux, beaucoup sont ceux qui, sans ces logements sommaires, ne pourraient pas suivre leurs cours à la faculté. Alors qu'un studio, dans la banlieue de Bucarest, se loue rarement en dessous de 100 dollars (presque l'équivalent d'un salaire moyen), l'Etat leur demande, ici, seulement deux dollars. La somme est surtout symbolique, mais les places sont chères.

Aucun nouveau bâtiment n'a été construit depuis cinq ans, et moins d'un étudiant non bucarestois sur deux trouve à se loger dans ces campus délabrés. Les autres vont chez l'habitant. Une solution beaucoup plus onéreuse. Si l'Etat continue de subventionner les logements, les conditions de vie des étudiants n'ont toutefois pas cessé de se dégrader depuis cinq ans. Sous l'effet de l'inflation, les bourses accordées l'année passée n'ont pas couvert les dépenses pour le logement, les transports et tickets de cantine. « *Sans parler des livres. Je n'ai pas pu en acheter un seul l'année passée* », constate, amère, Adelina, étudiante en quatrième année de droit et fille d'un couple d'enseignants.

« SACRIFIÉS »

Hormis les subsides versés par l'Etat, le recours aux petits boulots n'est pas chose aisée. La concurrence y est sévère dans un pays qui compte plus de 10 % de chômeurs et où la survie de beaucoup de salariés passe par le cumul des emplois. Les nouvelles dispositions prises cet été par le gouvernement, qui prévoyaient notamment des taxes de 250 à 1 000 dollars pour les redoublants ou des amendes pour les absences aux examens, ont mis le feu aux poudres. « *D'autant que, au-delà du régime d'austérité auquel nous sommes soumis depuis cinq ans, les jeunes traversent une crise morale* », affirme Romeo, l'un des meneurs de la Ligue étudiante, organisatrice de la grève.

« *La politique est corrompue. Notre avenir professionnel est sombre et la société est désorganisée* », lance cet étudiant en théologie, expliquant pourquoi, selon lui, de plus en plus de jeunes se tournent vers la religion. « *Nous avons l'impression d'être sacrifiés* », renchérit Adelina. « *Le pouvoir,* ajoute-t-elle, *a les yeux fixés sur les élections de l'année prochaine et notre avenir ne le concerne pas.* » L'éducation nationale n'a, en effet, obtenu en 1994 que 2,5 % du PIB contre les 4 % initialement prévus dans la loi de budget. Les besoins sont criants mais le système tarde à s'adapter.

Ainsi, depuis que l'Etat n'est plus obligé – comme c'était le cas sous le précédent régime – de garantir un travail à tous les diplômés, l'Institut polytechnique – ancien enfant chéri du communisme – s'est transformé en la première fabrique de chômeurs. Les étudiants en droit ne sont pas mieux lotis. Les anciens jurisconsultes des entreprises d'Etat devenus avocats du jour au lendemain bloquent, en effet, la profession. Et depuis que les écoles et les facultés privées ont commencé à pousser comme des champignons, les étudiants des universités publiques doutent de la valeur de leur diplôme. « *C'est le règne de l'argent et de la corruption* », s'enflamme Catalina.

Le recul du pouvoir sous la pression des manifestants finira sans doute par faire rentrer les étudiants dans les amphithéâtres. Tout cela ne va pas pour autant régler la crise actuelle, qui déborde largement le cadre des campus et reflète le désarroi d'une grande partie de la population qui, à l'image de la jeunesse, a peut-être atteint les limites de la patience.

Christophe Chatelot

L'aide internationale au Pérou dépassera 900 millions de dollars en 1996

Le ministre de l'économie compte obtenir un allègement de la dette bilatérale

LE PÉROU devrait bénéficier, en 1996, de plus de 900 millions de dollars de prêts et de dons – sans doute 930 millions –, ont promis les représentants des pays donateurs et des institutions financières internationales réunis à Paris, mardi 24 et mercredi 25 octobre. Depuis qu'il a recommencé à payer ses dettes à la Banque mondiale en 1990 et liquidé ses arriérés en 1993, le pays a réintégré la communauté financière internationale.

Celle-ci salue aussi les réformes opérées par le gouvernement d'Alberto Fujimori : ouverture au commerce et aux investissements étrangers, privatisations, réduction de l'inflation (aujourd'hui 10 % en rythme annuel). L'aide promise équivaut au service de la dette péruvienne, une des plus lourdes des pays latino-américains puisqu'elle atteint (capital et intérêts) plus de quatre fois le montant annuel des exportations.

Présent à Paris, le ministre péruvien de l'économie et des finances, Jorge Camet, compte bien obtenir un nouvel allègement de sa dette bilatérale lors de la prochaine réunion du Club de Paris, qui rassemble les principaux créanciers, en avril 1996. Il espère aussi conclure d'ici à la fin de l'année un arrangement de type Brady – comme l'ont obtenu le Mexique ou le Venezuela il y a plusieurs années – avec les banques commerciales (auxquelles le Pérou doit 3,8 milliards de dollars).

« *Compte tenu de nos efforts et de nos résultats, nous devrions obtenir mieux que les derniers accords, conclus sur la base d'une réduction de 45 %* », dit M. Camet. Ces allègements réduiraient aussi le déficit des comptes courants, qui s'est élargi depuis l'an dernier par suite de la surchauffe économique (*Le Monde* du 24 octobre). Le ministre se console du déficit commercial, parce que celui-ci est dû d'abord, estime-t-il, à la progression des dépenses d'équipement, qui promettent un développement industriel, ou aux achats de matériel des entreprises privatisées.

RÉDUIRE LA PAUVRETÉ

D'autre part, il juge encourageante la progression des exportations « *non traditionnelles* », « *aussi rapide que celles de matières premières* ». Au cours de la réunion de Paris, M. Camet, répondant aux vœux des donateurs, a annoncé l'intention du gouvernement péruvien de réduire de moitié la pauvreté dans le pays d'ici à l'an 2000.

Actuellement, malgré un léger progrès depuis 1991, près de la moitié de la population vit encore au-dessous du seuil de pauvreté (et près d'un quart dans l'« extrême pauvreté »). Pour y parvenir, le gouvernement compte à la fois sur une croissance régulière (de l'ordre de 7 %) qui permettrait d'accroître l'emploi, sur une intégration progressive des entreprises informelles (par la déréglementation et une simplification des procédures) et sur une augmentation et une utilisation « *plus efficace* » des dépenses sociales (notamment pour l'enseignement primaire, démuni et de piètre qualité dans les zones rurales).

Guy Herzlich

Un cœur de luxe et flambant neuf pour la capitale libanaise

BEYROUTH
de notre envoyé spécial

Musique de Verdi à tue-tête, éclairages savants... Après deux ans de fouilles archéologiques dans le cœur dévasté de Beyrouth, l'ouverture – provisoire – du site au public, en fin de semaine dernière, avec l'exposition des objets exhumés, voulait être un instant privilégié, celui des retrouvailles entre une ville et ses habitants. Il ne le fut pas comme si, mis à mal par la guerre, le centre de Beyrouth avait perdu son âme.

La retrouvera-t-il ? Réponse dans vingt ou vingt-cinq ans lorsque les immeubles de bureaux et d'habitation, les ports de plaisance, les marchés, les voies rapides, les rues piétonnes, les espaces verts... seront achevés. Pour l'heure, sur les 180 hectares du chantier, sept jours sur sept, une multitude d'engins de travaux publics démolissent, creusent, poussent des remblais pour gagner des dizaines d'hectares sur la mer et construire le centre-ville du prochain millénaire. Sur quelques sites s'affairent des archéologues.

L'Etat libanais étant désargenté, l'aménagement du site – de la taille du quartier de la Défense dans sa phase initiale – a été confié à une société privée, Solidere, dont le principal actionnaire ne serait autre que Rafic Hariri, le premier ministre (Le Monde des 2 et 3 juin). Il a investi 125 millions de dollars, soit le maximum autorisé, dans la société. Solidere emploie moins de trois cents salariés mais elle a les reins solides : sa capitalisation boursière dépasse 2,3 milliards de dollars (11 milliards de francs).

INDEMNITÉS

A l'exception des édifices publics et religieux, tout le centre de Beyrouth appartient aujourd'hui à Solidere. Les anciens propriétaires n'ont eu d'autre choix que d'échanger leurs titres contre des actions de Solidere. Les locataires d'antan ont été traités de manière identique. Quant aux dizaines de milliers de squatters qui, fuyant le sud du Liban occupé par Israël, occupaient, depuis des années, les immeubles en ruine du centre-ville, ils ont disparu. Les plus anciens ont reçu une indemnité versée par le gouvernement et Solidere. Le départ des autres a fait, dit-on à Beyrouth, l'objet de tractations secrètes entre les autorités et le mouvement du Hezbollah. *« Il manquait aux déshérités du centre-ville un abbé Pierre pour les défendre »*, admet un responsable de Solidere.

Solidere peut désormais peser de tout son poids sur le devenir du centre de Beyrouth. Le plan d'aménagement global est de son seul ressort. En outre, la construction d'une partie des 4,6 millions de mètres carrés de bureaux et de logements qu'elle a programmée dans le centre-ville lui incombera. Elle les gèrera comme elle l'entend. Les autres terrains, Solidere a prévu de les céder progressivement à des promoteurs.

D'ores et déjà, la réhabilitation de quelques immeubles rescapés des combats a commencé. Des promoteurs extérieurs ont acquis 200 000 mètres carrés de terrain à bâtir et Solidere a lancé des travaux sur 100 000 mètres carrés supplémentaires. *« On est au-delà des prévisions »*, résume un responsable de Solidere. Evolution inquiétante : les immeubles de bureau se taillent la part du lion au détriment des logements.

Jusqu'à maintenant, la présence des entreprises étrangères est restée discrète. Sans doute plus pour longtemps. Un appel d'offres a été lancé pour la construction de deux ports de plaisance et de trois digues. Bouygues s'est mis sur les rangs de même que deux entreprises, l'une espagnole et l'autre néerlandaise. Le vainqueur sera désigné *« avant la fin de l'année »*, dit-on au siège de Solidere. D'autres gros contrats sont à venir. Au total, plusieurs centaines de millions de dollars sont en jeu.

Jean-Pierre Tuquoi

Le spectre de l'apartheid hante la campagne pour les élections locales en Afrique du Sud

Le président Mandela refuse d'étendre le champ de l'amnistie

A l'approche des élections municipales, Nelson Mandela vient de refuser d'étendre l'amnistie aux crimes commis par l'extrême droite blanche pendant la campagne électorale d'avril 1994. Il a annoncé la création d'une commission d'enquête sur les actes de corruption commis par les précédents gouvernements.

JOHANNESBURG
correspondance

L'impunité des responsables de l'apartheid est au centre de la campagne pour les élections municipales qui seront organisées, mercredi 1er novembre, en Afrique du Sud – à l'exception des provinces du Kwazulu-Natal et du Cap occidental. Le président Nelson Mandela vient d'annoncer la création d'une commission d'enquête sur les actes de corruption et de malversation commis par les précédents gouvernements blancs. A la tête du pays jusqu'aux premières élections multiraciales d'avril 1994, le Parti national (NP) de Frederik De Klerk est directement visé. A une semaine du scrutin, la décision du chef de l'Etat conforte le discours électoral du Congrès national africain (ANC). Accusé par ses adversaires de ne pas avoir tenu les promesses faites à l'occasion de l'élection présidentielle d'avril 1994, l'ANC évoque l'héritage de l'apartheid et du NP alors au pouvoir.

Cet héritage remonte aussi à la surface à travers les malversations financières de Lucas Mangope, l'ancien président du Bophuthatswana, un homeland « indépendant » devenu la province du Nord-Ouest. Celui-ci est accusé, avec plusieurs de ses ministres de l'époque, d'avoir détourné 220 millions de rands (300 millions de francs). Le gouvernement actuel de la province a transmis le dossier à la justice après avoir pris connaissance du rapport rendu par la commission qu'il avait nommée pour enquêter sur cette affaire.

Le président Mandela, de son côté, a choisi de nommer une commission chargée de faire la lumière sur les malversations de l'ancien pouvoir dans son ensemble, la corruption faisant partie, selon lui, « des mécanismes du système de l'apartheid tout entier ». L'ANC a renchéri en évoquant la corruption dans les homelands comme le *« symptôme d'un phénomène plus général lié au gouvernement du Parti national »*.

L'INKATHA MANIPULÉE

L'Inkatha, le parti à dominante zouloue de Mangosuthu Buthelezi, n'est pas épargnée par la résurgence du passé. Deux membres importants de cette formation sont soupçonnés d'avoir été manipulés par la police, au début des années 90. Il s'agit de Themba Khoza, chef de l'Inkatha dans la région de Johannesburg, et du révérend Celani Mthetwa, ministre chargé de la sécurité dans la province du Kwazulu-Natal.

Dans le cadre d'une opération de sabotage du processus démocratique menée par les éléments ultra-conservateurs de la police, ces deux personnalités auraient été payées pour fournir en armes leur parti et alimenter ainsi les violences dans les ghettos noirs entre partisans de l'Inkatha et militants de l'ANC. C'est du moins ce qui ressort du témoignage d'anciens membres des services de la police, chargés de la lutte contre l'ANC pendant l'apartheid, à l'occasion du procès de leur patron, le colonel de Kock. Témoignages écrits auxquels aurait eu accès le *Sunday Times*, hebdomadaire sud-africain, qui a révélé l'affaire.

L'Inkatha, par la voix de son secrétaire général, Ziba Jiyeni, laisse entendre que des membres de l'ANC pourraient être cités dans cette affaire et dénonce une opération qui *« vise à salir »* son parti au moment des élections. Il est vrai que la mise en cause de Themba Khoza n'est pas sans conséquence. L'Inkatha présente plus de la moitié de ses candidats dans la région de Johannesburg et de Pretoria pour tenter d'élargir sa base électorale au-delà du Kwazulu-Natal et de concurrencer l'ANC dans les townships.

Le Front de la liberté (FF) de Constand Viljoen en appelle, lui aussi, au passé, mais à son avantage, en demandant l'extension de l'amnistie des crimes politiques commis sous l'apartheid. Ce parti, qui défend les intérêts des afrikaners, souhaite que le pardon puisse s'appliquer aux attentats perpétrés par des militants de l'extrême droite blanche au moment des élections présidentielle et législatives d'avril 1994.

Constand Viljoen en a fait officiellement la demande à M. Mandela, qui vient de la rejeter. Sa formation d'extrême droite, qui siège au Parlement, joue le jeu démocratique en présentant des candidats aux élections locales. Le FF aimerait bien convaincre ses partisans de la justesse de ses choix en obtenant un geste du chef de l'Etat. Ce dernier apprécie le rôle modérateur de Constand Viljoen – un ancien général – chez les afrikaners. C'est pourquoi il ne lui a pas fermé complètement la porte, lui promettant de soumettre cette question au gouvernement.

Frédéric Chambon

Des espions nord-coréens en territoire sudiste

TOKYO
de notre correspondant

Au terme d'une chasse à l'homme de près de trois jours, un espion nord-coréen a été mortellement blessé, lors d'une fusillade avec les troupes qui le traquaient, a annoncé l'armée sud-coréenne, vendredi 27 octobre. Le déploiement de vingt mille soldats, avec des chiens, et la ronde incessante des hélicoptères avaient donné à la région montagneuse de Sok-song, dans la province de Chung-chong, à 140 kilomètres au sud-ouest de Séoul, une atmosphère d'état de siège. L'agent nord-coréen avait réussi à s'enfuir, alors que son compagnon avait été arrêté mardi. Ce dernier a avoué que leur commando était entré en Corée du Sud par mer, le 28 août, avec pour mission de récupérer un autre agent infiltré depuis dix ans.

Cette affaire, la plus profonde infiltration en territoire sudiste depuis 1984, intervient une semaine après qu'un autre agent nord-coréen a été tué au sud de la zone militarisée. Ces incidents ne peuvent qu'attiser la tension entre Pyongyang et Séoul. Les relations entre les deux Corées sont au plus bas depuis la rupture, début octobre, des pourparlers sur les livraisons par le Sud de riz destiné aux victimes des inondations au Nord. Elles s'étaient déjà refroidies après l'accord nucléaire, il y a un an, entre la Corée du Nord et les Etats-Unis, Pyongyang cherchant à marginaliser le Sud dans une opération dont Séoul assumera pourtant la plus lourde part financière.

Les services de renseignement de Séoul mettent aujourd'hui en garde contre « des risques de provocation de Pyongyang afin de détourner l'attention des problèmes sociaux et économiques » au Nord. On relève en outre l'arrivée à la tête du ministère nord-coréen de la défense du général Choe Kwang, qui aurait été à l'origine de deux attentats au Sud, en 1968.

La Corée du Nord, responsable peu avant les Jeux olympiques de Séoul, en 1988, de l'attentat contre un avion de Korean Air (deux cents morts), entend-elle renouer avec le terrorisme d'Etat ? Peu d'observateurs retiennent cette hypothèse, mais il subsiste des interrogations. Selon le colonel Choe Ju-hwal, le plus haut gradé nord-coréen à avoir fait récemment défection au Sud, des attaques contre des soldats américains stationnés au Sud feraient partie des options du Nord.

La thèse la plus vraisemblable est que Pyongyang cherche à créer un climat d'insécurité au Sud. La Corée du Nord a annoncé son retrait de la commission militaire d'armistice (organisme chargé de faire respecter l'accord de cessation des hostilités de 1953). Espère-t-elle inciter les Etats-Unis à s'engager dans la négociation d'un traité de paix séparé avec Pyongyang – ce que les Américains ont jusqu'à maintenant refusé, estimant qu'un tel traité doit d'abord intervenir entre les deux Corées ? Lorsqu'en décembre un hélicoptère américain fut abattu, après s'être aventuré par erreur dans l'espace aérien nord-coréen, Pyongyang négligea la commission d'armistice et négocia directement avec Washington la restitution du pilote.

Philippe Pons

Des mirage 2000-5 pour le Pakistan

ISLAMABAD. Selon les responsables gouvernementaux du Pakistan et des sources industrielles en France, Islamabad a obtenu de Paris un accord de principe sur la livraison de trente-deux avions de combat Mirage 2000-5, soit un contrat estimé à quelque 15 milliards de francs. Auparavant, la France s'était inquiétée de la capacité du Pakistan à respecter un contrat de 5 milliards de francs portant sur l'achat de trois sous-marins classiques du type *Agosta*. Le Pakistan avait souhaité acquérir des F-16 aux Etats-Unis, mais les autorités américaines n'ont pas donné suite à la demande d'un pays qu'ils accusent d'encourager la prolifération en voulant se doter d'armes nucléaires.

La France et les Pays-Bas vont lutter ensemble contre la drogue

PARIS. Le président Jacques Chirac et le premier ministre néerlandais Wim Kok ont annoncé, jeudi soir 26 octobre, à Paris, la création d'un groupe de travail commun, formé de personnels de police et de justice, pour assurer une *« meilleure concertation »* dans la lutte contre la drogue et le terrorisme. Les divergences entre les deux pays en matière de répression du trafic de drogue ont été une des raisons évoquées par la France pour ne pas appliquer la levée des contrôles de frontière prévue par les accords Schengen. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : les jeunes militants de l'association Rassemblement actions jeunesse (RAJ)** ont interrompu, mercredi 25 octobre, une grève de la faim commencée il y a treize jours pour protester contre l'interdiction des autorités d'organiser des manifestations du souvenir pour les victimes des émeutes d'octobre 1988.

■ **CÔTE D'IVOIRE : deux mille Baoulés,** ouvriers agricole en pays bété, sont regroupés depuis le 20 octobre à Gagnoa. Ils ont fui leurs campements après avoir été attaqués par la population. Les Baoulés sont traditionnellement fidèles au parti du président Henri Konan Bédié, alors que les Bétés ont boycotté l'élection du 22 octobre. – *(AFP.)*

■ **SIERRA LEONE : des centaines de milliers de personnes,** déplacées par la guerre civile, sont menacées par la famine, a estimé, mercredi 25 octobre, à Nairobi, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : un jury fédéral de Dallas, au Texas,** au terme d'un procès de cinq jours, a condamné, mercredi 26 octobre, dix militants anti-avortement à payer 40 millions de francs de dommages et intérêts à un médecin pratiquant l'interruption volontaire de grossesse et à sa femme, harcelés et menacés pendant près de dix mois. Le docteur Norman Tompkins, soixante-deux ans, et son épouse, avaient finalement quitté Dallas pour s'installer à Gainesville. – *(AFP.)*

■ **Yolanda Saldivar, coupable du meurtre de la chanteuse américano-mexicaine** Selena (*Le Monde* du 27 octobre)a été condamnée à la prison à perpétuité, assortie d'une peine incompressible de trente ans, par un jury de Houston, au Texas. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN : une vaste offensive des talibans a été repoussée,** à la périphérie de Kaboul, a déclaré, jeudi 26 octobre, le gouvernement afghan. Radio Kaboul a précisé que les forces ennemies avaient perdu 90 hommes et six chars, alors que les troupes gouvernementales ne compteraient que cinq tués. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

■ **ESPAGNE : le tribunal suprême** a décidé à l'unanimité, jeudi 26 octobre, de demander au Congrès des députés la levée de l'immunité parlementaire de l'ancien ministre socialiste de l'intérieur, José Barrionuevo, soupçonné d'enlèvement et de détournement de fonds publics, pour qu'il comparaisse dans l'affaire des GAL. – *(AFP.)*

■ **IRLANDE DU NORD : 90 détenus catholiques et protestants** parmi les 1 300 emprisonnés pour crimes liés au terrorisme vont être libérés par anticipation d'ici à 1996, et 470 au total d'ici à l'an 2000, a annoncé, jeudi 26 octobre, le ministre chargé de l'Irlande du Nord dans le gouvernement britannique. – *(AFP.)*

■ **ISLANDE : une avalanche** a provoqué la mort de 19 personnes, jeudi 26 octobre, à Flateyri, dans le nord-ouest du pays. Les routes ont été coupées et les avions et hélicoptères de secours n'avaient pas pu se rendre sur place au lendemain de la catastrophe. En janvier, 14 personnes étaient déjà mortes dans la commune voisine de Sudavik. – *(Corresp.)*

■ **SLOVAQUIE : les Etats-Unis et l'Union européenne** ont fait publiquement état, mercredi 25 octobre, de leur préoccupation face à la dégradation de la situation en Slovaquie, où s'opposent le président Michal Kovac et le premier ministre Vladimir Meciar. – *(Reuter.)*

■ **RUSSIE : un an de travaux forcés et une forte amende ont été** requis, jeudi 26 octobre, par le parquet russe à l'encontre d'un journaliste, Vadim Poegli, poursuivi par le ministre de la défense, Pavel Gratchev, à propos d'un article sur un détournement de fonds (*Le Monde* du 24 octobre). Le ministre, qui refusait de comparaître pour justifier sa plainte, s'est finalement présenté mercredi devant le tribunal. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ARABIE SAOUDITE : l'auteur présumé de l'attentat** contre une mosquée en Arabie saoudite, qui a fait huit morts et une centaine de blessés samedi, s'est donné la mort, jeudi 26 octobre, selon les autorités, après avoir été cerné par les forces de sécurité. – *(AFP.)*

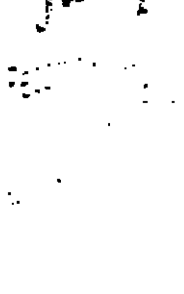
■ **IRAK : un porte-parole officiel** a rejeté, jeudi 26 octobre, l'accusation d'espionnage lancé contre un diplomate irakien à Londres, déclaré mercredi *persona non grata* par les Britanniques. – *(AFP.)*

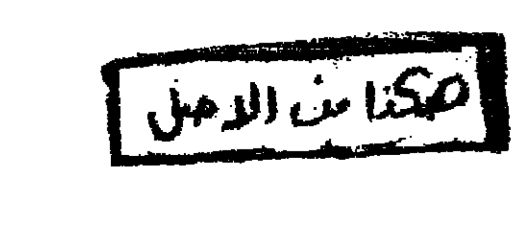
■ **YÉMEN : les autorités yéménites** ont commencé à expulser tous les ressortissants algériens, après l'arrestation, à la fin septembre, d'un islamiste algérien impliqué dans des incidents armés au Yémen, ont indiqué les services de sécurité. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ÉTATS-UNIS : le projet républicain pour équilibrer le budget fédéral en sept ans a été adopté,** jeudi 26 octobre, par la Chambre des représentants. Selon la Maison Blanche, ce projet qui devrait être approuvé par le Sénat, réduira à néant la politique de santé publique et d'éducation. La majorité obtenue est *a priori* insuffisante pour outrepasser le véto présidentiel. – *(AFP.)*

■ **BANQUE MONDIALE : la contribution américaine à l'AID** (Association internationale de développement) a été réduite de moitié par une commission mixte-paritaire du Congrès américain. Selon l'accord intervenu le 26 octobre, cette participation pour l'aide aux pays les plus pauvres, s'élèvera à 700 millions de dollars (3,5 milliards de francs). – *(AFP.)*





FRANCE

LE MONDE / SAMEDI 28 OCTOBRE 1995

M. CHIRAC SUR FRANCE 2
Dans un entretien télévisé, le président de la République a expliqué, jeudi 26 octobre, qu'il donne la priorité à la réduction des déficits publics. Regrettant que des mesures rigoureuses n'aient pas été prises *« au début 1993 »*, il a souligné que la réduction du chômage passe par la maîtrise des dépenses de l'Etat et de la Sécurité sociale. Il a reporté au-delà les réductions d'impôts promises durant sa campagne. ● LE GOUVERNEMENT étudie des mesures visant à réduire les dépenses de santé et à assurer le financement de la Sécurité sociale, au premier rang desquelles une augmentation de la CSG, l'institution d'un livret médical et celle d'une taxe sur les feuilles de soins. ● CETTE NOUVELLE DIRECTION clarifie la mission du gouvernement, mais sans en modifier la composition, ce qui fait naître une nouvelle ambiguïté.

Jacques Chirac se donne deux ans pour réduire les déficits publics

Reconnaissant qu'il avait « peut-être » sous-estimé la gravité de la situation financière, le président de la République a expliqué jeudi 26 octobre sur France 2 que la lutte contre le chomage suppose, en préalable, l'assainissement des comptes de l'Etat et de la Sécurité sociale

JACQUES CHIRAC a commencé son entretien sur France 2, jeudi 26 octobre, par un rapide tour d'horizon international. Après avoir redit son « *estime* » pour Boris Elstine, le président de la République, interrogé sur l'Algérie, sujet sur lequel il ne souhaite pas s'étendre, se montre favorable à l'idée d'établir un lien entre l'aide économique de la France et le processus démocratique. Après avoir justifié la reprise des essais nucléaires et fait preuve d'un « *raisonnable* » optimisme sur la Bosnie, M. Chirac en vient à la situation intérieure.

D'emblée, il accepte le préalable d'Alain Duhamel, qui parle d'un désenchantement inhabituel au bout de six mois. *« Il faudrait être aveugle pour ne pas le voir »*, convient-il. Prenant sa part de responsabilité dans l'accumulation des déficits depuis vingt ans, il annonce : *« Nous avons une période d'adaptation inévitable – et, il ne faut pas s'y tromper, elle durera un ou deux ans –, et qui consiste à remettre de l'ordre dans nos finances publiques. »*

M. Chirac juge l'économie française saine, mais « *nos finances* », dit-il, mal gérées. Tout en assurant que durant sa campagne il avait jugé « *indispensable de réduire nos déficits pour réduire le chômage* », il reconnaît : *« J'ai sous-estimé l'ampleur du problème. Il faut aujourd'hui faire un réajustement. »* *« Moi, je suis le garant de l'indépendance nationale et l'indépendance nationale, cela exige la maîtrise des déficits »*, explique-t-il. Affirmant que les fonctionnaires ne seront pas brimés, en 1996, par rapport aux autres catégories, le chef de l'Etat s'appuie sur un thème de sa campagne – la lutte contre les injustices sociales – pour souligner que « *tout le monde doit être traité de la même façon* », ce qui signifie qu'« *il faut exonérer des efforts les plus démunis, qu'il faut que ceux qui ont les moyens fassent davantage d'efforts et qu'il ne faut pas décourager ceux qui travaillent* ».

« RÉTABLIR LES ÉQUILIBRES »

Affichant sa résolution à ne pas céder aux lobbys, M. Chirac affirme que l'Etat doit « *donner l'exemple* » en réduisant ses dépenses. « *Il est essentiel*, ajoute-t-il, *de viser une situation, au plus tard dans deux ans, qui sera une situation où on commencera à baisser les impôts et les charges.* » Il admet que la priorité à la réduction des déficits peut être « *en contradiction avec ce que l'on veut faire plus tard, de façon à rétablir les équilibres* ». S'il récuse le terme de « *purge* », M. Chirac se déclare persuadé que la France réussira à réduire ses déficits en deux ans, « *ne serait-ce que pour entrer dans la monnaie unique européenne, conformément aux engagements [...] pris* » : « *Donc, nous y arriverons.* » Pour autant, l'objectif n'est pas la monnaie unique, mais la lutte contre le chômage, « *générateur de dépenses supplémentaires et de fracture sociale* ». Pour parvenir à une situation d'équilibre en deux ans et engager une réduction des charges sociales et fiscales, un « *certain accroissement des recettes* » lui paraît donc également nécessaire.



« *Garant de la Sécurité sociale* », le chef de l'Etat emploie le même langage volontariste pour la réduction de ses déficits, en observant qu'une telle politique n'est pas populaire. « *Il faut du courage pour le faire*, dit-il. *Je n'en manque pas. Il faut ensuite du temps pour permettre de récolter les fruits de ce que l'on aura semé, et j'ai le temps !* » M. Chirac se prononce pour des réformes de structure de la Sécurité sociale et une action contre les gaspillages, mais il juge « *absurde* » de faire « *une maîtrise quantitative de la dépense* », le recours aux ordonnances n'étant « *pas à l'ordre du jour* ».

« EUROPÉEN RÉALISTE »

Le cœur du problème français, ajoute-t-il, est que « *nous avons les taux d'intérêt les plus élevés du monde* ». Pour les faire baisser, il faut réduire les déficits et « *inspirer confiance* ». Donnant raison à la Banque de France, qui a « *fait de l'assainissement financier le préalable à toute baisse des taux* », il assure que la confiance reviendra, et par conséquent la baisse des taux ouvrant la voie à la reprise, dès lors que les marchés et les acteurs économiques auront été convaincus de la remise en ordre des finances publiques.

M. Chirac juge qu'il n'y a aucune raison de dévaluer le franc et aucun problème de parité entre le franc et le mark. Interrogé sur le franc stable, il invoque « *les réactions du général* [de Gaulle] » pour souligner que « *la stabilité des taux de change a toujours, en France, été considérée comme une vertu* ». Revenant sur la réduction de la fracture sociale, il chiffre à 80 000 les créations d'emplois résultant du contrat initiative-emploi – ce chiffre pouvant passer à 350 000 d'ici à juillet 1996 – et rappelle les choix mis en œuvre (logements d'urgence, prêts à taux zéro, prestation autonomie). Balayant toute « *pausse sociale* », il développe les actions à engager contre l'exclusion, notamment dans les quartiers difficiles, auxquels « *il faut tendre la main* », et rend hommage à l'attitude des Français face aux attentats, en jugeant « *monstrueuse* » toute mise en accusation directe ou indirecte de la communauté musulmane.

Soulignant que la France et l'Allemagne ont un « *intérêt commun* » à avoir le même état de santé, M. Chirac se définit comme un « *Européen réaliste* ». Interrogé sur les sondages, il réplique : « *Je n'ai pas été élu pour être populaire et mon action n'a pas pour objectif de soigner ma popularité. Mon action a pour objectif de redresser une situation difficile* », en valorisant les atouts de la France et en réduisant ses faiblesses. En conclusion, M. Chirac, en réponse à une question, déclare qu'Alain Juppé a « *toutes les qualités pour mener avec courage, détermination et intelligence une politique difficile* » et écarte un prochain remaniement. Il avoue *in fine* : « *Peut-être avais-je un peu sous-estimé la difficulté...* »

L'augmentation de la CSG est à l'étude

EN ANNONÇANT que la priorité de la politique économique serait désormais la réduction des déficits publics, Jacques Chirac a préparé l'opinion aux mesures d'urgence que va devoir prendre le gouvernement. Pourtant, le plan de rigueur qu'il a laissé entr'apercevoir n'est pas encore définitivement arrêté. Il ne sera présenté par le premier ministre que le 14 novembre devant l'Assemblée nationale, à l'occasion du débat annuel sur l'avenir de la protection sociale.

Les principales dispositions porteront sur la Sécurité sociale, le déficit devant être ramené de quelque 60 milliards de francs en 1995 à 30 milliards en 1996. Le gouvernement devra trouver, de plus, le moyen de financer le déficit de 120 milliards accumulé en 1994-1995.

Plusieurs scénarios sont à l'étude. Le gouvernement, qui a dû augmenter fortement les impôts cet été, veut limiter les nouveaux prélèvements sociaux et donner la priorité à la réduction des dépenses. Pour trouver 30 milliards, certains préconisent donc de s'en tenir à un élargissement de l'assiette de la CSG, ce qui, en portant son rendement annuel de 38 à 48 milliards, ne comblerait que le tiers des besoins de financement.

Une autre thèse est défendue : en augmentant le taux de la CSG (2,4 % actuellement), on pourrait en profiter pour éponger en partie le déficit accumulé. Dans cette optique, plusieurs variantes sont envisagées pouvant aller jusqu'à une hausse de 1 point de la CSG élargie, qui rapporterait près de 50 milliards supplémentaires.

Pour réduire les dépenses, le gouvernement a remis à l'étude des mesures déjà expertisées au moment du « plan Veil » de juin 1993 : un forfait payé par les malades sur chaque feuille de maladie (5 francs par feuille rapporterait 4,5 milliards par an) ou sur chaque boîte de médicament, des incitations à un départ en retraite des médecins âgés, des aides à la reconversion de plusieurs milliers de praticiens libéraux, ou encore la hausse de la cotisation maladie des retraités.

MAÎTRISE RENFORCÉE

Le renforcement de la maîtrise médicalisée est, lui, certain : généralisation progressive du carnet médical obligatoire pour l'assuré, codage des médicaments dès 1996, nouvelles références médicales pour les médecins, réelle application des sanctions financières contre les praticiens qui prescrivent trop.

Des mesures sont également à l'étude pour la branche famille, comme une non-revalorisation des bases mensuelles de calcul des allocations, leur intégration dans le revenu imposable ou leur modulation en fonction des ressources des ménages. Les pouvoirs publics ont envisagé un relèvement de la cotisation vieillesse des salariés (1 point rapporte 16 milliards par an) et souhaiteraient porter progressivement de trente sept ans et demi à quarante ans la durée de cotisation permettant aux fonctionnaires de bénéficier d'une retraite à taux plein.

En revanche, dans le cas de la politique budgétaire, le gouvernement ne semble guère disposé à revoir sa copie pour 1996. Certes, il peut, avec le collectif budgétaire de fin d'année, envoyer un nouveau signal de rigueur. Mais ce signal sera-t-il assez fort ? C'est pour l'instant loin d'être assuré.

Alors que le ministre des finances, Jean Arthuis, avait un moment songé à durcir son plan d'annulation de crédits, pour contrebalancer les 35 milliards de moins-values de recettes fiscales, les coupes ne devraient finalement guère dépasser les 10 milliards de francs initialement annoncés. Les 25 autres milliards nécessaires pour boucler l'exercice devraient donc être trouvés grâce à des crédits reportés lors de l'exercice précédent ou grâce à des ponctions sur les « *trésoreries dormantes* » de certains organismes, comme la Caisse des dépôts et consignations.

Jean-Michel Bezat et Laurent Mauduit

Les priorités du candidat

« AU NOM des valeurs de la République, comme au nom du bon sens économique, je propose un changement dans l'ordre des priorités. Je propose qu'on mette la finance au service de l'économie réelle et, surtout, de l'emploi. Je propose qu'on donne une priorité absolue à la lutte contre le chômage. N'oublions pas que nos déficits ne seront maîtrisés que lorsque le chômage, qui nous coûte si cher, aura été vaincu ! » (Discours *« fondateur » de la porte de Versailles, à Paris, le 17 février).*

« Il est de bon ton de dire que la situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui interdit de baisser les impôts et même, pour certains, qu'elle exigerait de les augmenter. Je ne suis pas du tout de cet avis. L'expérience l'a montré : trop d'impôt tue l'impôt. On ne réduira pas les déficits en durcissant la pression fiscale. » (Paris, 17 février).

« Qu'est-ce qui compromet la Sécurité sociale ? Son déficit. D'où vient-il ? D'abord, de la progression du chômage et des pertes de recettes croissantes qu'elle provoque (...). La vérité, c'est que l'équilibre de notre protection sociale dépend, dans une très large mesure, de notre politique de l'emploi. On a trop tendance à enfermer la Sécurité sociale dans un cadre étroitement comptable. » (Paris, 17 février).

« Emploi et protection sociale sont indissociablement liés, mais, encore une fois, il ne faut pas inverser l'ordre des choses. C'est la protection sociale qui est menacée par la montée du chômage, ce n'est pas elle qui compromet la croissance. » (Poitiers, 4 avril).

« Devons-nous nous satisfaire d'une gestion notariale des grands équilibres, qui ne prendrait en compte que les données comptables ? (...) Je ne le crois pas. Pas plus que je ne crois que l'on puisse bâtir la force de nos entreprises, la solidité de notre monnaie, l'assainissement des finances publiques et la croissance de notre économie sur le sacrifice des salariés, le développement du chômage et les fractures de l'exclusion. Les équilibres économiques construits sur des déséquilibres sociaux ne tiennent pas longtemps parce que, derrière les ratios et les statistiques, il y a des hommes et des femmes. » (Lille, 7 avril). *« Ce qui est certain, c'est qu'une politique qui se bornerait à gérer l'anémie de notre économie et l'effacement de nos solidarités provoquerait de grands désordres. »* (Bordeaux, 24 mars).

Nouvelle clarté, nouvelle ambiguïté

PERDUE dans le brouillard de la campagne électorale, la majorité était persuadée d'aller « dans le mur » (*Le Monde* du 27 octobre). Jeudi 26 octobre, le président de la République, après près de six mois d'hésitation, lui a éclairé la route, mais la direction qu'il lui a indiquée n'est certainement pas celle vers laquelle ses électeurs croyaient qu'il allait les conduire.


ANALYSE

Dans sa course à l'Elysée, Jacques Chirac avait utilisé un attelage à trois chevaux : Philippe Séguin pour dénoncer la « pensée unique » et promettre que la lutte contre « la fracture sociale » aurait la priorité ; Alain Madelin, pour attirer les tenants du libéralisme, favorables à la déréglementation économique ; Alain Juppé, pour rassurer les partisans d'une gestion stricte de l'Etat et ceux qui redoutaient une rupture avec la politique européenne de la France.

Le choix du premier ministre n'avait pas, en fait, traduit un choix clair entre ces trois politiques possibles. L'action gouvernementale, bien entendu sous l'autorité du chef de l'Etat, a cherché à tout mener de front, malgré les contradictions évidentes.

M. Juppé n'a pas osé heurter de front les idées de M. Séguin, et le limogeage de M. Madelin n'a pas été la conséquence d'un vrai désaccord sur la stratégie financière. Aujourd'hui, M. Chirac est contraint de reconnaître qu'il ne peut tout faire en même temps, mais la priorité qu'il retient est justement celle qu'il n'avait cessé de condamner tout au long de sa campagne électorale. C'est aussi celle qu'aurait pu symboliser la nomination de M. Juppé à Matignon, si le président de la République n'avait pas préféré le flou.

Virage il y a donc. Pour les nombreux députés de droite qui espéraient du président de la République un ordre de mission ferme, il a l'avantage d'indiquer un cap clair, mais celui-ci peut-il les satisfaire ? M. Chirac, depuis son installation à l'Elysée, ne gouvernait qu'en s'appuyant sur ceux qui l'avaient soutenu lors du premier tour de la présidentielle, l'immense majorité des ministres ayant été choisis parmi eux.

Aujourd'hui, il récuse l'essentiel de leurs idées, sans donner vraiment satisfaction aux ralliés du second tour. Certes, il fait maintenant sienne l'idée balladurienne que la lutte contre le chômage passe d'abord par une réduction des déficits publics, mais, comme il n'associe pas ce tournant à un remaniement ministériel, une ambiguïté succède à une autre : un gouvernement constitué sur la lancée d'une campagne est prié d'appliquer une politique qui va au rebours de cette campagne.

La satisfaction de ceux qui restent exclus du gouvernement ne peut donc être totale. Si M. Chirac se rallie à une politique qui permet la poursuite de la construction européenne et, tout particulièrement, la mise en place d'une monnaie unique dans le cadre fixé par le traité de Maastricht, il avoue que ce n'est pas par foi européenne, mais par réalisme. Est-ce par réticence personnelle ? Est-ce pour ne pas heurter encore une partie de sa majorité, celle qui se reconnaît en M. Séguin ? Toujours est-il que le président de la République a donné l'impression que l'Europe est pour lui une contrainte et non un choix.

La frange droitière de sa majorité, il est vrai, doit avaler quelques couleuvres. M. Chirac, en effet, n'a pas renoncé, il s'en faut, a son discours sur la fracture sociale, et il se refuse à mettre toutes les promesses faites alors entre parenthèse. Son refus de faire du rétablissement de l'ordre dans les quartiers difficiles une priorité ne peut que heurter une partie de ses supporteurs.

Tous les élus de la majorité attendent certainement avec inquiétude les actes qui doivent suivre. Car il sera bien difficile de mettre en œuvre la ligne tracée sans affronter les intérêts de catégories sociales qui ont fait confiance à la droite.

Thierry Bréhier

En 1983, la « parenthèse »

PIERRE MAUROY *avait été catégorique* : le 16 février 1983, avant les élections municipales, il avait assuré qu'*« aucun plan d'austérité »* n'était envisagé pour cette année-là. Le 21 mars, le franc était dévalué. Le 25 mars, Jacques Delors annonçait un nouveau plan de rigueur, qui suivait les premières mesures prises à l'automne 1982. Entre-temps, le 23 mars, François Mitterrand justifiait le maintien du franc dans le SME par sa volonté de ne *« pas isoler la France de la Communauté européenne »*, et appelait les Français à *« redoubler d'énergie et de ténacité pour le redressement national »*. Sans dévoiler le plan, il désignait trois fronts : la lutte contre le chômage, la baisse de l'inflation et la réduction du déficit du commerce extérieur.

Pour l'essentiel, M. Mitterrand avait défini sa philosophie à Figeac, le 27 septembre 1982, en pleine période de blocage des salaires : *« Si aujourd'hui je demande, comme c'est nécessaire, à la nation tout entière de s'assembler et d'accepter la rigueur de l'effort, ce ne sera, retenez-le bien, que si nous sommes en même temps capables de corriger les injustices, de demander plus à celui qui a plus, de demander moins à celui qui possède si peu. »*

« Ma préoccupation, continuait-il, *est que l'ensemble des entreprises puisse échapper aux trois menaces du moment : l'alourdissement de leurs charges, la lourdeur des taux d'intérêt et la surcharge de leur endettement financier. C'est dans ces trois directions que je demande au gouvernement d'agir pour, dans le courant de 1983, écarter ces trois menaces. »*

Politiquement, le gouvernement peine à ajuster son discours. Dans *l'Express* du 1er avril 1983, M. Mauroy parle de mesures *« rudes »* mais *« transitoires »*, affirmant que si ce sont *« les politiques de droite de* [nos] *partenaires »* européens qui nous *« obligent à une politique de rigueur accrue, nous allons devoir maintenir les objectifs d'une politique de gauche »*.

D'abord réservé sur un plan qui *« s'efforce malgré sa rigueur d'être juste »*, Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, s'efforce de contenir Jean-Pierre Chevènement, pour qui la nouvelle politique économique n'est *« pas socialiste »*. En octobre, lors du congrès de Bourg-en-Bresse, M. Jospin s'interroge dans *L'Unité* : *« Est-ce une « parenthèse » ? Je dirai plutôt que c'est un passage qui nous a amenés à infléchir notre politique, et il est trop tôt pour dire quand cette parenthèse sera refermée. »*

Déficits publics : « J'ai sous-estimé l'ampleur du problème »

Voici la quasi-intégralité du texte de l'intervention du président de la République jeudi 26 octobre sur France 2. M. Chirac était interrogé par Alain Duhamel.

Boris Eltsine

« J'ai beaucoup d'estime pour Boris Eltsine et je souhaite que cet incident ne soit qu'un incident. Ce que je peux vous dire – je ne suis pas médecin, naturellement – c'est qu'il y a trois ou quatre jours, j'ai passé deux jours avec lui et il était dans une excellente forme. Je souhaite que ça continue... Politiquement, c'est un homme qui veut la réforme et qui souhaite la démocratie et la paix. Et il faut être très attentif – j'ai eu l'occasion d'en parler plusieurs fois, il y a deux jours encore, avec Bill Clinton – *à ne pas humilier les* Russes, à ne pas leur faire peur, à ne pas déconsidérer leur président. C'est un grand peuple, c'est une grande nation, il ne faut pas l'oublier.

L'Algérie

– L'Algérie est dans une situation difficile, chacun le sait, et pourtant, les Algériens que je connais bien et pour qui j'ai de l'estime et de l'amitié, ont le droit à une vie normale, *au développement*, *à la liberté*, à la démocratie. J'avais volontiers accepté de rencontrer le président Zeroual pour essayer de voir avec lui, de façon amicale et, surtout, sans faire d'ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie, comment pourrait se dérouler un processus conduisant à une véritable démocratie et permettant le développement.

» Le président Zeroual a eu une exigence, c'est-à-dire la présence des caméras de télévision et des photographes, que je ne souhaitais pas en raison de la campagne électorale qui venait de débuter le matin même. Comme je vous l'ai dit, la France ne voulait pas faire d'ingérence. C'était un entretien de travail.

– On n'a réellement pas de préférence entre les candidats à l'élection présidentielle ?

– Non. Ce n'est pas notre problème. C'est le problème des Algériens. Notre préférence, en revanche, elle va vers la mise en œuvre d'un système démocratique, auquel les Algériens ont droit et auquel la très grande majorité des Algériens aspire.

– Peut-on envisager de proportionner notre aide à la rapidité de ce processus démocratique ?

– Oui, je crois. (...) C'est légitime.

Essais nucléaires

– J'imaginais que ces réactions seraient vives, notamment en raison de certaines organisations, qui ont pour vocation et pour métier d'alimenter ce type de réactions. (...)

» Je crois qu'on a beaucoup exagéré. Je prendrai un exemple : nous avons suivi extrêmement attentivement tout ce qui concernait les ventes françaises à l'étranger dans tous les pays, y compris ceux qui étaient le plus critiques à notre égard, et nous n'avons observé aucune trace d'une réaction dans ce domaine (...), même sur des produits symboliques. Aucune trace. Alors, je crois qu'il ne faut rien exagérer. Mais je vais vous dire : ma vocation, c'est d'assurer la défense des Français. J'ai considéré que l'achèvement de nos essais était essentiel, *incontournable* pour assurer la fiabilité et la sûreté de notre force de dissuasion. (...) Je ne prends pas mes décisions en fonction des réactions des uns et des autres ; je les prends en fonction de l'idée que je me fais de l'intérêt de la France et des Français, à qui il appartiendra ensuite de juger.

Bosnie

– Je suis aujourd'hui raisonnablement optimiste. *Les discussions ont* commencé aux Etats-Unis entre le groupe de contact et les trois principaux intéressés. J'ai encore rencontré les intéressés à New York pour la réunion de l'ONU. Je suis raisonnablement optimiste.

– En ce qui concerne le sort des deux aviateurs français ?

– Je suis passé par des phases de pessimisme et de crainte et des phases d'optimisme et d'espoir, successivement. Aujourd'hui, je suis dans une phase d'optimisme et d'espoir.

Mécontentement des Français

– Il faudrait être aveugle pour ne pas le voir. J'ajoute que, de mon point de vue, *c'est inévitable* (...). La France se trouve aujourd'hui dans une situation qui est la suivante : pendant très longtemps, pendant quinze ans, vingt ans, la France a dépensé plus qu'il n'était raisonnable et elle a accumulé des déficits. Je ne suis pas en train de faire porter la responsabilité à quiconque ; c'est une constatation. Nous n'avons pas été les seuls. Nos partenaires ont fait une politique de la même nature pendant longtemps mais, au début 1993, nos principaux partenaires, notamment les Anglais et les Allemands, ont engagé avec beaucoup de courage une politique de réduction des déficits, c'est-à-dire d'une gestion rigoureuse de leurs finances publiques. Et c'est un exercice auquel, aujourd'hui, nous sommes contraints de nous livrer.

» Or, vous savez, dans une famille, quand on s'aperçoit que l'on a tout d'un coup des dettes que l'on ne peut plus supporter, on a forcément des réactions, des comportements, une amertume, des difficultés que l'on retrouve au niveau d'un pays aujourd'hui. Nous avons une période d'adaptation inévitable, et il ne faut pas s'y tromper, elle durera un ou deux ans, et qui consiste à remettre de l'ordre dans nos finances publiques.

Réduction des déficits

– Notre économie et bonne et elle est saine. Je prendrai deux *exemples : nous avons l'une des inflations* les plus faibles du monde ; nous avons un commerce extérieur très fortement excédentaire, ce qui prouve que nos entreprises travaillent bien, qu'elles sont compétitives, qu'il y a chez nous de la capacité, de la créativité, que les gens travaillent. Donc, notre économie permet d'avoir confiance. Ce qui ne va pas, ce sont nos finances. Nous avons mal géré nos finances. Et l'importance de nos déficits, aujourd'hui, a plusieurs conséquences.

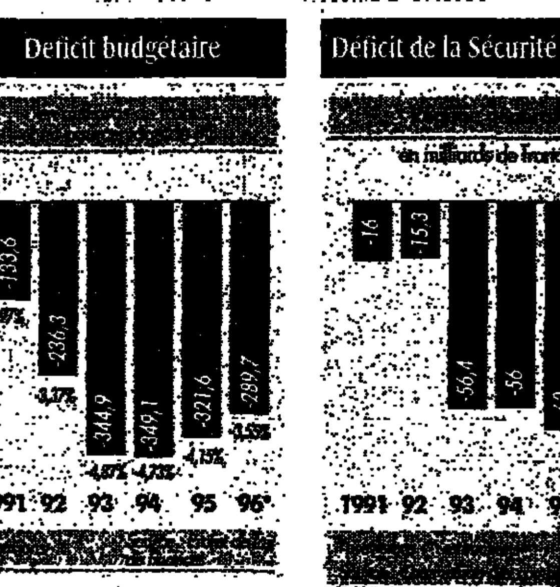
» La première, c'est que, pour les combler, nous sommes obligés de faire peser une charge plus lourde sur ceux qui travaillent. Ce qui décourage ceux qui travaillent décourage l'investissement, décourage la consommation. Le résultat, c'est que le chômage s'accroît et, quand le chômage s'accroît, le coût de dépenses sociales s'accroît. (...) C'est un cercle vicieux qu'il faut casser. C'est cela notre problème et c'est cela notre objectif. J'ajoute que la conséquence de ces déficits, c'est que nous avons aujourd'hui des *taux d'intérêt très élevés parce que* cette absence de confiance à l'intérieur, due à cette situation financière, se répercute aussi à l'extérieur.

– N'avez-vous pas sous-estimé ces difficultés dans l'ivresse de la campagne ?

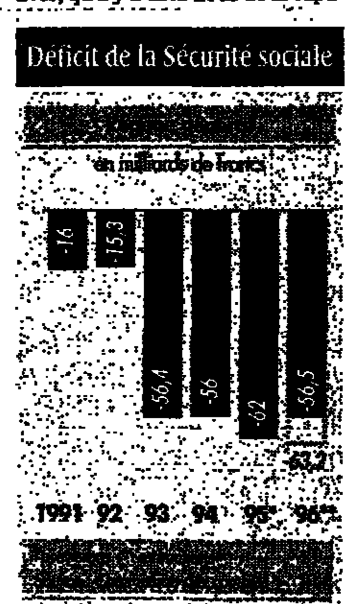
– Peut-être. J'ai dit, tout au long de ma campagne, que la France vivait *au-dessus de ses moyens* et qu'il était indispensable de réduire nos déficits pour réduire le chômage. Lequel était à l'origine de tous les problèmes sociaux, et notamment de la fracture sociale, auxquels nous sommes confrontés. Je n'ai pas changé d'avis, mais vous avez peut-être raison en disant que j'ai sous-estimé l'ampleur du problème. Il faut aujourd'hui faire un réajustement. Vous savez, c'est ce qu'ont fait les Allemands avec beaucoup de courage, un an avant leurs élections législatives, il y a deux ans. Il faut aujourd'hui que nous fassions de même.

» On ne peut pas être une grande puissance et avoir des déficits. La maîtrise des déficits est une nécessité si l'on veut être maître de son destin, si l'on ne veut pas être entre les mains de ses partenaires ou de ses créditeurs. Or, moi, je suis le garant de l'indépendance nationale et l'indépendance nationale, cela exige la maîtrise des déficits (...).

» Il n'est pas possible d'imaginer que nous *puissions rendre* la confiance à l'intérieur (...) et la confiance à l'extérieur, qui est également très importante, si nous continuons à avoir une gestion qui n'est pas rigoureuse de nos finances.



Le gouvernement a pour objectif de réduire le déficit de près de 30 milliards de francs par an en 1996 et 1997.



L'assurance-maladie représente à elle seule, plus de la moitié des besoins de financement.

Salaire des fonctionnaires

– Il n'y a pas de plafonnement. Il y a un certain nombre de dispositions qui font que, de toute façon, les fonctionnaires ont un accroissement de leur salaire (...). Par rapport aux autres catégories de la population, ils ne sont pas brimés. Et ce serait profondément injuste qu'ils le soient (...).

» J'ai toujours dit que le salaire *n'est pas du tout l'ennemi* de l'économie. Si l'on veut que l'économie prospère, il faut qu'il y ait des gens qui achètent et des gens qui investissent. Pour acheter, qu'est-ce qu'il faut ? Il faut, d'abord, avoir un peu d'argent et, ensuite, vouloir le dépenser et non pas l'épargner. Avoir un peu d'argent, cela veut dire avoir des *salaires qui progressent* ; vouloir le dépenser et non pas l'épargner, cela veut dire avoir confiance et ne pas avoir des taux d'intérêt tels qu'on a intérêt à épargner plus qu'à dépenser. Et c'est là, aussi, un cercle vicieux qu'il faut casser.

» Le problème des fonctionnaires est un problème différent parce que, dans la maîtrise des dépenses *publiques*, l'essentiel doit être fait par l'Etat qui, lui-même, dépense trop dans notre pays (...). Or, la fonction publique est, évidemment, un élément de l'Etat ; donc, nous devons réduire les dépenses de l'Etat, ce qui ne veut pas dire, naturellement, réduire la situation des fonctionnaires ou les traitements des fonctionnaires.

– Ce raisonnement s'applique-t-il aussi aux salariés des services publics ?

– Non, je ne dirai pas cela (...). Je crois surtout qu'il faut que tout le monde soit traité de façon égale.

Justice sociale

– Nous avons un problème de justice sociale. Je l'ai dénoncé pendant toute ma campagne et je n'ai pas un instant l'intention de l'oublier. Moi, j'ai fait une campagne pour la lutte contre les injustices sociales et pour favoriser les forces vives, c'est-à-dire ceux qui travaillent, ceux qui investissent, ceux qui produisent : les salariés, les classes moyennes, les entrepreneurs, les paysans... Je n'ai pas l'intention de changer d'un iota et donc tout le monde doit être traité de la même façon. Traité de la même façon, cela veut dire qu'il faut exonérer des efforts les plus démunis, qu'il faut que ceux qui ont les moyens fassent davantage d'efforts et qu'il ne faut pas décourager ceux qui travaillent (...). C'est la politique que mène *et que doit mener le gouvernement*. Pour ma part, je l'y encouragerai fortement.

– Pour quelles catégories ?

– Je ne fais pas de politique pour tel ou tel type de catégorie et je n'ai pas l'intention de subir la moindre pression de quelque lobby que ce soit. Et nous n'allons pas ce soir rentrer dans le détail de *chacune des revendications des* uns et des autres. Ce que je dis simplement, c'est que, s'agissant de la dépense, l'Etat doit donner l'exemple en réduisant fortement les dépenses qu'il a laissé se développer de façon excessive. Qu'en ce qui concerne la recette, il faut bien comprendre qu'elle a atteint en France – les impôts, les charges – un niveau qui devient paralysant et que, si nous avons été obligés de faire des ajustements pour réduire les déficits, il est essentiel de viser une situation, au plus tard dans deux ans, qui sera une situation où l'on commencera à baisser les impôts et les charges. Et qu'enfin, vous avez une situation qui exige de la justice sociale et économique. Ce qui veut dire que les efforts doivent d'abord être assumés par l'Etat, ensuite par ceux qui ont les moyens de le faire. Ils ne doivent pas décourager ceux qui produisent et qui travaillent et ils doivent épargner ceux qui sont les plus démunis. Voilà le cadre général de l'action que j'ai fixée.

Augmentation des prélèvements

– Il y a des priorités. Plus on augmente la charge fiscale ou sociale, plus on tire l'économie vers le bas, donc plus on crée du chômage. Mais il y a des priorités. Aujourd'hui, je le répète, la France a un problème qui n'est pas un problème de nature économique. Notre économie se porte bien, elle est dynamique, elle est vigoureuse, elle exporte. Elle a un problème financier ; elle a des déficits. Et donc la priorité, c'est la réduction des déficits et, pour cela, il faut prendre des mesures qui peuvent être en contradiction avec ce que l'on veut faire plus tard de façon à rétablir les équilibres. C'est un effort à faire pendant deux ans (...). C'est un effort global de la nation pour réduire des déficits qu'on a laissés se développer.

Deux ans

– Je suis sûr qu'en deux ans, on y arrivera. Indépendamment de tout autre considération, il faudra bien que nous soyons arrivés à cet équilibre dans deux ans, ne serait-ce que pour entrer dans la

« Optimisme » pour les pilotes disparus

Le chef de l'Etat a déclaré jeudi soir qu'il était *« aujourd'hui dans une phase d'optimisme »* à propos du sort des deux pilotes français dont le Mirage a été abattu le 30 août au-dessus de la Bosnie. *« Je suis passé par des phases de pessimisme et de crainte, et d'optimisme et d'espoir, successivement. Aujourd'hui, je suis dans une phase d'optimisme »*, a expliqué le président. Le Mirage 2000 des officiers français a été abattu près de Pale, le fief des Serbes de Bosnie, proche de Sarajevo, au cours d'une opération de l'OTAN contre des objectifs militaires serbes.

Sur l'évolution générale de la situation en Bosnie, M. Chirac s'est déclaré *« raisonnablement optimiste »*, à la veille des négociations de paix qui doivent débuter aux Etats-Unis.

Algérie : une aide désormais conditionnelle

JACQUES CHIRAC a confirmé, jeudi soir, une évolution de la politique algérienne de la France qui avait été évoquée à demi-mot ces dernières semaines : l'aide de Paris à l'Algérie dépendra des progrès de ce pays vers la démocratie. C'est la première fois qu'un dirigeant français dit aussi clairement que cette aide sera désormais conditionnelle.

La France n'a pas de préférence parmi les quatre candidats qui se présentent au scrutin présidentiel algérien, le 16 novembre, a dit le président de la République ; *« notre préférence »*, c'est l'évolution de l'Algérie *« vers la démocratie »*. Et la France pourra donc *« proportionner son aide au rythme »* auquel le régime algérien se démocratise, a expliqué M. Chirac. Il a ajouté : *« Je crois que c'est légitime. »*

A New York, déjà, peu après l'annulation de son entretien avec le président Liamine Zeroual, M. Chirac avait déclaré : *« Quant à la France, il est tout à fait légitime qu'elle détermine sa politique à l'égard de l'Algérie en fonction des valeurs qui sont les siennes, c'est-à-dire des valeurs de la démocratie. Si celles-ci sont respectées, l'Algérie peut compter, sans réserves, sur le soutien amical de notre pays. Si l'évolution des choses impliquait d'autres options, alors naturellement la France en tirerait les conclusions. »*

Cette volonté d'assortir l'assistance financière – 5 milliards de francs par an – à une certaine évolution politique à Alger est nouvelle. Elle semble avoir été mise en avant pour la première fois lorsque Paris a voulu, ces dernières semaines, détailler les raisons qui avaient incité M. Chirac à accepter de rencontrer M. Zeroual. Il avait alors été avancé que le président de la République n'entendait pas cautionner le régime algérien avec cette rencontre, mais l'utiliser, en revanche, pour inciter son interlocuteur à mettre sur les rails un véritable processus de démocratisation.

Au début des années 80, les chefs de l'opposition de droite avaient critiqué les velléités du gouvernement socialiste de faire dépendre l'aide que la France accorde à certains pays d'Afrique noire de la démocratisation de leurs régimes.

Alain Frachon

Des fonctionnaires mécontents

La prestation de Jacques Chirac intervient au lendemain de la grève générale unitaire des fonctionnaires du 10 octobre, qui était, selon les observateurs, la plus importante depuis 1968. Les fonctionnaires protestaient contre l'absence de mesures d'augmentation générale en 1996, mais aussi contre la campagne de dénigrement dont ils ont été l'objet.

Leurs slogans affirmaient qu'ils ne sont *« ni des privilégiés ni des nantis »*. Surpris par l'ampleur de leur riposte, le gouvernement a proposé, sur les salaires, sur la réduction des emplois précaires, sur l'aménagement du temps de travail ou sur les retraites, des concessions qui intéressent les syndicats les plus modérés.

Ces derniers ont obtenu de leurs partenaires plus « contestataires » qu'ils attendent le résultat des entretiens proposés par Jean Puech, les 8 et 9 novembre, pour décider d'une éventuelle nouvelle grève générale.

Brutal changement de cap économique

ANALYSE

A ENTENDRE les propos du chef de l'Etat, on pourrait croire que l'histoire bégaie. A l'image des socialistes, qui avaient promis de *« changer la vie »* et qui, après avoir heurté de plein fouet le mur de la contrainte extérieure, avaient dû, en 1982-1983, négocier le délicat virage de la « rigueur », Jacques Chirac vient, à son tour, d'annoncer un brutal changement de cap dans la conduite de la politique économique.

Qu'on se souvienne des controverses de la campagne présidentielle : Edouard Balladur ne cessait de dire que la vraie cause du chômage était dans l'ampleur des déficits et qu'il fallait réduire les seconds pour obtenir une baisse du premier. M. Chirac, lui, proposait de faire l'inverse. Appelant les Français à ne pas se *« satisfaire de cette gestion notariale des grands équilibres, qui ne prendrait en compte que les données comptables »*, il préconisait *« un changement dans l'ordre des priorités »*. *« Les équilibres économiques construits sur des déséquilibres sociaux ne tiennent pas longtemps »*, répétait-il sans cesse. En clair, il a mille fois redit que *« nos déficits ne seront maîtrisés que lorsque le chômage, qui nous coûte si cher, aura été vaincu »*.

Dans son intervention sur France 2, jeudi 26 octobre, il y a donc une véritable conversion. M. Chirac fait à présent le diagnostic opposé de celui qui était le sien jusqu'à présent. *« Le chômage augmente avec les déficits, et pas le contraire »*, a-t-il dit. Par contrecoup, *« la priorité des priorités »* est désormais la lutte contre les déficits publics.

S'il fallait poursuivre la comparaison entre le virage pris par François Mitterrand et celui qu'a annoncé Jacques Chirac, on pourrait observer encore que, dans l'un et l'autre cas, l'effort demandé au pays est présenté comme provisoire. Comme en écho à Lionel Jospin qui, en 1983, ne voulait voir dans la rigueur qu'une *« parenthèse »*, le chef de l'Etat promet aujourd'hui qu'il ne lui faudra qu'*« un ou deux ans pour remettre de l'ordre dans les finances publiques »*.

Les deux périodes, pourtant, se distinguent par bien des aspects. Alors que les socialistes, en 1982, abandonnent clairement une politique économique, celle de la relance, pour en adopter une autre, celle de la désinflation compétitive et du franc fort, l'actuel chef de l'Etat a à résoudre une équation légèrement différente.

CHANGEMENT VÉRITABLE ?

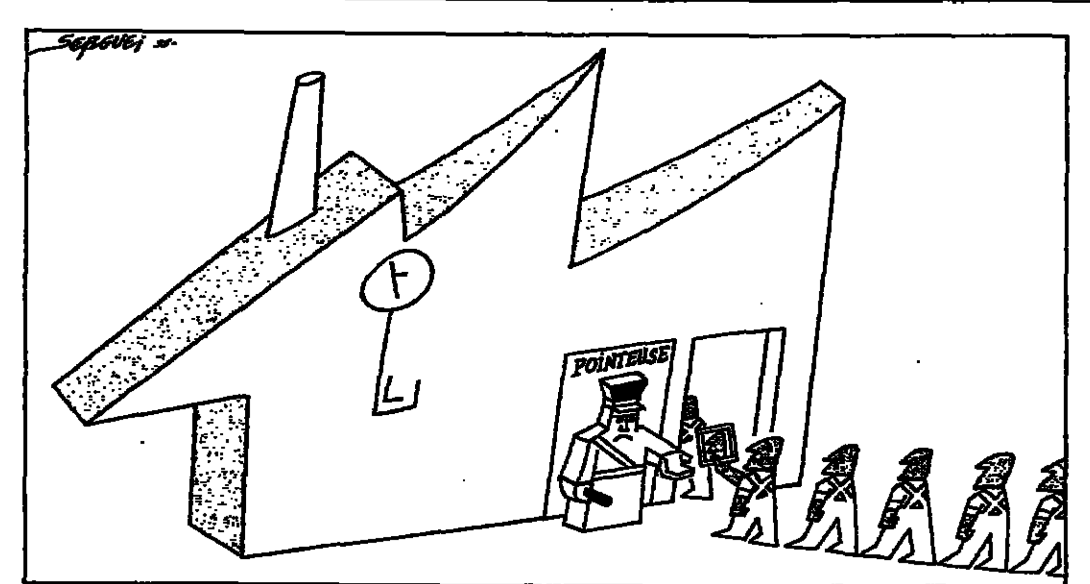
S'agit-il véritablement, dans son cas, de l'abandon d'une politique économique au profit d'une autre ? Encore aurait-il fallu qu'au cours des cinq mois d'activité du gouvernement d'Alain Juppé un cap ait été clairement défini. Or, au fil des semaines, c'est le reproche majeur qui lui a été adressé : il ne sait pas clairement où il va.

Souhaite-t-il vraiment respecter les critères de convergence du traité de Maastricht ? Dans cette hypothèse, pourquoi tarde-t-il tant à mettre en œuvre les mesures d'économies qui s'imposent, notamment dans le domaine des comptes sociaux ? Ou alors, pourrait-il être tenté de tourner le dos à Maastricht en laissant « filer » le franc, pour obtenir une baisse des taux d'intérêt ? Les faux pas et les cafouillages ont été si nombreux que la politique économique a progressivement perdu toute « lisibilité » et que le mécontentement syndical persistant est venu se cumuler à des attaques spéculatives quasi incessantes contre le franc.

On comprend bien l'utilité, pour le chef de l'Etat, de ce brutal changement de pied. En refusant une fois pour toutes de pimenter son propos de formules empreintées à « l'autre politique » et en se ralliant à la « pensée unique », il peut espérer apaiser les marchés financiers et en obtenir, en retour, la baisse tant souhaitée des taux d'intérêt. Cependant, il court le risque que des voix s'élèvent de nouveau, jusque dans la majorité, pour dénoncer la perpétuation du *« Munich social »* que dénonçait naguère Philippe Séguin...

Laurent Mauduit





« Objectif, la lutte contre le chômage »

monnaie unique européenne conformément aux engagements que nous avons pris. Donc, nous y arriverons.

» Mon objectif, quand je lutte contre les déficits, quand j'en fais la priorité absolue, ce n'est pas un objectif de monnaie unique, d'Europe, c'est la lutte contre le chômage qui, lui-même, est générateur de dépenses supplémentaires et de fracture sociale. Et par conséquent, cette lutte contre les déficits passe d'abord, c'est vrai, par une forte réduction des dépenses, mais aussi par un certain accroissement de recettes pour conduire à une situation d'équilibre dans deux ans, à partir de laquelle pourra être engagé – ce qui est mon objectif essentiel – la réduction des charges fiscales et sociales.

■ **Université de Rouen**

– Quand, au milieu de ce raisonnement, survient l'université de Rouen, qui est en grève, qui demande une rallonge budgétaire, qu'est-ce que vous faites ?

– Il est évident qu'il y a des moments ou des situations dans lesquelles il faut faire des ajustements qui sont d'ailleurs tout à fait modestes. Je souhaite, dans ce cas, que la médiation engagée arrive à un résultat qui permette aux étudiants d'étudier convenablement à Rouen.

■ **Équilibre de la Sécurité sociale**

– Ce n'est pas que l'on peut y arriver *[en deux ans]*, c'est qu'on ne peut pas ne pas y arriver. Je suis le garant de la Sécurité sociale, qui est une ou, peut-être, la conquête majeure des temps modernes pour notre pays.

» A partir de là, on ne peut pas vivre avec une Sécurité sociale qui accumule les déficits, sinon on met en cause le système même, et c'est extrêmement dangereux. Il faut là encore réduire les déficits. Et nous avons deux ans pour le faire également. Ce que nous devons savoir, c'est si nous avons le courage de redresser et d'assainir nos finances dans un délai de deux ans. Ça, c'est capital. Je reconnais que ce n'est pas populaire. Il faut du courage pour le faire. Je n'en manque pas. Il faut ensuite du temps pour permettre de récolter les fruits de ce que l'on aura semé, et j'ai le temps !

– Il y a eu des plans de redressement de la Sécurité sociale tous les dix-huit mois en moyenne depuis quatorze ans. Pourquoi est-ce que cela n'a pas marché jusqu'à présent ?

– Les plans de redressement – il y en a eu effectivement dix-sept ou dix-huit – ont été fondés simplement sur l'idée qu'il fallait augmenter un peu la recette, alors on augmentait les cotisations, et qu'il fallait diminuer la dépense. Alors on diminuait un peu les prestations. Ce qui d'ailleurs a eu pour conséquence de faire porter l'effort sur les plus démunis et ce qui a joué en faveur de l'exclusion. C'est autrement qu'il faut s'y prendre. C'est en faisant les réformes de structure nécessaires.

» J'oserai prendre un exemple : ce n'est pas mettre en cause la qualité des soins que de dire qu'il est absurde de prescrire trois médicaments quand on sait très bien qu'un seul suffit. Si l'on pouvait seulement récupérer tous les médicaments inutiles qui existent dans toutes les pharmacies de toutes les familles de France, vous voyez l'économie que l'on ferait pour la Sécurité sociale. Ce n'est pas médire que de dire qu'il est absurde d'aller voir trois médecins alors que le premier a prononcé son diagnostic.

» Je pourrais multiplier ainsi les exemples dans tous les domaines où notre machine, probablement d'ailleurs par son ampleur, par le système même, produit des dysfonctionnements, c'est-à-dire engendre des gaspillages. Il faut maîtriser cela, il faut le maîtriser en concertation avec les organisations syndicales et patronales, avec l'ensemble de ceux qui sont concernés. C'est à ce prix que l'on sauvera notre Sécurité sociale.

■ **La maîtrise de la dépense**

– Je continue à dire exactement la même chose *[que pendant la campagne électorale]*. Vous avez aujourd'hui des gens qui vous disent : « Il faut faire une maîtrise comptable. » Autrement dit, il faut quantifier la dépense. Dire : les Français ont droit à tant pour se soigner, c'est absurde. D'abord, parce que les Français ont le droit de faire des choix dans leurs dépenses et veulent se soigner bien ; parce que les techniques pour se soigner sont de plus en plus chères ; parce que l'on vit de plus en plus vieux et que, par conséquent, on a de plus en plus besoin du médecin ; qu'il y a de nouvelles maladies qui, hélas ! se développent et qui coûtent très cher. Bref, il est absurde de vouloir quantifier, de vouloir faire une maîtrise quantitative de la dépense.

» En revanche, il faut, aussi bien au niveau de l'hôpital qui représente la moitié des dépenses de santé qu'au niveau de la médecine de ville, avoir une maîtrise coordonnée des choses qui permettent d'éviter les gaspillages qui sont très nombreux.

– Ne faut-il pas, pour gagner du temps, réformer la Sécurité sociale par ordonnances ?

– Honnêtement, je n'en ai pas le sentiment aujourd'hui. Mais c'est un autre problème. Il appartiendra au gouvernement de décider. Et, après avoir consulté les présidents des Assemblées, le cas échéant, de me proposer une procédure. Elle n'est pas à l'ordre du jour.

■ **Les taux d'intérêt**

– Le chômage augmente avec les déficits, et non le contraire. C'est parce que les déficits existent que l'on fait peser davantage de charges sur ceux qui produisent, qui sont ainsi moins incités à créer de l'emploi. C'est parce que ces déficits existent que nous avons les taux d'intérêt les plus élevés du monde. Et cela, c'est le cœur du problème français. Le problème français n'est pas économique, il est financier. Les déficits génèrent des comportements de défiance et ils génèrent des taux d'intérêt très élevés.

– Et comment les fait-on baisser ?

– En réduisant les déficits. A partir de là, on relance l'économie. Nous devons inspirer confiance. A juste titre, la Banque de France, qui est maintenant – et c'est normal, comme dans tous les grands pays – une institution totalement indépendante et respectée, a fait de l'assainissement financier le préalable à toute baisse des taux. Et elle a raison. D'ailleurs, il faut dire que les marchés ont la même option et disent la même chose, et nous ne sommes pas il y a dix ou quinze ans, nous sommes dans un monde où les marchés sont libres. Par conséquent, il faut d'abord faire les efforts nécessaires. J'ai fait ce qu'il fallait pour qu'il y ait une assurance que les efforts seraient faits, que les déficits seraient réduits et donc que les conditions permettant la baisse des taux seraient remplies.

» La France a les taux les plus élevés du monde. Par conséquent, les conditions étant remplies, je suis persuadé que les taux baisseront. Et c'est à partir du moment où les taux baisseront que la confiance reviendra, que les ménages ne seront pas incités à placer leur argent et à l'épargner plutôt qu'à consommer, que les investisseurs seront incités à investir plutôt qu'à placer leur argent pour avoir des taux élevés, et tout est susceptible de repartir.

■ **La parité franc-mark**

– Je n'imagine pas qu'à partir du moment où chacun, sur les marchés internationaux, à la Banque de France, chez les acteurs économiques, consommateurs ou investisseurs, a pris conscience du fait que l'ordre serait mis dans nos finances, que les déficits seraient réduits au niveau où ils doivent l'être – vous aurez observé d'ailleurs, phénomène rare dans notre Histoire, que le Parlement est très actif pour soutenir cette politique de réduction des déficits...

– Il a un accès de vertu !

– Cela prouve que les parlementaires, qui sentent ce que pense l'opinion publique, ont conscience que l'opinion publique sait qu'il faut faire cela. A partir de là, vous aurez une baisse des taux d'intérêt. Et c'est là que nous retrouverons notre possibilité de reprise. C'est comme cela que nous lutterons contre le chômage.

» Aujourd'hui, vous avez en France une inflation inférieure à celle que connaît l'Allemagne. Vous avez, pour la première fois depuis longtemps, un commerce extérieur franco-allemand favorable à la France, c'est-à-dire que nous avons un excédent sur l'Allemagne. Cela veut dire que nous sommes compétitifs. Cela veut dire qu'il n'y a pas de problèmes de parité entre le franc et le mark. Cela veut dire qu'il n'y a aucune espèce de raison de dévaluer le franc. Aucune raison objective.

■ **Le franc stable**

– C'est évidemment un avantage. J'ajouterai : c'est une très vieille conviction française. La stabilité des taux de change a toujours été, en France, considérée comme une vertu. Souvenez-vous des réactions du Général quand il y avait instabilité des taux, quand le dollar s'est mis à flotter. La monnaie unique n'est d'ailleurs que l'expression de cette stabilité des taux. C'est une nécessité. Sinon il y a une incertitude qui décourage.

» Hier, vous aviez de sympathiques producteurs de fruits et légumes qui sont venus manifester à Paris et qui ont fait, à la Pyramide du Louvre, une pyramide de fruits et légumes. Qu'est-ce qu'ils disaient ? Si vous les avez écoutés, ils disaient : « Nous voulons la stabilité de la monnaie. Nous ne voulons plus de ces mouvements erratiques qui se font à notre détriment. Nous voulons la monnaie unique. » Voilà ce qu'ils disaient. Et ils avaient raison.

■ **Le chômage**

– Edouard Balladur avait dit que le chômage diminuerait de 200 000. En une année, en gros, c'est ce qui s'est fait. Est-ce que vous pourrez dire la même chose pour l'année prochaine ?

– Je voudrais espérer que nous ferons mieux ! Si nous assainissons suffisamment nos finances, nous aurons des taux qui auront baissé et une relance de l'économie qui devrait normalement nous permettre de créer davantage d'emplois. J'ajoute que, là aussi, c'est le cercle vertueux contre le cercle vicieux. Quand vous créez de l'emploi, vous diminuez le déficit de la Sécurité sociale. Le déficit de la Sécurité sociale est essentiellement dû au chômage.

■ **La fracture sociale**

– Quand on se donne vos objectifs sur deux ans, est-ce qu'en même temps on peut réduire la fracture sociale ?

– Oui, mais on ne peut pas tout mener de front. Il faut faire des choix. La fracture sociale a une origine : c'est le chômage. Ce n'est pas la seule, mais c'est l'origine essentielle. Donc, toute politique de

Lire la suite page 8

CIE : 350 000 emplois

Entré en vigueur le 1er juillet 1995, avant même son adoption définitive par le Parlement, le contrat initiative-emploi s'adresse en priorité aux chômeurs de longue durée (personnes au chômage depuis plus d'un an). Le CIE prévoit pour l'employeur une prime de 2 000 F et une exonération de charges patronales de sécurité sociale pendant deux ans sur la partie du salaire inférieure au SMIC.

Le contrat initiative-emploi, imaginé par Alain Madelin durant la campagne présidentielle et qui a remplacé le CRE (contrat de retour à l'emploi) créé par Michel Rocard, a pour objectif de réinsérer sur le marché du travail 350 000 personnes en un an. Son coût net pour l'Etat a été évalué autour de 14 milliards de francs. Selon les dernières statistiques du ministère du travail, 70 000 personnes avaient été embauchées en CIE à la mi-octobre, et la « montée en charge » progressive est de 10 000 à 12 000 embauches par semaine.

Le financement de la prestation d'autonomie

Le premier ministre a reçu, jeudi 26 octobre, les présidents et les rapporteurs des commissions (affaires sociales, finances, lois) du Sénat qui examinent le projet de loi sur la prestation d'autonomie en faveur des personnes âgées dépendantes. Après cet entretien, Christian Poncelet (RPR, Vosges), président de la commission des finances, s'est déclaré *« rassuré »* sur le financement de la réforme, qui coûtera 20 milliards de francs par an au terme de sa montée en charge.

M. Juppé a confirmé que le Fonds de solidarité vieillesse (FSV) financera l'allocation (en plus des 9 milliards de francs versés par les départements). La commission des affaires sociales du Sénat a adopté, jeudi, un amendement en ce sens. Le FSV devrait être allégé des remboursements de la dette arrêtée pour la Sécurité sociale (110 milliards de francs fin 1993). Les 12,5 milliards de francs que le fonds devait rembourser chaque année jusqu'en 2008 serviront à payer la prestation.

En attendant le plan Marshall sur les banlieues

QUARANTE-HUIT HEURES après la décision de faire appel à des militaires du 1er régiment d'infanterie de Sarrebourg pour maintenir l'ordre dans les transports strasbourgeois, les déclarations de Jacques Chirac sur les banlieues ont heureusement surpris. Estimant que le recours, d'emblée, à l'ordre public, avant la mise en œuvre de vastes mesures destinées à *« tendre la main aux banlieues »*, ne pouvait prendre que *« des allures de provocation »*, le président de la République a implicitement désavoué ceux qui avaient pu prendre une pareille décision.

Sur le fond, le discours de Jacques Chirac peut être interprété comme un signal fort en direction de tous ceux qui habitent dans des quartiers difficiles : la rigueur, leur dit en substance le président de la République, s'arrêtera aux portes de leurs cités. Mieux, il faudra, selon lui, instaurer des zones d'*« exonération fiscale totale »* pour inciter les entreprises à y créer des emplois. *« Ce sont des zones auxquelles il faut tendre la main et dans lesquelles il ne faut pas faire de provocation, ça consiste d'abord à y réinsérer de l'économie, du travail, de l'emploi »*, a ajouté le chef de l'Etat.

Comme pour compléter le dispositif, M. Chirac a également souhaité que les associations soient *« massivement aidées »* et que soient ramenés, dans ces quartiers, *« et au plus haut niveau de la qualité, les services publics »*.

Reste donc, si l'on peut dire, à soumettre ce discours généreux et bienvenu à l'épreuve des faits. De ce point de vue, la présentation, le 6 novembre, de l'avant-projet pour le Programme national d'intégration urbaine (PNIU) – *le fameux plan Marshall* pour les banlieues – constituera une manière d'épreuve de vérité. Pour le moment, Eric Raoult en a simplement précisé les *« quatre axes majeurs »* : *« Le renforcement de la présence de l'Etat, un soutien massif au développement de l'emploi et des activités, une démarche claire vers une meilleure mixité sociale, une volonté de partenariat avec les habitants. »*

L'arsenal des mesures qui vont être présentées et, surtout, les moyens budgétaires qui leur seront accordés, tant au niveau de l'Etat que des collectivités locales, permettront alors de mesurer la réelle volonté du président de la République de s'attaquer à ce problème crucial.

Franck Nouchi

Des taux à court terme très élevés

en pourcentage

FRANCE

GRANDE-BRETAGNE

ETATS-UNIS

ALLEMAGNE

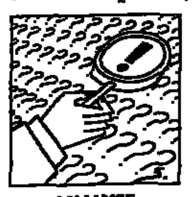
8 / 7,5 / 7 / 6,5 / 6 / 5,5 / 5 / 4,5 / 4

Source : Bloomberg.

Les taux à court terme sont fortement remontés depuis le début du mois à la suite de la succession d'attaques contre le franc.

Pour soigner la Sécurité sociale, la chirurgie remplace l'homéopathie

LE PRÉSIDENT de la République a changé de priorité : l'urgence n'est plus à la réduction de la fracture sociale et du chômage, mais à la baisse des déficits publics, notamment celui de la Sécurité sociale. Jacques Chirac s'est même dit prêt, jeudi 26 octobre, sur France 2, à braver l'*« impopularité »* pendant les deux ans nécessaires à cette remise en ordre des finances publiques. *Cette indifférence affichée* aux sondages confirme que, pour diminuer de moitié le déficit du régime général l'an prochain (environ 60 milliards de francs), comme le premier ministre s'y est engagé, les pouvoirs publics ont décidé de remplacer l'homéopathie par la chirurgie. M. Chirac assure qu'il a déjà fait beaucoup dans le domaine social. Le chômage ? Il affirme qu'il fera mieux qu'Edouard Balladur (220 000 créations d'emplois en 1994) et que 350 000 chômeurs de longue durée devraient bénéficier d'un contrat initiative-emploi (CIE) d'ici à juillet prochain. L'exclusion ? Les 20 000 logements d'insertion et d'urgence promis seront prêts pour l'hiver. L'accession à la propriété ? M. Chirac souligne que le prêt à taux zéro *« marche très fort »*. Les personnes âgées dépendantes ? La prestation d'autonomie, qui entrera *en vigueur en 1996, est aussi un instrument* de lutte contre l'exclusion.


ANALYSE

Il n'empêche : même s'il s'en est défendu, le chef de l'Etat a ni plus ni moins décrété une « pause » sociale, comme François Mitterrand l'avait fait dès l'automne 1981. M. Chirac s'est conformé au calendrier de deux ans imposé par le traité de Maastricht. Il s'est aussi fixé un principe : chacun devra participer *« en fonction de ses moyens »* au redressement de la « Sécu ». Tous les Français, à l'exception des plus démunis, seront donc mis à contribution.

PREMIÈRE ENTORSE

Ainsi, il est désormais acquis que les prélèvements sociaux augmenteront, à la fois pour financer la dette cumulée depuis 1992 (environ 230 milliards de francs) et réduire le déficit 1996 de 30 milliards de francs. *Tout indique que l'on s'achemine* vers un élargissement de l'assiette de la CSG et un relèvement de son taux. C'est une première entorse aux engagements du candidat Chirac, qui promettait naguère une baisse des prélèvements obligatoires.

M. Chirac refusait aussi de *« plafonner »* les dépenses de santé au niveau de la richesse nationale. Il fait mieux – ou pire – aujourd'hui. Tout en rejetant une *« maîtrise comptable »*, il a décidé qu'elles devront progresser moins vite (plus 2,1 %) que le produit intérieur brut (plus 2,8 %) en 1996, instaurant ainsi une régulation économique du système de soins qui n'ose pas dire son nom. Quant à la « grande politique familiale » tant attendue par l'électorat de droite, elle ne verra pas le jour avant 1998.

Une question reste sans réponse : *quelle méthode M. Chirac va-t-il retenir ?* Jusqu'à présent, le gouvernement a joué la concertation et la pédagogie en organisant les « forums » régionaux de la protection sociale. Cette démarche n'a guère convaincu, principalement les syndicats, comme en témoignent les appels à la manifestation ou à la grève lancés pour le 14 novembre *(lire page 9)*. Il a mis le Parlement devant ses responsabilités en lui demandant de voter, mi-novembre, sur les *« grandes orientations »* de la réforme du système de protection sociale qu'il lui soumettra.

Reste la voie des ordonnances. M. Chirac affirme qu'elles ne sont *« pas à l'ordre du jour »*. L'histoire sociale plaide pourtant en ce sens. Qu'il s'agisse de créer (1945) ou de réformer (1967) la « Sécu », d'engager une profonde réforme hospitalière (1958), d'instaurer la retraite à soixante ans (1982) ou de supprimer l'autorisation administrative de licenciement (1986), c'est toujours la voie des ordonnances qui a été choisie.

Jean-Michel Bezat

« Il faut tendre la main » aux habitants des quartiers difficiles

Suite de la page 7

réduction de la fracture sociale passe par une lutte contre le chômage. Cela veut dire qu'il faut faire des choix.

» Le gouvernement, je me permets de le faire remarquer, les a faits. On a beaucoup glosé lorsque le gouvernement a lancé le contrat initiative emploi, qui concerne les travailleurs qui sont au chômage depuis plus d'un an, c'est-à-dire ceux qui deviennent fragiles et qui sont menacés par l'exclusion. En quelques mois, 80 000 emplois, dont 70 % sont des emplois à durée indéterminée, c'est-à-dire de vrais emplois ont été créés. Et nous pensons qu'en un an, c'est-à-dire en juillet prochain, ce chiffre sera passé à 350 000. Cela, c'est une vraie mesure de lutte contre la fracture sociale.

» Les programmes de logements d'urgence qui sont en train de s'achever et de logements d'insertion vont dans le même sens : 20 000 logements.

» De la même façon, quel est l'objectif du prêt à taux zéro qui démarre très fort ? De permettre de donner satisfaction, en termes d'accession à la propriété, à des gens qui, aujourd'hui, logent dans des logements sociaux qu'ils pourront libérer au profit des plus démunis qui en ont besoin et qui ne peuvent pas y accéder. Cela aussi, c'est un élément important de lutte contre la fracture sociale.

» On pouvait s'interroger sur la prestation d'autonomie, on pouvait se dire : est-il normal, alors que l'Etat fait une forte pression sur ses déficits, qu'il diminue ses dépenses, qu'il exige une discipline, de créer une prestation nouvelle ? Des gens de parfaite bonne foi, à juste titre, se sont posé la question...

– ... *Ils ont demandé d'où viendrait l'argent ?*

– Oui, mais permettez-moi de vous dire : dans un pays où un nombre croissant de personnes âgées sont dans une situation de dépendance, où un nombre considérable de nos parents, ce sont nos parents, terminent leur vie dans des conditions indécentes, il était essentiel – cela aussi, c'est la lutte contre l'exclusion – de faire en sorte qu'on leur donne un peu plus de dignité, un peu plus d'amour.

» Donc, ce sont des dépenses prioritaires. Autrement dit, la lutte contre la fracture sociale, cela suppose qu'on fasse des priorités – comme nous allons les faire – pour lutter contre la dérive de certains quartiers dans les villes ou dans la loi, et de lutte contre l'exclusion.

■ **Les quartiers difficiles**

– Ce sont des zones auxquelles il faut tendre la main, et dans lesquelles il ne faut pas faire de provocation.

– *Comment faire pour qu'il n'y ait plus de zones de non-droit ?*

– Cela consiste d'abord à essayer d'y réinsérer de l'économie, du travail, de l'emploi, en créant dans ces zones une exonération fiscale totale pour inciter. Ensuite, il faut réinsérer, et au plus haut niveau de la qualité, les services publics dans ces zones. Il faut encore aider massivement toutes ces admirables associations qui y travaillent et, petit à petit, arrivera l'ordre public, mais qui ne peut pas être en premier, parce qu'à ce moment-là, cela prend des allures de provocation et les effets sont mauvais.

■ **Terrorisme et immigration**

– Les attentats terroristes ont été assumés par les Français de façon admirable. On me disait encore à New York, où j'ai rencontré beaucoup de monde, et hier à Bonn, que les Français avaient impressionné le monde par leur calme face à la tragédie des attentats.

– *Une des choses que l'on redoute, c'est de voir des communautés se dresser les unes contre les autres.*

– Il n'y a pas eu de réaction de ce type. J'ajoute que ceux qui pourraient être visés dans le cas particulier, c'est la communauté musulmane. Or la communauté musulmane en France est une communauté, pour l'immense majorité, qui est de rite sunnite-malékite, qui est une communauté modérée, qui veut s'intégrer, qui n'a rien à voir avec le terrorisme ou avec la contestation.

– *Et qui ne sera pas mise en accusation par tel ou tel projet de loi ?*

– Ce serait monstrueux.

– *Même indirectement, même par maladresse ?*

– Ni directement ni indirectement.

■ **Pause sociale ?**

– Quand on fait le CIE pour les chômeurs de longue durée, la prestation d'autonomie pour nos parents, les logements d'insertion, le prêt à taux zéro pour le logement, lorsqu'on augmente le SMIC, comme nous l'avons fait, je ne crois pas qu'on puisse parler de pause sociale. Je crois en revanche qu'il faut parler de choix sociaux. Je vous l'ai dit tout à l'heure : nous devons lutter contre les injustices sociales ; il y a un effort global à faire pour remettre de l'ordre dans la maison, et cet effort devra être supporté par tous, chacun en fonction de ses moyens, c'est-à-dire que ceux qui peuvent contribuer contribueront, ceux qui ne peuvent pas ne contribueront pas, et ceux qui travaillent ne seront pas découragés.

■ **La monnaie unique et l'Europe**

– La France a toujours été favorable à la stabilité des changes, toujours. Et la stabilité des changes et le sérieux dans la gestion des affaires sont les deux exigences pour le développement, la force et la grandeur de notre pays. La monnaie unique, qu'est-ce que c'est ? C'est tout simplement l'expression moderne de la stabilité des changes, et donc c'est une chance.

» Toute la politique franco-allemande est fondée sur une réalité : c'est que cela ne peut marcher qu'à une condition, que la France et l'Allemagne soient dans le même état de santé. Si nous ne sommes pas dans le même état de santé, c'est mauvais et pour l'un et pour l'autre. N'oubliez pas que nous sommes le premier client et le premier fournisseur de l'Allemagne.

Donc, si nous nous trouvions affaiblis par rapport à l'Allemagne, l'Allemagne serait automatiquement affaiblie elle aussi. Donc notre intérêt commun, pour des raisons de liens économiques et d'échanges, est d'avoir le même état de santé.

– *Vous-même, vous êtes un Européen confiant ou un Européen méfiant ?*

– Je suis un Européen réaliste. J'ai toujours pensé que face au développement dans le monde de très grands ensembles, l'Europe ne sauvegarderait ses valeurs, ne sauvegarderait son existence même et son indépendance que si elle renforçait sans cesse les liens qui unissent les pays qui la composent. Et je suis pour une Europe élargie, qui représente l'ensemble de notre continent, c'est-à-dire un retour à la famille européenne.

■ **Les sondages**

– Je vais vous dire une chose : je n'ai pas été élu pour être populaire, et mon action n'a pas pour objectif de soigner ma popularité. Mon action a pour objectif de redresser une situation difficile. Nous avons des atouts majeurs, nous avons des faiblesses majeures. Mon ambition, c'est de valoriser nos atouts et de réduire nos faiblesses, et je le ferai. Alors naturellement, il y faut du courage, naturellement il y faut du temps : j'ai les deux, et naturellement c'est impopulaire, au moins au début.

■ **Alain Juppé**

– Je crois qu'Alain Juppé a toutes les qualités pour mener avec courage, détermination et intelligence, une politique difficile, ce qu'il fait...

– *Il a toutes les qualités, mais est-ce qu'il a beaucoup de défauts ?*

– ... malgré le harcèlement dont il a été l'objet et, je vous le dis très franchement, qui m'a profondément choqué.

– *Donc il est là pour longtemps ?*

– L'avenir vous le dira, M. Duhamel.

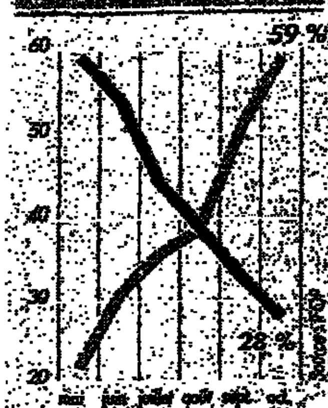
– *On ne dit pas beaucoup de bien de son gouvernement, on le critique même beaucoup. A votre avis, faudrait-il élargir ce gouvernement par le bas et l'améliorer par le haut ?*

– Je ne suis pas là pour faire un gouvernement. Si le premier ministre a, de ce point de vue, des intentions, j'imagine qu'il m'en fera part. Ce n'est pas le cas pour le moment.

■ **La difficulté**

– Je sais d'expérience que la conduite des affaires d'un Etat est chose difficile. Peut-être avais-je un peu sous-estimé la difficulté. Peut-être... »

La popularité de Jacques Chirac en 1995



En cinq mois, Jacques CHIRAC est passé d'un solde positif de 37 points à un solde négatif de 31 points.

74 % de « déçus » selon Ipsos

Selon la dernière enquête Ipsos réalisée du 20 au 23 octobre auprès de 953 personnes pour *Le Point* daté du 28 octobre, près des trois quarts des Français (74 %) se disent *« plutôt déçus »* par l'action de M. Chirac, comme par celle de M. Juppé. Au lieu de 48 % au mois d'août, 14 % seulement d'entre eux sont *« plutôt satisfaits »* de l'action du président de la République et 12 % de celle du premier ministre. Plus alarmant encore : c'est la première fois que, parmi les électeurs du RPR, la proportion des déçus de l'action de Jacques Chirac (47 %) l'emporte sur celle des satisfaits (38 %).

Contrairement à la plupart des sondages qui mesurent la popularité des responsables politiques, le « baromètre » réalisé, depuis deux mois, par l'institut Ipsos évalue le niveau de satisfaction ou de déception quant à l'action du président de la République ou du premier ministre. Cet effet « bilan » pèse sur les résultats.

Bons débuts pour le prêt à taux zéro

Il est un peu tôt pour affirmer, comme l'a fait le président de la République, que le prêt à taux zéro *« démarre très fort »*. La réforme du dispositif d'accession aidée à la propriété pour l'achat d'un logement neuf, qui repose sur la création d'un prêt à taux zéro de 120 000 francs en moyenne, attribué sur des critères géographiques et de ressources, a été présentée le 6 septembre par Alain Juppé et elle est entrée en vigueur le 2 octobre. Le délai est donc très court, de l'avis même des organismes financiers distributeurs du prêt, pour en apprécier vraiment les effets.

Une indication très positive est fournie par la Fédération nationale des promoteurs-constructeurs (FNPC) : en octobre, la fréquentation de leurs bureaux a triplé et les réservations de logements ont doublé. Le président de la République a, par ailleurs, rappelé que le gouvernement attendait de cette réforme le départ des logements HLM des familles les plus aisées au profit des plus démunis *« qui n'y ont pas accès et qui en ont besoin »*.

Alain Juppé, la durée et la purge

FAUT-IL APPRÉCIER le soutien qu'un président de la République apporte à son premier ministre à l'aune des mentions nominales qu'il fait de lui à chacune de ses interventions ? Le jugement serait probablement un peu court, même si les responsables politiques, jusqu'au plus haut niveau, savent fort bien jouer de ce paramètre pour attirer l'attention, voire orienter les commentaires, des « élyséologues ».

Jacques Chirac avait déjà omis de citer Alain Juppé dans un discours prononcé au Havre, puis dans une allocution aux Français résidant en Tunisie, où il avait appelé au *« sursaut national »*. Dans son intervention du jeudi 26 octobre, il s'est appliqué à utiliser une formule générale – le gouvernement – jusqu'au moment où Alain Duhamel, son interlocuteur, a prononcé le nom du chef du gouvernement. A la *quarante-deuxième minute d'un entretien qui en a* compté quarante-cinq.

Néanmoins, le bref moment que M. Chirac a consacré à M. Juppé personnellement est sans ambiguïté : le premier ministre a *« toutes les qualités »* requises pour conduire *« avec courage, détermination et intelligence »* la nouvelle politique définie par le chef de l'Etat. Certains en tireront la conclusion – probablement hâtive – que, désigné pour appliquer une « autre politique » qui avait fait rêver 20 % de l'électorat pendant la campagne présidentielle, M. Juppé va désormais se consacrer ouvertement à la mise en œuvre d'une « pensée unique » qui avait fait l'objet d'une critique en règle par le candidat Chirac..., puisque c'était celle de son rival Edouard Balladur. Quoi qu'il en soit, le cap étant fixé pour les deux années qui viennent, M. Juppé peut se dire qu'il a la durée pour opérer la purge.

Convaincu qu'il ne faut pas, dans l'immédiat, procéder à un remaniement ministériel, malgré l'avis contraire de certains de ses conseillers, le premier ministre a, dans l'espace étroit que lui laisse M. Chirac, toute latitude pour annoncer des mesures et conduire une politique qui seront frappées au coin *de l'impopularité. M. Juppé est prêt à l'accepter au* moment où sa cote de popularité est historiquement au plus bas. Chargé de faire le « sale boulot », le chef du gouvernement doit-il penser qu'un autre que lui aura la chance de gérer le retour du « grand beau » ?

Olivier Biffaud

La procédure des ordonnances

Ainsi que Jacques Chirac l'a indiqué, le gouvernement peut envisager de recourir à la méthode des ordonnances pour mener à bien la réforme de la protection sociale. Cette procédure, prévue par l'article 38 de la Constitution, permet au gouvernement, après le vote d'une loi d'habilitation par le Parlement, de prendre des décisions qui sont normalement du domaine de la loi.

Vingt-cinq lois d'habilitation ont été votées depuis 1958. Cinq d'entre elles concernaient des mesures économiques et sociales, comme celles des 6 janvier 1982 et 22 avril 1983, qui ont permis d'abaisser par ordonnance l'âge de la retraite à soixante ans, de réduire la durée du travail à trente-neuf heures et de mettre en œuvre le plan d'austérité de 1983. M. Chirac a voulu y recourir en juillet 1986, afin de procéder, notamment, à des privatisations. Mais il avait dû renoncer, en raison du refus de François Mitterrand de signer ces ordonnances.

Le rite malékite dans la communauté musulmane

Quatre écoles juridico-religieuses se partagent l'Islam sunnite [de Sunna : les faits et dits du Prophète Mahomet], majoritaire dans les pays arabes ou musulmans : malékite, hanbalite, chaféite et hanéfite. Le rite malékite est majoritaire au Maghreb, donc en France parmi la communauté musulmane, comme l'a remarqué Jacques Chirac.

Créé au début du huitième siècle, à Médine, par l'imam Malek Ibn Anas, qui l'a codifié dans son manuel *Al Muwatta* (le chemin aplani), il admet la notion d'interprétation personnelle, et intègre le droit coutumier des populations converties à l'Islam. Bien que considéré comme le plus conforme à l'orthodoxie islamique, le rite malékite apparaît comme l'école la plus « souple ».

Notamment par rapport au hanbalisme, qui a donné naissance au wahabbisme, c'est-à-dire à la religion musulmane telle qu'elle est pratiquée en Arabie saoudite, le pays gardien des lieux saints de l'Islam.

DANS LA PRESSE

Une autre politique pour obtenir la confiance

INFOMATIN

La France est économiquement saine. mais financièrement pourrie. Voilà le drame. L'autre drame, c'est que le président de la République l'avait « sous-estimé » pendant sa campagne. Résultat : les priorités sont inversées. Pour deux ans. La fracture sociale attendra la réduction des déficits (...). Jacques Chirac s'est livré à une démonstration économique (...). Pédagogique et ennuyeux.

Marc Jézégabel

LE FIGARO

Le paradoxe du cas Chirac tient à ceci que le candidat qui avait le plus fortement dénoncé la *« dérive monarchique »* du pouvoir (...) se voit obligé, sans doute plus qu'aucun autre, de s'exposer au premier rang de la vie politique et de sa communication (...). Jacques Chirac a été élu sur la justesse d'un diagnostic social que le pays attendait et sur un appel à la réforme dont celui-ci désespérait, sans en mesurer précisément les moyens (...). Aussi revenait-il au chef de l'Etat de s'engager à nouveau (...). C'est la loi des temps, la loi de la démocratie médiatique, la loi d'une extrême confusion sociale, où chaque jour paraît estomper ou contredire le dessein exprimé la veille.

Paul Guilbert

LIBÉRATION

En moins de six mois, Jacques Chirac en est venu à tenir un discours diamétralement opposé aux ronflantes tirades de la campagne électorale (...). En réinventant une sorte de balladurisme désenrobé, Chirac s'est fixé un cadre moins éphémère que celui dont il sort : il n'a tout bêtement pas le choix. Son chèvre-et-chou a fait faillite et une « autre politique », à supposer qu'elle existe autrement qu'à titre d'ectoplasme, impliquerait une aventure dans laquelle bien peu de ses électeurs sont prêts à le suivre.

Gérard Dupuy

RTL

Qu'il est difficile pour un président de la République de changer de cap sans avouer que l'on s'est trompé et que l'on a fait fausse route (...). Jacques Chirac dit se moquer d'être impopulaire, mais il ajoute que pour réussir il faut inspirer la confiance. Sans confiance, le gouvernement chargé par M. Mitterrand de mettre en œuvre la rigueur a perdu les élections législatives de 1986 (...).

Jacques Chirac s'est accordé deux ans pour rétablir les finances du pays, mais il ne dispose que d'un délai plus court pour obtenir la confiance. Laquelle, comme chacun sait, ne se réclame pas, elle se mérite.

Philippe Alexandre

L'HUMANITÉ

Les citoyens ont une grille pour décrypter le discours et la contradiction qu'il porte avec la réaffirmation que « le salaire n'est pas l'ennemi de l'économie » : il leur suffit de comparer avec ce qu'ils vivent chaque jour pour saisir qu'il ne s'agit pas d'une politique qui donne la priorité à l'emploi. Ils peuvent voir au contraire en chacun des projets en cours une nouvelle dégradation, une atteinte à des droits acquis, le sacrifice des nouvelles générations, à qui l'on répond – comme hier à Rouen – par les matraques lorsqu'elles demandent plus de moyens pour construire l'avenir.

Jacques Coubard

Edouard Balladur, député (RPR) de Paris

« Le gouvernement poursuit au même rythme la réduction des déficits commencée en 1993 »

Dans le premier entretien qu'il accorde à la presse écrite depuis qu'il a quitté l'hôtel Matignon, en mai, Edouard Balladur, qui publie un livre intitulé Deux ans à Matignon (Plon, 125 francs), s'explique sur la politique qu'il avait menée. Encourageant le pouvoir en place à faire preuve de rigueur en matière budgétaire et financière, l'ancien premier ministre souligne que « commencée en 1993, la réduction des déficits est poursuivie au même rythme par le gouvernement actuel ». Il précise qu'il ne fera rien pour « compliquer la tâche » du gouvernement.

« Qu'avez-vous pensé de l'intervention du président de la République, jeudi soir, sur France 2 ?

– J'approuve toujours ceux qui font preuve de réalisme et d'esprit de responsabilité. Je me suis toujours efforcé d'en faire preuve moi-même.

– Pourquoi avez-vous ressenti le besoin d'écrire ce livre ?

– Devais-je être le seul à ne pas parler de cette période, alors que tant de livres l'évoquent ? Ma vision de la vérité devait, elle aussi, apparaître. L'histoire fera la part des choses. Je ne voulais pas, non plus, que l'on garde de cette période le seul souvenir de son issue, c'est-à-dire la campagne présidentielle. Je tenais à rappeler ce que j'avais voulu faire et les résultats obtenus.

» Maintenant on tourne la page. Le peuple français a choisi.

– Vous faites de rapides autocritiques dans votre livre mais vous donnez le sentiment d'être assez indulgent avec vous-même, notamment s'agissant de votre action sur les déficits publics, alors que le premier ministre, Alain Juppé, a dit qu'il avait trouvé ceux-ci dans un état *« calamiteux »* ?

– M'avez-vous bien lu ? En mars 1993, la France était en récession, le chômage augmentait, les déficits publics aussi, la cohabitation commençait. En mai 1995, l'économie était en croissance, le chômage diminuait, les déficits aussi et la cohabitation était terminée. Certes, la conjoncture internationale nous a aidés, mais nous faisions moins bien que les autres en mars 1993 ; en mai 1995, nous faisions mieux qu'eux. A cette époque, s'agissant de la croissance, de l'investissement, de la consommation, de l'emploi, du commerce extérieur, les tendances étaient meilleures en France qu'en Allemagne.

» Le chômage a été réduit de 135 000 depuis le 1er janvier de cette année. Je vous rappelle que mon objectif était de le réduire de 200 000 par an, soit de 1 million en cinq ans, pour le ramener au niveau des pays voisins comparables. Cet objectif doit être tenu. Il le sera d'autant mieux que, loin de nous laisser aller à la facilité budgétaire et monétaire, nous saurons garantir l'activité et la croissance en donnant confiance à tous ceux qui travaillent, qui investissent, qui produisent et qui créent des emplois.

» Quant aux déficits publics et sociaux, ils représentaient 6,1 % du PIB en 1993 et 5 % en 1995. Commencée dès 1993, la réduction de ces déficits est poursuivie au même rythme par le gouvernement actuel. Nous sommes partis d'une situation beaucoup plus dégradée que celle de l'Allemagne, et nous avons fait aussi bien qu'elle en deux ans puisque ces déficits ont été réduits de un point de PIB dans les deux pays.

» C'est un effort qu'il faut continuer, bien entendu. Il est difficile, car nous connaissons une croissance qui, si elle produit davantage d'emplois que prévu, produit moins de recettes fiscales et sociales qu'espéré. En outre, cette baisse des déficits doit être obtenue par la diminution des dépenses et non par l'augmentation des impôts. J'ai fait voter une loi quinquennale sur les finances de l'Etat qui prévoyait un déficit de 2,5 % du PIB en 1997. Nous nous y sommes tenus.

» D'autre part, Mme Veil a pris des mesures permettant l'équilibre des comptes sociaux en 1997, objectif repris par l'actuel gouvernement. Je vous rappelle la réforme des retraites et la maîtrise des dépenses de l'assurance-maladie. Il faut maintenant reprendre cet effort et l'accentuer en matère de dépenses hospitalières, c'est-à-dire qu'il faut, année après année, faire 15 milliards de francs d'économies sur l'assurance-maladie. Les réformes à venir sont des réformes profondes, qui ne sont ni faciles ni agréables pour tous, car elles conduiront nécessairement, si l'on veut mieux garantir ceux qui en ont le plus besoin, à mettre en cause les avantages des autres.

– A la lecture de votre livre, on a l'impression que votre seul vrai regret, c'est le CIP, le contrat d'insertion professionnelle ?

– Non, ce n'est pas le seul. Le CIP était d'ailleurs une bonne mesure, mais qui a été mal expliquée, qui a suscité l'incompréhension, la protestation et le refus, sous des formes violentes. Durant deux années, le gouvernement et la majorité ont adopté des réformes dans pratiquement tous les domaines de la vie collective : la nationalité, la sécurité, la justice, l'immigration, l'économie, l'emploi, la monnaie...

– En dehors de ce bilan économique, vous présentez aussi un bilan politique. Vous donnez le sentiment que votre relation avec François Mitterrand fut apaisée, quoique vigilante, alors qu'avec Jacques Chirac elle était méfiante.

– C'est votre appréciation. L'action du gouvernement que j'ai dirigé est le sujet essentiel de mon livre. Quant à ma relation avec Jacques Chirac, nous avons été éloignés l'un de l'autre durant de nombreuses années, puis unis et associés, puis nous nous sommes opposés, étant tous deux candidats à l'élection présidentielle. Pour moi, rien n'était décidé à l'avance.

– Vous soutenez qu'il n'y avait pas de « pacte » fondé sur un partage des tâches pour l'avant et l'après-1995 entre vous et Jacques Chirac, alors que lui-même affirme que cet accord non écrit existait. Le lecteur risque d'être désorienté.

– S'il me croit, il ne le sera pas.

– Pourquoi éprouvez-vous si souvent le besoin de dire que vous êtes libre ? Les autres ne le sont pas ?

– Vous le leur demanderez. Je veux simplement dire qu'ayant accepté d'être premier ministre dans des conditions exceptionnellement difficiles, j'entendais mener ma tâche et la politique que j'avais fait approuver par le Parlement hors de la pression des chefs de parti. Le soutien du Parlement ne m'a jamais fait défaut et mon programme de réformes a été réalisé à 90 %.

– Non compris toutes les réformes sur lesquelles vous vous étiez engagé. Vous avez, par exemple, différé la réforme de l'impôt sur le revenu.

– Ce n'est pas exact, j'ai allégé l'impôt sur le revenu de 19 milliards de francs en 1994 et ramené les tranches du barème de treize à sept. Par ailleurs, les cotisations familiales des employeurs ont été allégées en en transférant progressivement la charge au budget de l'Etat. Ce sont deux réformes importantes.

– Dans la conclusion du dernier chapitre de votre livre, vous écrivez : *« Mon langage n'a pas été entendu, ou pas compris. Pas cette fois, pas tout de suite. »* Comment faut-il comprendre cette formule ?


ÉDOUARD BALLADUR

– La voie que j'ai dessinée est la bonne pour la France. Nous devons nous conformer à trois principes. Tout d'abord, il faut construire une économie plus libérale en abaissant les dépenses publiques et en abaissant les prélèvements, afin de nous mettre en mesure de mieux affronter la compétition internationale.

» Cela suppose beaucoup d'efforts. En second lieu, il faut garder le cap européen, celui de l'étroite association avec l'Allemagne, celui de la monnaie européenne, faute de quoi la France serait marginalisée et la grande ambition qui a été la sienne depuis quarante ans, menacée. Je me réjouis de voir cet objectif réaffirmé. J'ajoute qu'il faut donner à l'Europe un contenu politique et militaire car la démonstration qu'elle a faite en Bosnie est navrante ; si l'on y a, aujourd'hui, l'espoir d'une solution, c'est grâce à l'intervention américaine.

» Enfin, la méthode de gouvernement que j'ai employée est la mieux adaptée à notre société qui se caractérise par l'attachement aux situations acquises et la faiblesse des interlocuteurs syndicaux. De ce fait le pouvoir est constamment conduit à dialoguer directement avec l'opinion publique, avec toutes les difficultés et les risques que cela comporte.

» Si nous gardons le cap dans ces trois directions, je suis convaincu que nous pourrons résoudre les graves problèmes qui se posent à nous : la diminution du chômage, la préparation des jeunes à la vie professionnelle, l'équilibre financier de la protection sociale, l'intégration de la population immigrée, l'évolution de l'organisation du travail, l'approfondissement et l'élargissement de l'Europe.

– Avez-vous des inquiétudes sur la volonté du gouvernement de résoudre ces questions ?

– Non, aucune. En tout cas, je ne ferai rien pour compliquer sa tâche, mais je ferai tout pour l'aider. Je souhaite qu'il réussisse.

– Comment interprétez-vous le scepticisme de l'opinion publique ?

– En ce moment, les Français sont trop pessimistes. Ils doivent reprendre confiance. S'ils ont confiance, ils investiront, ils produiront, ils créeront des emplois. S'ils ont confiance, ils accepteront l'inéluctable évolution de l'organisation de la protection sociale. Nous devons tous parler au pays un langage de vérité, lui dire qu'il y a des efforts à faire qui seront peut-être longs, que certains devront faire plus d'efforts que d'autres, mais qu'au bout du chemin la France se portera mieux et les Français seront plus heureux.

» Seul ce langage de vérité peut faire comprendre à nos compatriotes que, si l'on veut maintenir la croissance, il est impératif de lutter contre les déficits budgétaires et sociaux et de maintenir la stabilité monétaire, qui est la garantie du pouvoir d'achat des Français, de la baisse des taux et, donc, de l'augmentation de l'activité.

– Le gouvernement ne s'y attache-t-il pas ?

– Il s'y attache. Il doit se fixer – c'est d'ailleurs ce qu'il a fait dans bien des domaines – un plan à moyen terme sur la réduction des déficits publics, sur celle des déficits sociaux, sur la réforme de l'enseignement supérieur, sur la réforme fiscale, sur les progrès de l'Europe. C'est ainsi que la confiance sera maintenue et l'amélioration de l'emploi obtenue.

» Ce calendrier à moyen terme doit être discuté le plus largement possible : chacun doit savoir les efforts qui lui sont demandés, éventuellement les sacrifices et dans quel but. Nous devons tous réagir contre la morosité et l'abattement, reprendre espoir, faire preuve de dynamisme. »

Propos recueillis par Olivier Biffaud et Laurent Mauduit

Alain Juppé crée un secrétariat général de la mer à Matignon

Bercy prépare des aides fiscales aux armateurs

BERNARD PONS, ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports, qui rendait compte des délibérations du comité interministériel de la mer réuni jeudi 26 octobre, a indiqué qu'Alain Juppé avait décidé de créer auprès de lui à l'hôtel Matignon un secrétariat général de la mer, dont le responsable sera désigné par décret en conseil des ministres dans les prochains jours. Ce secrétariat remplacera *de facto* la mission interministérielle de la mer créée en 1978 et présidée par l'amiral Mechet.

« Le premier ministre veut engager une politique de la mer volontaire, cohérente et ambitieuse », a indiqué Bernard Pons. Trois principes devraient guider cette politique : le soutien à l'activité économique, la valorisation et la protection du patrimoine maritime, la réaffirmation de la souveraineté nationale. Le gouvernement, a ajouté M. Pons, est déterminé *« à achever, sans brutalité »* la réforme de la manutention portuaire, en vertu de la loi de juin 1992, afin d'améliorer la fiabilité et la productivité des ports.

PARCS MARINS

A Marseille et au Havre notamment, des accords paritaires, ou des pratiques quotidiennes, entre employeurs et dockers, sont contraires à la loi. Des instructions ont été données aux directeurs de port pour qu'il y soit mis fin. En outre, soixante mesures destinées à accélérer les formalités douanières et la fluidité des opérations de transit ont été décidées. La création d'« entrepôts fiscaux » permettra la réalisation de transactions, en particulier avec des partenaires étrangers, sans que soit perçue la TVA. Le but est de récupérer des trafics détournés par des ports étrangers qui font perdre environ 100 milliards de francs par an à l'économie française.

Au chapitre de l'environnement, la création de deux parcs marins a été décidée : celui de la mer d'Iroise autour des îles d'Ouessant et de Sein et celui du golfe de Porto, en Corse, entre Piana et Calvi. Pour faciliter l'action du Conservatoire du littoral, il a été décidé d'ouvrir aux particuliers la possibilité d'utiliser la procédure de « dation en paiement » au profit de cet établissement.

Afin d'encourager le renouvellement de la flotte marchande, trois dispositions ont été arrêtées : l'extension des primes d'équipement aux navires achetés d'occasion et le relèvement du taux maximal d'aide à l'investissement, pour tenir compte du surcoût d'exploitation sous pavillon français. En outre, il a été demandé à Bercy de trouver un système d'incitation fiscale pour ceux – particuliers ou sociétés – qui veulent investir dans des parts (appelées quirats) de navires, en s'inspirant du système en vigueur en Allemagne.

Les autres mesures essentielles touchent à la promotion à l'étranger des stations balnéaires et des centres de thalassothérapie ainsi qu'au sauvetage, avec un doublement des crédits d'Etat, du port-musée de Douarnenez, où est réunie une collection de 237 bateaux.

F. Gr.

Journée d'action CGT et FO le 14 novembre sur la Sécurité sociale

DOPÉS par la journée d'unité d'action pour la défense de la fonction publique du 10 octobre, trois syndicats, (FO, CGT et la FSU) veulent rééditer un coup d'éclat syndical, mardi 14 novembre, sur la Sécurité sociale : lundi et mardi, doit en effet avoir lieu à l'Assemblée nationale le grand débat parlementaire sur l'avenir de la protection sociale.

Mercredi 25 octobre, Force ouvrière avait annoncé son intention d'organiser, le 14 novembre, manifestations et rassemblements dans les départements et devant les préfectures pour *« démontrer l'attachement des salariés à leur Sécurité sociale »*. La centrale de Marc Blondel réunit un comité confédéral exceptionnel, le 13 novembre, pour préciser ses intentions. Lors du meeting parisien de Bercy en janvier, Marc Blondel avait déjà estimé que *« la défense de la Sécurité sociale mérite une grève générale interprofessionnelle »*.

Réunie jeudi en Comité confédéral national (CCN), la CGT a lancé, de son côté, un appel à *« une action interprofessionnelle avec grève et manifestations »* pour la journée du 14 novembre. En déplacement à Tours, mardi, Louis Viannet avait interpellé les autres syndicats pour trouver des terrains d'entente. Dans son communiqué, la CGT *« considère très important, qu'à tous les niveaux, national, départemental, local, tous les syndicats se retrouvent pour donner l'élan maximum »*.

Une inconnue demeure quant à la position finale adoptée par la CFDT. Si la centrale ne rejette a priori aucune hypothèse, elle ne tient pas, non plus, à se voir associée à un mouvement dont elle ne partagerait pas les mots d'ordre. La CFDT n'est favorable ni à *« l'immobilisme »* ni au *statu quo* et penche pour une réforme de la protection sociale et de l'assurance maladie, qui passe notamment par un élargissement de l'assiette de la CSG.

A. B.-M.

Les sénateurs veulent atténuer la responsabilité pénale des élus

LES SÉNATEURS ONT ENTAMÉ, jeudi 26 octobre, la discussion de la proposition de loi cosignée, notamment, par Jacques Larché (Rép. et Ind.), président de la commission des lois, Jean-Pierre Delevoye (RPR), président de l'Association des maires de France, et Pierre Fauchon (Un. centr.) et destinée à atténuer la responsabilité pénale des élus locaux. Répondant à l'inquiétude grandissante des élus devant la mise en cause de plus en plus fréquente de leur responsabilité pénale, ce texte précise qu'un élu *« ne peut être condamné pénalement pour des faits d'imprudence ou de négligence commis dans l'exercice de ses fonctions que s'il est établi qu'il n'a pas accompli toutes diligences normales, compte tenu des moyens dont il disposait et des difficultés propres aux missions que la loi lui confie »*.


PARLEMENT

Les juges seront donc invités à évaluer la situation au cas par cas, *in concreto*. Le gouvernement a estimé qu'il ne serait pas possible de limiter l'application de cette réforme aux seuls élus locaux et a fait adopter un amendement modifiant le code pénal afin d'en élargir le bénéfice à l'ensemble des citoyens, et notamment aux agents publics. Les sénateurs devraient achever l'examen de ce texte lors d'une prochaine séance.

■ **PROTECTION DES DONATEURS : le Sénat a adopté**, jeudi 26 octobre, en première lecture, une proposition de loi de Jean Chérioux (RPR, Paris) sur les garanties offertes aux donateurs quant à l'utilisation des fonds collectés grâce à la générosité publique. Le texte confie à l'inspection générale des affaires sociales le soin d'assurer un contrôle plus strict. RPR, UDF et PS ont voté pour, alors que le PCF s'est abstenu.

■ **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : les députés ont adopté**, jeudi 26 octobre, les crédits du ministère de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports, en n'y apportant que de très légères économies, de l'ordre de 25,13 millions de francs, sur un budget de 98,607 milliards de francs. La majorité RPR-UDF a voté pour, l'opposition PS-PCF contre. La commission des finances avait à l'origine proposé des économies de 235,13 millions de francs, dont 200 millions sur la contribution aux charges d'infrastructure de la SNCF.

■ **SANTÉ : les députés ont adopté**, dans la nuit du jeudi 26 au vendredi 27 octobre, les crédits du ministère de la santé publique et de l'assurance-maladie (8,26 milliards de francs, soit une augmentation de 3,2 % par rapport à 1995), après avoir voté deux amendements de Jean-Pierre Thomas (UDF-PR, Vosges), visant à les réduire de 46,2 millions de francs.

■ **FONCTION PUBLIQUE : Charles-Amédée de Courson** (UDF, Marne) a proposé la création d'une caisse autonome de retraite pour les fonctionnaires de l'Etat, au cours de la discussion, à l'Assemblée nationale, des crédits du ministère de la fonction publique, jeudi 26 octobre.

14/L

ÉDUCATION Pour tenter de mettre fin à la grève des étudiants de Rouen, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, devait annoncer, vendredi 27 octobre, la nomination d'un médiateur chargé de réaliser *« un inventaire des manques »* et de formuler des propositions. ● JACQUES CHIRAC, lors de son intervention télévisée, avait souhaité que cette médiation *« arrive à un résultat qui permette aux étudiants d'étudier convenablement »*. Cette déclaration a été perçue comme un encouragement par les étudiants, dont une délégation devait être reçue par Jean de Boishue. ● UN RAPPORT de la commission départementale de sécurité ayant démontré que la faculté de droit de Montpellier n'est plus à même de recevoir ses six mille étudiants sans danger, le maire, Georges Frêche, menace de fermer cet établissement.

Le gouvernement tente d'apaiser les conflits dans les universités

Après l'intervention de la police au rectorat de Rouen, le ministre de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur devait annoncer, vendredi 27 octobre, la nomination d'un médiateur chargé de réaliser un « inventaire des manques » et de formuler des propositions

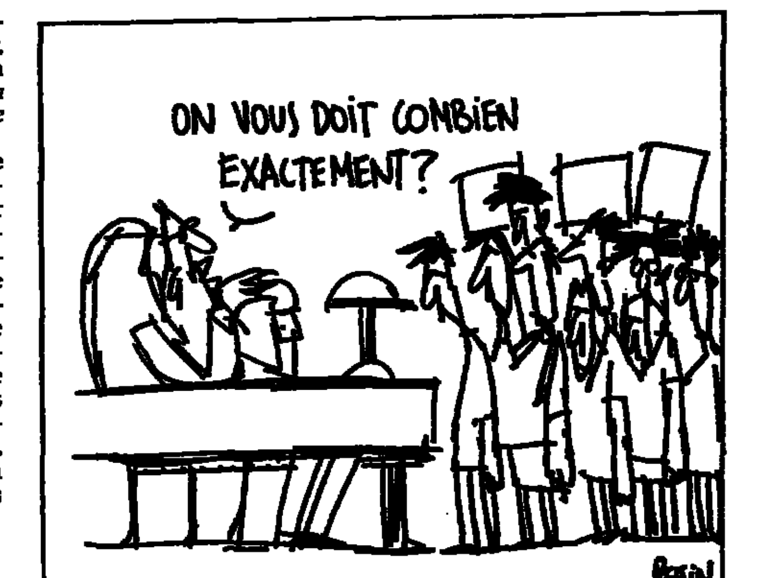
« IL Y A des moments ou des situations dans lesquels il faut faire des ajustements, qui sont d'ailleurs tout à fait modestes. Je souhaite que la médiation engagée arrive à un résultat qui permette aux étudiants de Rouen d'étudier convenablement. » Avant même qu'une délégation soit reçue par Jean de Boishue, secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur, vendredi 27 octobre dans la matinée, les étudiants de Rouen pouvaient considérer avoir gagné. Dans sa déclaration sur France 2, le président de la République ne venait-il pas, en effet, de reconnaître la légitimité de leurs deux semaines et demie de grève pour obtenir des *« moyens pour leurs études »* sous la forme d'une rallonge de 12 millions de francs au budget de l'université ?

Dans les amphis encore occupés dans la nuit de jeudi à vendredi, plus d'un millier d'entre eux ont accueilli avec enthousiasme la déclaration de Jacques Chirac. Il ne restait plus qu'à traduire dans les faits cette onction présidentielle. Pour tenter de mettre fin au conflit, M. de Boishue devait donc leur proposer la nomination d'un médiateur – un ancien président d'université – qui, ainsi que l'a précisé au *Monde* François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'insertion professionnelle, *« sera chargé d'un inventaire précis de la réalité et de proposer des solutions concrètes »*.

Cette rencontre était devenue d'autant plus urgente que le ministère risquait fort de se trouver confronté à des risques de contagion après l'intervention « musclée » des forces de l'ordre lors de l'évacuation des locaux du rectorat de Rouen, dans la soirée de mercredi à jeudi, malgré les dénégations du préfet de police de Seine-Maritime sur l'ampleur des violences. Cette intrusion inopinée de deux cents étudiants avait, il est vrai, révélé les failles du plan « Vigipirate » sur la protection des bâtiments publics.

NOUVEL ÉLAN

Pour protester contre les méthodes de la police, cinq mille étudiants ont une nouvelle fois défilé, jeudi 26, dans les rues de la ville, où les forces de l'ordre avaient été soigneusement placées à l'abri des regards. Le cortège s'est ensuite rendu à la préfecture, où le préfet, Jean-Paul Proust, tenu pour responsable de l'opération, a subi, à son tour, la critique publique alors que, au même instant, devant la presse, il démentait formellement les récits de violences faits par les jeunes gens.



Les étudiants avaient toutes les raisons de ne pas lâcher prise. Les incidents du rectorat avaient donné un élan inespéré à leur mouvement. Le président de l'université, Jean-Marie Carpentier, dont certains avaient critiqué l'attentisme, est venu en personne annoncer lors d'une assemblée générale la fermeture de toutes les facultés et de l'IUT de l'université en signe de protestation *« contre l'intervention policière »*.

« De Boishue pensait que la rentrée universitaire se passerait sans problèmes. Nous, à Rouen, on est les Gaulois, irréductibles... On gêne. Maintenant, il est contraint de prendre en compte notre mouvement », constatait avec satisfaction Pierre Hébert, un des animateurs du mouvement de grève à la faculté des sciences. Les étudiants de l'université normande ont exclu d'*« entériner sur place à Paris ce que proposera le secrétaire d'Etat. Ce qui va être dit, on en rendra compte et on décidera après »*, ont-ils prévenu. *« On se bat pour nos 12 millions, pour un engagement sur les années qui viennent et un rattrapage des postes d'enseignants qui manquent. De Boishue connaît très bien le dossier. Il doit comprendre qu'on n'est pas là pour nos vacances. »* Les assemblées générales ont approuvé ce propos résolu et déterminé.

RÉACTIONS EN CHAÎNE

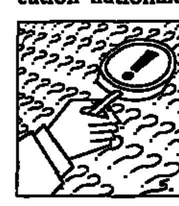
L'intervention de la police contre les étudiants a aussitôt provoqué des réactions en chaîne. L'Unef-ID, principal syndicat d'étudiants (gauche) s'est empressé d'ironiser sur *« la belle concertation Bayrou »* qui démarre « manu militari *et à coups de matraque »*. Au nom du Parti socialiste, Harlem Désir *« demande au gouvernement d'entendre les étudiants et de donner à l'université de Rouen les moyens nécessaires à son bon fonctionnement »*. S'associant aux protestations, le Snesup a appelé à une journée d'action le 9 novembre, au moment où les députés doivent procéder à l'examen du budget de l'éducation nationale.

Si leur mouvement s'est achevé mercredi après une rencontre avec le président de l'université Paul-Sabatier, l'action des étudiants et des enseignants de Toulouse devrait se poursuivre par une journée « université morte » et une demande d'audience auprès du ministère. Ils entendent obtenir la transformation en emplois de quelque 200 000 heures supplémentaires.

Enfin, un millier d'étudiants selon l'Unef, plusieurs centaines selon la police, de l'université de Nanterre (Paris-X) ont manifesté jeudi pour protester une nouvelle fois contre leurs conditions d'accueil et demander l'*« intégration dans le domaine public »* du pôle universitaire Léonard-de-Vinci, dont l'accès était protégé par les forces de l'ordre. Les étudiants ont alors envahi le boulevard circulaire de la Défense, provoquant un important embouteillage.

M. D. (avec, à Rouen, Etienne Banzet)

Du malaise au sentiment de révolte



ANALYSE

EST-CE LE RETOUR de la méthode de la carotte et du bâton ? Jeudi 19 octobre, à Cergy-Pontoise, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'insertion professionnelle, se posait en *« défenseur »* des étudiants en lançant une consultation sur l'avenir de l'Université. *« Il faut conduire le changement avec ceux qui sont les acteurs, en particulier les étudiants »*, confirmait-il, mercredi 25 octobre, dans un entretien à *Libération*. La nuit suivante, cette invite prenait une tournure particulière à Rouen, dont les étudiants sont en grève depuis bientôt trois semaines. Plusieurs dizaines d'entre eux se sont fait déloger, sans ménagement, par les forces de l'ordre, alors qu'ils occupaient le rectorat pour demander *« du fric, pas des flics »*.

Le lendemain, une manifestation des étudiants de Nanterre se heurtait à un cordon de police renforcé, requis pour protéger l'entrée du pôle Léonard-de-Vinci – la « fac Pasqua » –, qui vient d'obtenir du conseil général des Hauts-de-Seine une subvention de 13 millions de francs pour combler une partie de son énorme déficit avec quelques centaines d'inscrits. Cette somme est à peine supérieure aux crédits exigés par les étudiants de Rouen pour *« étudier convenablement »*, comme l'a rappelé opportunément le président de la République lors de son intervention sur France 2.

Rouen, Nanterre, mais aussi Toulouse, qui croule sous les heures supplémentaires faute de créations de postes, Grenoble et Créteil, où les locaux ont été occupés par des candidats aux formations d'activités physiques et sportives, et encore Montpellier, dont la faculté de droit est menacée de fermeture pour cause d'insalubrité. Peut-on en déduire que *« la rentrée 1995 s'est déroulée dans de bonnes conditions en dépit de quelques difficultés ponctuelles »*, comme l'affirmait le communiqué un tantinet triomphant publié, mercredi 25, à l'issue du conseil des ministres ?

Ou faut-il en conclure que, une fois de plus, comme en 1986, puis en 1993 avec le contrat d'insertion professionnelle et en 1994 avec le rapport Laurent, la droite revenue au pouvoir consomme le divorce de son incompréhension avec les étudiants et une partie de la jeunesse ? Après la menace qu'a fait peser l'amendement Auberger sur l'allocation de logement social aux étudiants, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, et son secrétaire d'Etat, Jean de Boishue, franc-tireur sur le front de la crise, s'apprêtent-ils à affronter un nouveau mouvement étudiant d'ampleur nationale ?

La généralisation serait abusive. Les rentrées précédentes ont, elles aussi, été émaillées d'incidents. Malgré leur accumulation, elles n'ont pas débordé du cadre local. Pour diverses qu'elles soient, ces situations n'en illustrent pas moins les malaises de l'Université qui, autant que la rigueur budgétaire, doit gérer l'angoisse de plus en plus pesante des jeunes sur leur avenir.

> La réaction est d'autant plus vive qu'elle s'inscrit dans un climat d'inquiétude sur l'avenir professionnel

L'exemple de Rouen est à cet égard révélateur. Cette jeune université, créée dans les années 60, n'en finit pas de surmonter des crises financières périodiques. Dans une région qui connaissait un faible taux d'accès à l'enseignement supérieur, la croissance des effectifs, jusqu'à 30 % par an à la fin des années 80, n'a pas été accompagnée par des créations d'emplois ni des dotations financières correspondantes. Pour combler son retard, l'université a beaucoup construit. Elle a élargi la palette de ses formations ; elle a accueilli des centres et des équipes de recherche. Cet effort a un prix.

Le ministère peut certes invoquer des dotations supérieures à la moyenne pour combler ce déficit permanent. Il peut aussi s'interroger, dans un « audit », sur la gestion acrobatique d'une université rongée, de surcroît, par des conflits internes. En comparant la réalité avec les normes théoriques d'encadrement et de dotation du système automatisé de répartition des moyens (San remo), les enseignants ont chiffré la différence. Elle se monte aux 12 millions de francs que, de manifestations en occupations, les étudiants ne cessent de réclamer. Comme en 1988, où la rentrée avait été retardée d'un mois, la protestation a pris une ampleur particulière. Elle menace d'autres établissements de la même génération, qui, selon les mêmes normes, restent notoirement « sous-développés ». Mais, à bien des égards, cette situation est identique à celle de l'université Paul-Sabatier de Toulouse, qui est pourtant un pôle scientifique renommé pour la qualité de sa recherche et de sa formation.

Misant sur une stabilisation des effectifs, le ministère précédent s'était contenté d'augmenter faiblement (+ 1,36 %) la dotation de fonctionnement des établissements en 1995. Malgré une rallonge de 30 millions de francs obtenue lors du collectif budgétaire, cette somme est loin de satisfaire les besoins des établissements. Si elles ont pu absorber sans trop de peine les 16 000 bacheliers supplémentaires du bac 1995, les universités doivent aussi gérer la progression des effectifs en deuxième et troisième cycles, des formations qui exigent plus de postes d'encadrement, de suivi et de matériel pédagogique.

Cette rigueur budgétaire est d'autant moins supportée que les étudiants, pris en otage, sont les premières victimes du bras de fer entre le ministère et les responsables des universités. A Rouen, comme à Besançon l'an dernier, des directeurs de faculté n'ont pas hésité à interrompre les cours d'une année déjà bien courte. La réaction des étudiants est d'autant plus vive qu'elle s'inscrit dans un climat d'inquiétude sur un avenir professionnel incertain. Non seulement les conditions d'études restent précaires, mais les débouchés s'annoncent compromis.

A force d'entendre proclamer que la France produit trop de diplômés à bac + 4 ou bac + 5 et que les étudiants doivent se préparer à connaître l'instabilité, voire la déqualification, ils n'hésitent plus à exprimer leur sentiment de révolte. Le lancement d'une consultation nationale, qui se traduit par le report annoncé de promesses électorales inconsidérées et d'inévitables réformes d'un système grippé, ne suffit pas, visiblement, à les rassurer.

Michel Delberghe

Risque de fermeture pour raisons de sécurité à Montpellier

MONTPELLIER
de notre correspondant

Le maire socialiste de Montpellier, Georges Frêche, a lancé, jeudi 26 octobre, un ultimatum au recteur de l'académie : s'il ne prend pas, d'ici à la fin de l'année, des mesures pour reloger trois mille des six mille étudiants qui fréquentent actuellement les locaux de la faculté de droit en centre-ville, il prendra un arrêté de fermeture de l'établissement. Cette menace se fonde sur un rapport rendu par la commission départementale de sécurité, démontrant que la faculté n'est plus à même de recevoir autant d'étudiants sans danger.

Ce document révèle que l'utilisation du gaz présente un « risque important, du fait de l'absence des vannes de coupure générale pour la chaufferie ». Il est aussi fait mention d'appareils électriques *« non reliés à la terre et de réalisations non conformes aux règles de l'art »*. La commission dénonce encore l'insuffisance des sorties de secours, la vétusté du système d'éclairage de sécurité, l'absence de système d'alarme et de consignes de sécurité, ce qui contribue à *« compromettre gravement l'évacuation rapide et sûre des étudiants »*.

Toutes ces constatations conduisent les rapporteurs à rendre, à l'unanimité, un avis défavorable à la poursuite de l'ouverture au public des bâtiments. Le recteur René Blanchet confirme qu'*« il faut que les mises en sécurité soient faites le plus rapidement possible »*, mais il demeure flou sur les délais.

UNE EXASPÉRATION PERCEPTIBLE

La menace de fermeture brandie par Georges Frêche, conformément aux nouvelles dispositions sur l'application des règles de sécurité, réactive le débat sur le transfert de la faculté de droit à l'est de la ville. Cette idée est défendue de longue date par la municipalité. Le terrain existe. Les étudiants en sciences économiques et sociales s'y sont déjà installés. Mais Yves Loubatières, le président de l'université, favorable au maintien de la faculté en centre-ville, a obtenu le gel du projet et de ses crédits.

Que la faculté soit rénovée ou reconstruite sur l'un ou l'autre de ces sites, les étudiants ne disposeront pas de locaux satisfaisants avant plusieurs années. Aujourd'hui, ils attendent donc surtout des réponses claires quant à leur avenir. Une fermeture, ou un relogement provisoire sans perspectives précises, risquerait d'alimenter une exaspération déjà nettement perceptible.

Jacques Monin

Le projet de loi antiterroriste suscite de nombreuses critiques

ALORS QUE le projet de loi antiterroriste présenté par le ministre de la justice, Jacques Toubon, continue de susciter des critiques émanant du PS et des associations de défense des droits de l'homme, la chancellerie a démenti, jeudi 26 octobre en fin de soirée, que le Conseil d'Etat *« ait exprimé des réserves quant aux dispositions sur les étrangers »* contenues dans ce texte qui lui avait été soumis pour avis. Sur la foi d'informations émanant de sources syndicales judiciaires et confirmées, mercredi 25 octobre en fin de journée auprès du cabinet du garde des sceaux, *Le Monde* avait, dans son édition datée du 27 octobre, évoqué l'existence de deux types de réserves émises par la plus haute juridiction administrative.

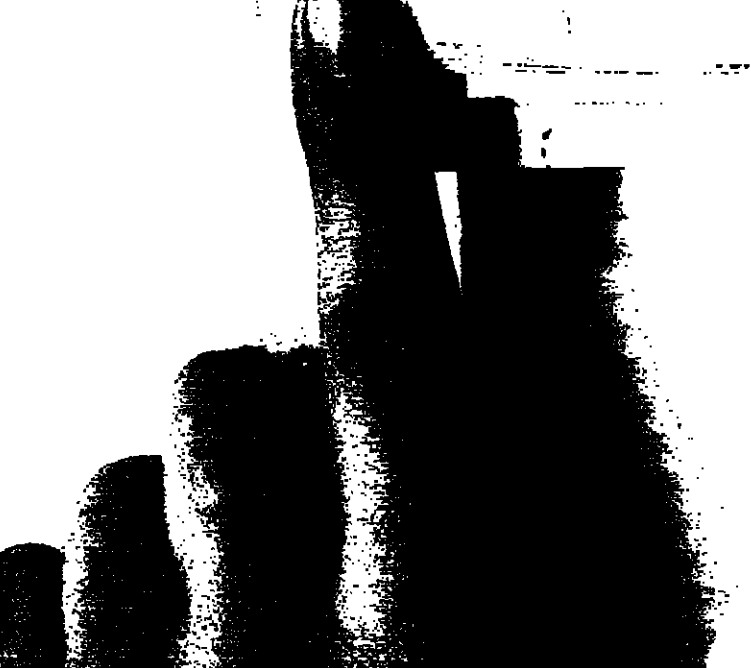
Le premier volet de ces réserves, consignées dans un avis au gouvernement qui n'est jamais rendu public, n'est pas contesté par la chancellerie : le Conseil d'Etat a bien regretté qu'un projet de loi unique concerne à la fois la lutte contre le terrorisme et les atteintes commises contre les représentants de l'autorité publique (*Le Monde* du 27 octobre). Mais le ministère de la justice dément l'existence du second type de critiques, exprimées sur une disposition essentielle du projet de loi : l'incrimination de l'*« aide à l'étranger en situation irrégulière »*, s'il s'agit d'une aide en liaison avec une entreprise terroriste, dans la liste des infractions qualifiées par le code pénal d'*« actes de terrorisme »*.

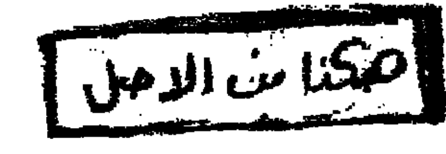
> « J'ai pu constater qu'assez souvent des lois d'exception ne résolvent pas ce qu'elles prétendent résoudre »

Selon nos informations, les dispositions relatives aux étrangers en situation irrégulière ont bien fait l'objet de critiques lors de leur présentation devant la section du Conseil d'Etat qui, composée d'un nombre restreint de magistrats, s'est prononcée sur le projet de loi avant son passage devant l'assemblée générale de la haute juridiction. Le Conseil d'Etat a annoncé qu'il rendra publique, dans la journée de vendredi 27 octobre, une mise au point quant à ses délibérations sur le texte du ministère de la justice.

Parmi les nombreuses personnalités à réagir à ce projet de loi, l'ancien ministre socialiste Jack Lang a déclaré : *« Par expérience, j'ai pu constater qu'assez souvent des lois d'exception ne résolvent pas ce qu'elles prétendent résoudre, mais risquent d'être une source d'atteinte aux droits individuels dans des domaines qui n'ont rien à voir avec le texte lui-même. On l'a vu avec toute sorte de textes antérieurs, les tribunaux d'exception, les lois anticasseurs.* » SOS-Racisme a dénoncé un *« projet de loi d'exception »* qui *« empiète sur les libertés publiques »*. La Ligue des droits de l'homme a regretté le *« pouvoir accru »* donné aux policiers en matière de perquisitions, tandis que la Fédération justice de la CFDT a fait part de son *« inquiétude »* devant *« l'amalgame opéré entre terrorisme et population étrangère »*. Répondant aux critiques, M. Toubon a expliqué, jeudi 26 sur Europe 1, que son projet n'était *« pas une loi d'exception »* et qu'il n'était *« pas question de changer l'ordonnance de 1945 sur le statut des étrangers »*.

Erich Inciyan





MM. Boublil et Traboulsi restent en prison après le rejet de leur pourvoi dans l'affaire Pechiney

Pour l'avocat de l'ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy, il s'agit d'une « erreur judiciaire »

La chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté, jeudi 26 octobre, les pourvois formés par l'ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy au ministère de l'économie et des finances, Alain Boublil, et par le financier libanais Samir Traboulsi. Reconnus coupables de délit d'initié, les deux hommes vont donc devoir purger la peine d'un an de prison ferme prononcée en juillet 1994 par la cour d'appel de Paris.

LES DEUX principaux protagonistes condamnés pour délit d'initié dans l'affaire Pechiney, Alain Boublil et Samir Traboulsi, vont purger la peine d'un an de prison ferme prononcée le 6 juillet 1994 par la cour d'appel de Paris. Les pourvois formés par l'ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy au ministère de l'économie et des finances et par le financier libanais résidant en France ont été rejetés jeudi 26 octobre, par la chambre criminelle de la Cour de cassation présidée par Christian Le Gunehec. Les deux hommes, qui s'étaient constitués prisonniers à la veille de l'audience du 23 octobre examinant leur pourvoi, comme la loi les y oblige, seront ainsi les seules personnes écrouées dans ce dossier politico-financier qui fut sans doute le plus sensible de la présidence de François Mitterrand.

La Cour a toutefois accepté le pourvoi d'un autre homme d'affaires libanais, Charbel Ghanem, en raison d'une *« erreur »* manifeste de rédaction dans l'arrêt rendu le 6 juillet 1994 par la cour d'appel de Paris, qui l'avait condamné à *dix-huit mois de prison – dont six* mois ferme. M. Ghanem sera de nouveau jugé devant la cour d'appel de Paris. Soulignant l'appréciation *« souveraine »* de la cour d'appel, la chambre criminelle a suivi les réquisitions de l'avocat général qui, lundi 23 octobre, avait demandé cette *« cassation partielle »* de l'arrêt rendu en juillet 1994 (*Le Monde* du 25 octobre).

En rejetant les pourvois déposés par MM. Boublil et Traboulsi, ainsi que par Robert Reiplinger, un associé du financier socialiste Max Théret, condamné à une peine de quinze mois de prison avec sursis et à 22 millions de francs d'amende, la chambre criminelle a jugé que *« la cour d'appel, qui a répondu sans insuffisance aux articulations essentielles des conclusions dont elle était saisie, a justifié sa décision sans encourir la censure »*. Elle a considéré que *« le délit d'initié est caractérisé à l'égard de toute personne qui, disposant à l'occasion de l'exercice de sa profession ou de ses fonctions d'informations privilégiées sur les perspectives d'évolution d'une valeur mobilière, permet sciemment à des tiers de réaliser des opérations sur le marché avant que le public ait connaissance de ces informations, sans qu'il soit nécessaire qu'elle connaisse l'identité des opérateurs ni les modalités des opérations réalisées »*.

AU BÉNÉFICE DU DOUTE

Sept ans après son déclenchement, l'affaire Pechiney est ainsi judiciairement close, vraisemblablement sans avoir livré tous ses secrets, et sans présager d'une éventuelle saisine de la Cour européenne des droits de l'homme. Elle avait mis en scène plusieurs proches du pouvoir socialiste mêlés à des délits d'initié commis par des spéculateurs, à la fin de l'année 1988, à l'occasion de l'achat de la société américaine Triangle par le groupe nationalisé Pechiney. Renseignés sur les tractations en cours, dont l'aboutissement supposait l'accord du gouvernement, ils purent acheter autour de 10 dollars pièce des titres de Triangle avant de les revendre, une fois l'accord rendu public, 55 dollars sur le marché hors cote de New-York. Les plus-values réalisées atteignaient au total 48 millions de francs. Les autorités américaines avaient saisi la Commission des opérations de bourse (COB), en France, et une information judiciaire avait été confiée au juge d'instruction parisien Edith Boizette. Informé des négociations en cours, comme directeur de cabinet du ministre des finances, Alain Boublil avait alors été poursuivi pour délit d'initié. Il était notamment soupçonné d'avoir renseigné l'un des spéculateurs, Roger-Patrice Pelat, un ami intime du président Mitterrand décédé en mars 1989.

Au bénéfice du doute, M. Boublil avait cependant été relaxé en première instance, le 29 septembre 1993, par le tribunal correctionnel de Paris. Les preuves retenues contre lui paraissaient alors insuffisantes, aucun enrichissement personnel n'ayant pu être établi. Sur la base du même dossier d'instruction, la cour d'appel avait abouti à des conclusions opposées, jugeant que *« seul »* M. Boublil était *« en mesure de connaître la substance de l'accord en vue »* et qu'il avait informé Roger-Patrice Pelat *« dans le seul but de lui permettre de réaliser des opérations sur le marché »*. En le condamnant à deux ans de prison ferme, dont un an avec sursis, la cour d'appel avait aussi estimé que le directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy avait fait *« montre de complaisance coupable envers Samir Traboulsi »*. Conseiller de la société Triangle lors des négociations avec Pechiney, M. Traboulsi, condamné à deux ans de prison dont un an avec sursis et à 20 millions de francs d'amende, avait été jugé coupable d'avoir *« sciemment »* transmis l'information à son compatriote Charbel Ghanem, condamné à dix-huit mois de prison, dont six mois ferme, et à 5 millions de francs d'amende.

Avocat de M. Boublil en première instance, Mᵉ Jean-Michel Darrois a estimé que son client était victime d'une *« erreur judiciaire »*. Rappelant que MM. Boublil, Traboulsi et Bérégovoy étaient informés des négociations autour des titres Triangle, et que tous connaissaient M. Pelat, il s'est interrogé : *« Est-ce l'un des trois qui a parlé, était-ce Harris Puisais* [un collaborateur intime de Pierre Bérégovoy aujourd'hui décédé] *ou quelqu'un d'autre ? »* Mᵉ Darrois envisage de saisir la Cour européenne des droits de l'homme.

Erich Inciyan

COMMENTAIRE

UNE PREMIÈRE

Pour la première fois, avec la confirmation des condamnations infligées à Alain Boublil et Samir Traboulsi, une affaire de délit d'initiés débouche, en France, sur des peines de prison fermes (un an pour chacun des inculpés). Cette décision de justice ouvre une étape nouvelle pour le capitalisme financier français. A l'heure où le marché des capitaux parisien est de plus en plus lié aux marchés étrangers et où il joue un rôle croissant dans l'économie, elle signale que la délinquance en col blanc ne restera pas impunie. Les conditions dans lesquelles cette décision a été prise créent néanmoins un malaise.

Si les marchés de l'argent, la Bourse essentiellement, sont restés pendant longtemps en France un lieu aux pratiques peu transparentes et parfois peu recommandables, de profonds changements sont intervenus dans ce domaine, sous la pression étrangère notamment, tout au long des années 80. Les autorités – le ministère de l'économie, la Commission des autorités de Bourse (COB) et la justice – ont cherché à en améliorer la transparence et en renforcer la surveillance. Un travail important a été réalisé en particulier autour de la notion de délit d'initiés, visant notamment ceux qui utilisent une information privilégiée sur une société pour réaliser un profit financier.

Désormais, après ce long procès autour de ce qui fut sans doute le scandale politico-financier le plus important des « années fric », la France apparaît comme l'un des pays au monde où, après les Etats-Unis, ce délit est le plus sévèrement réprimé. On pourrait s'en féliciter s'il n'y avait une ombre à ce tableau : après plus de cinq ans d'instruction, aucune preuve matérielle n'a pu être apportée sur la culpabilité de l'un des condamnés, Alain Boublil, l'ancien directeur du cabinet de Pierre Bérégovoy. L'épilogue de l'affaire Pechiney serait évidemment discrédité s'il se confirmait qu'il était entaché d'une erreur judiciaire.

Erik Izraelewicz

Les fonds secrets du PR embarrassent Matignon

Dans une lettre à M. Toubon, M. Juppé invoque la nécessité de préserver « la sûreté de l'Etat »

TRANSMIS le 25 octobre par le parquet de Créteil (Val-de-Marne) au procureur de la République de Paris, Bruno Cotte, le dossier des fonds secrets du Parti républicain (PR) devait être confié au juge d'instruction Mireille Filippini, déjà chargée des enquêtes sur le financement de ce parti et sur les comptes personnels de son ancien président, Gérard Longuet. Le parquet estime que la découverte par le juge Eric Halphen, au cours d'une perquisition au siège du PR, le 20 juillet, d'une somme de 2,4 millions de francs en billets de 500 francs, peut motiver des poursuites, sur le fondement de l'article 11-4 de la loi de 1988 sur le financement des partis – modifié par la loi du 19 janvier 1995 – qui dispose que *« les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques »*, ne peuvent contribuer au financement des activités politiques. Le trésorier du PR, Jean-Pierre Thomas, avait en effet indiqué au juge Halphen que cet argent provenait des *« fonds spéciaux »* de Matignon (*Le Monde* du 26 juillet).

Cette nouvelle affaire impliquant le PR a d'ores et déjà suscité l'émoi du gouvernement, au point que le premier ministre, Alain Juppé, a cru devoir adresser une lettre au garde des sceaux, Jacques Toubon, pour invoquer le *« secret défense »* afin d'interrompre la procédure. Daté du 1ᵉʳ août, ce courrier, dont une copie figure curieusement au dossier du juge Halphen, faisait suite à la *« visite »* du magistrat à l'hôtel Matignon, le 25 juillet, destinée à obtenir des renseignements sur le processus d'attribution des fonds spéciaux (*Le Monde* du 27 juillet).

« Les fonds spéciaux mis à la disposition du premier ministre concourent à des activités relatives à la défense nationale, écrit M. Juppé. *Leur utilisation est donc couverte par le secret défense, comme le sont les procédures afférentes à ces fonds, ainsi que les personnes qui les mettent en œuvre. »* Indiquant qu'*« il appartient à l'autorité hiérarchique compétente de définir les critères et les modalités de protection de ce qui est couvert par le secret défense pour les services placés sous sa responsabilité »*, le premier ministre estime que *« dans le cas présent, [...] le secret défense ne saurait être levé sans nuire à la défense nationale et à la sûreté de l'Etat »*.

Après s'être publiquement fait l'écho de cette invocation du *« secret défense »* dans une affaire qui a manifestement plus à voir avec le financement des activités politiques, M. Toubon s'était attiré les foudres du Syndicat de la magistrature qui dénonçait *« un véritable détournement de la loi »* (*Le Monde* du 26 octobre). Votés chaque année par le Parlement, les *« fonds spéciaux »* – généralement dénommés *« fonds secrets »* – sont légalement affectés, pour moitié, à des dépenses exceptionnelles liées aux services secrets. Le reliquat est généralement attribué, sous formes de primes diverses, aux cabinets ministériels.

La somme retrouvée dans le coffre du PR n'entre, à l'évidence, dans aucune de ces catégories. En outre, l'invocation du *« secret défense »* semble survenir trop tard pour en protéger l'origine, puisqu'aux déclarations de M. Thomas sont venues s'ajouter les vérifications du juge Halphen auprès de la Banque de France, qui attestent que les billets ont bien été remis aux services du premier ministre. M. Thomas en a même fourni les numéros à la justice. Le gouvernement de M. Balladur a-t-il voulu venir en aide à un parti qui soutenait ouvertement sa candidature à l'élection présidentielle ? Interrogé par la commission d'enquête parlementaire sur le financement des partis, le 19 juin 1991, Jean-Pierre Thomas avait donné par avance une forme de réponse, en souhaitant *« une réforme »* permettant de définir *« quelle partie des fonds secrets peut être employée à l'action politique »*. Quatre ans plus tard, ce débat juridique sera au cœur de la procédure judiciaire.

Hervé Gattegno

Double acquittement pour l'incendie de la rue Labat, à Paris

CINQ JOURNÉES d'audience intenses et quatre heures et demie de délibéré ont mis fin à dix années de soupçons et de fragiles accusations. Hervé Querrien, trente-six ans, et Nicole Miot, cinquante et un ans, qui ont toujours nié les faits qui leur étaient reprochés, ont été acquittés, jeudi 26 octobre, par la cour d'assises de Paris, présidée par Alain Verleene. Le couple était accusé d'être à l'origine de l'incendie qui, le 1ᵉʳ octobre 1985 au petit matin, ravagea leur immeuble du 13, rue Labat, dans le 18ᵉ arrondissement de Paris, et causa la mort de huit personnes, dont six membres d'une même famille yougoslave (*Le Monde* du 25 octobre).

Ecartant toute peine *« mitigée »* dans *« l'hypothèse d'une condamnation »*, l'avocat général Philippe Bilger avait requis contre chacun des deux accusés de douze à quinze années de réclusion criminelle. Faute de preuves ou de témoignages, le représentant du ministère public avait reconnu, dans son réquisitoire, avoir été dans l'obligation de s'appuyer sur une *« invention »*, selon lui *« conforme aux débats, aux expertises et aux caractéristiques psychologiques des accusés »*. Aucun lien formel n'avait cependant pu être établi entre les traces d'essence et le pot de peinture retrouvés sur l'escalier qui mène au premier étage de l'immeuble et les occupants du studio du deuxième étage droite.

L'avocat général avait avancé un mobile : l'exacerbation d'un conflit entre propriétaires et locataires, provoqué par le couple en froid avec ses propres propriétaires. Pour aggraver l'état de vétusté de l'immeuble qui aurait dû être constaté le jour du sinistre par un huissier, Hervé Querrien aurait été chargé par Nicole Miot de déclencher dans la cage d'escalier un incendie qu'il n'aurait pas su maîtriser. Les brûlures du jeune homme sur la main, la face et le bras droit, conséquences d'un retour de flammes, l'auraient désigné comme l'incendiaire.

« CONSTRUCTION INTELLECTUELLE »

Enfin, l'accusation avait pointé le comportement iconoclaste des accusés : *« Des innocents qui refusaient à la justice de prouver leur innocence »*, le couple ayant notamment refusé de donner les vêtements qu'il portait le jour du drame.

Cependant, si un expert avait pu se montrer *« catégorique »*, il s'avérait à l'audience qu'il n'avait fait que travailler sur des dossiers médicaux – incomplets – de l'accusé, sans même l'avoir examiné... La défense avait aisément pu rappeler qu'une spécialiste des grands brûlés, qui avait ausculté M. Querrien, était venue dire prudemment à la barre qu'on ne pouvait au contraire rien déduire de ces brûlures. Mᵉ Matthieu Boissavy, avocat de Nicole Miot, récemment commis d'office, avait ainsi dénoncé la *« construction intellectuelle »* de l'accusation et l'absence d'exploration par les enquêteurs d'autres pistes. Mᵉ Morad Falek, conseil d'Hervé Querrien, lui aussi commis d'office, avait quant à lui plaidé la paranoïa de *« deux paumés qui ont tourné en rond dans la cage judiciaire »* pendant dix ans.

Puis ce furent, pour Nicole Miot, passionnée de théâtre, dix ans d'une vie tassés dans les dix dernières minutes du procès, pour clamer à nouveau son innocence : *« J'avais dit au juge* [d'instruction] *que je n'avais pas deux vies : une pour une erreur judiciaire, une autre pour moi. Un acte comme celui-ci, il faut le porter en soi ; mais ça, ce n'est pas pour moi. Alors, depuis tout ce temps, je n'ai eu qu'une idée : trouver quelqu'un en face de moi – quelqu'un comme vous, monsieur le président – qui fasse surgir la vérité. »* En 1986, Hervé Querrien et Nicole Miot avaient été placés pendant six et sept mois en détention provisoire.

Jean-Michel Dumay

M. Tapie demande à être jugé en « citoyen comme les autres »

LA COUR D'APPEL de Douai (Nord) rendra le 28 novembre son arrêt dans l'affaire du match de football Valenciennes-Marseille. Lors de la dernière journée d'audience, jeudi 26 octobre, Jean-Pierre Bernès, ancien directeur général de l'OM, a réfuté les accusations de l'avocat général concernant l'existence, entre lui et Bernard Tapie, d'un *« pacte occulte »* lié à l'affaire des comptes de l'OM, en cours d'instruction (*Le Monde* du 27 octobre). Quant à l'ancien président de l'OM, il a souhaité que les magistrats ne le jugent pas en tant qu'homme politique mais comme un *« citoyen comme les autres »*. La veille, l'avocat général Luc Fremiot avait requis à son encontre un an et demi de prison, dont quatre mois ferme, ainsi qu'une période d'inéligibilité de trois ans.

■ **VIOLENCES :** Serge Dassault, maire de Corbeil-Essonnes (Essonne), a été atteint par une pierre, jeudi 26 octobre à midi, alors qu'il sortait d'une réunion avec les membres de l'association Tarterêts 2000. Le secrétaire général de cette association, René Andrieux, avait été écroué, lundi 23 octobre, après avoir été interpellé en possession de 4,5 kilos de résine de cannabis. Deux policiers ont également été légèrement blessés le même jour à Corbeil, par des jets de pierre essuyés alors qu'ils examinaient les dégâts causés par un incendie volontaire dans un collège de la cité des Tarterêts. Quelques heures plus tard, un cocktail Molotov a été lancé contre la maison de quartier et une voiture a été incendiée. La veille, une soixantaine de jeunes avaient affronté les policiers pendant plusieurs heures, blessant légèrement six d'entre eux.

■ **JUSTICE : Alain Gauzi, ancien directeur du collège privé catholique Saint-Jacques de Joigny (Yonne)**, a été condamné, jeudi 26 octobre, par le tribunal de grande instance de Sens, à vingt-quatre mois de prison dont dix-huit avec sursis, avec interdiction définitive d'exercer toute activité professionnelle le mettant en relation avec des mineurs. Reconnu coupable d'attentats à la pudeur sur mineurs de quinze ans, il a été relaxé partiellement de faits de violence. Soeur Marie-Louise Leplat, alors directrice diocésaine, a été pour sa part condamnée à douze mois de prison avec sursis, pour non dénonciation de sévices (*Le Monde* du 28 septembre).

■ **TERRORISME : le gouvernement suédois a rejeté**, jeudi 26 octobre, la demande d'extradition vers la France d'Abdelkrim Deneche. Cette décision était automatique après le refus de la cour suprême suédoise, le 20 octobre, d'extrader cet Algérien soupçonné par la France d'être impliqué dans l'attentat commis le 25 juillet dans le RER à Paris.

■ **POLICE : six fonctionnaires ont été mis en examen** dans l'affaire des officines privées de renseignement instruite par le juge parisien Roger Le Loire, chargé depuis le 29 juin d'une information judiciaire ouverte pour *« corruption active et passive de dépositaires de l'autorité publique, violation du secret professionnel et recel »* (*Le Monde* des 17 et 26 octobre). Le capitaine de police Gérard Vavrand a été mis en examen jeudi 26 octobre et laissé en liberté sous contrôle judiciaire, ainsi que l'avaient été, la veille, le commandant de police Pierre Gagnayre et le gardien de la paix Colette Bouquet. Deux anciens policiers, Gérard Bonaffé et Jean Manzoli, et un agent du ministère des finances, Robert Forget, ont été écroués dans ce même dossier.

La « plaisanterie » des collégiens des Mureaux déclenche le « plan rouge »

JEUDI MATIN, l'ambiance est plutôt détendue au collège Jules-Verne des Mureaux, un établissement implanté près des bois de Bécheville, surplombant la cité des Musiciens. Beaucoup d'élèves pensent aux vacances de la Toussaint, qui débutent le soir même. Vers 10 h 30, dans un coin de l'une des cours de récréation, un petit groupe s'affaire. Soudain, une violente explosion retentit et un panache de fumée noire s'élève dans le ciel. Les collégiens les plus proches du lieu de la déflagration partent à toutes jambes ; une poignée de leurs camarades quitte rapidement l'établissement. Sous la violence de la détonation, deux vitres d'une classe ont volé en éclats.

L'alerte est immédiatement donnée et le sous-préfet de Mantes-la-Jolie décide de mettre en œuvre le « plan rouge ». En quelques minutes, des dizaines d'ambulances accompagnées de véhicules du SAMU arrivent dans le quartier. Les élèves sont regroupés à l'extérieur, les médecins du SAMU pénètrent dans le collège. Maintenus à l'extérieur de l'établissement, certains parents sont au bord de la crise de nerfs. *« C'est pas étonnant*, s'indigne un père, *souvent dans le bois là-haut on entend des explosions le soir. Ce sont des jeunes qui fabriquent des engins. Là, ils ont dû vouloir épater les copains et ils ont fait péter ça à l'école. »* Pour d'autres, les auteurs de mauvais canulars ont peut-être récidivé : policiers et services de déminage avaient déjà été mobilisé il y a trois semaines, lorqu'une bonbonne de gaz vide avait été découverte sur les marches de la mairie, et samedi 21 octobre, quand, en plein marché de Bécheville, un engin suspect équipé de bâtons de dynamite reliés à une pile avait été décelé – il s'agissait en réalité d'un leurre.

L'explosion n'a fait qu'une quinzaine de victimes, visiblement choquées, et qui se plaignent de troubles auditifs. Douze élèves et un surveillant ont été conduits par les pompiers à l'hôpital tout proche, d'où ils sont ressortis après examen. Le sous-préfet de Mantes-la-Jolie, Michel de la Brelie, a expliqué qu'il s'agissait plus d'*« une plaisanterie de veille de vacances »*, sans lien avec les incidents qui secouent les banlieues, reconnaissant que les moyens engagés avaient été surdimensionnés par rapport à l'événement.

La brigade criminelle de la PJ de Versailles a commencé son enquête en présence du procureur de la République, Yves Colleu. La nature de l'engin a très vite été déterminée : un tube métallique aplati aux deux extrémités et rempli de chlorate de soude et de sucre en poudre. Trois jeunes de quatorze et quinze ans, qui avaient été aperçus quittant l'établissement au moment de l'explosion, ont été interpellés jeudi en début d'après-midi et placés en garde à vue pour la nuit. Les cours ont pu reprendre dans l'après-midi.

Jean-Claude Pierrette

14 /

Le Québec entre fleur de lys et feuille d'érable

La Belle Province se prononcera par référendum sur sa souveraineté, lundi 30 octobre. Le débat est aussi vif que truculent chez les « souverainistes » francophones



L'ÉTÉ indien hésite encore, dans sa splendeur, entre vert et roux. La large rivière Richelieu musarde dans sa vallée, jadis voie d'invasion des belliqueux Iroquois, aujourd'hui familière aux promeneurs et aux gourmets. Ici palpite le Québec profond, tout près de Montréal, la cosmopolite. La région reste fidèle au lointain souvenir d'un autre automne, celui de 1837, qui vit la révolte de ses enfants contre l'emprise britannique. Dans un roman peu connu, *Famille-sans-nom*, Jules Verne raconte la rébellion malheureuse de ces Canadiens français conduits par Louis-Joseph Papineau.

A Saint-Denis, où les courageux précurseurs du nationalisme québécois infligèrent alors sa seule défaite à l'armée anglaise, la Maison des patriotes abrite un petit musée qui retrace pieusement les épisodes de cette épopée, dont les chefs finirent en exil ou au bout d'une corde. C'est l'endroit rêvé pour évoquer le référendum du 30 octobre sur la souveraineté de la Belle Province (assortie d'une offre au Canada d'un « nouveau partenariat »).

Guide érudit et ardent militant du « oui », Onil Perrier explique son vote. « *Il nous faut un pays car nous sommes une nation. Le fédéral, qui a recensé onze « premières nations » amérindiennes, nous refuse ce droit. A ses yeux, nous ne sommes qu'un groupe ethnique un peu plus grand que les autres. Depuis que nous avons refusé de signer la Constitution de 1982, qui ne nous reconnaissait pas comme « société distincte », nous sommes juridiquement dans la situation d'un pays occupé. Les Anglo-Canadiens « ne nous voient pas ». Ils veulent nous assimiler, mais nous sommes coriaces. Après avoir progressé, le français est de nouveau en péril. On nous menace d'un génocide culturel. La plupart des nouveaux immigrants choisissent de vivre en anglais. Notre poids démographique au sein du Canada ne cesse de diminuer.* »

Dans cet inventaire d'un échec, mi-plaidoyer, mi-acte d'accusation, où se mêlent réalités et fantasmes, on trouve l'essentiel de la motivation « souverainiste » : l'amertume envers Ottawa, l'affirmation de la différence, la défense farouche de la langue, la grande peur d'être assimilé, l'espoir que « *le rêve de quinze générations* » s'accomplira enfin. Avec pourtant, chez les moins jeunes, une fréquente nostalgie pour le Canada des « *deux peuples fondateurs* », ce mythe qui poussa nombre de francophones loin du Québec, « *jusqu'aux Rocheuses* », au prix d'un naufrage culturel. Cet attachement au pays des aïeux empêchera sans doute une partie de l'électorat encore hésitant de voter « oui ».

La langue, c'est l'évidence, est au coeur de l'identité québécoise : elle la distingue, l'irrigue, la protège. Trésor intime et richesse collective de tout un peuple, que seul un Québec souverain, affirment ses partisans, saura préserver et embellir. Faute de quoi, après un « non » au référendum, annonce avec dérision un slogan souverainiste, « *être distinct voudra dire : parler anglais avec un accent* ». Alarmisme ? Oui et non. Depuis la célèbre loi 101 instaurant au Québec, en 1977, l'unilinguisme officiel, notamment dans l'administration et le monde du travail, le français s'y porte infiniment mieux. Et les anglophones l'apprennent de plus en plus.

MAIS cette loi est sans cesse ébréchée par les tribunaux, rétorquent les nationalistes, jurisprudence à l'appui. Et ils lancent un sombre pronostic : au rythme actuel, les Québécois de langue maternelle française deviendront, dans dix ans, minoritaires dans l'île de Montréal, poumon économique de la province. Président de la Société Saint-Jean-Baptiste – à la pointe du combat francophone depuis un siècle et demi –, François Lemieux justifie à la fois la vigilance linguistique et l'option souverainiste. « *La loi 101*, dit-il, *était faite pour tous les Québécois. Elle visait à faire du français la langue commune à tous. On l'a appliquée avec beaucoup de tolérance. Résultat : aujourd'hui, l'usage du français n'est plus incontournable ; il est seulement possible pour ceux qui le souhaitent. Bien sûr, nous respectons les droits de la minorité anglophone, par exemple en matière d'enseignement. Mais celle-ci devrait accepter que le Québec fonctionne en français. On en est loin, puisque sept anglophones sur dix refusent le français comme langue de travail et neuf sur dix comme langue officielle, ce que le français deviendra vraiment dans un Québec indépendant.* »

Autre cheval de bataille souverainiste, *lié au précédent* : le contrôle de l'immigration, qui relève pourtant déjà largement du Québec. 85 % des immigrants au Québec n'ont pour langue maternelle ni le français ni l'anglais. Mot d'ordre : il faut franciser ces « allophones », spontanément plus attirés vers l'anglais que parlent, en majorité, leurs nouveaux compatriotes canadiens. « *Dans aucun pays*, note l'écrivain Yves Beauchemin, *un immigrant ne souhaite s'intégrer à une minorité.* » A l'inverse, dans un Québec souverain, les immigrants sauront clairement où ils mettront les pieds ; leur intégration passera par leur maîtrise du français.

« Notre province se comporte comme un enfant gâté qui aimerait vivre loin de sa mère pourvu qu'elle vienne laver le linge chez lui une fois par semaine »

La dénatalité dont souffre le Québec avive sa hantise du déclin. La Belle Province, qui prit jadis sa « revanche des berceaux » sur l'Anglais vainqueur, « ne se reproduit plus ». Moins d'un Canadien sur quatre est *aujourd'hui québécois ; deux Américains* du Nord sur cent parlent français. « *Le temps joue contre nous*, ajoute Yves Beauchemin. *Le regain du français grâce à la loi 101 et les progrès de l'économie : voilà deux demi-réussites qui ont masqué notre minorisation démographique et politique au sein du Canada. Celle-ci, désormais, s'accélère.* »

Tous ces thèmes d'inquiétude, un homme les martèle jusqu'à l'outrance, sur les ondes du réseau CKAC, « *la première radio francophone au monde* ». Trente-trois ans de métier et une gouaille intacte, Gilles Proulx livre à l'antenne, trois heures par jour, sur un mode démagogue, ce qu'il appelle « *le combat des dernières énergies* ». Son magazine jouit du meilleur taux d'écoute. « *Nous sommes en voie de disparition, de louisianisation. Je tente de réveiller les Québécois, ce peuple de bonasses, qui travaille de moins en moins et qui regarde son nombril.* » Animateur préféré des chauffeurs de taxi, il fustige pêle-mêle les « *patrons affairistes* », l'« *américanisation et la dépolitisation des jeunes* », la « *social-médiocratie* » du gouvernement québécois, avec « *ces stageux, ces jaseux, ces faiseux de comités d'études* ».

Auteur d'une *Petite histoire de la Nouvelle France*, Gilles Proulx fulmine contre la « *perte de mémoire* » qui frappe son peuple. De moins en moins fidèles à leur devise – « *Je me souviens* » –, les Québécois oublient leur passé. Leur culture historique s'atrophie. Comme dit Yves Beauchemin : « *Ce sont des amnésiques qui vont se prononcer sur leur avenir.* » Et chacun cloue au pilori les gouvernements de la province qui ont réduit à une seule année l'enseignement de l'histoire nationale dans le secondaire.

Autre croisé du nationalisme – version « anar » –, le cinéaste Pierre Falardeau harangue un auditoire étudiant, dans la caféteria d'un collège de Montréal : « *Comment ? L'indépendance, c'est bon pour la Lituanie, c'est bon pour tout le monde, et ce ne serait pas bon pour nous autres ? Notre lutte, c'est une vieille affaire, depuis qu'on a été conquis. On se bat pour la liberté, pas pour deux mots dans un torchon qu'on appelle Constitution. D'accord, on ne nous a pas mis les fers au pied. Et alors ? Faudrait dire merci ? Mon cul !* »

« *Le droit d'être différent* », « *Traiter d'égal à égal* », « *Prendre les leviers de commande* » : de meeting en slogan, les souverainistes égrènent le credo de la fierté québécoise, pour qu'enfin leur pays « *ne soit plus emmitouflé dans le Canada* », pour qu'« *il se dise oui* ». « *Qu'on se débarrasse enfin de nos complexes de colonisé !* demande le chanteur Paul Piché.

Les juges de la Cour suprême s'habillent comme dans Les Trois Mousquetaires, le gouverneur général roule en calèche et nous aurions honte de notre passé, de notre identité. Il faut oser se définir, se nommer, se responsabiliser. Arrêtons de nous sous-estimer ! » « *Voici venu le temps de la moisson dans les champs de l'histoire (...), le temps de récolter ce que semaient pour nous quatre cents ans de femmes et d'hommes et de courage, enracinés au sol et dedans retournés.* » Ainsi s'ouvre, dans un style qu'eût aimé Barrès, la « Déclaration de souveraineté du Québec », qui, si ce pays devient indépendant, servira de préambule à sa Constitution. Lu le 6 septembre au Grand Théâtre de Québec, par deux de ses auteurs, le poète-chanteur Gilles Vigneault et la romancière Marie Laberge, ce texte, qui fleure le chauvinisme (« *Nous, peuple d'ici* », « *Parce que cette terre bat en français* »), déclenche les railleries parmi la nouvelle génération souverainiste.

Rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Voir*, Richard Martineau ironise : « *Tant qu'à se flatter le drapeau, allons jusqu'au bout ! Sortons l'égoïne, bordel, et dansons fièrement le rigodon, une branche de bouleau entre les dents ! Je me sens plus proche de MC Solar que de Vigneault. Je me sens bien à Montréal, mais à Québec ou Chicoutimi, j'ai l'impression d'être sur Vénus.*

Le jour de la Saint-Jean (la fête nationale) je m'arrange pour ne pas être ici. Les dirigeants québécois ont une mentalité rurale. Ils adorent les régions et n'aiment guère Montréal. Pour moi, être québécois, c'est seulement vivre ici et y payer des impôts. Je déteste le nationalisme. Je voterai « oui » parce que le statu quo est le meilleur ami du nationalisme, parce qu'il l'engraisse. » Discours-type de ceux que Lise Bissonnette, directrice du journal *Le Devoir* et souverainiste pourtant peu encline à l'archaïsme, appelle les « *parvenus de l'urbanité* », oublieux de l'histoire. Décidément, la fleur de lys, emblème du Québec, a mille et un pétales.

Nombre d'artistes favorables à l'indépendance brocardent la « *culture du ressentiment* » entretenue par la classe politique québécoise, une vision « *folklorique, réductrice, qui sent la poussière, la boule à mites et l'encens* », comme si le Québec n'avait pas eu aussi des savants, voire des cantatrices qui se produisaient au siècle dernier jusqu'en Italie. « *Pour moi*, observe l'homme de théâtre René-Daniel Dubois, *la culture est la seule justification du projet souverainiste. Les élites québécoises parlent à tout bout de champ de culture, mais elles ne lui ont jamais accordé 1 % de leur budget. La majorité des Québécois trouvent pourtant que la culture reçoit déjà trop d'argent. Quant à la langue, pervertie, elle n'est plus qu'un outil de propagande.* »

RIEN d'étonnant que plusieurs artistes québécois, comme le metteur en scène Robert Lepage, le cinéaste Denys Arcand ou l'auteur dramatique Michel-Marc Bouchard, aient choisi de « *s'ouvrir au monde* » en allant également travailler à Toronto, où ils côtoient des créateurs anglophones, dont ils partagent les valeurs et certaines obsessions.

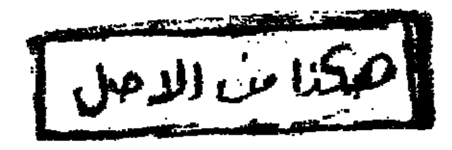
Les plus militants des indépendantistes affichent des préoccupations sociales : réduire le taux de chômage (12 %), combattre l'exclusion (Montréal compte 400 000 « pauvres »), préserver le système de santé. « *A quoi bon changer la caste au pouvoir*, s'interroge l'animateur de la revue *Virtualités*, Daniel Laprès, *si la société ne devient pas plus juste et plus démocratique ? Un Québec souverain résistera mieux aux coups de boutoir de la droite néolibérale qui a le vent en poupe au Canada.* »

A l'image d'un peuple en proie depuis trop longtemps au spleen constitutionnel, les intellectuels sont las de la question québécoise. « *J'en entends parler depuis mon berceau. Cela m'a royalement siphonné.* » (Richard Martineau.) « *Ça nous brûle, nous ronge, nous rend monomanes. J'y ai perdu une partie de mon énergie de romancier.* » (Yves Beauchemin.) « *Le discours sur la question nationale monopolise tout le débat. Ras le bol.* » (Michel-Marc Bouchard.) « *Je ne suis pas le chanteur d'une seule cause, mais la souveraineté servira les autres combats.* » (Paul Piché.) Tous voteront « oui », mais tous aimeraient que la page se tourne et que l'on parle d'autre chose.

Les plus acerbes vilipendent le projet de souveraineté au rabais proposé au peuple et qui prévoit le maintien du passeport canadien et du dollar à l'effigie de la reine. « *Le Québec*, note Richard Martineau, *se comporte comme un enfant gâté qui aimerait vivre loin de sa mère pourvu qu'elle vienne laver le linge chez lui une fois par semaine.* »

Pour René-Daniel Dubois, cette souveraineté-là est vidée de son sens : « *L'esprit de résistance a laissé la place à un discours d'intégration alors que l'essentiel est d'essayer de penser une résistance culturelle face à tous les prédateurs de l'américanisation. Ce projet n'a aucune dimension philosophique. Les intellectuels n'y ont pas rempli leur rôle. Reste le mot souveraineté, sans contenu.* » Et de conclure, avec dérision : « *Le 30 octobre, je voterai nul. Je crois que je dessinerai sur mon bulletin deux petits lapins en train de forniquer...* »

Jean-Pierre Langellier



Défi québécois, tropisme américain et enjeu européen

par Denis Duclos

QUEL que soit le résultat du référendum, le séparatisme québécois est déjà devenu une réalité empirique pour beaucoup de commentateurs anglophones, américains ou canadiens. L'agressivité de la campagne du « non » est bien moindre qu'en 1980, et la politesse du ton n'est pas seulement due à des considérations tactiques, devant la montée des opinions favorables à la souveraineté. Elle résulte aussi de l'émergence progressive d'une sorte d'évidence du caractère distinct de la société québécoise – d'autant plus que, depuis la modification de la Constitution canadienne en 1982, le reste du Canada a été marqué par une américanisation rapide et profonde de la culture politique et sociale – ainsi que du fonctionnement des institutions.

L'idée même qu'un Etat vienne correspondre à cette société de plus en plus distincte, et libère du même coup ses amarres d'un régime fédéral en pleine confusion morale, politique et financière, n'a plus le caractère scandaleux qu'elle pouvait encore avoir il y a une dizaine d'années.

Les positions des militants canadiens les plus farouchement opposés à l'indépendance du Québec ont d'ailleurs changé. Elles ne s'appuient plus sur le sentiment outragé d'une trahison de l'idéal fédéraliste, et les propositions extrêmes (dépeçage du territoire québécois, interventions militaires pour soutenir les Indiens refusant de reconnaître la tutelle du gouvernement québécois, boycottage des produits de la province séparée) ont nettement reculé.

Les critiques ressemblent plutôt aux revendications amères d'un époux qui n'a pas demandé le divorce : pas de partenariat favorable avec un Québec indépendant, pas d'autonomie monétaire dans le droit à continuer d'utiliser le dollar canadien, obligation pour le Québec de renégocier sa place dans l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena) et dans les accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), etc.

La campagne du « non » produit des lapsus révélant que le fait accompli est installé dans l'esprit même des propagandistes : ainsi l'affiche du « non » ressemble-t-elle de loin à un drapeau rouge et bleu (les deux couleurs symbolisant traditionnellement le côté « anglais » et le côté « français »). L'intention est sans doute de rappeler l'idéal d'un Canada à deux nations fondatrices sur un seul territoire, tel qu'il fut le cheval de bataille de Pierre Elliott Trudeau. Mais, en interrogeant les gens, on se rend compte que ce clin d'oeil à des références déjà anciennes ne fonctionne plus guère : la symétrie est plutôt interprétée, au plan subliminal, comme partage de fait du territoire canadien entre le rouge à l'ouest et le bleu à l'est. Il faut être près de l'affiche pour que se détache, en couleurs contrastées, la formule : *« Séparation : non »*, là où l'on s'attendrait aussi bien à lire : *« Partenariat : oui »*.

Ce n'est pas le souverainisme persistant qui a détruit l'idéal fédéraliste des deux cultures, mais bien l'évolution du Canada depuis l'échec, en 1990, de l'accord du lac Meech, où fut consacré le refus canadien de reconnaître le caractère distinct du Québec (pourtant inscrit dans l'acte de Québec de 1774 par le conquérant anglais).

L'adoption d'une *« charte des droits et libertés »* comme fondement de l'Etat fédéral a entériné la victoire de l'individualisme empirique tel qu'il prévaut aux Etats-Unis, avec les incidences dramatiques que l'on sait sur la solidarité sociale et politique. Les incidences de cette philosophie, selon laquelle la civilité doit s'effacer devant l'interaction directe des intérêts privés, seulement médiatisée par l'arbitrage judiciaire, ont peut-être même été plus ravageuses sur un Canada de tradition keynésienne et social-démocrate.

La promotion systématique d'un multiculturalisme, faisant équivaloir provinces populeuses et désertiques, petites et grandes communautés, populations souche et nouveaux immigrants, langues nationales et langues d'origine, a contribué à dissoudre le projet biculturel dans une « soupe » de revendications identitaires partielles de plus en plus arrogantes et inciviles.

Certes, l'idée canadienne serait fortement secouée par le départ du Québec, mais ce choc ne serait qu'un de plus, parmi les secousses telluriques qui la font voler en éclats depuis plus d'une décennie

C'est flagrant sur le plan de l'intégration linguistique : loin de faire de l'anglais une véritable nouvelle langue maternelle, cette conception autorise les arrivants à constituer sur le continent des camps retranchés pour leur propre idiome d'origine. Ce n'est pas tant l'anglais que l'on parle – en public aussi bien qu'entre soi – sur les trottoirs de Montréal, lorsqu'on n'est pas québécois d'origine anglaise, que l'italien, le grec, le yiddish, le vietnamien, le chinois, le créole, l'arabe, etc.

La forte poussée d'indifférence politique ainsi promue par l'américanisation du Canada s'est trouvée renforcée par des facteurs de démantèlement de l'homogénéité territoriale : déjà naturellement tournées vers trois horizons différents, les trois provinces qui font l'essentiel du poids démographique et économique du Canada (Québec à l'est, Ontario au centre, Colombie-Britannique à l'ouest) se sont toujours plus isolées dans des problèmes spécifiques. A l'ouest, Vancouver, rachetée aux deux tiers par les millionnaires chinois, se prépare à devenir la nouvelle Hongkong du Pacifique nord. Sans doute ses nouveaux propriétaires, dont les fortunes se sont faites sous les auspices de l'abri fiscal hors territoire, s'accommoderaient-ils d'un statut spécial qui libérerait la Colombie-britannique des lourdes charges continentales. Quant à l'Ontario, patrie du fédéralisme, sa force économique importante ne se maintient que par une fusion presque complète à l'économie américaine, sans ressources aussi autonomes que le réseau hydro-électrique québécois.

Certes, l'idée canadienne serait fortement secouée par le départ du Québec, mais ce choc ne serait désormais qu'un de plus, parmi les secousses telluriques qui la font voler en éclats depuis plus d'une décennie.

On peut même se demander – sans jouer du paradoxe – si le maintien d'une légitimité de l'Etat-nation en Amérique du Nord sous la forme du projet québécois n'est pas utilisable pour les Canadiens qu'effraie l'explosion des particularismes sous un vernis anglophone. Plutôt que de la métaphore du divorce, la *« souveraineté avec partenariat »* me semble ici relever du mariage raisonnable avec séparation des biens, entre deux personnes qui entendent néanmoins se soutenir réciproquement.

Il est important que quelqu'un, fût-ce le souverainiste québécois, prenne la parole sur ce continent désorienté, pour réaffirmer une condition *sine qua non* de la modernité civilisée : l'existence d'une collectivité politique décidant des destinées communes, sans s'en remettre aux seuls mécanismes du marché, de la technique et de la machine juridique. Il est important, pour l'Amérique entière (et aussi pour l'Europe en train de se faire en regardant ce qui se passe de l'autre côté de l'Atlantique), qu'une assemblée nationale rappelle à un juge qui ose décréter *« illégal »* le référendum qu'après tout la source de la légitimité même de la justice, c'est le peuple politiquement assemblé.

L'enjeu de la souveraineté du Québec va donc bien au-delà de la revendication ethnique d'une catégorie de cousins d'outre-mer désirant constituer leur village d'Astérix. Nous aurions tort de nous en désintéresser, ou de nous en lasser, car nous sommes concernés en Europe par l'avenir de l'idée de démocratie, et de son lien – non pas idéal mais nécessaire – avec une culture majoritaire, sur un territoire donné. C'est au contraire en ne se posant pas la question de l'indépendance que les Québécois se laisseraient aller au destin d'un groupe ethnique flottant, comme les autres, à la surface de l'océan des échanges économiques, préfigurant notre propre avenir dans une Europe entièrement mercantilisée, déshumanisée.

Confrontés à la nécessité de construire un Etat à partir d'une force encore réelle de la langue et de la tradition, et d'imposer cet arbitraire à d'autres, les Québécois sont amenés à quitter leur position frileuse de groupement ethnique ou religieux. Ils doivent se « laïciser » (au sens vrai de « devenir un peuple »), se transformer en ferment d'une collectivité plus vaste, à travers le contrat politique, et en contrepartie de l'intégration linguistique obligatoire.

A l'heure où l'Amérique exclut ses pauvres au nom d'un ultralibéralisme forcené, où ses « classes moyennes » s'enfoncent dans une spirale d'égoïsmes suicidaires, où sa culture violente et répressive alimente un pessimisme profond, il incombe au « petit » Québec de reprendre la vocation moderne de la citoyenneté, de la présence du sujet à la politique, telle que le Canada, peut-être trop vaste et disparate, ne peut plus la soutenir. C'est un défi auquel nous autres Français d'Europe ne pouvons être que sensibles, même s'il nous rappelle, avec un peu d'amertume et d'angoisse, que nous avons souvent oublié l'idéal des Lumières, fortuitement déposé en nous depuis deux siècles.

***Denis Duclos**, sociologue, est directeur de recherche au CNRS.*

Des souverainistes parlent aux Français

par Pierre de Bellefeuille

LE 30 octobre, lors d'un référendum, la population du Québec sera appelée à se prononcer sur le projet d'accession à la souveraineté que lui propose le gouvernement de Jacques Parizeau. Ce projet s'accompagne d'une offre de partenariat économique et politique avec le reste du Canada. Ce n'est pas la première fois. Le 20 mai 1980, les trois cinquièmes des Québécois qui ont déposé le bulletin référendaire ont refusé de donner à leur gouvernement le mandat de négocier avec le gouvernement fédéral, à Ottawa, un nouveau régime que le premier ministre, René Lévesque, appelait la *« souveraineté-association »*. Ils ont préféré croire le premier ministre fédéral Pierre-Elliot Trudeau qui promettait *« du changement »*, sans plus de précision.

On peut comprendre que les amis du Québec, à travers le monde et particulièrement dans la francophonie, puissent éprouver parfois un certain étonnement devant ce qui ressemble à une valse-hésitation. Cependant, il faut savoir que cet intervalle de quinze ans ne représente pas l'immobilité, bien au contraire.

L'étau canadien n'a cessé de se fermer sur le Québec. Sans entrer dans des détails québéco-canadiens qui seraient fastidieux, on peut rappeler que, en 1981 et en 1982, l'Etat central a profité du désarroi post référendaire dans lequel se trouvait le Québec pour apporter le changement promis, mais au grave détriment du Québec. Malgré l'opposition formelle des groupes parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec, et sans consultation populaire, il a modifié la constitution canadienne.

Le Québec perdait alors son droit de veto et ses pouvoirs étaient réduits en matière de langue, de culture et d'éducation, domaines essentiels pour la défense de l'identité. Ainsi, en 1982, le Canada s'est pour ainsi dire séparé du Québec. Après un changement de gouvernement à Ottawa en 1984, les conférences constitutionnelles, qui au Canada reviennent comme les fêtes foraines, se sont remises au travail. Brian Mulroney, successeur de Trudeau, a enfermé ses homologues des dix provinces dans la salle des délibérations jusqu'à ce qu'ils demandent grâce. Il en résulta l'éphémère accord dit du « lac Meech », qui sera dénoncé quelques années plus tard par les assemblées législatives de deux provinces au moment où il devait entrer en vigueur.

Une commission parlementaire extraordinaire mise sur pied par le gouvernement du Québec en vint alors à un cheveu de recommander la souveraineté, mais Ottawa ne lâchait pas prise. Le cirque constitutionnel, qui s'était remis en marche, produisit un nouvel accord dit « de Charlottetown », et le gouvernement fédéral, pour en avoir le cœur net, décida de le soumettre à un référendum pancanadien, y compris au Québec. La consultation aura lieu en 1992. L'accord sera débattu, aussi bien au Canada anglais qu'au Québec, les uns jugeant qu'on en donnait trop au Québec, les autres pas assez.

Retour à la case départ. Ce nouvel échec confirmait l'impossibilité de concilier, à l'intérieur du régime fédéral, les aspirations du Québec et les conceptions uniformisantes des provinces anglophones. Il y a au Canada deux réalités nationales : le Canada anglais, anglophone à 96 % et le Québec, francophone à 82 %. Dans le cadre actuel, ce sont l'assimilation et la minorisation qui guettent les francophones.

En septembre 1994, le Parti québécois, souverainiste, reprenait le pouvoir qu'il avait perdu en 1985. Il a préparé le référendum qui va avoir lieu. Avons-nous tort de croire que la France ne peut être indifférente à la présence – ou à l'absence – française en Amérique ? Les Québécois n'ont pas oublié que, en 1967, le général de Gaulle, lors d'un discours historique du haut du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, leur avait dit non seulement que la France voulait leur venir en aide, mais aussi qu'un jour elle aurait, peut-être, elle-même besoin de l'aide du Québec.

Nous avons la présomption de croire que nous sommes indispensables à la francophonie. Serions-nous la nouvelle Gaule, résistant à l'influence de nos voisins, un quart de milliard d'anglophones ?

Les aléas de l'histoire, dans les Amériques, n'ont pas favorisé la civilisation française. Le Portugal a son Brésil, l'Espagne peut compter, au-delà de l'Atlantique, une vingtaine de républiques hispanophones, l'Angleterre a enfanté le géant « étatsunien », de même que le Canada anglais, sans compter quelques îles. La France, comme la Hollande, a elle aussi abordé des plages antillaises, mais elle perdra la Nouvelle-France et cédera la Louisiane.

Le Québec a-t-il pour destin de corriger cette anomalie de l'Histoire ? Nous avons la présomption de croire que nous sommes indispensables à la francophonie. Serions-nous la nouvelle Gaule, résistant non pas aux légionnaires romains mais à l'énorme influence de nos voisins, un quart de milliard d'anglophones ? Cette influence s'étend à travers le monde et, à nos portes, sa force est telle qu'à moins de posséder les pouvoirs d'un Etat souverain, nous ne pouvons prendre les mesures voulues en matière de langue, d'éducation et de culture pour assurer notre survie et notre épanouissement.

Sans un Québec souverain, le français en Amérique est condamné au déclin. Notre peuple a le droit de se donner un pays pour vivre et s'épanouir. Il est riche de ses ressources humaines et matérielles. Son territoire et le chiffre de sa population le classent parmi les pays moyens, ceux qui réussissent le mieux dans le monde actuel. On prétend souvent que notre « séparatisme » va à l'encontre des tendances modernes, celles-ci favorisant les grands ensembles. On oublie que les grands ensembles sont économiques et qu'ils sont composés, au point de vue politique, d'Etats souverains. C'est précisément ce à quoi nous aspirons, comme partenaires du Canada anglais et, comme lui, membre de l'accord de libre-échange nord-américain.

La société québécoise est moderne. Nous avons une longue et heureuse expérience de la démocratie. Nos minorités jouissent de conditions parmi les plus avantageuses au monde. Nous sommes prêts à assumer notre destin, qui n'est pas celui d'une simple province, ni d'une minorité ethnique. Le temps est venu de prendre notre place parmi les peuples.

***Pierre de Bellefeuille** est journaliste et ancien député à l'Assemblée nationale du Québec. Il est membre du Cercle Gérald-Godin, groupe québécois de réflexion et d'intervention politique, dont les membres partagent les vues exprimées dans ce texte.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

Il est fait état dans *Le Monde* du 24 octobre, page 8, de chiffres sur lesquels je me sens obligé d'apporter quelques précisions.

Les 1 850 emplois déjà existants résultent de l'addition de 1 600 emplois grâce auxquels la Bibliothèque nationale pouvait fonctionner dans son cadre déjà centenaire et de 250 emplois créés pour préparer la Bibliothèque nationale de France de demain.

Les 650 emplois demandés pour 1996 ne correspondent pas à une ouverture de 1 500 places, mais bien au passage de la bibliothèque de recherche à 2 034 places, soit quelque 3 000 chercheurs par jour, au lieu de 600 places actuellement, et à l'ouverture d'une bibliothèque grand public de 1 550 places, qui n'existe pas aujourd'hui. La différence entre l'ancien effectif et l'effectif espéré est bien de 900 emplois, mais elle correspond au passage de 600 à 3 584 places, ou, si l'on préfère, de 1 000 à 6 000 lecteurs. Cette multiplication par six ne doit pas laisser oublier la mise en place d'un système de réseaux grâce auxquels la France entière bénéficiera des services de la Bibliothèque nationale de France. J'ajoute que la loi a mis à la charge de l'établissement le dépôt légal d'une lourde partie de l'audiovisuel, et que cela encore constitue une charge nouvelle justifiant l'augmentation de l'effectif.

Au terme de l'opération, le rapport du nombre d'agents au nombre de lecteurs sera inférieur de moitié à ce qu'il est dans les grandes bibliothèques étrangères de format comparable.

Jean Favier
président de la Bibliothèque nationale de France

LE 30 OCTOBRE...

Le 30 octobre, le Québec va se prononcer par référendum pour déterminer s'il sera un Etat souverain, comme paraissent bien l'indiquer les plus récents sondages. Dans cette perspective, le président de la République vient de déclarer que, si le Québec optait pour la souveraineté, la France serait la toute première à reconnaître le nouvel Etat. Il aurait été inimaginable que nos dirigeants, inspirés, pour la plupart, par la pensée et l'œuvre du général de Gaulle, aient pu ne pas apporter l'appui de la France au Québec, à un moment décisif de son destin (...).

Cette reconnaissance, de la part de la France, est d'autant plus indispensable qu'elle favorisera celle des autres Etats. Il y va de l'intérêt, mais aussi de l'honneur de notre pays. Les signataires, qui depuis des décennies ont soutenu l'affirmation nationale du Québec, se réjouissent donc de la déclaration du chef de l'Etat et souhaitent qu'il favorise aussi, quelles que puissent être les réactions de tel ou tel gouvernement, cet événement capital pour l'avenir du fait français dans le monde.

Bernard Dorin,
Géraud de La Tour d'Auvergne,
Hervé Lavenir de Buffon
Paris

Le Monde

L'Allemagne et son armée

« NOUS pouvons être fiers de cette armée de paix et de liberté, notre Bundeswehr ! » : en prononçant ces mots, jeudi 26 octobre à Bonn, Helmut Kohl a pris le risque de choquer une partie de ses compatriotes marqués par la culture du pacifisme. Le chancelier allemand s'exprimait à l'occasion du quarantième anniversaire de la Bundeswehr, marqué par une grande retraite aux flambeaux sur les lieux mêmes où des centaines de milliers de manifestants pacifistes avaient protesté, au début des années 80, contre l'installation des fusées Pershing américaines en RFA.

En dépit des précautions prises, la commémoration n'a pas pu se dérouler dans la sérénité. Des centaines de contre-manifestants ont accueilli par des huées et des sifflets les dirigeants allemands. Alors que le président du SPD, Rudolf Scharping, avait décliné l'invitation, les Verts et de nombreux groupes pacifistes, souvent proches des Eglises protestantes, ont protesté au nom de leur objectif traditionnel : aboutir à une « paix sans armes » grâce à la suppression de la Bundeswehr, héritière directe, selon eux, du militarisme allemand. On le constate une fois de plus : le rôle de l'armée ne fait toujours pas l'objet d'un consensus national en Allemagne. Aussi est-ce avec une extrême prudence que Bonn décide de renforcer ses efforts militaires dans le cadre des missions internationales de l'Alliance atlantique. D'après les sondages, seulement un tiers des Allemands sont favorables à une participation militaire de leur pays à des opérations de rétablissement de la paix dans le monde. Mais une évolution est en cours. La guerre en Yougoslavie a introduit le doute dans les esprits. De plus en plus d'Allemands constatent que la force militaire peut être mise au service du droit. Depuis cet été, les Verts, notamment, ont engagé une discussion de fond sur les vertus du pacifisme.

On ne peut que se réjouir de ce changement d'état d'esprit, qui rend justice aux traditions démocratiques de la Bundeswehr. Il est donc de plus en plus étonnant de constater que certaines casernes allemandes portent encore le nom de généraux proches des nazis. Et il est d'autant plus regrettable que les déserteurs de la Wehrmacht n'aient toujours pas été réhabilités.

L'autocritique



Suite de la première page

Au risque de donner raison au candidat Chirac qui affirmait que l'on ne pourrait *« guérir la société française sans modifier radicalement »* l'approche des problèmes économiques, et qui dénonçait comme *« conservatrice »* la logique mise en œuvre *« depuis dix ans »*.

Il n'est guère surprenant de voir un président venu de la droite mener une politique réputée conservatrice. Mais il serait injuste de faire reproche au chef de l'Etat d'avoir enfin clarifié sa démarche. Son impopularité actuelle a en effet un fondement simple : M. Chirac est un créateur d'incertitudes ; mais il occupe un poste qui lui fait obligation de donner du sens, et au moins un sens, au destin du pays. Cette contradiction n'est guère tenable, sauf à être bien secondé à la tête du gouvernement, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent. Le chef de l'Etat a donc eu le mérite d'indiquer une direction claire – le redressement financier et l'intégration européenne. Celle-ci sera sans doute socialement douloureuse et porteuse de plus d'impopularité encore. Il s'agit aussi d'une clarification sous contrainte : celle des marchés. Mais au moins la fonction présidentielle sera-t-elle désormais assumée.

M. Chirac prend ainsi un double pari, politique et économique. Il espère rassurer les marchés et, fort d'une remise en ordre des comptes, pouvoir revenir dans deux ans à la ligne Madelin, c'est-à-dire, concrètement, à des baisses sélectives d'impôts de façon à pouvoir se réconcilier avec son électorat et gagner, sur une thématique libérale, les législatives de 1998.

Ce scénario peut-il réussir ? En étant rigoureux, M. Chirac compte redonner confiance aux marchés, en obtenir une baisse des taux et, de là, une relance de la croissance. Ce fut le schéma appliqué par Pierre Bérégovoy et par Edouard Balladur. Dès lors que la conjoncture internationale est porteuse, il peut réussir. La France n'a-t-elle pas obtenu de douze années de rigueur une inflation maîtrisée et un commerce extérieur excédentaire – deux exemples dûment mis en avant par le président ? Mais, si la conjoncture mondiale vient à se retourner, ou même à se ralentir, alors la purge infligée aux Français, et donc à la demande, peut accélérer une réaction négative et dépressive de la part des acteurs économiques. M. Chirac arriverait alors à l'orée de 1998 sans résultats tangibles, et avec pour seule perspective quatre ans de cohabitation.

Le pari politique n'est donc pas moins risqué. Même s'il a montré dans le passé qu'il était passé maître dans l'art de transformer des courbes de popularité négative en résultats électoraux positifs, il n'est pas dit qu'une déception si forte, venue si tôt, si largement répartie dans tous les secteurs de l'opinion, puisse être effacée en deux ans. Car les Français sont las des efforts qui leur sont demandés. En outre, M. Chirac s'expose plus qu'aucun autre président avant lui. Manque toujours à l'appel, en effet, l'équation politique qui lui évite d'être seul, courageusement certes, mais dos au mur dans l'adversité. La tâche eût sans doute été moins difficile s'il avait auparavant ajusté son dispositif politique de façon à doter le gouvernement d'une équipe plus compétente – malgré quelques rares exceptions – et recouvrant un plus large spectre politique. En d'autres termes, M. Chirac s'apprête à faire la politique de Raymond Barre, mais sans Raymond Barre, et avec un Alain Juppé singulièrement affaibli.

Reste – excusez du peu – la *« fracture sociale »* ! La volonté présidentielle de la réduire subsiste, même si les moyens s'éloignent. Le discours républicain est toujours là, fort et rassurant. La conscience du chemin qu'il faut prendre dans les banlieues est suffisamment vive pour que l'on ose espérer que l'Etat se donne enfin les moyens de tendre la main à ses enfants en perdition. Mais est-ce trop demander que d'inviter le président Chirac à garder en mémoire cette forte maxime du candidat Chirac : *« Trop de responsables raisonnent sur des chiffres, pas sur la vie des hommes »* ?

J.-M. C.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

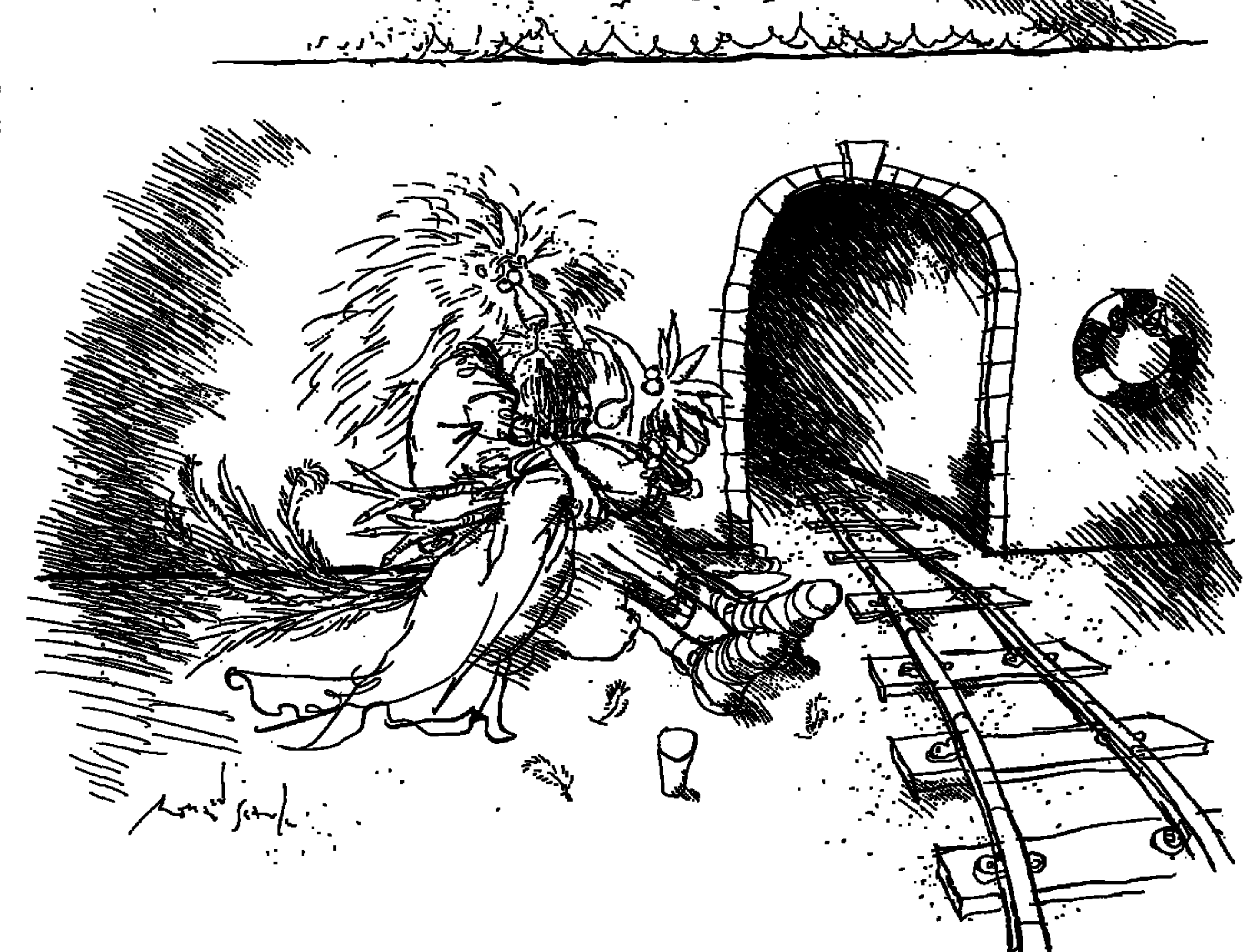
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

La manche *par Ronald Searle*



AU FIL DES PAGES/International

Islamisme : religion ou idéologie ?

L'ISLAMISME est-il islamique ? Son fondement, notamment en Algérie, est-il aussi religieux que le prétendent ses militants ? La plupart des commentateurs répondent à cette question par la négative. Slimane Zeguidour, dans *Politique internationale* (été 1995), voit dans le FIS et ses séquelles *« une jacquerie, avec toute la sauvagerie de toute insurrection paysanne »* beaucoup plus qu'un mouvement religieux. Amir Taheri démontre dans la même revue comment l'engrenage de la violence a fait du GIA une réplique algérienne du Sentier lumineux péruvien et des Khmers rouges au Cambodge. Mais précisément, cette même violence a tellement traumatisé la société que pour cet auteur, une victoire du GIA est tout aussi exclue que celle de ces sinistres précurseurs de l'extrémisme terroriste. On peut s'attendre selon lui à une victoire progressive du pouvoir en place, au terme de laquelle *« l'Algérie finira par ressembler aux dictatures militaires sud-américaines et africaines des années 60 et 70 »*.

En tout cas, le parallèle communément fait avec la révolution iranienne est trompeur. Les deux mouvements ont peu de choses en commun sur le plan religieux (sunnites contre chiites) ; les mollahs sont arrivés au pouvoir en 1979 par des moyens exclusivement pacifiques : Khomeiny excluait tout recours à la violence. Moyennant quoi il a réussi à faire descendre dans les rues des millions de personnes et à renverser le rapport des forces politiques, toutes choses impossibles aujourd'hui en Algérie. Et s'il a établi par la suite un régime fort éloigné de la démocratie, il ne récusait pas cette notion. Comme le note Azadeh Kian dans *Etudes* (septembre 1995), *« contrairement à Belhadj* [l'un des pères fondateurs du FIS], *qui affirme n'avoir pas trouvé le mot démocratie dans le Coran, Khomeiny affirmait que la notion de démocratie existe dans le Coran »*.

Les Américains ne font guère cette distinction, et d'ailleurs le problème islamiste occupe une place infime dans les revues d'outre-Atlantique. A noter toutefois un texte de Daniel Pipes dans *The National Interest* (automne 1995). Pour ce spécialiste du Moyen-Orient, le fondamentalisme islamiste est comme le communisme et le fascisme. Idéologie et non religion, il prétend instaurer un pouvoir totalitaire à l'intérieur et, à l'extérieur, *« faire les croisades à l'envers »*, comme le disait Amir Taheri. Les islamistes, comme les communistes, sont convaincus de leur victoire, à terme, dans le monde. Comme avec les communistes, le dialogue et les concessions n'ont d'autre effet que de *« les confirmer dans leur croyance en la faiblesse occidentale »* ; d'ailleurs *« ils nous méprisent non pas pour ce que nous faisons, mais pour ce que nous sommes »*. Enfin, les islamistes ont eux aussi leur « Komintern » sous la forme d'un réseau d'entraide allant de l'Iran à l'Afghanistan en passant par le Soudan. Daniel Pipes demande en conséquence une révision radicale de la politique américaine : l'arrêt du dialogue avec les fondamentalistes palestiniens, égyptiens et algériens ; un soutien résolu à tous les adversaires de l'islamisme. De même que pendant la guerre froide les Etats-Unis ont soutenu en tant que *« moindre mal »* des régimes de droite corrompus, de même ils doivent, et pour les mêmes raisons, soutenir des régimes *« de gauche »* également corrompus – comme les militaires algériens ou l'ancien communiste Dostom en Afghanistan – contre les totalitaires *« de droite »* que sont les islamistes.

Cette logique a ses failles (Daniel Pipes oublie de mentionner l'aide que la pro-américaine Arabie saoudite dispense à nombre de mouvements suspects), voire ses impasses : faut-il soutenir Saddam Hussein sous prétexte qu'il est plus « laïque » que d'autres ? Il est vrai que le terrorisme fausse la donne en invitant ses victimes à faire l'inverse de ce qu'ils demandent, même au prix d'entorses à leurs principes. Comme le note Richard Liscia dans *L'Arche* (octobre), *« il n'y avait sans doute pas de très bonnes raisons, pour la France, de soutenir le pouvoir algérien. Mais le GIA, avec les attentats, vient de lui en fournir une excellente »*.

Michel Tatu

Les faux-semblants de la politique italienne

Suite de la première page

M. Dini, dans un très habile discours, a fait valoir les intérêts supérieurs du pays, qui réclament un budget. M. Bertinotti, tout en se disant hostile à ce budget, qu'il ne votera pas, a fait mine de céder aux intérêts supérieurs invoqués et s'est finalement abstenu sur la motion de censure.

L'épisode serait presque anecdotique si la lire ne faisait pas le grand écart à chaque nouvelle menace d'instabilité et si, après le tremblement de terre de l'enquête anticorruption *« Mani Pulite »*, qui a eu raison des vieux partis politiques et ébranlé les institutions, l'Italie avait réussi à reconstruire sa classe politique. Mais c'est loin d'être le cas. En fait, le pays vit à nouveau en pleine anomalie, depuis que le gouvernement constitué par Silvio Berlusconi au lendemain des élections législatives du 27 mars 1994, est tombé en décembre suivant, grâce au *« giochetto politico »*, au petit jeu politique, comme disent les Italiens, par lequel la Ligue, alliée de M. Berlusconi au sein du gouvernement, lui avait retiré son appui au débotté.

L'Italie connaît une situation en trompe-l'œil, où la date des futures élections, mille fois prévues et repoussées avant d'être officiellement annoncées, sert de leurre et de justification selon les besoins, sans que l'on sache même si ceux qui réclament ces législatives les ont jamais envisagées sérieusement. Les milieux politiques dans leur ensemble se rendent compte que le pays a besoin d'élections, mais ils ont vite compris que la loi du scrutin majoritaire n'a que très imparfaitement fonctionné. Au lieu de « polariser » la classe politique en deux blocs solides et articulés, elle s'est traduite par un émiettement considérable des anciens partis. Aller aux élections dans ces conditions, c'est prendre le risque d'une nouvelle ingouvernabilité.

A preuve, la survie depuis janvier, de ce gouvernement « de techniciens » mené, après tout, par l'ancien ministre du Trésor de M. Berlusconi, qui, en comblant le vide et en figurant honorablement sur la scène internationale, arrangeait bien des gens et cachait bien des impréparations. Finalement, le pays avait trouvé une sorte d'étrange équilibre entre un gouvernement « transitoire » par définition, qui, bien que soutenu par le centre-gauche, gelait provisoirement le jeu politique – du moins faisait-on semblant de le croire – et un président de la République « surdimensionné » par l'urgence et la crise des institutions qui, au temps de la grande tourmente de *« Mani Pulite »*, avait servi bien souvent d'unique point de référence solide.

LA REVANCHE DE M. BERLUSCONI

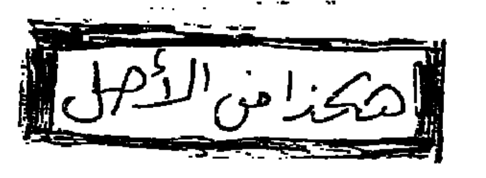
Ce château de cartes de faux-semblants s'est effondré quand, il y a quelques jours, les progressistes du PDS, principal soutien de M. Dini, ont uni leur voix à ceux qui réclamaient le départ du ministre de la justice, M. Mancuso, trop tâtillon et en guerre ouverte avec les magistrats de Milan. Il était évident, au cours des débats au Sénat qui ont précédé la motion de censure contre le ministre de la justice, que le gouvernement, depuis longtemps, n'avait plus de « technicien » que le nom. M. Berlusconi allait trouver là le prétexte qu'il attendait depuis dix mois pour tenter de prendre sa revanche.

Une nouvelle crise vient d'être dépassée, mais elle n'a rien résolu. Tout au plus a-t-elle clarifié la situation : le centre-gauche est la majorité officielle, le centre-droit se considère à présent comme l'opposition. Lamberto Dini a donc gagné officiellement deux mois, mais rien ne dit qu'il réussira à faire passer sa loi de finances sur laquelle la droite comme la gauche communiste annoncent une bataille. Et cette victoire à l'arrachée à la Chambre pourrait bien n'être qu'une victoire à la Pyrrhus, comme le proclame Gianfranco Fini, leader de la droite d'Alliance nationale.

Et après ? Après tout est possible. Le centre-droit ne peut rien faire sans M. Berlusconi. Mais M. Berlusconi, qui doit passer en jugement en janvier pour *« corruption »*, est devenu le principal handicap de son parti.

Quant au centre-gauche, il est toujours pris au piège de ses alliances : trop à gauche, il perd les centristes ; trop à droite, il perd les communistes. Dans ces conditions, s'interrogent certains, si M. Dini termine sans trop de casse, pourquoi pas un Dini II après la démission officielle le 31 décembre, avec une majorité élargie, ce qui aurait l'avantage de donner un peu de stabilité au pays au moment où commence le tour de présidence européenne de l'Italie ?

Marie-Claude Decamps



LE MONDE/TERRES D'ASIE/SAMEDI 28 OCTOBRE 1995

Le Monde

VOYAGES

Terres d'Asie

CHINE

Au fil du Yangzi

Véritable artère du pays, le « Grand fleuve » offre un étonnant condensé de la province du Sichuan

DES images d'une Chine très ancienne assaillent le voyageur qui s'apprête à embarquer à Chongqing pour une descente du Fleuve bleu, le fameux Yangzi, ou Yang Tsé Kiang, encore tout simplement nommé par les Chinois Changjiang : Grand fleuve. Comme celle de ces porteurs qui, dès son arrivée au quai Chaotianmen, se disputent ses bagages. L'affaire tranchée, il lui faut, au milieu d'une impressionnante cohue, descendre des volées de marches mal équarries et glissantes qui, du flanc de l'abrupte colline où s'est édifiée Chongqing, accèdent au bord du Jialing, cet affluent du Yangzi où, à quelques encablures du confluent, se niche le port.

Là, à 2 500 km de la mer, c'est une activité de delta qui se révèle au nouveau venu avec un fourmillement d'embarcations de tout acabit, du modeste sampan au cargo de 5 000 tonneaux, en passant par le convoi de barges tiré et poussé par des remorqueurs. Partout, les équipages s'activent à des transbordements, opérations normales en ce lieu qui, sur le Yangzi, est l'ultime port accessible aux gros navires.

Pour monter à bord du *Zhao Jung*, l'un des *cabin cruisers* qui descendent et remontent le cours moyen du Yangzi, il faut encore emprunter les planches branlantes qui relient des pontons rouillés et accèdent à une passerelle où vous attend une escouade d'hôtesses de la compagnie fluviale, filles de rêve en longues robes rouges haut fendues. La cabine climatisée repose de la moiteur d'un matin de Chongqing, ville réputée pour être l'un des *« fours de la Chine »*. Ici, le plus modeste voyageur se découvre mandarin !

Jean-Pierre Clerc

Lire la suite page II



Les pics de granit du Huang Shan et leurs pins centenaires n'ont cessé d'inspirer peintres, poètes, moines, amoureux et visiteurs, qui, aujourd'hui encore, n'hésitent pas, pour admirer cette *« capitale du ciel »*, à gravir les milliers de marches taillées dans le roc. Une Chine intemporelle immortalisée, en 1983, par cette image *« éloge à la brume »*.

Photographie : Marc Riboud

HONGKONG

La lady et le dragon

Un œil sur sa tasse de thé, l'autre sur l'Empire du Milieu, une élégante feint de ne pas croire à la chronique de sa mort annoncée. PAGE III

JAPON

La montagne sacrée

Sur l'île de Honshu, cent vingt temples et trois cent mille tombeaux dressés à l'ombre d'arbres séculaires. PAGE IV

THAÏLANDE

La rescapée magnifique

Après quinze ans de travaux, Sukhothai, l'ancienne capitale du Siam, a retrouvé sa splendeur passée. PAGE V

INDE

Sanctuaires de papier

Dans la fourmilière du sous-continent, de collection en bibliothèque. PAGES VI ET VII

SUMATRA

Les reines du foyer

Chez les Minang, le sexe « faible » entend rester maître chez lui. Depuis des lustres, les hommes ont appris à se faire tout petits. PAGES XII ET XIII

OUZBÉKISTAN

La mémoire de Samarcande

Perse, grecque, turque, arabe, mongole, russe, puis ouzbèke, la ville-lumière des Routes de la soie cache sous le lœss deux mille ans d'histoire. PAGE XV

ET AUSSI....

● CONCEPTION ET COORDINATION : Patrick Francès, Florence Evin et Danielle Tramard
● RÉALISATION : Hélène Viala et Jean-Jacques Larrochelle
● ICONOGRAPHIE : Sophie Malexis
● CARTOGRAPHIE : Infographie *Le Monde*
● CHEF DE PUBLICITÉ : Stéphane Moullé-Berteaux

EMPIRE DU MILIEU Trois tableaux d'un continent en pleine mutation. Le long des berges du Yangzi, les images parcheminées d'une Chine éternelle : celle de la Mer de nuages, dans les monts Huangshan, ou celle des Trois Gorges, un site époustouflant menacé par la construction d'un monstrueux barrage ● Frontière entre le Nord et le Sud, le Yangzi, baptisé le Grand Fleuve, irrigue l'ex-royaume de Chu, ce Sichuan devenu la province la plus peuplée de Chine et l'une des plus industrieuses. ● Pékin ou les métamorphoses d'une capitale transformée en un gigantesque chantier. Ruelles et gratte-ciel, maisons de thé et bars « disco ». ● Hongkong, enfin, cette « lady » qui, sur son rocher hérissé de gratte-ciel, n'en finit pas de parfaire sa silhouette en feignant de ne pas croire à la chronique de sa mort annoncée.

Au fil du Yangzi

Suite de la page 1

Il est 8 heures du matin, le navire s'éloigne de la rive En quelques minutes, le *Zhao Jung* quitte le Jialing pour s'engager dans les eaux plus rapides et plus blondes du Yangzi.

Installé sur le pont, le voyageur voit défiler les verdoyantes rives du Yangzi, large, à cet endroit, d'un bon kilomètre. Partout des cultures – rizières sur les terrasses basses et maïs montant à l'assaut des collines –, de fréquents villages et, à chaque confluent, d'amples villes dont l'animation s'étend jusqu'au Grand Fleuve sous la forme de marchés au bord de l'eau, de bacs passant d'un bord à l'autre, de péniches chargées de sable, de charbon, de béton, de bétail, d'essieux de camions ou de fûts d'essence. Véritable artère du pays, cette voie, qui sépare le Nord du Sud et relie l'Est à l'Ouest, propose un étonnant condensé du pays du Milieu.

Quant à la croisière, elle a un objectif précis : les Trois Gorges, un des spectacles naturels les plus grandioses proposés par la Chine à ses visiteurs. Au matin du deuxième jour, passée la ville de Feng Jié, apparaît la haute porte – 300 mètres de falaises ocre – qui marque l'entrée de Qutang. Cette première gorge est la plus courte (8 kilomètres), mais ses parois ne se départissent à aucun moment de leur verticalité hautaine. Et les coups de corne de brume, lancés par les navires qui se croisent dans un chenal balisé de moins de 100 mètres, résonnent sur les parois. Là-haut, dans le ciel, planent des milans royaux. Wu, la deuxième des Grandes Gorges, est longue de 30 kilomètres. Par moments, son parcours est dominé de pics pointant à 1 000 mètres au-dessus de l'eau. Des pics baptisés le Dragon, le Phénix, l'Écran de jade, la Déesse, les Pins, le Casque divin, les Fées. Un peu plus loin, on embouque Xiling, la dernière et la plus longue des célèbres passes du Yangzi.

Et, soudain, au sortir de la passe de Nankin, le fleuve, dont les rives s'abaissent, s'élargit considérablement. Partout s'affairent des bulldozers. Des collines ont été rasées. Cet immense chantier marque le début des travaux du barrage de Sanxia (Trois Gorges), dont les autorités parlaient déjà depuis quatre décennies quand elles ont décidé, en 1992, d'en lancer enfin la construction. Une fois achevé et en eau, c'est-à-dire vers 2010, l'ouvrage provoquera une montée des eaux du Yangzi perceptible jusqu'aux abords de Chongqing. Les Trois Gorges en seront pour partie gommées. On comprend, dès lors, que les écologistes (des étrangers principalement mais aussi les militants du modeste et naissant mouvement chinois) mènent contre la titanesque entreprise une vive campagne.

Une heure après, c'est l'arrivée à Yichang, terme le plus fréquent, après 650 kilomètres de descente, d'une navigation touristique sur le Yangzi. Au-delà, le voyageur renouera avec les classiques moyens de déplacement terrestres pour s'arrêter, sans doute, à Jingzhou, près de Shashi. Une admirable cité enclose dans un rempart de 10 kilomètres de diamètre et parfaitement conservé, ce qui constitue une rareté dans une Chine où le respect du patrimoine est loin d'être une vertu dominante.

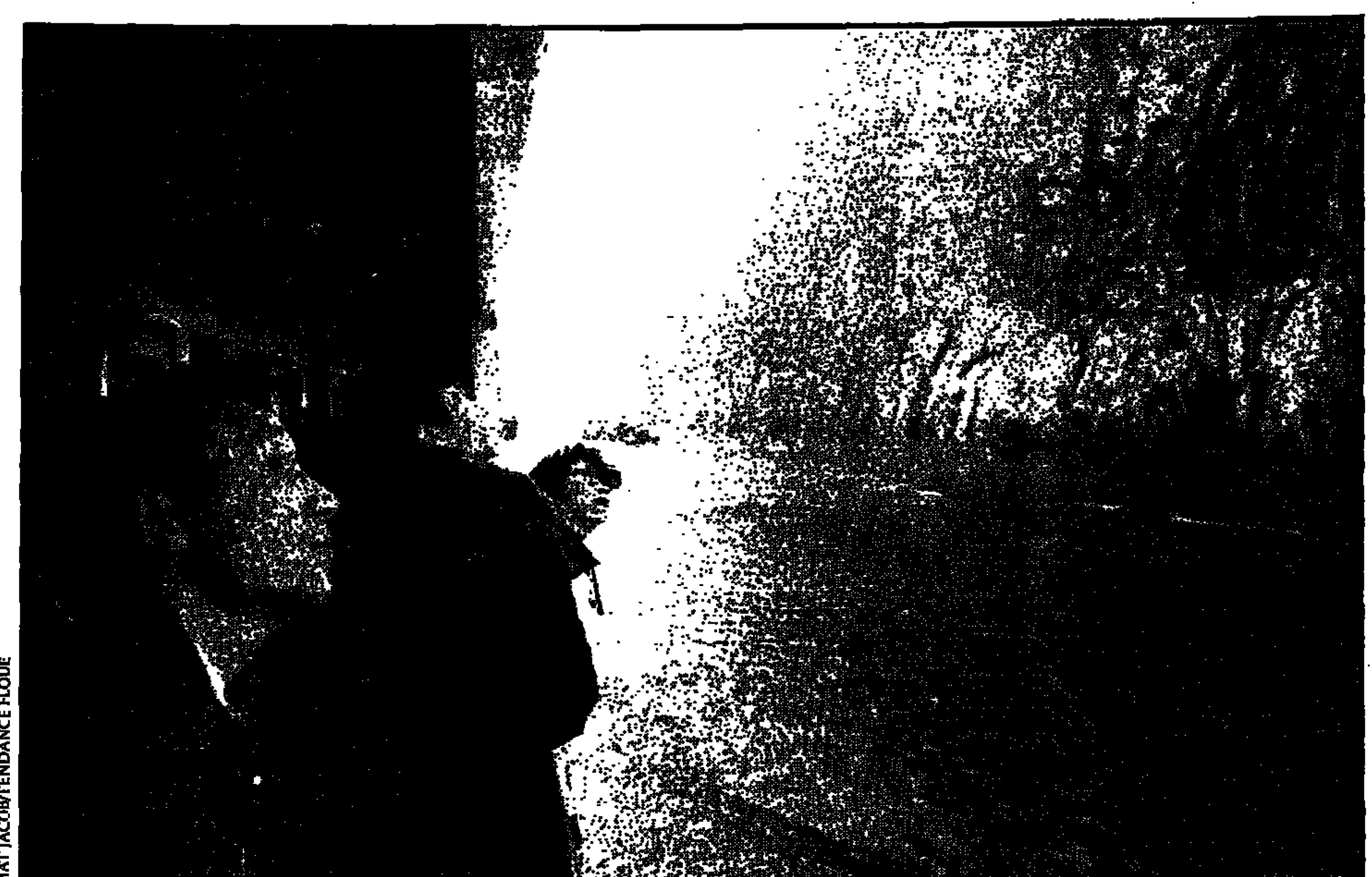
Le musée de la ville est surtout connu pour être la dernière demeure de Sui, un haut fonctionnaire de l'époque dite des « Hans de l'Ouest », décédé en 167 avant notre ère, à l'âge de soixante ans, d'une perforation intestinale.

Baignant dans une jaunâtre décoction d'herbes balsamiques, sa dépouille a été retrouvée, il y a vingt ans, en parfait état, dans un sarcophage scellé.

A 200 kilomètres en aval, le voyageur ne peut manquer Wuhan, principal carrefour de la Chine centrale et première ville du pays, industrialisée à la fin du XIXe siècle, époque où elle était plus connue sous le nom de Hankéou. Avec son pont des années 60 aux poutrelles entretoisées, c'est la seule cité construite de part et d'autre du fleuve Bleu.

A mi-chemin entre Wuhan et Shanghaï, dans la province d'Anhui, au sud du Yangzi, le voyageur devrait être séduit par les monts Huangshan et cette nature, quintessence de l'idée qu'en a donnée la peinture chinoise (*shansi*). Les Huangshan, en effet, apparaissent comme une insurrection de pics (il y en a, dit-on, soixante-douze) culminant à près de 2 000 mètres. Leurs formes sont étranges : ici, on imagine un singe posé sur un rocher, là une procession de pénitents ; là encore une tortue géante... Quant aux cimes, elles sont entées de pins séculaires aux formes tourmentées tandis que cascades et sources chaudes participent à l'animation des lieux, au même titre que la fameuse Mer de nuages. Ce massif est parcouru de hordes de Chinois en quête, apparemment, moins d'émotions esthétiques que de références culturelles. Partout, on les voit arrêtés, occupés à lire, pieusement, les inscriptions sculptées sur les rochers et reproduisant telle citation ou tel poème d'un personnage ayant laissé son nom dans l'histoire ou s'étant illustré dans la littérature, la philosophie, l'art ou la religion. Réussir à passer une nuit dans l'hôtel installé au sommet, c'est s'offrir un coucher et un lever de soleil que les jeux du vent et de la brume rendent souvent inoubliables.

Jean-Pierre Clerc



MAT JACOB/TENDANCE FLOUE

Trois cents mètres de falaises ocre marquent l'entrée des Trois Gorges

La descente du Yang Tsé Kiang (Yangzi)

10 km

Shanghai

Mer de Chine Orientale

Gorge de Qutang

Gorge de Wu

Gorge de Xiling

3 000 m

500 m

200 m

0 m

La métamorphose de Pékin

PÉKIN

de notre envoyée spéciale

AVEC quatre Ferrari, douze McDonald's et onze millions d'habitants, Pékin, disent certains, commence à ressembler à « Hongkong sans la mer ». Lentement, tout va très vite. La ville est un gigantesque chantier. Le marché aux puces d'Hongquiao (au nord-est du temple du Ciel) est désormais abrité dans un centre commercial à l'architecture néo-impériale.

Un choc : passer du vieux quartier de Qianmen, de la maison de thé de Lao She au « bar à oxygène » ouvert à Fuxing Road en février dernier, le troisième du genre à Pékin. Un QG de fin du monde qui semble avoir été installé dans un local du parti abandonné : 50 yuans (environ 30 francs, 100 yuans = 62,50 francs) les trente minutes d'air pur, 80 yuans avec une dose d'herbes chinoises fournies par la très officielle Chinese Academy of Military Medical Science, promoteur du lieu. Assis sur un tabouret en forme de champignon, on « aspire » l'oxygène par un petit embout de plastique relié à un compteur magique. Echappant à la promiscuité familiale, chaque client vient s'offrir un peu de solitude et de silence, le tout devant des murs mauves et un jus de vitamines en sachet orange fluo. Dans le même local, une salle de gymnastique, un sauna, un institut de beauté avec moquette crasseuse et crèmes miracles présentées comme le seraient des pièces de quincaillerie dans un magasin d'Etat.

Autre rendez vous : à l'est de la ville, le Hard Rock Café, au pied de l'Hôtel Sheraton, à visiter comme un monument sonore, avec direction singapourienne, dazibaos libéraux (*« Love all, serve all »*, aimer tout le monde, servir tout le monde), *yankee burgers* et poulet-riz sur sampan miniature. Au milieu des « expats » (400 000 à Pékin), on aperçoit quelques nouveaux riches chinois dînant discrètement en famille. Téléphone cellulaire sur la table, ils fument des cigarettes More et boivent de l'eau d'Evian.

Mais qui est qui ? Tout se confond dans un monde aux repères invisibles, mouvants, où chacun, dans un système D, vit à l'heure de la reconversion permanente. Sur la place Tiananmen, l'homme qui porte un tee-shirt « Dream » est un policier en civil. Tel marchand de stylos-souvenirs, le jour, est acteur à l'Opéra de Pékin, le soir. Tel ancien professeur à l'École des beaux-arts a quitté les bancs de l'école pour peindre au bord de l'autoroute des panneaux publicitaires : *« Avant, je gagnais 200 yuans par mois. Aujourd'hui, j'en gagne 3 000... »*

Les anciens cinémas sont devenus des boîtes de nuit. Du Best Disco au Nightman, elles se sont multipliées, vitrine d'une jeunesse officiellement radieuse et sous haute surveillance. Près de l'Institut du cinéma et des universités, le Nasa Club a ouvert en janvier dernier. De 800 à 1 500 personnes s'y pressent chaque soir. À l'entrée, des fresques peintes représentent les idoles : un Michael Jackson aux allures de Monsieur Muscle, une Madonna en culotte de fer, les quatre Beatles (dont trois blonds). Escaliers illuminés, pluie de laser, reggae, hip hop, techno, rap consensuel, toutes les musiques sont autorisées, *« sauf le rock and roll »* perturbateur.

Emmitouflée sous son gros manteau de poussière, la ville semble dormir. Pourtant, on a ici le sentiment que rien n'est jamais trop tard, que tout peut arriver. Tout, dans la démesure... Entre les remparts de la ville impériale, les immeubles à la soviétique des années 50 et les nouveaux quartiers d'affaires créés depuis 1978 (date de l'ouverture économique), la ville se métamorphose. On dénombre quatre grandes zones de développement : près de la Cité interdite, Wanfujing-Jianguomen (les Champs-Elysées de Pékin) ; plus à l'ouest, la future « Wall Street », qui va de Fuxingmen à Funchengmen ; enfin, le site des Jeux asiatiques (au nord) et Zhongguancun – la « Silicon Valley » pékinoise.

Entre bureaucratie et *movida*, marchés libres et centres commerciaux, Pékin règne, tout aux extrêmes, à l'image de son climat, glacial en hiver, sec en été. D'un côté, ses larges avenues tracées pour le pouvoir ; de l'autre, ses *hutongs* (ruelles). Là, les hommes et les objets s'accumulent depuis des siècles, réparateurs de tout, carrioles d'enfants et vieilles aux petits chaussons noirs, cuisiniers de rue en blouses d'infirmier, gamins obèses de la génération Coca-Cola. Tous se frôlent comme les membres d'une famille innombrable. La foule n'est jamais compacte ; en vélo sur les autoroutes, à pied, au milieu des gravats, elle avance, avance toujours, dans ce mouvement lent et perpétuel, propre à faire vaciller tout Occidental, ne reconnaissant jamais tout à fait le Pékin qu'il a laissé trois mois plus tôt.

Dans les vastes jardins publics, loin du bruit et des néons, les anciens regardent passer les nuages invisibles. Les nénuphars gros comme des oreilles d'éléphant stagnent, figés dans une eau croupie et gélatineuse. Les enfants pêchent des têtards. Un homme fait du *taijiquan* (gymnastique fondée sur le principe du souffle vital), répétant les mêmes gestes à l'infini. Ceux-là continuent de vivre, enracinés dans un sol qui s'efface un petit peu chaque jour. Dans leur silence, ils semblent dire, comme Lao She dans *Les Gens de Pékin* : *« Souvent, je vois des ténèbres devant moi, et j'ai l'impression de toucher la mort. Mais ça ne m'empêche pas de rire comme avant... »*

Laurence Benaïm

Carnet de bord

● **SAISON.** Deux periodes privilégiées, compte tenu de la chaleur qui peut régner en Chine centrale et du froid en hiver : avril-mai et septembre-octobre.

● **ITINÉRAIRE.** Le circuit et la croisière sur le Yangzi décrits dans cet article ont eté préparés par la Maison de la Chine (36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris, tél. : (1) 40-26-21-95). Ce periple de 22 jours, intitulé « Des montagnes, des eaux et des brumes », coûte de 19 900F a 21 600 F, selon la saison. Il comporte également tout une partie « bouddhique », passionnante (l'admirable site de Dazu, mais également Emeishan et Leshan), qui, par choix, n'a pas ete developpée ici. Une demi-douzaine de départs sont prevus dans l'année par le voyagiste. Dans sa version « individuelle », ce periple coûte 25 400F, sur la base de deux personnes ; des guides chinois, parlant français ou anglais, se succedent aux étapes.

● **SÉJOUR.** Hormis une étape ou deux dans le Sichuan, les conditions de logement oscillent entre bonnes et très bonnes, et sont inoubliables à Shanghaï, à l'Hôtel de la Paix. La nourriture, partout très « cuite » (donc a priori saine), est variée et en général savoureuse. Deux grandes cuisines de la Chine sont proposées durant ce voyage : celle, parfois un peu trop pimentee pour un palais occidental, du Sichuan ; et celle de Shanghaï qui, entre autres, pratique avec art le mélange du sucré et du salé. On trouve désormais partout, outre le thé, non seulement une très bonne bière, mais souvent du Coca-Cola.

● **LECTURES.** Le Guide bleu *Chine* (Hachette). *La Vie en Chine*, un ouvrage passionnant de Pierre Gentelle et Paola Juvenal (Solar). Un très beau livre de photos : *Huang Shan*, de Marc Riboud (Arthaud), dont un cliché illustre la une de Terres d'Asie. Les ouvrages de Victor Segalen, René Leys et Lucien Bodard, qui oscillent entre l'intéressant et le remarquable. Une curiosité : les enquêtes du juge Ti, des « polars » dont l'action se situe sous la dynastie des Tang. Spécialiste de la Chine : la librairie Le Phénix, 72, bd Sébastopol, a Paris.

● **RENSEIGNEMENTS.** Office du tourisme de la République populaire de Chine, 116, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : 44-21-82-82.

Carnet d'adresses

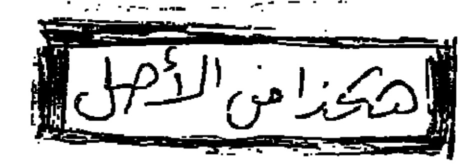
● **FORFAIT AVION-HÔTEL.** D'octobre à avril, des séjours pékinois à prix très doux incluent l'avion (de Paris), les transferts, la réservation d'une chambre avec petit déjeuner, visites et excursions guidées. Notamment chez Asika (tél. : (1) 42-80-41-11) 5 980 F pour 9 jours, avec vols Air France et établissement 3 étoiles très central (Hôtel des Minorités, ou 7 900 F à l'Hôtel Jinglun-Toronto, 4 étoiles) : départs garantis chaque semaine en partant à deux, à partir du 1er décembre. Orients (tél. : (1) 46-34-29-00) annonce un à deux départs chaque mois du 17 novembre au 5 avril, avec vols Air China, et des prix qui oscillent entre 5 980 F et 6 300 F selon la catégorie d'hôtel. La Maison de la Chine (tél. : (1) 40-26-21-95) propose d'octobre à avril plusieurs départs chaque mois, pour un voyage de 8 jours à 5 950 F, avec vol Air France et hébergement à l'Hôtel de la Paix (4 étoiles), ou 9 jours à 6 200 F. Notez également les propositions des agences Sélectour : 8 jours de 5 400 F à 6 090 F, selon les dates.

● **NUITS.** Bar à oxygène, (48, Fuxing Road). Nightman Disco (Xi Ba He, Nan Li 2, Chaoyang district). Passion Disco, (Great Wall Sheraton Hotel). Nasa Club (Bei Tai Ping Zhuang, Hai Dian district).

● **RESTAURANTS.** Parmi les bonnes tables servant du canard laqué : Canard laqué (Quanjude, Wangfuging, tél. : 5253310), Hepingmen (QianmenXi Street, tél. : 3018833) et Bianyifang (Kaoya Dian 2, Changgwenmen Waidaije, tél. : 750505). Cuisine végétarienne : Gongdelin (158 Qianmen Nandaiji, tél. : 750867). Et aussi... Hard Rock Café (Landmark Towers, 8 North Dongsanhuan Road, Chaoyang district, tél : 5011995).

● **SPECTACLES TRADITIONNELS.** Maison de thé de Lao She (3, Qianmen Xidaje, 3e étage) : conteurs, musiciens, etc.

● **ACHATS :** Marché Hongquiao (nord-est du temple du Ciel) : bijoux, antiquités : Magasin de la soie Yuanlong (Tiantan Road, 55) : lingerie, chemisiers brodés. Le Magasin de l'amitié (Jianguowmen, près de l'Hôtel International) : tous les produits chinois. Dans le vieux quartier Qianmen : médicaments traditionnels (à la pharmacie Tongrentang), porcelaines, costumes de l'Opéra de Pékin. Et aussi : Liulichang, la rue des antiquaires.



Le dragon ne prendra plus le thé à 5 heures

Deux ans avant son retour dans le giron chinois, la future ex-colonie britannique célèbre un moment d'histoire bientôt légendaire



Quand les kilts paradent

M. SETBOUN/SYGMA

HONGKONG
de notre envoyé spécial

EN ce début d'année 1841, Lord Palmerston, ministre des affaires étrangères de Sa Gracieuse Majesté Victoria, est fort mécontent du capitaine Elliot responsable d'avoir fait de l'île de Hongkong un enjeu de négociation avec la Chine dans le règlement de la guerre de l'opium. Le ministre qualifie ce territoire où flotte désormais l'Union Jack d'*« île stérile et quasi inhabitée »* et n'apparaît pas enchanté d'en prendre possession *« in perpetuity »* selon l'article 3 du traité de Nankin.

Aujourd'hui, à Hongkong même, aucun nom de lieu, de *rue, de centre commercial ou* d'hôtel ne rappelle le fondateur de la colonie qui avait, pourtant, eu le jugement sûr en repérant la position stratégique du site, de surcroît mouillage exceptionnel protégé des typhons. Un lieu d'autant plus viable que la puissance coloniale lui adjoignit en 1865 la péninsule de Kowloon et que furent loués à bail en 1898 les « Nouveaux Territoires ». Ce sont ces derniers (représentant 90% des modestes 1 045 kilomètres carrés de la colonie) qui font l'objet de la restitution prévue, à minuit, le 30 juin 1997, entraînant celles de Kowloon, de Hongkong et des deux cent *trente autres îles, îlots et ro*chers, ultimes vestiges de la colonisation occidentale et de la politique de la canonnière en terre de Chine. Ne restera plus alors que l'enclave portugaise de Macao pour attendre 1999, date du retour dans le giron chinois.

A six cents jours de cette échéance, le dragon semble toujours solidement agrippé au *« rocher stérile »* et à ses dépendances où vivent six millions d'habitants. Hongkong reste l'un des plus grands ports du monde (sept mille navires dans l'année), l'une des capitales mondiales de l'industrie de la confection, et l'une des places financières dégageant les plus forts profits (même si la Bourse enregistre ces temps derniers quelques sé*rieuses perturbations) justifiant* ce qu'écrivait, en 1917, Alfred Hicks, éditorialiste du *Hongkong Telegraph* : *« La Chine, lorsqu'elle céda Hongkong à la Grande-Bretagne, perdit un rocher désolé mais, en échange, elle reçut une montagne d'or. »*

Les traditions d'une population chinoise à 98 % restent fortes, d'autant qu'elles n'ont pas eu à subir les assauts désordonnés et brutaux d'une révolution culturelle. Les devins ont toujours leur clientèle au temple de Wong Tai Sin et nulle construction, création ou projet ne se fait sans consulter un géomancien chargé d'établir le bon *fung shui* (littéralement : *« vent eau »*) permettant d'éloigner les forces maléfiques et de bénéfi*cier d'augures favorables. Pour* avoir oublié de faire appel à l'un d'entre eux, le Royal Hongkong Jockey Club eut à déplorer, entre 1960 et 1965, des accidents, quasiment au même endroit du champ de courses, entraînant la mort de trois jockeys avant qu'une cérémonie de géomancie ne mît fin à *la tragique série.*

Il reste aussi d'usage d'avoir chez soi un petit oiseau propitiatoire *(acquis au* marché de Hong Lok Street) que l'on promène en cage dans la rue, comme ailleurs on le fait de son chien. Les fêtes liées au calendrier lunaire sont célébrées avec éclat, le mahjong reste le symbole de la folie du jeu si omniprésente dans la civilisation chinoise et c'est avec beaucoup de soin et dans le souci de préserver un héritage séculaire que sont entretenus les anciens temples, monastères ou villages fortifiés.

L'enracinement, voire la revendication, d'une culture liée à la Chine se retrouve aussi dans plusieurs musées dont l'étonnant Musée du thé de Flagstaff House ou le Tsui Museum of Art, institution privée où sont rassemblées, dans une muséogra*phie parfaite, des pièces inesti*mables. La volonté de préserver une histoire plus contemporaine est à découvrir au China Club, lieu à la mode où le décor, en plein quartier d'affaires de Central District, joue à la fois du souvenir du temps des concessions, tendance *Lotus bleu*, et de l'iconographie maoïste.

Tous ces rapports à l'histoire chinoise ne sauraient être complets sans les activités des triades, *redoutables sociétés se*crètes de vieille origine liées à la contrebande, au jeu, au racket, à la prostitution et aux trafics illicites. La piraterie elle-même a fait un retour remarqué le 13 juin 1995 lorque des hors-la-loi ont pris le contrôle d'un des nombreux aéroglisseurs effectuant la *liaison avec Macao. Vingt-cinq* minutes après le départ de l'enclave portugaise, trois hommes armés s'emparèrent du bateau, de sa centaine de passagers et de l'argent qui se trouvait à bord.

Ils embarquèrent ensuite dans un hors-bord qui s'éloigna à grande vitesse vers le partage d'un *butin estimé à 10 millions* de dollars Hk (environ 6,4 millions de francs). De quoi mettre en émoi l'Organised Crime and Triad Bureau (OCTB), très sollicité depuis l'irruption d'une nouvelle criminalité souvent originaire de Chine continentale et parfois liée à des seigneurs de la guerre sortis d'antiques récits.

Ces actes d'un autre temps apparaissent extravagants lorsque l'on côtoie ces symboles de puissance que sont les grands gratte-ciel de Central District. Trois d'entre eux racontent l'actualité de la ville et certains de ses enjeux. Le plus ancien (1980 !), celui de la Hongkong Bank (fondée en 1865), est dû à Sir John Foster. Il déploie une structure lumineuse de 180 mètres de haut autour de quatre colonnes d'aluminium et d'acier avec cinq groupes d'étages aux baies transparentes. *Ce chef-d'œuvre high tech* semble ignorer toute fondation avec un rez-de-chaussée en passage public et donne du capitalisme l'image sereine d'un espace ouvert...

Non loin de là, la China Bank (banque de la Chine populaire) a confié à Leoh Ming Pei (dont le *père fut l'un des administrateurs* de cette même banque d'Etat à la fin des années 20) le soin de relever le défi en faisant plus beau, plus haut et différent. Inaugurée en 1990, sa tour atteint 315 mètres (368 au sommet des antennes) et décline le triangle dans tous ses états en un prisme *dissymétrique avançant* en hauteur par trois ruptures successives menant vers toujours plus de finesse. Symbole, selon son auteur, d'une pousse de bambou dans sa croissance alors que les solides assises de granit du bâtiment environné d'eau et de roc naturel ancrent l'édifice dans la tradition.

La belle création de Pei n'a pas gardé longtemps la prééminence de la hauteur. Désormais, les soixante-dix-huit étages du Central Plaza l'emportent de quelques mètres mais ne l'égalent pas en finesse, invention et beauté, se contentant d'être un curieux pastiche néomoderniste de l'Empire State Building, aux teintes bleu et or, saturé de marbre dans sa monumentale *entrée où s'épanouit un énorme* pilier lotiforme parachevant un ensemble relevant quelque peu de l'art tumulofunéraire.

L'orgueil de cette construction est-elle le symbole de la domination à venir ? Nul ne met en doute la capacité de la ville à rester une métropole active. Mais rares sont ceux qui envisagent qu'elle puisse continuer de jouer le rôle majeur qui est le sien en Asie. Et il n'y a pas de raison que le gouvernement chinois laisse s'épanouir à Hongkong des libertés démocratiques pour le moins ténues sur le continent.

Quel sera le sort dévolu à terme aux cinquante-deux journaux de Hongkong ? Quelle part restera à l'intense vie culturelle, en particulier pour *tout ce qui* arrime la ville à l'Europe et aux Etats-Unis, depuis les concerts du Hongkong Philharmonic Orchestra dirigé par David Altherton jusqu'aux comédies musicales venues de Broadway ?

Et comment pourrait s'effectuer, sans douleurs ni grince*ments de dents, l'assimilation* d'un symbole de la richesse initiée par le colonialisme et le capitalisme par un régime qui se prétend toujours communiste ? Quel sera le sort de Hongkong, *« région administrative spéciale »* pour quelques décennies selon les accords sino-britanniques de *1984 ? Qu'elles soient formelles* ou pas, les libertés dites démocratiques ont leur importance dans la vie des échanges et des affaires, même si l'appât du gain et du business ont la faculté de dissoudre la chair des idéologies pour n'en laisser que les rugueuses carapaces.

Nul ne peut mesurer quel pourrait être l'ampleur de l'exode des habitants de Hongkong récusant le nouvel ordre chinois. On dit que quatre cent mille à cinq cent mille d'entre eux, titulaires de passeports étrangers, sont susceptibles de venir grossir la diaspora chinoise à travers le monde, vers Singapour, l'Australie ou l'Amérique du Nord, là où existent de potentielles communautés d'accueil (Vancouver est déjà surnommé la « petite Hongkong »).

Entre ceux qui partiront et ceux qui retrouveront la grande patrie ne restera plus qu'une expression géographique où se conservera le sentiment identitaire d'avoir été, pour un temps, les citoyens d'un mythe, d'une *rencontre improbable entre* deux vieilles civilisations, d'un moment d'histoire bientôt légendaire.

Michel Pierre

Les habits neufs de la vieille dame

JAMES CLAVELL, *l'auteur de Shogun* et autres best-sellers, fréquentant les lieux faits pour stimuler l'imaginaire eut l'occasion de déclarer que tout visiteur de Hongkong devait résider au moins une fois au Peninsula. Ce palace voulu par Ellis Kadoorie, jeune immigrant de la communauté juive de Bagdad dans les années 20, est toujours possession de la famille et vient de réussir la subtile alliance d'un passé magique avec *une ébouriffante modernisation*. A l'origine fut édifié, sur l'extrémité de la péninsule de Kowloon (d'où son nom) et au terminus de vingt-quatre jours de train depuis Londres, un vaste et massif bâtiment doté d'un corps central encadré de deux ailes. Ses premiers occupants furent des soldats britanniques chargés du maintien de l'ordre en 1927. Puis vint le temps des clients fascinés par le raffinement et l'opulence des lieux, dont l'immense *lobby*, aujourd'hui rénové comme un lieu de mémoire, donne idée par ses plafonds à caissons, ses pilastres orientaux, ses bois, ses ors, ses escaliers monumentaux et ses tables *pour le thé de 5 heures. La vie feu*trée d'un palace mythique trouva alors sa vitesse de croisière avant d'être à nouveau rattrapée par l'Histoire en devenant le quartier général des occupants japonais de 1941 à 1945.

Aujourd'hui, comme pour affirmer un optimisme flamboyant face aux échéances à venir, l'extension de l'hôtel a fait naître une tour de 30 étages pour 300 chambres et suites supplémentaires avec vues imprenables sur Victoria Harbour et Kowloon. En offrant de quoi satisfaire le client exigeant dans une débauche de décors et d'ambiances, depuis la piscine en fausse-vraie ruine gallo-romaine jusqu'au restaurant Felix, conçu du sol au plafond par Philippe Stark, sans oublier les verres, les *petites cuillères* et les salières. Parée de ses trois restaurants, de ses dizaines de boutiques, de son toit à deux pistes pour hélicoptères et de sa flotte de Rolls-Royce, la vieille dame très digne de Hongkong ne manque ni d'allure ni d'avenir.

M. P.

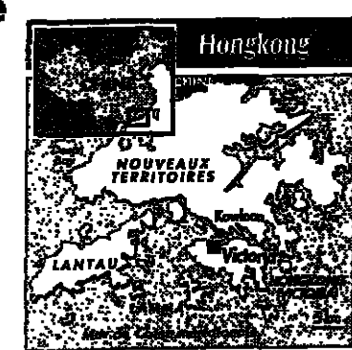
Chantier permanent

La ville est un chantier permanent où poussent huit villes nouvelles et de multiples quartiers alors que la ligne des gratte-ciel de Central District n'arrête pas de se modifier et que des polders gagnés sur la mer rapprochent l'île du continent. Chantier également, celui du nouvel aéroport de Chek Lap Kok financé en partie par la Chine populaire, qui devrait être achevé en 1997, remplaçant l'ancien, saturé par ses neuf millions et demi de passagers annuels et célèbre pour sa piste insérée entre deux rangées d'immeubles. Elle restera dans la mémoire des visiteurs comme leur première image de la découverte d'une des densités urbaines les plus fortes de la planète, atteignant 18 000 habitants au km2 et donnant au bloc des immeubles de Shamshuipo, à Kowloon, le record mondial de concentration humaine.

La fierté de bâtir les plus beaux gratte-ciel d'Asie et de se vouloir le Manhattan de l'Extrême-Orient met quelque peu à mal les images exotiques longtemps ressassées par le cinéma, le roman d'aventures ou la bande dessinée (Corto Maltese ne retrouverait plus sa maison et Suzie Wong devrait se reconvertir dans un bar à karaoke). Aberdeen perd peu à peu ses villages flottants et la dernière jonque à voile vogue sous pavillon touristique.

Carnet de route

● **REPÈRES.** En général, Hongkong apparaît comme la première étape d'un voyage vers la Chine ou sa conclusion, en apothéose de néons. Il est vrai que sa superficie (5 à 7 fois moindre que celle d'un département français) peut paraître dérisoire face au continent. Pourtant, son originalité mérite bien un ultime séjour avant la grande mutation. Afin d'apercevoir du pic Victoria l'un des plus beaux paysages urbains du monde, de mieux saisir le « port des parfums » – l'une des étymologies de Hongkong *en cantonais – ou de contempler*, dans les Nouveaux Territoires, la nature jardinée de l'immense Kadoorie Experimental and Extension Farm and Botanic Garden, rêve de milliardaire décoré de champs d'hortensias bleus. En cherchant bien, il est toujours possible d'éprouver quelques émotions fortes dans les bars de Wanchai, de céder à la fièvre des achats, le jour à Nathan Road, la nuit à Temple Street, de préférer le marché de jade (Kansu



Street) aux bonnes affaires de Stanley Market (non loin de Repulse Bay, dans l'île de Hongkong). Et l'on n'en finit pas d'égrener ainsi les hypothèses et les choix selon les impulsions du corps, la frénésie de biens de consommation ou le simple abandon au plaisir d'une plage de l'île de Lantau ou d'un plat de fruits de mer dans le village de Lei Yue Mun, à Kowloon.

● **VOYAGE.** En ces derniers mois de pavillon colonial, de nombreuses compagnies aériennes s'envolent vers Hongkong. Originaire de la colonie, Cathay Pacific (tél. : (1)40-68-61-61) reste fidèle à ses traditions d'accueil et de courtoisie. *Liaisons* quotidiennes, directes, à partir de 7 800 F. Autres possibilités : Air France (tél. : (1)44-08-24-24), à partir de 5 800 F (tarif Le Kiosque) et Nouvelles Frontières *(tél. : (1)41-41-58-58), à partir* de 3 800 F A/R.

● **SÉJOUR.** Les forfaits associant vol et séjour peuvent être plus économiques. Ainsi, la Maison de la Chine (tél. : (1)40-26-21-95) donne le choix entre plusieurs options : la formule « standard » de 8 jours pour 6 950 F, avec vols Cathay Pacific, 5 nuits et petits déjeuners dans un trois étoiles ; la formule « grand luxe » au Peninsula, le palace mythique d'Hongkong affichant cinq étoiles et récemment restauré à grands frais (ajouter 4 400 F au forfait précédent pour la même durée) ; *enfin la formule sé*jour-excursion de 8 jours à Hongkong, avec une journée respectivement à Macao et Canton (à partir de 8 700 F, vol, hébergement, train ou bateau reliant les trois villes, transferts).

● **LIVRES ET FILMS.** Les romans de James Clavell, écrits dans la suite qu'il occupait au Peninsula, notamment *Taipan*, dont l'action se déroule à Hongkong. *Le Grand Guide de Hongkong* (Bibliothèque du voyageur, Gallimard). Côté cinéma : *Les Anges gardiens*, de Jean-Marie Poiré, *Les Tribulations d'un Chinois en Chine*, de Philippe de Broca, et *The World of Suzie Wong*, de Ray Stark, avec William Holden et Nancy Kwan.

● **RENSEIGNEMENTS.** L'Office du tourisme de Hongkong (53, rue François-Ier, 75008 Paris, tél. : (1) 47-20-39-54) traite toutes les demandes par téléphone, Minitel (3615 Hongkong) ou courrier et envoie gracieusement des brochures touristiques en français, parfaitement documentées et à jour.

SANCTUAIRES Au Japon, sur l'île de Honshu, le complexe religieux de Koyasan attire, en été, des milliers de pèlerins ● Perchés à 1 000 mètres d'altitude et rescapés des incendies qui, au fil des années, ont ravagé le site, 120 temples de l'école shingon jouxtent une immense nécropole où les tombes sont éparpillées dans une forêt aux allures de cathédrale. ● Partager la vie monastique dans un temple-auberge, assister à la prière de l'aube, permet de côtoyer et de mieux comprendre ce Japon traditionnel et montagnard ● En Thaïlande, après quinze ans de travaux, Sukhothai, l'ancienne capitale du royaume du Siam, a retrouvé le lustre d'antan. Des centaines de monuments ont été restaurés, dont le Bouddha du Vat Si Chum et les 185 stupas du Vat Mahathat. ● A l'écart des villes, des temples jalonnent les rivages des îles ancrées dans le golfe du Siam.

Le chef-d'œuvre d'un prêtre calligraphe

Sur le mont Koya, un site bouddhique impressionnant où, parmi 300 000 tombeaux, repose un magicien vénéré

KOYASAN
de notre envoyée spéciale

MILLE huit cents temples coexistaient autrefois sur la *montagne sacrée*. Il reste cent vingt sanctuaires rescapés des incendies qui, au fil des années, ont ravagé cette ville d'altitude. A deux heures de train d'Osaka, Koyasan, sur le mont Koya, est, depuis l'an 816, l'un des sites bouddhiques les plus impressionnants du pays.

Le Kongobu-ji – le premier de ces temples – a été bâti par Kôbô Daishi (774-835), le fondateur de l'école bouddhiste shingon. *« C'était le plus merveilleux des calligraphes et le sorcier le plus habile parmi les magiciens »*, précise l'écrivain Lafcadio Hearn, passionné par ce Japon dans lequel il devait se fondre, corps et âme, il y une centaine d'années. Fascinant Kôbô Daishi, surnommé par l'empereur de Chine « Le Prêtre-qui-écrit-avec-Cinq-Pinceaux-en-même-temps ». A Koya, rares sont ceux qui ne vénèrent pas son souvenir. Une dévotion reflétée notamment par le nombre des hagiographies qui lui sont consacrées. Le saint homme repose à l'extrémité d'une nécropole devenue, au fil des siècles, immense. Son énergie et ses pouvoirs légendaires étonnent toujours, et nombreux sont ceux et celles qui, après leur mort, souhaitent voir ensevelis à ses côtés leurs cendres ou leurs ossements.

En choisissant ce lieu situé à 1 000 mètres d'altitude, cet artiste-théoricien a fait preuve d'un instinct exceptionnel : l'eau, en effet, n'y fait jamais défaut et les tremblements de terre (comme celui de janvier dernier à Kobé) n'y sont guère ressentis. Protégée par de riches seigneurs, Koya vécut des jours prospères, et au XVe siècle, époque de son âge d'or, plus de 90 000 moines-soldats avaient élu domicile sur cette « montagne », qui demeurera interdite aux femmes jusqu'en 1873.

L'image d'une cité monacale retirée sur les hauteurs ne correspond guère à l'apparence contemporaine. Il est vrai que le bouddhisme shingon, qui ne distingue pas la religion du quotidien, n'interdit plus, aujourd'hui, l'accès à aucun lieu. En fait, Koya accepte qui vient vers elle. Comme elle le fit autrefois en accueillant des samouraïs en exil. C'est d'ailleurs à leur intention que furent ouverts ces *shukubos*, temples-auberges où pèlerins et touristes sont, à présent, logés.

Six cents prêtres et trois mille habitants séculiers – en majorité des marchands liés aux temples – résident aujourd'hui à Koya, ville dense mais étendue. A pied, il faut, depuis la gare locale, deux bonnes heures pour se rendre jusqu'au tombeau de Kôbô Daishi. La rue principale est bordée de pâtisseries, de marbreries, de boutiques d'artisans, d'échoppes de souvenirs, de restaurants et de fleuristes qui vendent les branches de pin et les oranges destinées aux offrandes. Une dizaine de bars à saké, des fabricants de *tofu* (fromage de soja), une boucherie et une boulangerie s'y sont installés plus discrètement. Le site a finalement conservé son prestige et sa beauté. Mais il a aussi su développer, à son profit, l'organisation des petits arrangements avec les morts. Dans un pays aussi riche que le Japon, il n'est pas facile pour un grand prêtre, qui reçoit des millions de yens de familles influentes, de conserver une vie simple, conforme aux préceptes du bouddhisme. Ainsi le voyageur s'aperçoit peu à peu que Koya n'a pas toujours su résister aux multiples tentations qui l'assaillent. La loi bouddhique, ni monastique comme dans la secte zen, ni communautaire comme au Tibet, se résume ici à la relation maître-disciple. Et la ferveur des pèlerins coexiste avec la somptuosité du grand spectacle religieux proposé ici, jour après jour.

Quelques novices tonsurés, vêtus d'amples robes jaunes, paraissent flotter sur les dalles de la nécropole. Lorsqu'ils croisent les visiteurs, ils détournent le regard vers le sol. *« Demain, je ferai comme eux »*, murmure doucement Yasunari, qui n'arrive pas à croire que, cette nuit, ses cheveux seront rasés. Pendant un an, ce jeune homme de vingt-quatre ans, cultivé et sérieux, suivra une initiation aux rites sévères. Il parle anglais, n'est pas végétarien, et a étudié pendant trois ans à l'université de Tokyo. Ici, il apprendra à réciter des mantras, formules sacrées en sanskrit. Confiné dans une résidence sans chauffage, il lui faudra se plier à des règles ascétiques (notamment un bain sous une cascade glacée) pour pouvoir réaliser son rêve : vivre à Koyasan tel un prince dans ce royaume très particulier. A son statut spirituel s'ajoutera un travail, convenablement rémunéré, au temple Kongobu-ji. Mysticisme et illumination viendront de surcroît. Peut-être...

C'est durant l'ère Meiji (1868-1912) que la charge de prêtre devint héréditaire, les religieux étant alors autorisés à transmettre leur temple à l'aîné de leurs descendants et, donc, à se marier. Hélas ! Yasunari n'est que le second fils d'un prêtre. Aujourd'hui, il consacre ses derniers instants de liberté à guider une étrangère à travers sa ville, *« autrefois très pure et très sainte »*.

Des mousses recouvrent de velours les lanternes de pierre à angles retroussés qui, les soirs de fête, éclairent de leurs bougies l'avenue centrale. Depuis l'époque Kamakura (1185-1573), trois cents mille tombeaux de bouddhistes et de non-bouddhistes célèbrent la mémoire des grandes familles nippones. Les pèlerins viennent y prier pour le repos de leurs parents, pour expier leurs fautes, mais aussi pour réciter un *soutra*, texte rapportant les paroles de Bouddha.

Au printemps, les jardiniers brûlent aiguilles de pin et feuilles sèches. Appuyés sur des rateaux, des hommes en bottes de caoutchouc surveillent les foyers. Une lumière bleue glisse sur les cèdres et les gigantesques cryptomères, adoucissant la rudesse des monuments en granit, modèles de réalisme socialiste, qui décorent certaines stèles : fusée de quatre mètres de haut, ouvriers grandeur nature, horloge en état de marche, tasse à café géante, etc. Ici, toutes les fantaisies sont permises.

Dans un univers où l'arbre n'est plus arbre mais signe, où le rocher devient lion, où le buis ciselé se fait boule, le bambou tressé falaise et le gravier vagues, le promeneur en vient à s'interroger sur sa propre identité. Un sentiment de délicieuse confusion mêlée de mystère. Une atmosphère de roman médiéval (*Le dit du Genji*, par exemple), ou de film ninja. La cloison ajourée masquant le sous-sol d'un édifice sur pilotis s'entrouvre. Un amoureux transi ? Non, juste un plombier vêtu de bleu qui vérifie la tuyauterie.

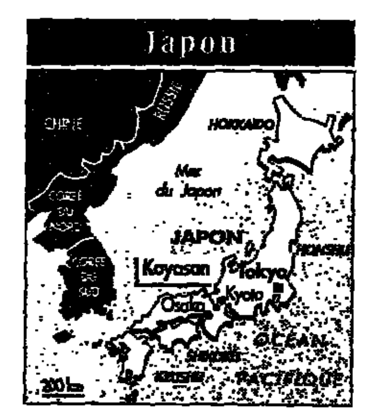
Hier soir, à l'entrée du temple, des dizaines de paires de sandales attendaient les visiteurs japonais qui, avant le dîner, souhaitaient se rendre à l'*o-furo*, ce bain collectif où hommes et femmes sont cependant séparés. Des visiteurs en proie à une hâte toute citadine. Vite ! vite ! repérer les lieux, éliminer la fatigue du voyage, se détendre, enfin. Après, ça se calme. A moins qu'un groupe de touristes ne décide de banqueter sous un *mandala* (peinture ésotérique et cosmique) représentant des Bouddhas. A la fin du repas, tous les convives entonneront en chœur des chansons nostalgiques.

A l'aube, la voix puissante d'une cloche, frappée avec solennité, annonce le début du service. Jeu des perles de verre dans la pénombre. Reflets des bougies sur les lutrins, l'autel laqué, les clochettes ciselées et les lotus d'or. Vapeurs d'encens. Etoles immaculées, sacs en soie mauve, robes chatoyantes. Entouré de prêtres et de novices, le desservant invite la divinité à donner à chacun ce dont il a besoin. Vêtus de vestes blanches, les pèlerins paraissent tétanisés, le dos bien droit en signe de respect. *« Om, om... Sei, sei, sei... »*. Litanies et chants venus de loin, articulés les yeux clos. Claquements de mains. Tintements. Ultime pincée d'encens. La voix profonde se fait douce. Le supérieur remet ses lunettes, referme le livre avant de faire à nouveau crisser les perles de son rosaire. Personne ne bouge.

Nicole-Lise Bernheim

© GUY JAUMOTTE

A l'ombre de la forêt, un sous-bois de tombes



Le temple-auberge

L'aménagement du temple et son éventuelle modernisation dépendent avant tout du goût du maître de maison. De nos jours, l'épouse prend souvent, dans le sanctuaire, la responsabilité de la partie « accueil », dont la luxueuse cuisine *kaiseki*, strictement *shojin* (végétarienne), n'a généralement rien à envier à celle d'un grand restaurant. Pratiquant le devoir d'hospitalité, beaucoup redoutent de ne pas savoir s'occuper d'hôtes venus d'ailleurs et vivent dans la hantise qu'ils ne repartent la faim au ventre. Profusion et diversité caractérisent donc le repas du soir, servi, telle une fête énigmatique, dans la chambre. Sur les plateaux laqués de noir déposés sur les tatamis (nattes) se côtoient deux sortes de bouillon, des légumes préparés en fondue *sukiyaki*, à la vapeur ou farcis, des carottes et du radis blanc râpé vinaigré, une *tempura* (beignet), un flan salé, une gelée pomme et cerise, un cube marbré de tofu au sésame, aromatisé d'une pointe de raifort. Une savante composition, aussi délectable que nourrissante.

Dans la chambre, qui ne possède pas de clé, des *tatamis*, des radiateurs électriques et une télévision. Quant aux *shoji*, ces écrans à glissières en papier opaque servant de fenêtres et qu'on croirait symboliques, ils isolent effectivement les occupants du monde extérieur et de la nature environnante. Mais il suffit de les pousser, d'un geste nonchalant, pour qu'ils glissent silencieusement, laissant ainsi apparaître le décor d'un jardin centenaire posé à flanc de forêt, avec son étang, son pont de pierre, ses pruniers en fleurs, ses pins et ses buissons taillés.

Carnet de route

● **Y ALLER.** Notamment avec All Nippon Airways, qui relie Paris à Tokyo tous les jours sauf le lundi, à partir de 8 450 F (réservations ANA, tél. : 44-31-44-31 ; numéro vert : 05-05-37-35 ; ou ANA - Hallo Tours, tél. : 43-12-86-86). Liaison aérienne également assurée par Air France (vols quotidiens Paris-Tokyo ou Paris-Osaka, tarif « Le Kiosque » : 8 650 F) et Japan Airlines. Notez que Voyageurs au Japon (30, rue Sainte-Anne, 75001 Paris ; tél. : 42-61-60-83) propose de bons tarifs aériens (vols secs Paris-Tokyo A/R à partir de 4 990 F), des réservations d'hôtels à prix réduits ainsi que des circuits accompagnés de 13 à 20 jours en petits groupes. Par exemple, « La route du Tokaïdo », 15 jours de Tokyo à Osaka, en passant par Nikko, le mont Fuji, Kyoto, Nara, Ise et le mont Koya (nuit dans un monastère), à partir de 25 900 F. Le prix peut être moins élevé : 9 jours Paris-Paris, avion, nuit à Osaka, train Osaka-Kyoto, 6 nuits en *minshukus* (chambres d'hôtes) à Kyoto, transferts, à partir de 10 000 F (repas et excursions non compris). Egalement itinéraire « à la carte » défini sur les conseils d'une équipe franco-japonaise.

● **CIRCULER.** Le Japan Rail Pass, obligatoirement acheté en France avant le départ, permet la libre circulation sur le réseau ferroviaire national. Successivement : Tokyo-Osaka par le Shinkansen (environ 2 heures 30) ; Osaka-Kokurakubashi par le Nankai Electric Railway (1 heure 40) ; un petit train à crémaillère monte en cinq minutes à la station de Koya, d'où l'on gagne son auberge en taxi ou en bus.

● **SE LOGER.** Passer au moins une nuit sur place, dans l'un des 53 *shukubos* (temples-auberges) de Koyasan, afin d'admirer les trésors du temple et d'assister à la prière du matin. Réserver par téléphone et payer les nuitées d'avance : de 9 000 à 15 000 yens (450 F à 750 F) par personne et par nuit, un prix comprenant deux substantiels repas végétariens (dîner et petit déjeuner). On parle anglais dans une dizaine de temples. Réservations : Koyasan Kanko Tourist Association (tél. : 736-56-26-16) ou Voyageurs au Japon.

● **SE BAIGNER.** Petite *onsen* (source alcaline à 47 oC), à Nosegawa-onsenkyo, un village de cent âmes, à une trentaine de kilomètres de Koyasan. La route de montagne parcourt le parc naturel régional de Koya Ruyjin. Descendre au Nosegawa Hotel (tél. : 747-38-00-11). Bus biquotidien depuis Koyasan.

● **LIRE.** *Le Japon*, de Lafcadio Hearn (Mercure de France) ; *Le Temple des oies sauvages*, de Tsutomu Mizukami (Picquier Poche) ; *Le Dit du Genji*, de Murasaki Shikibu (POF) ; *Pour comprendre le bouddhisme*, de Samuel Bercholz et Sherab Chödzin Kohn (Pocket) ; *Chroniques japonaises*, de Nicolas Bouvier (Payot) ; *Le Japon depuis la France, un rêve à l'ancre*, de Michel Butor (Hatier) ; *Japon*, de Philippe Pons (Petite Planète, Seuil). Guides : le Guide Bleu (Hachette), et le tout récent *Japon*, d'Hélène Cornevin (Arthaud).

● **SAVOIR VIVRE.** Pour assister avec le respect requis à la cérémonie du matin, il convient d'être vêtu et coiffé. Ne pas porter les vêtements de nuit prêtés par le temple, comme le font souvent les barbares venus d'Occident. Le pourboire n'est pas nécessaire. Un cadeau entraîne parfois un cadeau en retour, d'une valeur supérieure, ce qui est embarrassant (exemple : don d'un livre pour celui d'un paquet de Gauloises). Etre patient. Ne pas hésiter à sourire en guise de remerciements : la communication passe au-delà des échanges verbaux.

● **SE RENSEIGNER.** Office national du tourisme japonais, 8, rue Sainte-Anne, 75001 Paris ; tél. : 42-96-20-29).

Sukhothai, la rescapée magnifique

L'ancienne capitale du Siam, qui a subi de multiples outrages, est aujourd'hui ressuscitée

SUKHOTHAI
de notre correspondant

PROTÉGÉ par son *mondop*, muraille qui l'encadre sur trois côtés et dont le quatrième n'est ouvert que l'espace d'une fente, le fameux Bouddha du Vat Sijum, assis en position du lotus et néanmoins haut de 15 mètres, est d'une saisissante beauté. Comme de nombreux autres monuments du Parc historique de Sukhothai, dont les pièces d'eau, les allées et les jardins occupent 70 kilomètres carrés, cette statue a été presque entièrement reconstituée. Les dessins réalisés à partir des clichés pris à la fin du siècle dernier par Lucien Fournereau témoignent du délabrement dans lequel se trouvaient alors les monuments de cette ancienne capitale du Siam, dont l'apogée remonte à la fin du treizième siècle. L'explorateur français avait trouvé une *« ville morte »*, qui le resta, d'ailleurs, jusqu'à la fin des années 70, quand la restauration en fut entreprise.


Le Bouddha du Vat Sijum photographié en 1900 par Lucien Fournereau.
ANNALES DU MUSÉE GUIMET

Aujourd'hui, après quinze ans de travaux, le Parc historique a fort belle allure. Bordés d'arbres et de parterres fleuris, ses étangs reconstitués sont séparés par de vastes pelouses. Au centre du parc, le Vat Mahathat et ses 185 *stupas* (*chedis*, disent les Thaïlandais) sont dominés par un dôme élancé en forme de fleur de lotus. Datant du treizième siècle, deux Bouddhas debout, d'une hauteur exceptionnelle et également nichés dans leurs *mondop*, encadrent l'ensemble avec majesté. Plusieurs centaines de monuments ont ainsi été restaurés et, parfois, reconstitués après avoir été arrachés à une végétation agressive et sauvés des mains des gangs opérant pour le compte de trafiquants d'antiquités.

Sous le roi Rama Khamhaeng, dit « Rama le Téméraire » (1275-1317), *Sukhothai aurait abrité au moins* 180 temples et peut-être, par déduction, jusqu'à 300 000 habitants. Ce monarque fit graver, sur une stèle érigée en 1283 et découverte en 1833, que Sukhothai, qui veut dire *« l'aube du bonheur »*, était, à l'époque de sa splendeur, une *« cité bienheureuse »*. *« Libre à tous de faire le commerce des éléphants. Libre à tous de faire le commerce des chevaux. Libre à tous de faire le commerce de l'or et de l'argent »*, poursuit le texte. Dans cette inscription à sa propre gloire, Rama Khamhaeng n'oublie pas, au passage, de flatter son image de sage : *« A la porte de son palais, une cloche est suspendue. Quiconque ayant une requête à présenter au roi, d'ordre spirituel ou temporel, n'a qu'à l'actionner. Le roi Rama Khamhaeng entend l'appel de celui qui le sollicite, l'interroge alors et lui prête une oreille juste et attentive. »*

Rama Khamhaeng, dont le règne a marqué l'apogée de Sukhothai, introduisit le *theravada*, bouddhisme du Petit Véhicule, de nos jours la religion de référence de l'immense majorité des Thaïlandais. De même l'écriture – celle de la stèle, amalgame de plusieurs graphies – est à l'origine de la langue écrite moderne thaïlandaise. Dans une région longtemps sous forte influence khmère, Sukhothai est donc considérée comme le véritable berceau de la civilisation thaïlandaise.

Non que la cité, au faîte de sa gloire, n'ait pas été la résultante d'un faisceau d'influences : le département thaïlandais des beaux-arts rappelle, dans l'inventaire établi avant la restauration, que l'ensemble était entouré d'*« une triple ceinture de murs de latérite et de terre, de réservoirs, d'étangs et de canaux creusés par les hommes, typiques des installations khmères qui ont dominé la région avant l'émergence de Sukhothai en tant que royaume »*. Ce rapport note également que le *« style architectural des structures religieuses de Sukhothai reflète des influences khmère et cinghalaise tout autant que sa propre et unique contribution »*. Toutefois, le fait que *« le style Sukhothai des statues et des images du Bouddha »* soit *« considéré comme le plus fin de l'art bouddhique thaï »* justifie l'énorme effort entrepris pour restaurer l'ensemble, à l'initiative d'un opiniâtre et courageux archéologue, Nikom Musigakama. Avec l'aide de l'Unesco et sous la protection de la monarchie, ce dernier dressa un maître plan dont l'application a permis, de 1980 à 1987, d'indemniser les paysans, de leur trouver des emplois et de restaurer le site.

Sukhothai, en effet, a subi plusieurs outrages. En 1350, elle tomba entre les mains des Birmans et la capitale du Siam fut transférée plus au sud, à Ayuthya, rasée à son tour par les Birmans en 1767, d'où un nouveau tranfert à Thonburi, puis Bangkok. Sukhothai a, en outre, été construite à l'aide de matériaux qui n'ont pas résisté à l'usure du temps : briques couvertes de stuc, bois précieux des toitures et de leurs charpentes. Enfin, les trésors du lieu ont été, trop longtemps, victimes des trafiquants : statues du Bouddha étêtées, bas-reliefs arrachés.

En dépit de l'opposition de quelques puristes, Sukhothai a été restaurée afin que le Parc historique offre aux Thaïlandais – quatre visiteurs sur cinq – à la fois un lieu de promenade, l'occasion de retrouver leurs racines et un centre de pèlerinage. Comme les Thaïlandais ne se recueillent pas devant des Bouddhas décapités, de nombreuses statues ont été reconstituées. A Sitchanalai, une vice-royauté située à 60 kilomètres au nord, les fours souterrains, d'où sortaient les fameuses céramiques et poteries de Sukhothai, ont été dégagés, reconstruits et réactivés. L'artisanat d'époque a été relancé, offrant ainsi des emplois aux paysans qui campaient encore, voilà moins de vingt ans, sur les ruines des deux cités. En outre, un parc historique de 45 kilomètres carrés a également été défini à Sitchanalai, où l'un des plus beaux monuments restaurés – que Rama Khamhaeng avait fait construire – est le Vat Chang Lom au stupa décoré de trente-neuf têtes d'éléphants.

Si les plus belles pièces de Sukhothai, notamment la stèle de Rama Khamhaeng, ont été placées, depuis longtemps, à l'abri au Musée national de Bangkok, le musée élevé sur place, dans l'enceinte du Parc historique, offre aujourd'hui de fidèles répliques ainsi que le début d'une collection d'œuvres d'art. La triple ceinture qui protégeait autrefois la grande cité, d'inspiration khmère, a été reconstruite, de même que les réservoirs et les pièces d'eau qui lui permettaient de fonctionner.

Les Thaïlandais ont également remis en état, dans le nord-est du royaume, des ruines qui figuraient parmi les plus beaux vestiges de l'empire khmer. Le sanctuaire principal de Phimai (VIII[e] siècle), restauré en collaboration avec l'École française d'Extrême-Orient, en offre aujourd'hui l'un des plus beaux exemples. C'est également le cas, plus à l'est, de Phanom Rung, élevé aux X[e] et XIII[e] siècles et l'un des plus vastes temples khmers de Thaïlande.

Malheureusement, les ruines de Preah Vihear, sur les monts Dangrek, du côté cambodgien de la frontière avec la Thaïlande, ne sont plus accessibles depuis plus d'un an, les Khmers rouges ayant réoccupé le site.

Jean-Claude Pomonti

Un nouveau visage

En Thaïlande, le tourisme, secteur en pleine expansion (7,2 millions de visiteurs étrangers attendus en 1996, soit 7,5 % de plus que cette année), commence à changer de visage. Soucieux d'offrir autre chose que ses plages, des promenades en montagne ou le commerce du sexe, le royaume a redécouvert, au fil des années, un riche patrimoine culturel désormais accessible à ceux qui souhaitent sortir des sentiers battus.

Dans le cas de Sukhothai, de strictes règles ont été imposées à la ville nouvelle, située à une vingtaine de kilomètres du parc : pas de bâtiments de plus de trois étages et interdiction des lieux de plaisir, *massages-parloirs, dancings et boîtes de nuit.*



Les îles du salut

Loin du béton et de la disco, une bouffée d'oxygène

A l'opposé de Bangkok la tourbillonnante, les îles qui bordent les côtes thaïlandaises peuvent encore prétendre à l'appellation de havres. Ceux qui découvrirent le royaume de Siam, il y une vingtaine d'années, avant que les hordes de touristes ne s'abattent sur lui, ont encore en mémoire ces petites îles aux rivages sablonneux, hérissées de palmiers et jalouses de leurs particularismes locaux.

Mais ces trésors ne risquent-ils pas d'être bientôt enfouis dans la mémoire et le rêve ? Située sur la côte orientale, la petite île de Koh Samui, si elle conserve un charme indéniable, est menacée par la montée en puissance de son aéroport, où devraient bientôt atterrir des avions gros porteurs. Les passagers de la Bangkok Airways, la compagnie qui a fondé son développement en assurant d'abord les vols entre la capitale et les îles, garderont-ils alors le souvenir ému des petits bungalows en bois de teck installés en bord de piste, des trains brinquebalants qui les transportaient sur le tarmac et de l'accueil bon enfant – jus de noix de coco et colliers de fleurs – que leur réservaient des hôtesses au sourire si doux ?

En attendant, les voyageurs peuvent encore longer l'île par la seule route praticable qui en fait le tour, du « Big Buddha » aux temples de Chedi Laem So. L'intérieur est en effet interdit, la majorité des terrains appartenant à l'armée de l'air thaïlandaise. Koh Samui doit une grande partie de son harmonie au fait que les constructions dépassant le haut des palmiers – soit environ trois étages – sont interdites tandis que sont restées en l'état d'anciennes maisons de bois latté, au toit parfois comiquement coiffé de paraboles pouvant capter les télévisions asiatiques, et notamment la populaire Star TV.

Les habitants sont d'abord d'ici, avant d'être de Thaïlande, et la légendaire activité thaïe se mue en nonchalance lorsqu'il s'agit de surveiller les singes qui grimpent dans les palmiers pour y décrocher les noix de coco. L'île exporte chaque mois deux millions de noix, prisées pour leur lait et utilisées par l'industrie cosmétique. Les primates sont donc de véritables ouvriers, capables de cueillir jusqu'à 600 noix par jour ! Ils connaissent l'injuste règle du jeu : pas assez de noix, pas de nourriture.

Au large de l'île, un chapelet d'îlots (58 au total) attire toujours les mordus de mer et de solitude. Situé au nord-ouest, un très bel « hôtel de la plage », baptisé Baan Taling Ngam, fait face à Koh sikoh ha, littéralement « les quatre ou cinq îles », cailloux posés dans le golfe de Thaïlande. Les habitants disposent de l'eau courante et de l'électricité depuis seulement cinq ans. Il y a peu, le bateau qui y accostait une fois par mois était leur seul lien avec le monde moderne.

Ang Thong, le parc national marin, réunit une quarantaine d'îlots sur les plages desquels des cottages de bois ont été construits dans un fouillis végétal. Aux alentours, les bancs de poissons et de corail y sont protégés avec jalousie. Ainsi, à Wualta Lap Island, île qui recèle un curieux lac intérieur aux origines incertaines, un panneau à la peinture écaillée indique que tout prélèvement de corail sera puni d'un à vingt ans de prison.

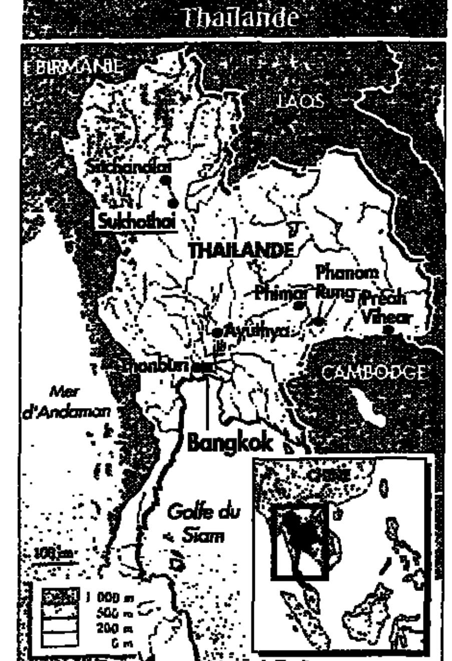
Phuket, île qui fut longtemps considérée comme la « perle de l'océan Indien », ne peut plus prétendre tirer parti d'une comparaison avec Koh Samui. Ses immenses plages, dont la célèbre Patong Beach, ont irrémédiablement sombré dans le béton et le disco. Au sud de l'île, il reste pourtant un lieu secret et protégé, dominé par le Phuket Yacht Club, un hôtel discrètement niché dans les arbres : Nai Harn Beach, plage gardée par des masseuses aux airs de matrones et aux biceps de forts des halles. Mais c'est la jungle, touffue à l'extrême, dont la hauteur de certains arbres empêche, par endroits, de discerner le moindre morceau de ciel, qui, désormais, fait l'intérêt de Phuket.

Yves-Marie Labé

Carnet de route

● **S'Y RENDRE.** Notamment avec Air France (tél. : 44-08-24-24), qui relie quotidiennement Paris à Bangkok à partir de 4 650 F en tarif « Le Kiosque ». Même fréquence pour la Thai (tél. : 44-20-70-80), à partir de 5 200 F. 4 vols chaque semaine, dès novembre, sur Air Liberté, à partir de 4 650 F (tél. : 49-79-09-09), ou à partir de 3 550 F en tarifs Nouvelle Liberté (tél. : 40-41-91-91). Egalement vols charters : Corsair (chez Nouvelles Frontières, tél. : 41-41-58-58), environ 4 000 F.
Puis, de Bangkok à Sukhothai, de préférence au train peu confortable qui s'arrête à Pistanulok (à 60 km de Sukhothai-Ville), prendre l'autobus climatisé qui part de la Northern Bus Station de Chatuchak, à Bangkok, trois fois par jour (10 h 40, 22 h 20, 22 h 40). L'aller coûte 191 bahts/personne (environ 40 F) pour 7 heures de trajet.

● **S'Y LOGER.** Près du parc, l'hôtel Pailyn Sukhothai, moderne et sans grand cachet, avec piscine. Compter, en négociant, 200 F la nuit en chambre double. A l'entrée du parc, le Thai Village House, une auberge rustique à prix modérés. En ville, une gamme assez complète d'hôtels, d'auberges et de chambres d'hôtes (de 30 F à 150 F la nuit).



● **SE RESTAURER.** Nombreux établissements en ville, notamment autour du marché.

● **SE PROMENER.** Le vélo est un agréable moyen de se déplacer dans le parc (location à Thai Village House). Le Samlor (tricycle à moteur avec chauffeur) est le plus usité. Le parc est ouvert de 6 h à 18 h, le musée de 9 h à 16 h (fermeture lundi et mardi). Les droits d'entrée sont de 20 bahts (4 F) pour le musée et les cinq sections du parc. On peut se restaurer à l'intérieur du parc.

● **LIRE.** Le guide *Chang Mai* (Olizane), pour sa présentation détaillée de Sukhothaï. Egalement *Thaïlande*, publié respectivement par Olizane et Lonely Planet, le Guide du routard *Thaïlande, Hongkong, Macao* (Hachette).

● **SE RENSEIGNER.** Office national du tourisme de Thaïlande, 90, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris ; tél. : 45-62-86-56.

LES LIVRES **Approche inédite au cœur de l'Inde du Nord ● A Delhi vivent quelques-uns, et non des moindres, de ceux qui les écrivent, les publient ou recherchent les titres rares ● A Lucknow, fief de la tradition musulmane toujours hanté par le souvenir des nababs, entrée sans effraction dans une salle forte, celle des manuscrits de l'université islamique ● A Calcutta, visite de la plus ancienne société savante d'Asie et vagabondage à travers les stands d'une manifestation très populaire ● Rupture à Bénarès, ville perturbatrice où bat le cœur de l'Inde. Enveloppés de toile pourpre, les manuscrits de la prestigieuse université sanscrite nourrissent l'expérience spirituelle de pieux érudits. De collection en bibliothèque, la « route du livre » traverse, d'ouest en est, le sous-continent. Machine à remonter le temps, elle témoigne des liens qui unirent l'Inde à l'Orient.**

Sanctuaires de papier

Dans la fourmilière du sous-continent, des îlots où la culture est religieusement préservée

C'EST l'heure de l'époussetage quotidien, des coups de plumeau sur les chaussures, de balayette sur les pièces de tissus, de chiffon sur chaque fruit, artistiquement posé sur un plateau. Les écheveaux de laine brillante se balancent dans la brise ou se gonflent en boules moelleuses sur les présentoirs. Dans le frais matin de janvier, Delhi frissonne. Les hommes enroulent leur écharpe autour du cou, resserrent leur châle autour de leurs épaules et enfoncent leur bonnet de laine jusqu'aux oreilles. Accroupis sous les rameaux du pipal poussiéreux de Chitli Qabar, plombiers, charpentiers et serruriers attendent que l'on vienne les quérir.

Gurgaon est à une trentaine de kilomètres. Une vieille maison délabrée, deux petites salles, un ventilateur au plafond et des milliers de livres. Quand on en prend un, on fait tomber la poudre du temps avant de le feuilleter. Ici, un père et ses deux fils stockent ouvrages anciens, estampes et antiques albums provenant de collections et d'héritages qu'ils ont rachetés. Un monopole de fait. Ils les trouvent en Inde et ailleurs, au Royaume-Uni notamment, puisque *« c'est de là que vinrent nos dirigeants »*. Le fils aîné publie en tirage limité les récits de voyage qui sont très demandés. Le second s'est fait une spécialité des albums. Quant au père, Vijay Kumar Jain, il est à l'affût des livres épuisés, ce qui arrive vite car les conditions climatiques (humidité, vers, mites) sont telles que toute matière imprimée meurt très rapidement.

« J'éprouve une fascination particulière pour les rapports rédigés pour le gouvernement », dit-il encore. Un exemplaire de 1883-1884 de la *Gazette du district de Gurgaon* illustre son propos. *« Les Britanniques ont fait faire des enquêtes approfondies sur tous les aspects de la vie en Inde. La Compagnie des Indes a recensé les populations, les revenus des terres et rédigé ces études très complètes, très fouillées, les meilleures qui soient au monde. »* Ainsi furent posées les bases d'un système qui permit à quelque deux cents personnes de dominer des centaines de millions d'individus durant près de deux siècles.

Au dire des intéressés, l'édition prospère à Delhi depuis vingt-cinq ans. Selon Ramesh Jain, directeur de Manohar (une trentaine de titres savants par an, tirés entre 750 et 1 000 exemplaires), *« l'édition indienne peut aujourd'hui rivaliser avec celle de n'importe quel pays »*. Même satisfaction chez Bhargava, qui publie en hindi la plupart des grands écrivains nationaux : une quarantaine de titres par an et un tirage plus élevé (2 000 à 5 000 exemplaires). *« Nous sommes une maison littéraire. Nous ne pouvons pas être comparés à Manohar et Motilal, qui éditent des livres savants et font un excellent travail »*, explique M[me] Sheila Sandhu, la présidente. Plus connus en Occident, Oxford University Press se flatte d'avoir publié Gandhi, Nehru et Tagore, tandis que, chez Penguin, on évoque les succès de la maison : Taslima Nasreen et, aujourd'hui, Vikram Seth.

> « Il se passe des choses ici. Nous avons une intelligentsia. »

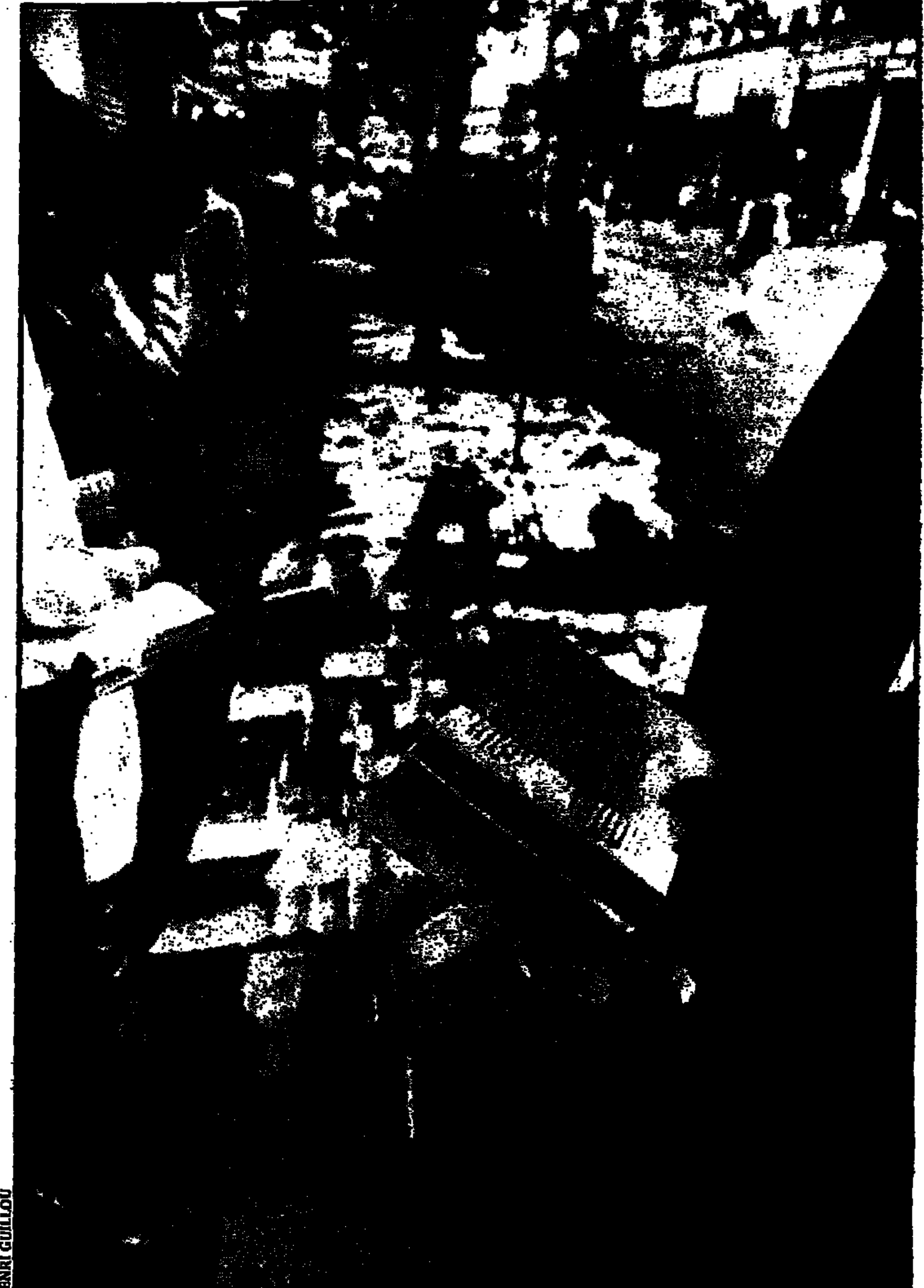
Mêmes dispositions chez les écrivains rencontrés. Auteur de *Train pour le Pakistan*, un roman sur la partition traduit et publié par Gallimard en 1957 (aujourd'hui épuisé) et d'une Histoire des sikhs en deux volumes, rédacteur en chef du *Hindoustan Times*, Khushwant Singh, né en 1915, le turban croisé sur le front, se repose de ses multiples contributions au service des lettres, assis sur une chaise longue, un plaid sur les jambes. Dans la cheminée, un feu se consume lentement. Il dit, et ce pourrait être le début d'un conte : *« J'ai une maison sur la colline, à Kasauli, sur la route de Simla, où, à l'abri de la poussière, je garde de vieux livres et d'antiques peintures. Le climat leur convient, ils sont en bon état. »*

Ravi Dayal, son gendre, habite l'appartement en face du sien. Mêmes grandes pièces carrées, bibliothèque, cheminée, fauteuils confortables et ventilateur au plafond. *« J'ai passé toute ma vie dans l'édition* (dont vingt ans à Oxford University Press). *Maintenant, je travaille seul. Je publie les auteurs que j'aime. »* En 1988, *The Shadow Lines*, d'Amitav Ghosh, réédité pour la huitième fois en 1994. Fatigué des livres de poche qui se déglinguent, il édite des *« hard covers »* au prix des « poche » (100 roupies, 20 F environ, un bouquin comme on les aime, c'est-à-dire à l'anglo-saxonne : cartonné, avec un dos gravé en lettres dorées). Ses livres ne sont pas chers : il n'a pas d'intermédiaires, et ils se vendent bien. Autre motif de satisfaction : *« Il se passe des choses ici. Nous avons une intelligentsia. »*

Lucknow n'a pas d'éditeurs. Elle eut des *nawabs* qui firent d'elle la capitale du Nord. Ainsi apporte-t-elle sa note raffinée à l'édifice littéraire du sous-continent. Ici les nababs écoutaient de la musique et dégustaient des douceurs en fumant la *huka*, sorte de narguilé apporté de Perse. Ils régnèrent de 1724 à 1856. Les Anglais exilèrent le dernier, un peu trop voluptueux à leur goût, dans un palais de Calcutta. Une mesure qui ne fut pas étrangère à la révolte des Cipayes survenue l'année suivante et dont le résultat fut l'Indian Act et le transfert des pouvoirs de l'East Indian Company à la Couronne britannique.

Le paradoxe, en ces lieux, réside dans le contraste entre la banalité des bâtiments qui abritent des œuvres de prix et la grâce des *imambaras* où l'islam chiite dispensait ses enseignements. Ils déploient une architecture délicate où les arcs, les clochetons, les bulbes en toupie, les colonnettes fines à se briser, s'effilent dans le ciel. En brique habillée de plâtre blanc et poudrée du rose le plus exquis. A côté de ces monuments magnifiques, les murs droits de la Darul Uloom Nadwatul Ulama, la faculté de théologie musulmane de Lucknow, paraissent bien austères. Elle fut fondée en 1890, à une époque où deux tendances – déjà – déchiraient la communauté musulmane. Sa bibliothèque fut constituée peu après. Les volumes, conservés à l'origine dans un édifice anglo-moghol, ont été transportés dans un bâtiment récent. Les collections comportent 125 000 ouvrages imprimés, des livres rares et quelque cinq cents manuscrits : Coran, paroles du Prophète, histoire de l'islam principalement. Ils reposent dans les armoires en fer d'une salle grillagée et cadenassée. Ces précieux manuscrits à lettres d'or, à motif floral bleu, vert ou safran – le plus ancien date du XII[e] siècle et provient de Bagdad – sont, ô suprise, rafistolés au Scotch.

Dans une atmosphère plus populaire, la bibliothèque publique Amir-ud-Daulam possède des documents d'égale valeur. Ce fut la bibliothèque personnelle d'un rajah qui la commença en 1869 et l'ouvrit par la suite au public. A l'entrée, des hommes lisent, debout, l'un ou l'autre des dix-huit quotidiens locaux imprimés en trois langues différentes. Autour des grandes tables du hall de lecture avec galerie à colonnes sur deux étages, des hommes modestes sont absorbés. Des sacs de jute masquent les fenêtres. Sollicitée, la bibliothécaire montre volontiers ses joyaux. Parmi eux un *Traité du nirvana* en birman, un autre, en sanscrit, sur l'astrologie, un troisième, datant de 1752, sur le jaïnisme et dix-huit volumes, imprimés à Londres en 1877, et dont les pages présentent de nombreux échantillons, en soie et en coton, des motifs textiles de l'époque.



HENRI GUILLOU

Bouquinistes à Calcutta

L'Inde, dit-on, a quatre capitales. Delhi, le chef-lieu administratif ; Lucknow, l'étoile du Nord ; Bénarès, le phare spirituel, et Calcutta, le foyer intellectuel. Cette dernière entretient une pollution que nul ne lui envie et possède, en matière de livres et d'érudition, un quartier de bouquinistes – College Street –, un café littéraire à l'atmosphère un peu morbide – la Coffee House –, des collections riches en manuscrits – celles de la Bibliothèque nationale et du Musée indien, l'un des plus anciens d'Asie, pour ne citer que les principales. La plus prestigieuse des sociétés savantes de l'Inde, l'Asiatic Society, y a son siège. De ses fenêtres, cette dernière regarde la Foire du livre de Calcutta qui, chaque fin janvier, rassemble pendant une douzaine de jours les ouvrages, leurs lecteurs et tout ce que l'Inde compte comme éditeurs. Une manifestation très populaire à en juger par la densité de la foule qui déambule, s'informe et achète en avalant de la poussière. La France y a un stand depuis 1989, et l'on peut voir *Le Petit Prince*, *Astérix* et *Lucky Luke* traduits en bengali. Non loin de là, les livres circulent dans la rue, alignés et ficelés sur les charrettes tandis qu'un jeune vendeur, pauvre et affamé de culture, lit, assis au bord du trottoir, à côté d'un petit tas d'oranges.

Danielle Tramard

Société savante

L'ASIATIC Society, la plus ancienne et la plus prestigieuse des sociétés savantes d'Asie, fut fondée en 1784 à Calcutta par un orientaliste anglais, Sir William Jones, et servit de modèle aux académies qui furent créées dans son sillage. Déclarée officiellement *« d'importance nationale »*, la Société asiatique est partenaire du programme *« Mémoire du monde »* de l'Unesco, car elle protège ses manuscrits et entend les publier sur CD-ROM afin que la communauté internationale puisse y avoir accès. Au nombre de ses publications, l'*Encyclopedia Asiatica*.

Le bâtiment, construit en 1805, abrite une chambre de fumigation pour détruire les vers et le laboratoire de restauration, où l'on utilise un procédé dit « de lamination » qui conserve les ouvrages pendant plus de cent ans. À la place d'honneur, dans la salle de conférence historique, le portrait du pandit Iswar Chandra Sharma, que l'on surnomma *Vidyasagar*, « Océan de savoir », et que les Anglais refusèrent néanmoins d'accepter dans l'auguste assemblée car il prônait des réformes sociales.

Le petit bureau d'Alexandre Csoma de Körös est considéré comme un « endroit sacré ». Ce savant hongrois, bibliothécaire de la noble institution de 1831 à 1838, mit ici la dernière main à ce qui devait être le premier dictionnaire tibétain-anglais ainsi qu'à une *Grammaire de la langue tibétaine*, rédigeant, quand les ultimes mises au point de ce travail pionnier lui en laissaient le temps, des articles pour le *Journal of the Asiatic Society of Bengal*.

Le bureau du secrétaire général est au dernier étage du nouveau bâtiment, inauguré en 1965. Accrochés aux murs, des tableaux de Reynolds et le portrait de Raja Rajandra Lala Mitra, le premier président indien de l'Asiatic Society. Cette dernière accepta en son sein, dès 1829, les érudits locaux. La bibliothèque réunit les traits communs à ses consœurs : hautes armoires en fer, larges chaises cannées, énormes ventilateurs, fenêtres poétiquement voilées, ici d'une mousseline à fleurs, ailleurs de papier journal ou de toile de jute.

La bibliothèque connut des débuts informels ; en l'absence de locaux appropriés, elle fut d'abord installée, à l'instar de celles des *acharias*, dans les demeures des pères fondateurs. Elle contient aujourd'hui plus de deux *lhaks*, soit plus de 200 000 volumes, sur toutes les disciplines de l'indianité, et 80 000 manuscrits (le catalogue complet est en préparation) en sanscrit, pali, tibétain (le *Tanjour* et le *Kanjour)*, arabe (copies anciennes du Coran), persan ou birman, le plus ancien remontant au VII[e] siècle.

Quant au musée, il possède, outre un bas-relief d'Ashoka datant de 250 avant notre ère, des incunables sans prix : un manuscrit du XVII[e], en persan, sur l'histoire du règne de Chah-Jahan, annoté de la main même de cet empereur, et l'un des deux seuls exemplaires connus du *Jameut Tawarikh Rashi Duddin*, l'histoire de Gengis Khan.

D. T.



Le royaume de la connaissance

A Bénarès, ville sainte, retour aux sources de la tradition sanscrite

« *LE soleil se lève à Bénarès et se couche à Lucknow.* » Ce dicton populaire reflète une vérité géographique et historique. S'il faut chercher la tradition musulmane du livre à Lucknow, la tradition sanscrite est à Bénarès, cette ville d'ascètes en haillons où bat le cœur de l'Inde. Cité initiatique s'il en est, ou, à tout le moins, perturbatrice. Sur les *ghats* descendant par degrés jusqu'au Gange, hommes et femmes font des offrandes au soleil, avant de s'immerger à plusieurs reprises. *Sous des ombrelles en lambeaux* méditent les *sadhous* impassibles. Au bord de l'eau miroitante, les files de pèlerins se perdent dans un corps à corps pacifique, un grouillement, une noyade de couleurs, une rumeur *dominée par le tintement clair* de la cloche du réveil spirituel.

Sur une plate-forme, un homme s'enduit le corps d'huile de moutarde. Des dévots presque nus se frottent frileusement les bras. Le soleil de janvier, pâli par la brume, ne donne pas encore toute sa chaleur. Une femme pousse sur l'onde son offrande de bougies et de fleurs, frêle embarcation sur l'eau chatoyante, et joint les mains. Celle-là, enveloppée d'une mousseline sèche et brillante, s'accroupit et rince celle de ses ablutions. Elle étire et rassemble la longue pièce, la plonge dans l'eau et la tord. Des saris sèchent sur les balustrades ou glissent en tapis royaux le long des gradins. Les marches ont disparu sous un tissu coloré, mouvant. Quand soudain, une princesse se dresse au-dessus de la masse, repousse ses cheveux noirs luisants et se *drape dans une étoffe d'un vert* éclatant.


Bénarès : les manuscrits de la bibliothèque Sarasvati — HENRI GUILLOU


Calcutta : les livres circulent, ficelés sur des charrettes — HENRI GUILLOU

Ghat des blanchisseurs, un homme chantonne et dessine des moulinets avec le linge qu'il bat. Le Gange purifie les esprits, les corps, mais aussi l'étoffe qui les ceint. Sur les degrés du *ghat* de crémation, la fumée monte d'un bûcher. Un corps de femme attend, étendu sur un brancard posé à même les marches. Bénarès, ou la mort légère.

Son nom sacré est *Kashi*, « la cité de la lumière ». Non sans raison. Elle compte plus d'une centaine de collèges sanscrits. La principale université, héritière du Collège sanscrit fondé en 1791, est la Sampurnanand Sanskrit Vishvavidyalaya, l'université sanscrite Sampurnanand (du nom d'un ministre de l'Uttar Pradesh) qui s'installa en 1958 dans de nouveaux bâtiments au cœur de Bénarès. On vient de toute part étudier les livres sacrés à Vishvavidyalaya, *« l'endroit où l'on enseigne tous les sujets de ce monde »*. Sarasvati Bhavan, la bibliothèque, est dédiée, en toute logique, à Sarasvati, déesse de la connaissance.

Ces deux institutions sont bien dans le droit fil des pandits érudits en sciences sanscrites traditionnelles. On distinguait alors – on distingue toujours – les *acharyas*, sages dont l'enseignement était libre et non rémunéré, si ce n'est par les présents de leurs disciples. Les princes venaient s'asseoir à leurs pieds, car *« maîtres de tous, ils n'étaient asservis à aucun »*. Les *upadhyayas*, docteurs nommés et rétribués, n'avaient pas l'aura des premiers. Chaque érudit possédait ses propres collections et sa maison était son collège-*gurucula*, l'école du guru. Le maître enseignait *para*, la voie dualiste, ou *apara*, la voie non dualiste, ainsi que quatorze sciences parmi lesquelles les tantras, le yoga, l'astrologie, l'astronomie, la médecine, l'art de débattre et les *Veda*. La bibliothèque possède des manuscrits traitant de toutes ces sciences. Elle abrite trois *lakhs*, environ 300 000 ouvrages, dont 100 000 livres imprimés en diverses langues et quelque 170 000 manuscrits. Ces derniers sont conservés dans d'immenses armoires vitrées, chacun enveloppé de toile rouge.

Le docteur Vagish Shastri, directeur de l'Institut de recherche de l'université, est le dépositaire de ces savoirs. Veda, philosophie, tantra, yoga, grammaire comparée, science du langage, poésie, drame, philosophie tantrique, shivaïsme, jaïnisme, mathématiques indiennes et astronomie sont quelques-unes des disciplines dans lesquelles il se promène avec dilection. En 1980, il a créé cet institut où il enseigne le yoga et les tantras parallèlement aux tantras tibétains. « *Le sanscrit,* affirme-t-il, *est une langue vivante. Elle a ses journaux : un quotidien dans le Sud, vingt hebdomadaires et six mensuels.* » Lui-même a publié dans cet idiome un nombre impressionnant d'articles et d'ouvrages. Ce qui lui valut de figurer dans le *Who's Who* international des intellectuels.

De nombreux étrangers viennent étudier auprès de lui. « *Je leur apprends,* dit-il, *à canaliser l'énergie, à se promener dans l'espace unifié du corps, à vivre pleinement leurs actes. Par la respiration, par la posture du corps et par le mantra qui est l'énergie du son, la force de vie monte. Elle parvient au troisième œil grâce auquel nous pouvons pénétrer la philosophie subtile. Si le disciple n'arrive pas à faire jaillir cette vitalité je lui communique la mienne. En deux jours, en une semaine, on peut la sentir s'éveiller et la faire surgir en soi.* »

L'enseignement de cet érudit vise à la réalisation de l'être. Nous sommes en Inde, un pays où la connaissance se situe au-delà de nos références habituelles, où le maître donne les moyens d'accéder à la vie spirituelle. Les livres sacrés participent à cette expérience. Alors qu'en Occident le texte est avant tout objet de savoir intellectuel ou de divertissement, en Inde, le livre parle de transcendence.

Outre le yoga qui est, en fait, *« une philosophie assortie d'une pratique visant à libérer l'esprit de tout attachement »*, le docteur Shastri explicite le sens caché des *Vedas*, ces textes très anciens qu'il qualifie d'*« océan de connaissance »* et travaille à un dictionnaire fondé sur les racines verbales. *« Comme le banyan s'étend à partir d'une toute petite souche, ainsi, d'une seule racine verbale sanscrite, ai-je tiré 64 000 mots »*. Mais le plus étonnant est sa vie même.

Il naît le 24 juillet 1934 au sein d'une famille de brahmanes. *« Ils enseignaient, accomplissaient des rituels, faisaient des horoscopes. »* Mais l'essentiel, pour lui, est ailleurs. *« Je suis inspiré depuis mon enfance. Je désirais obtenir un pouvoir spirituel. De dix-huit à vingt-quatre ans, je vécus dans des endroits solitaires et effrayants, des lieux où demeurent les esprits. Un jour, j'essayai de susciter mes pouvoirs dans une forêt quand je vis une lumière et perdis connaissance. Cette même année, je trouvai un maître spirituel et reçus l'éveil. A partir de là, je compris tant de choses. Je pris alors ma plume et me mis à écrire. C'était en septembre-octobre 1956. Depuis cette époque, ma plume ne s'est jamais reposée. »*

D.T.

PARTIR...

■ SUR LE TOIT DU MONDE. Chaque page de ce livre est une méditation. La beauté, la paix, qui s'en dégagent sont si éclatantes, que l'on tourne les feuillets en silence. Images profondes comme le Tibet, élevées comme les cimes du pays des neiges. Ce sont des photos, reflets, donc, du réel. Même si, et c'est ce qui leur donne un supplément d'âme, la sensibilité du photographe y transparaît. Celui-ci a des ondes, des affinités, pour rejoindre le mystère, s'y accorder et nous le rendre perceptible. Car les habitants du pays des neiges, la terre même – du moins ce qui n'a pas été défiguré par la main chinoise –, dégagent une forme d'intériorité, sensible ici. On ne s'étonne pas que le Dalaï-lama ait préfacé cet *Hommage au Tibet* que lui offre, à lui et à son peuple opprimé, Olivier Föllmi. Il nourrira la fierté des habitants du Toit du monde, la nostalgie de ceux qui y sont allés et le désir de ceux qui rêvent de le découvrir.
Le Tibet des brigands gentilshommes. Sur les traces d'Alexandra David-Neel, de Tiziana et Gianni Baldizzone, paraît, au même moment, aux éditions du Chêne, précédé de peu par *Tibet, Sur les pas d'Alexandra David-Neel*, de Pierre-Yves Ginet (les créations du Pélican). Deux albums qui souffriront de cette parution concomitante. Ils ne se situent pas au même niveau et l'impact de leurs photos n'est pas le même. Nul doute qu'ils séduiront des lecteurs avides de quotidienneté et de pittoresque. L'un et l'autre se placent sous le patronage d'Alexandra David-Neel célèbre pour son obstination et son courage.

■ UN PÉRIPLE DE CENT DIX JOURS. Cabines presque toutes extérieures, salles de bains avec baignoire, décoration sobre et restauration en un seul service. Confortable petit paquebot de la compagnie Costa, le *Daphné*, malgré ses 406 passagers, se donne des allures de grand yacht. Avec, en prime, de vastes ponts pour profiter du soleil et voir s'approcher les nombreuses escales qui ponctuent les 110 jours de son périple asiatique. Un itinéraire que l'on peut scinder en cinq circuits, dont trois au cœur de l'Asie. Du 6 janvier au 12 février (37 jours), de Bombay à Hongkong avec escales en Thaïlande, en Indonésie et au Vietnam. Du 8 février au 3 mars (24 jours) de Hongkong à Bangkok avec une découverte de la Chine et du Vietnam. Enfin, du 28 février au 23 mars, un Bangkok-Muscat (24 jours) avec escales à Singapour, en Malaisie, en Indonésie, au Sri Lanka et aux Maldives. De 28 000 F à 41 700 F pour une cabine double intérieure à deux lits bas, avec vol A/R de Paris et taxes portuaires. Chez Costa-Paquet (tél. : (1) 49-24-41-79) et dans les agences de voyages.

■ SINGAPOUR-MOMBASSA OU LE TOUR DU MONDE
C'est de janvier à mars que se déroulent les croisières autour du monde. Voyage d'une vie que s'offre un troisième âge dynamique disposant de temps et surtout d'argent. Le plus traditionnel : celui proposé par la Cunard, de New York à New York (95 nuits), à bord du mythique *Queen-Elizabeth-II*. Superbement rénovée (elle en avait besoin), cette ville flottante de 1 815 passagers suspend, pendant quelques mois, ses traversées de l'*Atlantique nord*, pour s'en aller découvrir des rives plus exotiques. On peut le rejoindre en Asie, pour embarquer le temps d'une croisière plus courte. Du 3 au 18 février : de Hongkong à Sydney. Du 1er au 15 mars : de Singapour à Mombassa. Compter de 20 100 à 24 870 F (suivant l'itinéraire) par personne, en cabine intérieure double équipée d'une douche, avec vol A/R de Paris et taxes. A noter, toujours chez Cunard, d'autres « tours du monde », à bord des *Sagaford* et *Royal-Viking-Sun* ; tél. : (1) 44-77-30-90, et dans les agences de voyages.

■ LAOS : ESCALES SUR LE MÉKONG. A l'intention des grands voyageurs, Ikhar (tél. : (1) 43-06-73-13) a concocté de séduisants circuits-croisières accompagnés par des conférenciers chevronnés. Citons « Le Laos des montagnes et de l'eau » qui permet de découvrir la capitale royale de Luang Prabang et les régions les plus préservées du Laos. Depuis Paksé, le charmant Vat Phou (10 cabines), spécialement affrété pour l'occasion, vogue quatre jours au fil du Mékong et permet d'accéder aux grandioses ruines des temples pré-angkoriens et de parcourir une nature intacte.
Six départs dans l'année dont ceux des 1er novembre 1995 et 7 février 1996 : 17 jours Paris/Paris, 24 900 F tout compris.

Heureux comme un éditeur

DANS le quartier des universités, à Delhi, trois hommes conversent au rez-de-chaussée d'une vieille maison. Enfoncés dans des fauteuils, sûrs d'eux et souriants. C'est ici le fief de Motilal Banarsidas, éditeur indianiste, distributeur et libraire. Une réussite exemplaire. En Inde, leur nom « est dans l'air », connu de ceux même qui ne mettent jamais les pieds dans une librairie. *« C'est que ces gens ont de la profondeur*, affirme M. K. N. Thusv, ami et conseiller de la famille. *Ils pensent à leur nom, pas à l'argent. »* Ils sont aussi très religieux, *« une disposition héritée de leurs ancêtres »*.

La maison est presque centenaire. Fondée à Lahore en 1903 par feu Motilal et son fils, elle publie d'abord des études en sanscrit, puis des textes anciens classiques. Le partage du Penjab, en 1947, interrompt brièvement son essor. *« Laissant derrière nous nos biens matériels et nos stocks, nous avons dû quitter Lahore et, les mains vides, nous réfugier à Bénarès. »*

La plus ancienne maison d'édition indienne reste une affaire de famille, aujourd'hui dirigée par la quatrième génération. Deux cents employés, un siège à Delhi, des antennes à Bénarès, Madras, Bengalore, Patna et Calcutta, une centaine de titres par an, tirés à 1 000 exemplaires chacun, 60 % en anglais, 40 % en sanscrit, 60 % envoyés en Occident, le reste vendu en Inde. Indianiste par vocation, elle publie des ouvrages sur la religion, la spiritualité – leur catalogue est très abondant –, l'art et la littérature, qu'il s'agisse d'ouvrages de référence épuisés et constamment redemandés ou de livres sur le bouddhisme, leurs best-sellers.

On leur doit encore la traduction en anglais et la publication des *Mahapuranas*, textes traditionnels sanscrits, avec introductions et notes critiques. Trente-sept volumes sont déjà parus. Leur lettre mensuelle, un modèle du genre, est distribuée à 20 000 exemplaires et le directeur de la maison a reçu le Padmashree Award, une haute distinction civile pour la diffusion de la culture. En somme, des éditeurs « heureux ».

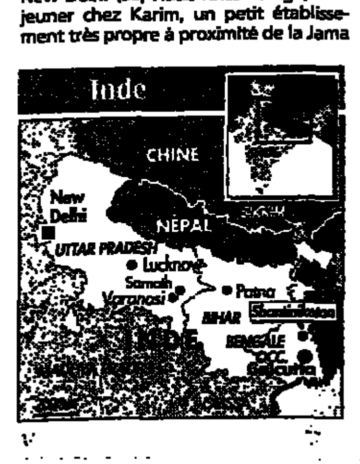
D.T.

Carnet de route

● **THÈME.** Le livre : fécond prétexte à voyage au cœur de l'Inde. Le mérite de ce choix revient à la Route des Indes (tél. : (1) 42-60-60-90 à Paris et 78-42-53-53, à Lyon) qui a tracé un itinéraire sur lequel chacun peut musarder. Tel quel, avec, en sus, la visite, à Patna, de la Khudabaksh Oriental Library et, à Shantiniketan, celle de l'université de Tagore, ainsi que des étapes dans les hôtels de la princière chaîne Taj (papier à lettres de lettré), prévoir 14 850 F pour 14 jours, *vols inclus. En petit groupe* ou individuellement toute l'année, et particulièrement fin janvier pour participer à la Foire du livre de Calcutta.

● **VOYAGE.** Air India (tél. : 42-68-40-10) assure la liaison Paris-Delhi : 4 vols hebdomadaires, tarifs préférentiels en agences (4 160 F A/R à la Route des Indes). Également 4 vols hebdomadaires Air France (tél. : (1) 44-08-24-24) à partir de 4 600 F A/R.

● **DELHI.** S'approvisionner à la librairie The Book Shop (14, Khan Market) en romans qui font l'unanimité : *A Suitable Boy*, de Vikram Seth ; *Midnight Children*, de Salman Rushdie ; *English, August* et *The Last Burden*, d'Upamanyu Chatterjee. Rechercher des titres rares auprès de Prabhu Book Service, à Gurgaon (rendez-vous au 320588) ou à New Delhi (30, Hauz Khas Village). Déjeuner chez Karim, un petit établissement très propre à proximité de la Jama Mashid. Son tandoori est excellent.



● **LUCKNOW.** Lire *Lucknow : The Last Phase of an Oriental Culture*, de Abdul Halim Swarar (Oxford University Press, 1994) et s'offrir un hôtel de nabab : le Taj. Sa coupole, son architecture et ses jardins en font un monument parmi les monuments de la ville. Son chef, musulman comme les meilleurs en Inde, incarne une tradition rare. Visiter le hall de lecture de l'université musulmane (tous les jours, sauf le vendredi, de 8 h à 13 h) et la bibliothèque Amir ud-Daulam (tous les jours, sauf le dimanche, de 12 h à 18 h) ; la bibliothécaire montre elle-même, sur demande, les manuscrits.

● **BÉNARÈS.** Lire *Bénarès, les Rives du sacré* (Olizane). Voir la bibliothèque de l'université sanscrite, avec l'autorisation du vice-chancelier, et étudier le yoga auprès du Dr Vagish Shastri (Vagyoga Consciousness Institute, B 3/131 A, Shivala, Varanasi 221 001, tél. : 221001).

● **CALCUTTA.** Lire *Calcutta : The Living City*, une somme en deux volumes (Oxford University Press) et *Dans Calcutta, le médecin des oubliés*, de Benoît Lange et Valérie Eyre (Olizane). Arpenter la *Foire du livre, fin janvier et goûter la* cuisine bengalie de Zaranj, un restaurant près du Musée indien.

● **LECTURES.** Associer le Guide bleu *Inde du Nord* (Hachette, 1995) au guide *Inde* (Lonely Planet, 1994). Ouvrage de référence : *L'Inde classique, manuel des études indiennes*, de Louis Renou et Jean Filliozat (réédité par Maisonneuve). Le *Dictionnaire de la civilisation indienne*, de Louis Frédéric (coll. « Bouquins », Robert Laffont). Les œuvres de Tagore (Gallimard et Payot). À paraître le 1er décembre prochain chez Olizane, *La Médecine traditionnelle de l'Inde*, du docteur Robert Sigaléa (1 250 F). Aller voir « Lumières éternelles », des photos de Benoît Lange exposées jusqu'au 23 novembre à la Route des Indes, à Paris.

● **RENSEIGNEMENTS.** Office national indien du tourisme, 8, bd de la Madeleine, 75009 Paris, tél. : (1) 42-65-83-86.

L'Asie dans les catalogues

Outre les spécialistes de la destination mentionnés dans ce supplément, la plupart des généralistes accordent, dans leurs brochures, une place plus ou moins importante à l'Asie. À l'intention des adeptes de l'évasion organisée, un éventail de propositions commercialisées, pour la plupart, dans les agences de voyages.

ASIE À LA CARTE

Pour mieux structurer son offre, Jet Tours inaugure une nouvelle génération de catalogues. Les onze brochures précédentes ont été regroupées en quatre « duos », avec guide rassemblant les informations techniques, et « magazine » dévoilant culture et histoire. C'est un peu déroutant, mais le contenu du magazine séduira les candidats au voyage rebutés par des brochures trop souvent réduites à l'aspect pratique. L'Asie, qui figure dans le catalogue « long-courriers », est déclinée généreusement : Birmanie, Cambodge, Chine, Hongkong, Inde, Indonésie et Sri Lanka. Généreuse également, la brochure spéciale que Forum Voyages (tél. : [1] 42-61-20-20) consacre à l'Asie en insistant d'une part sur le facteur prix (*« le luxe moins cher »*), d'autre part sur les approches inédites de certaines destinations comme la Chine (« Sur les traces du panda géant »), le Tibet, la Birmanie, les Philippines (en barque traditionnelle) et les cités mogholes du Madhya Pradesh, en Inde. Egalement fascicule spécial de Rêv'Asie. Pour le voyage culturel, on consultera avec profit ceux de Clio (tél. : [1] 53-68-82-82) sur les nombreux pays qu'il programme en Asie.

Signalons l'initiative de Planète qui, en combinant un départ sur la Thai et un retour sur Cathay Pacific, permet de ne pas revenir à son point de départ et de sauter de Bangkok à Hanoï et de Ho-Chi-Minh-Ville à Hongkong. Sans oublier Asia, dont le voyage individuel sur mesure est la spécialité dans plus de vingt pays d'Asie, et qui, à travers une nouvelle collection baptisée « Tentations », annoncent des circuits à bas prix (exemple, 9 jours au Sri Lanka à partir de 5 990 F, ou 12 jours au Philippines à partir de 8 350 F). De même, Nouvelles Frontières (tél. : [1] 41-41-58-58), qui propose systématiquement, pour chacune des destinations programmées dans son gros catalogue annuel, des circuits guidés, mais aussi tous les éléments permettant de composer son voyage à la carte, à des prix très compétitifs.

BIRMANIE

La somptueuse et secrète Birmanie (rebaptisée Myanmar) ouvre timidement ses portes aux étrangers. Les plus courageux pourront, en compagnie d'Esprit d'aventure (tél. : [1] 43-29-94-50), la découvrir au cours des 17 jours d'un voyage en bus, en calèche, à pied et en bateau à vapeur (descente du fleuve Irrawady : à partir de 18 200 F). Les plus sages préféreront le circuit de 13 jours de Rev'Asie (à partir de 14 750 F) ou, dans la brochure « Les Cinq Continents » de Kuoni, le circuit « Trésors de Birmanie » (11 jours) *via* Singapour, Rangoon, Pagan, Mandalay, Heho, Pindaya et Taunggyi : à partir de 16 990 F en pension complète avec possibilité de prolonger son séjour à Singapour. Entre les deux, le circuit de 17 jours d'Explorator (tél. : [1] 42-66-66-24) environ 2 500 kilomètres en minibus ou bus, train de Mandalay à Rangoon : 17 100 F.

CHINE

Du nord au sud, *via* Pékin, Xian, Shanghaï, Guilin et Canton, un voyage individuel de 13 jours, avec vols intérieurs et voiture privée, à partir de 16 360 F chez Planète. Les amateurs de Chine peuvent également trouver des prix très alléchants en s'adressant aux agences Selectour. Celles-ci proposent, en effet, des formules à partir de 5 400 F (avion + train), le Paris-Shanghaï suivi d'un circuit de 8 jours/6 nuits, avec deux jours à Pékin, le temps de découvrir la Grande Muraille, la Cité interdite et d'assister à un spectacle à l'Opéra.

MARTIN PARR/MAGNUM

Le temple d'or à Bangkok, le mémorial de la paix à Nagasaki...

INDE

Udaïpur, Ranakpur, Jaisalmer, le désert de Thar, la forteresse de Jodphur, Jaïpur et les principales étapes de l'ancienne route des caravanes. Des lieux à découvrir lors d'un circuit (16 jours) proposé, au départ de Delhi, par la Française des circuits et par Planète, à travers le Rajasthan : à partir de 11 040 F par personne avec les vols intérieurs, le train et les transports routiers. Découvrir propose, de son côté, un itinéraire à composer soi-même, en extension d'un séjour à Delhi : 14 jours/13 nuits en voiture avec chauffeur et en train, à partir de 7 140 F. Explorator privilégie des étapes courtes et les rencontres insolites : 15 jours en minibus et en train, à partir de 15 700 F, départ le 11 novembre. Fram choisit l'autocar pour, depuis Delhi, visiter en 13 jours Agra, Jaïpur, Mandawa, Khimsar, Jaisalmer, Jodhpur et Udaïpur : à partir de 9 880 F. Les Voyages « Diffusion Kuoni » programment une découverte du Rajasthan de 12 jours avec la région du Shekavati, Bikaner, le temple jaïn de Khimsar-Osian et deux nuits à Jaisalmer : 8 890 F en pension complète avec un guide parlant français. Quant à l'association Arts et Vie (tél. : [1] 40-43-20-21), elle propose un Rajasthan méconnu avec hébergement dans d'anciennes demeures princières : 22 jours, 14 900 F en pension complète avec vols intérieurs et trajets en car climatisé.

INDONÉSIE

Parmi l'abondante production asiatique de Tourmonde, relevons le circuit dans l'archipel indonésien qui, en 19 jours, explore Sumatra, Bornéo, les Célèbes, Bali et Java. A noter la découverte de Bornéo et du pays dayak dans le cadre d'une croisière de 2 jours sur la Mahakam River à bord d'un bateau : 23 500 F en pension complète.

A Java, admirer les terrasses du majestueux temple de Borobudur, dans le cadre du circuit de 15 jours, « Balade au pays des dieux », de Singapour aux Célèbes (deux jours chez les Torajas), programmé par Fram : à partir de 15 350 F, en pension complète. Un site également en vedette dans le circuit Singapour-Java-Bali (15 jours), proposé, à partir de 12 490 F par les Voyages « Diffusion Kuoni ». Quant au vrai visage de Bali (rizières, volcans, temples hindouistes), il se découvre à pied, dans le cadre d'un périple de 16 jours (dont 9 de marche et 2 de plage à Kuta) programmé par Allibert (tél. : [1] 48-06-16-61), les 6 et 20 avril, à partir de 12 750 F.

MACAO

L'enfer du jeu ? Pourquoi ne pas profiter d'un séjour à Hongkong pour aller vérifier soi-même et découvrir, avec Planète, ce « Las Vegas tropical » où les machines à sous sont reines : 2 jours/1 nuit, traversée par le *jetfoil* (une heure), à partir de 1 180 F en chambre double avec petit déjeuner à l'Hôtel Mandarin oriental.

NÉPAL ET BHOUTAN

Esprit d'aventure (tél. : 43-29-94-50) propose une spectaculaire balade, du Népal au Bhoutan, au pied des plus hautes montagnes du monde. Une randonnée aux sons des cloches, des prières et des cris des singes. On visite Paro, Punakha, Tongsa et Wangdiphodrang. Quinze jours de dépaysement total (20 600 F par personne) avec, en prime, une promenade à dos d'éléphant et deux demi-journées de marche. Allibert, de son côté, a choisi la période des Tsechus, fêtes religieuses du Bhoutan, époque où les *dzongs* (monastères-forteresses) accueillent festivals et troupes de danse : 18 jours dont trois de marche, 24 450 F. Départ le 18 novembre.

PÉNINSULE INDOCHINOISE

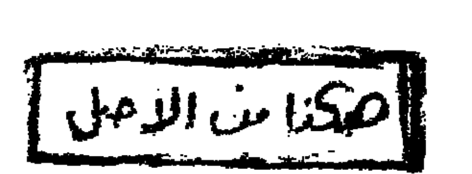
Parmi les dix voyages « prêt à partir » choisis par le réseau des agences Selectour (liste des points de vente sur Minitel 3615 Selectour ou par téléphone au [1] 45-26-95-15) en fonction de leur rapport qualité-prix, un circuit de 12 jours/9 nuits permet, *via* Kuala-Lumpur, d'explorer, pour 9 600 F par personne en chambre double (4 départs de décembre à mars, 10 800 F à d'autres dates), la « mosaïque vietnamienne » grâce à des étapes à Ho-Chi-Minh-Ville, Hué, Danang, Halong et Hanoï. Chez Déclic Cybèle, un circuit Vietnam de 12 jours/10 nuits, de Saïgon à Hanoï, avec croisière d'une journée et guide francophone, à partir à partir de 12 550 F.

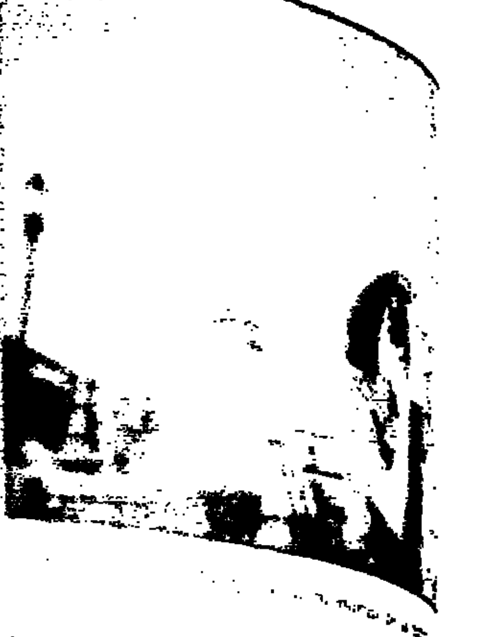
Sirocco inclut dans un circuit de 17 jours/14 nuits, *via* Bangkok, une extension au Laos (Vientiane, Luang Prabang) depuis Hanoï : à partir de 18 100 F. Quant à Fram, son circuit Vietnam-Cambodge de 17 jours (à partir de 17 950 F), de Hanoï à Saïgon, se termine à Singapour. Tous les prix indiqués s'entendent au départ de Paris et en pension complète. Enfin, signalons le circuit vietnamien d'Explorator qui, en 15 jours (environ 1 000 kilomètres sur routes et pistes), part à la rencontre des ethnies du Nord, avec, en prime, deux jours dans la baie d'Halong à bord d'un sampan motorisé : 17 900 F. Dans le cadre d'un circuit de 15 jours/12 nuits (à partir de 19 190 F en pension complète, au départ de Paris) *via* Hanoï, Halong, Hué, Danang, Saïgon et Phnom Penh, Sirocco a bien sûr prévu une étape pour découvrir, cachés au milieu de la forêt tropicale, les majestueux temples d'Angkor. De son côté, l'association Arts et Vie programme un combiné Laos-Cambodge de 18 jours, dont plus de deux jours à Angkor : 19 100 F en pension complète.

ÎLES DE LA SONDE

A l'est de Bali, l'île volcanique de Lombok ne restera peut-être plus très longtemps aussi paisible : des projets immobiliers sont en effet programmés sur la plage de Senggigi. Raison de plus pour y goûter quelques jours de détente au terme d'un circuit en Indonésie. Avec Sirocco, qui, de Bali, programme un séjour de 4 jours/3 nuits, à partir de 1 780 F, en chambre double et petit déjeuner. Option plus courte (2 jours/1 nuit, à partir de 755 F) de Planète, programmant également l'île en extension d'un voyage à Singapour et Bali : 1 200 F pour les vols Singapour-Bali-Lombok-Singapour, plus les nuits d'hôtel. De Paris, circuit de 15 jours de Rêv'Asie, à partir de 15 990 F.

M. F. K.







... Les touristes vus par Martin Parr (album Ed. Marval)

L'Asie au Club

DANS la nouvelle présentation du catalogue hiver du « Trident », l'Asie est signalée par des coins de pages roses. L'Asie en rose, quoi de plus normal pour un continent qui regroupe certains des plus beaux villages du Club ? Cherating en Malaisie (à partir de 13 100 F, 9 jours avec l'avion de Paris), Phuket en Thaïlande (à partir de 10 730 F, une semaine avec l'avion), Faru aux Maldives (à partir de 10 960 F, une semaine avec l'avion), Lindeman Island en Australie (à partir de 5 180 F, une semaine sans l'avion), Bora Bora et Moorea (à partir de 13 130 F, une semaine avec l'avion) en Polynésie.

Un niveau de qualité illustré par l'attribution de « 4 tridents » à six des neuf villages de cette région du monde, distinction signalant un site exceptionnel ou un village très confortable.

Côté circuits, une activité du Club méconnue car masquée derrière les villages, la brochure « Découverte » conjugue *« l'art d'associer confort, dépaysement et tout-compris »* à travers une trentaine de circuits autonomes (de 5 à 17 jours) ainsi que 18 minicircuits de 2, 3 ou 4 jours (notamment à Hongkong-Chine-Macao, à Borobudur en Indonésie, à Singapour et à Bangkok, en Thaïlande) au départ des villages.

En ce qui concerne les premiers, possibilité de les prolonger par une semaine de détente dans plus de cent villages. Parmi les nouveautés, une « route javanaise » (Borobudur, Java et Bali en 13 jours, à partir de 13 940 F de Paris), une approche de la Chine (Xian, Pékin et les tombeaux Ming, 11 jours, à partir de 16 550 F avec l'avion) et l'exploration, en 15 jours (à partir de 32 970 F de Paris), d'une île continent nommée Australie.

Côté mer, le Club Med 2 croise, jusqu'au 2 décembre, en Polynésie (3, 4 ou 7 jours, à partir de 16 500 F en cabine double la croisière d'une semaine avec l'avion) avant de rejoindre ses quartiers d'hiver en Nouvelle-Calédonie où il effectuera jusqu'en avril des périples de 3, 4 à 7 jours (à partir de 17 200 F la semaine avec l'avion) autour de Nouméa. Ceux qui rêvent de naviguer sur l'un des plus grands paquebots à voile du monde auront la tentation de s'embarquer pour la trans-Pacifique Papeete-Nouméa, qui se déroulera du 2 au 15 décembre : à partir de 17 550 F de Paris.

Côté air, enfin, à noter davantage de vols au départ des villes de province, notamment à destination des villages de Thaïlande. Renseignements dans les boutiques Club Med Voyages, les agences Havas Voyages, Forum Voyages et American Express, ainsi que par téléphone (à Paris au (1) 42-96-10-00, à Marseille au 91-77-20-00) et par Minitel 3615 Club Med.

P. F.

L'Asie en rayon

LE libraire de voyage, tel le médecin devant un diagnostic à établir, doit, pour conseiller judicieusement le candidat au dépaysement, tenir compte de plusieurs paramètres : *la personnalité du voyageur*, le type, le thème et la durée du voyage. Et l'Asie, plus qu'aucun autre continent, justifie le recours à de bons « pros ».

Paris compte six librairies spécialisées. L'Astrolabe (46, rue de Provence, 9ᵉ, tél. : (1) 42-85-42-95, et 14, rue Serpente, 5ᵉ), dirigée depuis dix ans par Patrick et Rémi Arfi. En rayon : *livres récents*, ouvrages de référence et titres épuisés. Point fort : la cartographie. La première librairie donne des conseils plus poussés, la seconde offre un espace d'exposition aux voyageurs. Ulysse (26, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 4ᵉ, (1) 43-25-17-35) où, depuis 1971, Catherine Domain consacre à l'Asie, où elle a séjourné, un tiers de son fonds. En rayon : ouvrages de référence, nouveautés, livres épuisés. Points forts : livres introuvables, cartes. Sur demande, commandes à l'étranger. Ces deux libraires font des recherches et expédient en province. Itinéraires (60, rue Saint-Honoré, 1ᵉʳ, (1) 42-36-12-63) a en rayon des *nouveautés, peu de* livres rares mais des CD et cassettes. Point fort : banque de données alimentant un service Minitel (3615 Itinéraires, listes disponibles). Samuelian (51, rue Monsieur-le-Prince, 6ᵉ, (1) 43-26-88-65) est nettement érudit, surtout en orientalisme, qu'il s'agisse d'ouvrages classiques ou épuisés, L'Harmattan (16, rue des Ecoles, 5ᵉ, (1) 43-26-04-52) très diversifié (éditions originales). La Troisième Veille (40, rue Milton, 9ᵉ, (1) 40-16-13-87), enfin, a une passion : les ex-colonies et la *littérature exotique*.

Il existe des spécialistes encore plus pointus. Fenêtre sur l'Asie (49, rue Gay-Lussac, 5ᵉ, (1) 43-29-44-74) est dédié à l'Inde et à l'Himalaya (Tibet). En rayon : livres de toute provenance, 70 % en français, le reste en anglais. Point fort : livres épuisés (un quart du fonds). Le Phénix (72, bd de Sé*bastopol*, 3ᵉ, *(1) 42-72-70-31) se* consacre à 80 % à la Chine, mais aussi aux Cambodge, Laos, Vietnam, Japon et à la Corée. Point fort : la possibilité de s'abonner à des revues (3 000 titres en langue chinoise). Même spécialité chez You Feng (45, rue Monsieur-le-Prince, 6ᵉ, (1) 43-25-89-98), y compris calligraphie et médecine.

En *ce qui* concerne les éditeurs spécialisés, l'Asiathèque (6, rue Christine, 6ᵉ, (1) 43-25-34-57) est réputée pour ses publications sur le Tibet, les Routes de la soie, le Japon ; Maisonneuve (11, rue Saint-Sulpice, 6ᵉ, (1) 43-26-86-35) est très apprécié pour ses ouvrages savants, lisibles par tous, notamment sur le bouddhisme, la Chine, le Tibet et le Japon ; Kailash (69, rue Saint-Jacques, 5ᵉ, (1) 43-29-52-52), qui a des attaches indiennes, publie des ouvrages sur le sous-continent, l'Himalaya et l'Asie du Sud-Est et importe quelque 1 200 titres anglais.

D. T.

L'Asie, mode d'emploi

Choisir son vol, ses étapes et le rythme du voyage. Garder la forme. Changer de l'argent

■ L'ASIE D'UN COUP D'AILE

La guerre des prix, déclarée par une trentaine de compagnies aériennes a ramené le niveau des tarifs à une fourchette de prix comprise entre 4 000 F (voire moins pour Bangkok) et 7 000 F (maximum pour Tokyo), en classe économique et en billets commer*cialisés chez les spécialistes.* A titre d'exemple, les prix entre la France et l'Inde atteignent en novembre des planchers jamais vus : Le Paris-Delhi se vend 3 600 F (sur British Airways) et 3 850 F (sur Air France) à la Compagnie des voyages (tél. : (1) 45-08-44-88, ou répondeur annonçant les promotions 24 heures sur 24 : (1) 45-08-00-60).

Il n'y a pas de meilleur tarif saisonnier sur une destination donnée, mais il existe une dizaine de prix pour la classe économique où les tarifs les plus bas correspondent à des quotas de sièges ajustés au coup par coup par les compagnies aériennes. Bref, si vous êtes décidés à partir, interrogez les spécialistes, comparez les prix, les conditions du voyage et réservez sans tergiverser.

Hormis le prix et la durée de validité du billet, restent les questions essentielles à poser pour faire le bon choix : nom de la compagnie aérienne, fréquence des vols, frais de changement de dates (rarement au-delà de 500 F, mais parfois ce changement est impossible), horaires (éviter les arrivées de nuit), longueur du voyage, nombre d'escales et éventuel changement d'avion. Enfin l'existence de départs de province (de plus en plus fréquents sur les compagnies européennes). *Fréquence vols*, un guide judicieux, gratuit, publié chaque année par la Compagnie des voyages *(voir ci-dessus)* répond à toutes ces questions en examinant à la loupe quelque 36 compagnies aériennes, et en dévoilant les pièges à éviter pour bien choisir son vol. Parmi les spécialistes de l'aérien, citons notamment : Access (tél. : (1) 40-13-02-02, ou Minitel 3615 Access Voyages), Any Way (tél. : (1) 40-28-00-74, Minitel 3615 Any Way), Air Asia (tél. : (1) 44-41-50-10), Air Havas (tél. : (1) 41-06-41-23 et Minitel 3615 Havas Voyages), *Dégriftours* (Minitel 3615 Dégriftours), Forum Voyages (tél. : (1)46-43-71-72), Jumbo (agences et Minitel 3615 Jumbo), Go Voyages et Look Voyages (agences), Nouvelles Frontières (tél. : (1) 41-41-58-58, ou Minitel 3625 NF).

■ L'ASIE EN BONNE SANTÉ

Il y a des règles d'hygiène quotidienne que l'on se doit de respecter en Orient si l'on veut rester en bonne forme, quelles que soient les conditions du voyage. Ne jamais boire d'eau courante, consommer de l'eau minérale en bouteille capsulée ou de l'eau *purifiée avec des micro-pilules* désinfectantes (disponibles en pharmacie) ainsi que du thé. Attention aux glaçons, ils sont aussi nocifs que l'eau courante.

Renoncer aux fruits frais déjà épluchés et aux crudités, pour préférer légumes cuits, soupes et l'omniprésent riz avec ses compléments que l'on sert dans toutes les *gargotes* d'Asie. Une petite trousse de médicaments de première urgence est à glisser dans son bagage, avec un traitement pour les dérangements intestinaux et contre le paludisme, si vous voyagezdans les zones infestées.

Assistance publique voyages, tél. : (1) 45-85-90-21.

■ L'ASIE EN DEVISES

Les cartes de crédit (notamment Visa et American Express) s'utilisent partout en Asie dans les hôtels de classe internationale. Elles permettent d'obtenir de la monnaie locale auprès de certaines banques (le chéquier est parfois nécessaire) et ce pour une somme hebdomadaire limitée : il est prudent de demander les contraintes et les adresses locales à votre agence bancaire avant le départ.

Se munir d'argent liquide, *moyen de paiement le plus* courant. Les dollars américains (petites coupures indispensables pour faciliter le change au coup par coup) sont souvent préférés au franc, surtout dans les régions reculées. Les distributeurs automatiques sont quasi inexistants.

Notez, enfin, que le spécialiste des services financiers liés au voyage, Thomas Cook propose désormais la « garantie cash » assurant le rachat des devises à leur prix d'achat. A condition que la transaction initiale soit supérieure à 3 000 F, que le montant des devises présentées ne dépasse pas 30 % de la transaction initiale et que l'opération se déroule dans les 30 jours suivant l'achat, sur présentation du reçu original.

Fl. E.

MONDE MALAIS Bali résistera-t-elle longtemps au boom immobilier aujourd'hui cantonné dans le sud de l'île, où s'agglutinent les touristes ? Le poids et la permanence des pratiques religieuses et culturelles incitent à l'optimisme. Mais le danger rôde. Portraits de Kuta, la balnéaire sacrifiée, et d'Ubud, l'artiste préservée ● Bornéo, où la forêt primaire de Sabah, la plus riche du globe en essences végétales avec deux cents espèces d'arbres à l'hectare et dix mille plantes à fleurs différentes, est menacée par la déforestation ● Sumatra, île principale de l'Indonésie, où, chez les Minang perdure la plus grande société matrilinéaire de la planète. Son secret : un équilibre subtil entre l'islam et l'ancestrale coutume qui veut que la femme hérite, possède et lègue, alors que l'homme gère et administre. Récemment publiée, une encyclopédie révèle les multiples facettes de cette singulière communauté.

L'île des dieux à pile ou face

Bali a sacrifié 20 kilomètres de côtes au tourisme de masse. Sans renier pour autant, dans le reste de l'île, ses traditions religieuses et culturelles



Scènes de plage : avant la cérémonie, les femmes portent les offrandes au temple...



DENIS VICHGRAT

... Un « surfer » tue le temps, dans l'attente des rouleaux

L'HARMONIE balinaise. Le faste des innombrables cérémonies familiales, villageoises ou religieuses. L'odeur lourde des fleurs de frangipanier. Le son lancinant des gamelans. Pendant longtemps, la fascination de Bali s'est résumée à Kuta, un petit village de la côte sud où aimaient se retrouver les voyageurs des années 70. Depuis, Kuta a bien changé. Des centaines de boutiques y proposent vêtements et autres produits « typiques », tandis qu'une myriade de vendeurs de rues harcèlent le touriste pour lui vendre des copies de montres ou de parfums français. Difficile d'échapper à la meute. Un vrai parcours du combattant, où vous frôlent dangereusement cyclomoteurs, motos, voitures, *bémos* (les minibus locaux), autocars et camions.

A la belle époque, Kuta était une des étapes privilégiées des voyageurs au long cours, à l'instar de Katmandou et de Karachi. Le dernier des « 3 K ». Une escale appréciée autant pour ses couchers de soleil que pour ses « champignons magiques ». Lassés de sillonner le monde, de nombreux « routards » y échouèrent et, séduits par la douceur et la tolérance des Balinais, s'y établirent. En collaboration avec les artisans locaux, ils développèrent une importante activité textile.

Devenue aujourd'hui « la » station reine du tourisme de masse, Kuta n'a jamais fait l'objet du moindre plan d'aménagement. Elle a grandi seule, puis a « explosé » avec l'essor des transports aériens et le « boom » immobilier, qui a vu les grands hôtels internationaux investir le front de mer. Asphyxiée par sa circulation routière, Bali croule sous le poids des véhicules qui, à longueur de journée, contournent les volcans. Victime de son succès, Bali a vu affluer vers elle un peu plus de 4 millions de touristes en 1993, dont 1,5 million d'étrangers.

Si le sud de l'île a souffert, Bali, dans son ensemble, résiste plutôt bien. Privilégiant l'harmonie entre l'homme, son environnement naturel et sa religion, la société balinaise s'est attachée à modeler une île digne de ses dieux et de ses ancêtres. Rizières en terrasses, temples ou cérémonies religieuses, tout doit y être beau.

Les premiers visiteurs, issus, en majorité, de l'élite intellectuelle européenne du début du siècle, n'y ont pas résisté. Et c'est à leurs œuvres (le romantique *Sang et Volupté à Bali*, écrit en 1937 par Vicki Baum, *Island of Bali*, de Michel Covarrubias, ou *A House in Bali*, du musicien Colin McPhee) que Bali doit sa réputation d'île des dieux. Une réputation entretenue par les autorités, qui, pour réduire au maximum l'impact du tourisme sur la population, n'ont pas hésité à préconiser, dès 1969, une véritable séparation entre autochtones et touristes, ces derniers étant cantonnés dans le Sud et le long de la côte. Une répartition facilitée, il est vrai, par la répulsion traditionnelle des Balinais à l'égard d'un littoral fréquenté par les démons.

Loin de cette région « sacrifiée », Ubud, situé à environ 25 kilomètres au nord de Denpasar, apparaît comme une petite station paisible, perchée au milieu des rizières qui dévalent en escalier jusqu'au torrent. Depuis la fin des années 20, elle revendique le titre, flatteur, de berceau culturel de Bali. Ici, point de discothèque et d'excitation tapageuse. L'atmosphère est studieuse, voire un brin intello. Il est vrai que la station regorge de musées, galeries, ateliers de peinture et de sculpture. Le village doit en effet sa réputation et son rayonnement aux artistes, et plus particulièrement aux peintres, tels Walter Spies et Rudolf Bonnet, qui s'y installèrent entre 1927 et 1929. Achetant et distribuant les œuvres d'artistes locaux, ils contribuèrent également au renouveau de la peinture locale. Fascinés par les scènes de la vie quotidienne, ils y puiseront les thèmes dominant de leurs œuvres, élargissant ainsi des sources d'inspiration cantonnées jusque-là aux seuls sujets religieux. À la fin de la seconde guerre mondiale et, surtout, après l'indépendance de l'Indonésie, une deuxième vague d'artistes viendra s'installer à Ubud. Parmi eux, Antonio Blanco, Hans Snel et Arie Smit, trois peintres que les amateurs d'art peuvent aujourd'hui encore rencontrer sur place.

Une fois la filière artistique épuisée, il ne restera plus qu'à enfourcher son vélo pour partir à la découverte des villages environnants. L'un des meilleurs moyens pour explorer une île qui se déguste lentement est de suivre à pied les talus serpentant entre les rizières. En prenant le temps de boire une tasse de thé dans un *warung* (restaurant-épicerie) et de répondre aux trois sempiternelles questions : *« Dari mana ? », « Mau ke mana ? », « Tinggal di mana ? »* Autrement dit: *« D'où viens-tu ? », « Où vas-tu ? », « Où résides-tu ? ».* Ne pas se priver, non plus, de suivre, discrètement et respectueusement, ces cérémonies où la beauté des offrandes (pyramides de fruits, boulettes de riz colorées) rivalise avec celle des tenues de fête. Quand les oies quitteront les rizières pour regagner le village, il sera temps de rejoindre son hôtel. Sonnera alors l'heure des danses (Kecak, Barong, Legong, Ramayana), à l'affiche, presque chaque soir, dans les villages environnants. A moins de choisir le palais d'Ubud et d'y tomber sous le charme des danseuses fluettes qui, aux sons du gamelan et de la flûte, évoluent dans une atmosphère où se mêlent les parfums de l'encens et du frangipanier.

Christine Cabasset

Kuta, cité de tous les commerces

Conséquence de son activité textile florissante, Kuta est à présent, dans l'île aux vingt mille temples, la cité aux mille commerces. Une cité où se côtoient vendeurs de rue, échoppes sommaires, étalages en tout genre, boutiques dans le vent. Une cité qui s'étend sur 7 kilomètres, de l'aéroport Ngurah Rai, situé à Tuban (au sud), à la plage de Seminyak. Le tourisme a, malheureusement, amené dans ses bagages des enseignes qui n'ont rien de balinais (McDo, Kentucky Fried Chicken, etc.), mais aussi la drogue et la prostitution. Deux activités qui, apparemment, séduisent la nouvelle bourgeoisie asiatique et une clientèle australienne, pour qui Bali est la plus proche et la plus économique des colonies de vacances.

Carnet de route

● **REPÈRES.** Prévoir au moins dix jours sur place, compte tenu du décalage horaire et de la longueur du voyage. Choisir une formule souple, en réservant les deux ou trois premières nuits, afin de pouvoir sillonner l'île le reste du temps.

● **FORFAITS.** La plupart des voyagistes cités dans ce supplément programment des forfaits avion-hôtels à Bali. Exemple chez Nouvelles Frontières : avion, 5 500 F de Paris, et 200 F environ par personne pour un établissement standard. Evitez les hôtels situés à Kuta. Préférez Sanur, plus tranquille, bien que la plage, artificielle, soit moins belle. Ou mieux, celle de Jimbaran, plus sauvage avec une étape de charme, le Pansea Puri Bali (voir brochure Asia), qui rouvrira après rénovation début 1996.

● **TOITS.** On trouve facilement à louer une chambre-bungalow dans les *losmen* ou auberges traditionnelles qui jalonnent plages et rivages (notamment à Candi Dasa, au sud-est), comme dans la montagne autour d'Ubud. Il y a aussi des établissements très chics et très chers, côté mer et côté volcan.

● **NUITS BRANCHÉES.** Dîners à Kuta au Made Warung, ou au Gado Gado. Boîte de nuit : Double Six, sur la plage.

● **GUIDES.** Le plus complet est en anglais : Editions Moon. Le plus illustré est à la Bibliothèque du Voyageur (Gallimard). Egalement, *Indonésie*, (le Routard, Hachette).

Vue du Pont

■ EMBARQUEMENT SINGAPOUR. Grâce à leur « Viking Lounge », ce bar panoramique disposé autour de la cheminée, on reconnaît de loin les navires de la Royal Caribbean Cruise Line. Une flotte réputée pour son confort, sa table haut de gamme et son organisation impeccable, caractéristiques qui ont valu à la plupart des dix unités qui la composent le titre envié de « meilleur navire de l'année ». Si les passagers sont, en majorité, américains, six de ces navires géants ont été construits à Saint-Nazaire. Un parfum d'Hexagone que l'on retrouve à bord, avec, sur presque toutes les unités, permanence en français au bureau du commissaire de bord et personnel parlant notre langue. Positionné à l'année en Asie du Sud-Est, le *Sun Viking* (714 passagers, décoration scandinave, atmosphère chaleureuse) propose, les 17 décembre 1995, 28 janvier, 11 et 25 février 1996, des croisières en boucle, au départ de Singapour, avec escales en Indonésie (Semarang et visite de Borobudur, Surabaya, Bali), Malaisie (Kuala Lumpur, Penang) et Thaïlande (Phuket). Egalement programmé, un second circuit, au départ de Singapour ou de Hongkong, avec escales en Thaïlande (Ko Samui, Leam Chabang-Bangkok), au Viet-Nam (Vung Tao-Ho Chi Minh, Da Nang), en Chine (Canton). A partir de 18 690 et 18 820 F par personne, en cabine double intérieure, avec vol A-R de Paris, transferts et taxes portuaires. Chez Kuoni (tél. : (1) 42-85-37-00) et dans les agences de voyages.

■ NOËL EN INDONÉSIE. Symbole de l'art de vivre français, le *Mermoz* assume son charme un peu désuet et cultive son amour de la tradition et de la haute gastronomie. De l'océan Indien à l'Extrême-Orient, deux périples de fin d'année sont programmés à des conditions intéressantes : 40 % de réduction pour la deuxième personne partageant la même cabine ou 20 % de réduction sur le tarif single. Du 9 au 23 décembre, cap, au départ de Colombo, vers la Birmanie, la Thaïlande, la Malaisie et Singapour : à partir de 17 950 F par personne. A noter enfin que la croisière est gratuite pour les moins de dix-huit ans partageant la cabine des parents ou grands-parents. Fêtes de fin d'année en Indonésie, entre Singapour et Bali : du 21 décembre au 6 janvier, à partir de 23 530 F par personne, Paris-Paris, en cabine intérieure double (trois lits), vol A-R inclus. Participation aérienne par enfant : 8 260 F. Chez Costa-Paquet (tél. : (1) 49-24-94-20) et dans les agences de voyages.

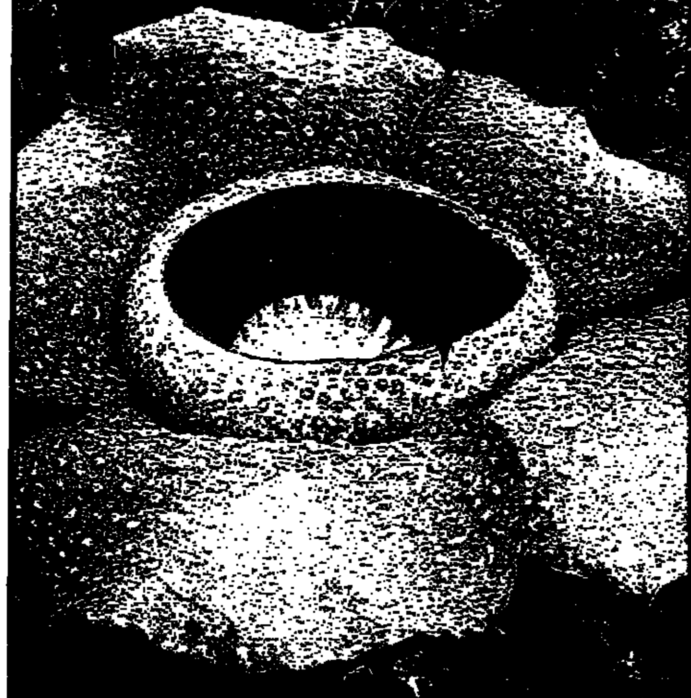
هكذا من الامل

La forêt où poussent les superlatifs

Richesse de la faune, exubérance de la flore, cette canopée primaire, vieille de cent trente millions d'années, est la doyenne de la planète


FRANS LANTING/MINDEN PICTURES

La rivière Segama et la forêt de Sabah


FRANS LANTING/MINDEN PICTURES

La rafflesia arnoldii


FRANS LANTING/MINDEN PICTURES

Jeune orang-outang, Sepitok Sabah

BORNÉO
de notre envoyé spécial

NE pas fermer les yeux, oublier la terre ferme et le vertige. Le pont de liane qui enjambe la canopée de cette forêt tropicale n'en finit pas. Chaque pas provoque une oscillation désordonnée et imprévisible. Il faut marcher avec la liberté aérienne des danseuses khmères. Un coup d'œil vers le bas – nouveau balancement des cordes tendues – et le regard s'évanouit dans un gouffre végétal. Soixante mètres, quatre-vingts mètres plus bas, des plantes vivaces – rhododendrons, pandanus, fougères et bambous – cherchent la lumière dans un joyeux fouillis. Au faîte des arbres peuplés d'orchidées, le soleil pétille comme une étoile. Ce morceau de forêt s'étend au pied du mont Kinabalu, dans la province du Sabah qui, avec le Sarawak, constitue la partie malaisienne de Bornéo. Un parc dont la superficie importante (754 km²) lui permet d'être *à la fois un laboratoire et* un sanctuaire.

Les fonctionnaires en charge de la protection de la faune jonglent fièrement avec les superlatifs. Les arbres de la forêt primaire de Bornéo sont les plus hauts du monde (avant ceux d'Amazonie ou d'Afrique), à l'exception des conifères géants des parcs nord-américains. Cette région du globe est aussi la plus riche en essences végétales. Ainsi, dans la Danum Valley, au sud du Sabah, on dénombre environ deux cents espèces d'arbres à l'hectare et dix mille plantes à fleurs, toutes différentes. Sur trois mammifères présents ici un est inconnu ailleurs. Enfin, cette forêt pluviale, vieille de cent trente millions d'années, est la doyenne de la planète.

Tout irait bien si ce merveilleux héritage de la préhistoire n'avait été sérieusement entamé par trois décades de déforestation brutale. Avec, pour conséquences, la destruction en chaîne de l'équilibre naturel, le bouleversement des lignes de partage des eaux, la disparition de certains animaux et la multiplication des incendies. Au Sabah, et dans la partie orientale du Kalimantan, les plus grands feux de forêt de l'histoire humaine ont, en 1983, détruit près de 30 000 kilomètres carrés, soit l'équivalent des Pays-Bas. Cette année-là, les flammes ont dévoré la jungle pendant plusieurs mois.

Le Fokker 27 des Malaysian Airlines qui relie Kota Kinabalu, capitale du Sabah, à Tawau survole la province dans toute sa largeur. Vu du ciel, le déboisement est spectaculaire : succession de reliefs dénudés à perte de vue, signes d'érosion inquiétants. Au bord des routes d'immenses plantations d'hévéas et de palmiers à huile ont pris la place des grands arbres. « *Mais*, rassurent les responsables du parc, *nous replantons systématiquement.* »

Au centre de réhabilitation des orangs-outangs, une réserve de 4 500 hectares de forêt équatoriale, à vingt minutes de route de Sandakan, sur la côte est, Sylvia Alsisto, fonctionnaire du Jabatan Hidupan Liar (les Eaux et Forêts locales), pénètre sur la pointe des pieds dans la nursery. Une boule de poils roux dort dans un berceau. C'est un bébé orang-outang de quelques mois. « *Voici notre dernier pensionnaire, un orphelin apporté il y a quelques jours par des forestiers. Nous l'élevons comme un petit humain.* » L'orang-outang (un mot dayak qui *signifie « homme des bois »*) est l'une des espèces les plus menacées au Sabah. Aujourd'hui, il reste seulement quelques milliers d'individus. Les raisons ? La chasse traditionnelle trop longtemps pratiquée, la déforestation et le braconnage pour les zoos, une activité aujourd'hui punie de cinq ans de prison et d'une forte amende.

Le *Simia Satyrus* est le plus grand animal vivant dans les arbres. Sa ressemblance avec les humains avait impressionné l'explorateur Daniel Beeckman. Il se déplace de branche en branche à l'aide de ses bras et de ses jambes, et se nourrit essentiellement de fruits et de pousses amères. Un adulte mâle peut mesurer jusqu'à 1,5 m et peser 100 kilos. On ne le trouve qu'au nord de Sumatra et à Bornéo. À la différence de ses cousins africains, les gorilles et les chimpanzés, c'est un solitaire. Ainsi, lorsqu'une maman gorille est tuée, le petit est aussitôt adopté par une autre mère. Dans les mêmes circonstances, le petit orang-outang sera abandonné. « *Nous intervenons pour capturer et déplacer les orangs-outangs avant les défrichages*, explique Sylvia, *mais nous recueillons surtout les petits. Il faut faire vite : un bébé est totalement dépendant de sa mère jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans. Nous les nourrissons au biberon et leur apprenons à grimper aux arbres ! Puis nous les relâchons. Un adulte a besoin de 400 hectares pour vivre.* » Depuis trente ans – date de la création du centre – une centaine de singes ont ainsi été rendus à leur milieu naturel.

Il n'y a jamais eu de tigres à Bornéo, contrairement à une légende tenace. En revanche, les éléphants y ont été introduits au XIXe siècle par le sultan du Sabah, et ils sont retournés à la vie sauvage, dans le nord-est du pays. Quant au *fameux rhinocéros* bicorne de Bornéo, il a pratiquement disparu, traqué par les Dayaks pour le plus grand plaisir des Chinois, qui prêtent à ses cornes, réduites en poudre, des vertus aphrodisiaques au demeurant surfaites. Un couple venu de Sumatra est élevé dans un enclos de Sepilok. Avec l'espoir qu'il fasse souche, ce qui risque de prendre un certain temps.

Au parc de Kinabalu. La montagne s'est évaporée dans les nuages, la canopée disparaît dans la brume, les grandes fougères arborescentes *sont perlées de gout*telettes, la mousse des sous-bois se gonfle d'eau. C'est l'heure où les randonneurs reviennent du sommet, mouillés jusqu'à la moëlle. Cette masse granitique s'est élevée en brisant la couche terrestre il y a un million et demi d'années. Les successions d'érosions et de glaciations ont sculpté la montagne : stries, stratifications et coulées de débris rocheux. À partir de 1 800 m (le pic de Low culmine à 4 036 m), la végétation se métamorphose à vue d'œil. D'abord des rhododendrons et des pins baignant dans un brouillard permanent, puis des mousses épaisses, une futaie de bambous – les bambous grimpants de miss Gibbs, du nom de la première femme qui entreprit cette ascension, en 1910. L'altitude essouffle la végétation, peu à peu réduite, au terme du grand plateau incliné qui mène au sommet, à des théiers aux petites fleurs blanches, à des arbustes rabougris et noueux et à des bonzaïs fixés dans le granit. Dans ce sauna exubérant s'épanouit un fabuleux jardin botanique, né d'une alchimie subtile et imprévisible.

On prétend que la moitié des plantes qui poussent au-dessus de 800 mètres sont uniques au monde. Plus d'un millier d'espèces d'orchidées, des rhododendrons *éblouissants, des renoncules.* Et ces belles sarracénias, espèces carnivores programmées pour tuer : elles attirent sur leurs lèvres glissantes des insectes qui se noient au fond de leur corolle dans un acide paralysant. La rafflesia, et ses imposants pétales rouge foncé, ponctués de taches blanches, est la fleur emblématique du Sabah. Sans doute parce qu'il faut – pour l'atteindre – se livrer à une véritable chasse au trésor.

On sauvegarde la forêt mais également les fonds marins. Dans la mer de Sulu, au large de Sandakan, un petit archipel, autour de l'île de Selingaan, est devenu le sanctuaire des tortues vertes et des tortues Hawksbill. De juillet à octobre, *elles sortent de l'eau*, à la tombée de la nuit, pour aller pondre dans le sable des plages. La chasse est interdite et les œufs protégés. Plus au sud, dans la mer des Célèbes, l'île de Sipadan, (re) découverte il y a quelque temps par le commandant Cousteau, est, pour les plongeurs, un véritable paradis.

Chaque année, en mai, sur la grand-place de Kota Kinabalu, les tribus empanachées du Sabah fêtent les moissons. Sur une large estrade en teck, face à un parterre d'officiels, les fastes de la forêt re*vivent pour une nuit, amplifiés* par les éclairages psychédéliques et la sono assourdissante. La ville n'a pas encore étouffé les dernières émotions de la jungle.

Bruno Barbier

La fleur de Sir Thomas

La *Rafflesia arnoldii*, qu'on peut trouver les jours de chance au pied du mont Kinabalu, est la plus grande fleur du monde : un chou pourpre sombre tacheté de blanc, de 4 à 7 kilos, 45 centimètres à 1 mètre de diamètre. C'est une espèce parasite qui forme une seule fleur et ne possède ni pied, ni racines, ni feuilles. *Lors de sa floraison, elle dégage* une odeur nauséabonde qui attire les mouches pollinisatrices. Elle fut découverte en 1818 par Thomas Stamford Raffles (le fondateur de Singapour) au cours d'une expédition dans la jungle de Sumatra et ne pousse que dans les sous-bois de cette île et à Bornéo. Quatre mois pour s'épanouir, quelques jours pour se faner. La *Rafflesia* est devenue plus rare après une cueillette trop intense des Orang Asli (les aborigènes du Sabah), qui prêtent à son bourgeon des vertus médicinales.

Le « repos des ancêtres »

Le mont Kinabalu – 4 036 mètres au pic de Low, le plus haut sommet du Sud-Est asiatique – était la sépulture sacrée des Kadazan, les anciens Dusun, qui l'auraient baptisé Aki Nabalu , « lieu de repos des ancêtres ». Une autre légende prétend qu'un empereur de Chine aurait promis à ses trois fils de remettre son trône à celui qui rapporterait la perle fabuleuse gardée par un dragon au sommet de la montagne. Tous trois échouèrent. L'épouse du dernier monta au sommet et y perdit la vie. *Kina* signifie « Chine » et *balu* « veuve ». Interdit aux vivants et inviolé durant des siècles, le sommet ne fut atteint qu'en 1851 par Sir Hugh Low, un officier britannique en poste dans l'île de Labuan. Il déclara que c'était la marche la plus épuisante de sa vie : piste éprouvante taillée dans la jungle, porteurs effrayés, maladies. Aujourd'hui, un chemin balisé permet aux randonneurs en bonne forme d'effectuer l'ascension en deux jours.

Carnet de route

● **REPÈRES.** De son nom exact, Sabah Negeri di Bawah Bayu (littéralement « Pays sous le vent »), ce territoire de 76 117 km² a *rejoint la Fédération* de la Malaisie en septembre 1963, après avoir été pendant deux siècles une concession de la Compagnie anglaise du Nord-Bornéo, puis de la Couronne britannique. L'île de Bornéo est ainsi constituée de deux provinces rattachées à la Malaisie (Sabah et Sarawak), d'un territoire indonésien, le Kalimantan, et du féerique sultanat de Brunei, minuscules encoches coincées dans le Sarawak et installées sur une phénoménale réserve de pétrole avec la bénédiction de la Grande-Bretagne.
La population du Sabah est très composite. Les Kadazan, propriétaires des longues maisons, représentent l'ethnie majoritaire (25 %). Ils vivent surtout à l'Ouest. On compte aussi une colonie importante de Chinois (16 %), une mosaïque d'une trentaine d'ethnies vivantes et colorées (les Bijau, *les Murut, les Sulu, les Orang Sungaï*, etc.) et un grand nombre d'immigrants en provenance d'Indonésie et des Philippines.

● **VOYAGE.** Avec la compagnie nationale, Malaysian Airlines (tél. : 44-51-64-20), deux vols réguliers Paris - Kuala Lumpur par semaine (mardi et vendredi). Egalement avec British Airways, via Londres. Plusieurs vols à tarifs réduits pour Kuala Lumpur ou Kota Kinabalu, notamment chez Asia, Nouveau Monde, Nouvelles Frontières, etc. (entre 4 500 F et 6 000 F environ de Paris). Liaisons quotidiennes de Malaysian Airlines entre Kuala Lumpur et Kota Kinabalu (prendre de préférence un vol direct). Environ 300 francs A/R.

● **DÉPLACEMENTS.** En avion avec Malaysian Airlines qui relie chaque jour la plupart des grandes villes du Sabah. En voiture : excellent réseau routier, conduite à gauche, vitesse limitée ; principaux loueurs représentés (Hertz, Avis, Budget) ; essence très bon marché.

● **CIRCUITS.** Grand choix de voyages au Sabah (mont Kinabalu, l'île aux tortues de Selingaan, les rapides de la Padas, la faune sauvage de Sukau), organisés sur place par Philip Yong, directeur de Borneo Adventure (représentation en France : 134, rue de Charenton, 75012 Paris ; tél. : 43-42-38-81). Un long périple de 25 jours au Sarawak et au Sabah, avec ascension du mont Kinabalu, est programmé durant l'été par Nouvelles Frontières (tél. : 41-41-58-58, ou Minitel 3615 NF). Trois itinéraires sont proposés à longueur d'année par Asia (agences de voyages) au départ de Kinabalu, incluant *voiture particulière avec chauffeur*, hébergement à l'hôtel, dans des lodges, ou en dortoir sur le mont Kinabalu : « Fougères de Sabah », 5 jours, départ quotidien (à partir de 4 115 F par personne, en partant à deux) ; « Les cimes du Kinabalu », un trekking de 3 jours *pour grimper à l'assaut du* fameux sommet (1 365 F avec guide-accompagnateur en groupe de 8 personnes au maximum) ; « La vallée préservée », une randonnée de 3 jours, à travers plantations et forêt, jusqu'au lodge qui borde la rivière Danum (2 980 F). Consultez également les propositions d'Allibert (tél. : 48-06-16-61), spécialiste de la randonnée.



● **HÔTELS.** La capacité hôtelière de la Malaisie a doublé en cinq ans. C'est dire que les chambres ne manquent pas. Etablissements *souvent luxueux* (prix moyen d'une chambre : 200 ringgits ou RM, environ 450 F ; 1 RM = 2,3 F). Kota Kinabalu compte quelques hôtels « 5 étoiles », dont le très raffiné Shangri-La Resort sur la plage de Tanjung Aru. Beaucoup moins cher et sympathique, le Nabalu Lodge *sur* Jalan Gaya, au centre de la ville (tél. : 6088/26-22-81). Notez aussi le Sadanbar Bay Resort, à Tuaran, et les lodges de la Danum Valley et du Kinabalu Park.

● **LECTURES.** Trois guides excellents (et nouveaux) consacrent plusieurs pages au Sabah : *Malaisie, Singapour et Brunei* (Lonely Planet) ; *Malaisie et Singapour*, (Gallimard) ; *Malaisie, pays de contrastes en Asie du Sud-Est* (Olizane). Citons également le Petit Futé, le Guide du routard (Hachette) et *Le Grand Guide de la Malaisie* (Gallimard). A lire aussi *Bornéo, des chasseurs de têtes aux écologistes* (Autrement), *Bivouacs à Bornéo* (Arthaud), *Wanderings in the Great Forest of Borneo*, d'Odoardo Beccari (Singapour, Oxford University Press, 1991), récit d'une expédition à la fin du XIXe siècle. Enfin, *Au cœur de Bornéo*, de Redmon O'Hanlon (« Voyageurs », Payot). Quotidiens en anglais : le *Borneo Mail* et le *Daily Express*.

● **CLIMAT.** Tropical, chaud et humide toute l'année : plus de 30 °C dans la journée. Au Sabah, saison humide de novembre à février. Traitement contre le paludisme recommandé, surtout en cas de séjour dans la jungle.

● **INFORMATIONS.** Office du tourisme de *Malaisie, 29, rue des Pyramides, 75001 Paris* ; tél. : 42-97-41-71. Consulat, 2 *bis*, rue de Bénouville, 75016 Paris ; tél. : 45-53-11-85. Pas de visa pour un séjour inférieur à un mois. Sur place, il est possible de réserver son hébergement pour le mont Kinabalu, ou pour les autres réserves, au Bureau des parcs du Sabah, tél. : 6088-211585.

■ QUAND L'ASIE S'EXPOSE. Délimitée par le Tibet, le Pamir, la Dzoungarie et la province chinoise du Gansu, traversée par les caravanes pacifiques des Routes de la soie, au nord et au sud du désert de Taklamakan, la Sérinde, sans être une entité géographique ou politique, eut une importance stratégique considérable en Asie centrale. Le bouddhisme, né en Inde au VI[e] siècle avant notre ère, se répandit en Chine et jusqu'au Japon à partir du I[er] siècle en suivant ces voies commerciales jalonnées d'oasis. L'exposition « Sérinde, terre de Bouddha », qui évoque cette progression de la doctrine bouddhique sur une période d'environ un millénaire, présente des œuvres d'art exceptionnelles trouvées sur une vingtaine de sites bordant ces routes, dont les grottes des « Mille Bouddhas », à Dunhuang. Peintures sur chanvre et sur soie, objets de culte en bois et manuscrits éparpillés dans les plus grands musées du monde sont exposés jusqu'au 19 février au Grand Palais, à Paris, tous les jours sauf le mardi, de 10 heures à 20 heures (entrée 50 F, 35 F le lundi). Au Musée Cernuschi, la Chine du Sud et les populations du Xinjiang sont évoquées sur les toiles de Huang Zhou, célèbre peintre chinois contemporain, à côté d'œuvres anciennes illustrant le bouddhisme et le taoïsme (jusqu'au 17 décembre, tous les jours sauf le lundi, de 10 heures à 17 h 40), tandis que, sous le titre « Merveilles du Siam », Voyageurs du monde (55, rue Sainte-Anne, 75002 Paris, tél. : 42-86-16-00) expose, jusqu'au 15 janvier, les photographies des peintures murales des temples de Thaïlande réalisées par Gilles Mermet (du lundi au samedi, de 10 heures à 19 heures, le dimanche de 13 heures à 18 heures).

■ LE TOUR DU MONDE DE « L'INFO ». Depuis le 12 septembre, Radio France Internationale a ouvert un service Minitel (3615 RFI) à l'intention des voyageurs en partance. Celui-ci dévoile toutes les fréquences RFI dans le monde, la grille des programmes heure par heure, le contenu des émissions et les grands rendez-vous de l'antenne.

■ PHUKET POUR PORT D'ATTACHE. Découvrir la baie de Phang Nga, à bord d'une jonque confortable (5 cabines doubles), c'est ce que propose Forum Voyages (tél. : (1) 46-43-71-25) dans le cadre d'une navigation sereine signée « Suwan Macha ». Les escales, à la carte, permettent de profiter des sites touristiques – l'île de James Bond ou la grotte aux nids d'hirondelle –, des magnifiques plages désertes ou des merveilles du monde sous-marin. Un complément idéal à un séjour balnéaire ou culturel. Croisière de 4 jours et 3 nuits à partir de 2 155 F par personne, en cabine double, au départ de Phuket. Egalement programmée par Pacific Holidays (tél. : (1) 45-40-99-20) et Asia (tél. : (1) 44-41-50-00) qui propose aussi une croisière de 4 jours et 3 nuits, avec hébergement à l'hôtel, incluant Phi Phi, Koh Lanta et Krabi. A partir de 4 155 F par personne au départ de Phuket.

■ L'ASIE À LA BONNE SAISON. De l'automne au printemps, on voyage dans la plupart des pays d'Asie hors saison des pluies. À quelques exceptions près, notamment l'Indonésie, arrosée de novembre à mars. Toutefois les périodes de mousson, qui varient d'une zone à l'autre, lavent le ciel et font éclater les couleurs. La pluie en Asie est synonyme de purification et de renaissance. Elle apporte l'eau aux rizières et donc la vie. L'une des fêtes les plus attendues est, au Laos, celle du Pimaï : on s'arrose à grands seaux d'eau pour annoncer la fin des fortes chaleurs et l'arrivée bienfaisante de la mousson. Reportez-vous au remarquable ouvrage *Saisons et climats*, de Jean-Noël Darde (Balland), qui donne les températures, analyse la couleur du ciel de 190 pays et termine ce tour du monde par des conseils de santé.

La femme règne, l'homme s'en va, le buffle combat

Au pays des « grandes maisons », chez les Minang, les hommes se font tout petits

SULIT AIR
de notre envoyé spécial

CUEILLIE dans la rue d'un village, une seule image reflète parfois, au plus juste, l'âme d'un peuple. Sur un mur de Sulit Air, au cœur du pays minangkabau – l'une des quatre grandes ethnies de Sumatra – un artiste a peint deux cartes aux couleurs vives. La première représente sa région ; la seconde, l'Indonésie tout entière, qu'accompagnent l'Amérique et l'Australie. D'une carte à l'autre, des fils relient le village aux lointaines terres d'exil.

Dans cette auto-célébration géographique, dans cette manière de se situer fièrement face au monde, figure l'essentiel de ce qui fait des Minang l'une des communautés les plus attrayantes de l'immense archipel : besoin et goût de l'aventure, forte conscience de sa « différence », haute idée de son destin, attachement au pays natal. La « différence » chère aux Minang ? Elle tient dans cette belle formule qu'on prête à Mahomet – « *Le paradis est sous les pieds des mères* » – et qui leur sied à merveille. Islamisé au XV[e] siècle par les puissants rois d'Aceh, ce peuple reste en effet la plus grande société matrilinéaire de la planète.

L'islam dut compter – et composer – avec l'*adat*, l'ancestrale coutume qui sut lui résister avec vigueur. « *La tradition*, disent les Minang, *ne craquelle pas au soleil, ni ne pourrit à la pluie.* » Et depuis la nuit des temps, depuis le règne de Bundo Kandueng, la reine génitrice – dont il faut dix-sept soirées pour conter l'Histoire –, l'*adat* veut que le système de parenté privilégie l'ascendance maternelle. La femme est le chaînon de la société minang. Nom, titres, maisons, rizières, bijoux de famille : tout s'y transmet de mère en fille, propriété collective et en théorie inaliénable, de la lignée féminine. Chose rare dans le tiers- monde, la naissance d'une fille est toujours une grande joie.

Pivot de la famille, élément stable et sédentaire du monde minang, la femme hérite, possède et lègue. Les enfants appartiennent à son clan, le *suku*, dont leur père est exclu. L'autorité et le prestige, échappant aux pères, reviennent aux oncles maternels, les *mamak*, responsables de leurs neveux et nièces, qui forment le *kamanakan*. En tant que mari et père, l'homme est marginalisé. « *Le coq*, constate un proverbe local, *ne pond pas d'œufs.* »

À l'âge de sept ou huit ans, le gamin quitte le toit maternel pour vivre dans le *surau*, maison collective réservée aux hommes, dortoir des jeunes et des vieillards, qui sert souvent, aussi, d'école religieuse. Adulte, il ne dit jamais « *ma maison* », mais « *la maison de ma femme* ». Il vient y dormir avant la prière du soir et il la quitte après celle de l'aube. Le mari trop pressé – ou trop empressé –, celui qui rejoint trop tôt son épouse, s'attire le ridicule. Ainsi l'homme est toujours « *en visite* » chez sa femme, vivant entre la maison maternelle et le foyer conjugal.

En fait, l'initiative revient à la femme, dès avant les noces. Sur les routes du pays minang, lorsque, à l'approche du ramadan, arrive la saison des mariages, on croise des processions où la fiancée s'en va, avec parents et amis, chercher son futur mari. Robe de brocart rouge et coiffe d'or, elle lui apporte les trois condiments cérémoniels – la chaux, le bétel et la noix d'arec – qui, une fois acceptés, scelleront leur union. Le jeune marié emménage ensuite chez sa femme, y apportant fièrement ses biens, au vu et au su de tous. Dans certaines vieilles maisons, la petitesse des portes de la chambre nuptiale rappelle à l'homme qui les franchit sa nécessaire humilité.

Matrilignage ne veut pas dire matriarcat, loin de là. C'est l'homme qui gère, administre et enrichit les biens de sa femme. En tant qu'oncle, c'est lui qui a le dernier mot dans les grandes décisions familiales. La partie noble de la maison maternelle, cette véranda où il reçoit, bavarde ou joue aux dominos, reste son domaine. C'est surtout lui qui tient les rôles publics et les fonctions d'autorité, dans les domaines coutumiers, religieux et politiques. En dehors du foyer, le pouvoir est son affaire.

Il n'empêche : dès l'adolescence, le Minang songe au *merantau*, le départ vers d'autres cieux. « *Quand on aime son village, on le quitte* », prescrit un proverbe. Pour s'instruire ou faire fortune. Tout incite le jeune à prendre le large. S'il reste, que peut-il espérer ? Travailler sur la terre du clan maternel, sous la surveillance des *mamak* ? Attendre qu'on vienne le demander en mariage ? Adulte, il est démuni, tenu en lisière, dispensé de nombreuses obligations paternelles. Il vit souvent plutôt mal d'être ainsi partagé entre son amour de père et son devoir d'oncle. Ce que résume un autre dicton : « *On porte son enfant sur ses genoux et son neveu, on le tient par la main.* »

Alors, il s'en va. Pour quelques mois, puis pour quelques années, de plus en plus souvent, et un jour, enfin, pour toujours. C'est sa seule chance d'acquérir des biens propres, qu'il conservera. Désertés par les hommes – pères et fils – les villages abritent une majorité de femmes, vivant entre enfants et vieillards. Cela dure depuis longtemps. Dès le XV[e] siècle, des Minang s'installèrent dans l'actuelle province de Negeri Sembilan, au sud de la péninsule malaise. Les photos de leurs descendants malaisiens sont exposées aujourd'hui avec fierté sur un mur du Balai Janggo, le palais royal, superbement restauré, à Padang Seminyak.

Chez les Minang, le divorce et la polygamie – officiellement interdite en 1974 –, qui vont de pair avec le *merantau*, sont plus fréquents qu'ailleurs. Le mari, dit-on, est « *comme la cendre* » qu'on éloigne en soufflant dessus. Ici comme partout, quand l'homme parti en diaspora ne donne aucune nouvelle, la femme peut à bon droit divorcer.

Depuis quelques décennies, l'urbanisation et la modernité ont mis à mal l'*adat*. Les mariages arrangés sont plus rares ou moins bien acceptés. Etudes obligent, on convole plus tardivement. Les femmes supportent de plus en plus mal les conflits nés de leurs deux loyautés, conjugale et clanique. L'homme émigre souvent avec épouse et enfants. En ville, coutumes et rituels tombent en désuétude. La famille nucléaire impose d'autant plus son modèle patriarcal que l'islam ambiant favorise cette évolution.

« *L'*adat *est venue des collines, la religion est montée des rivages de l'océan* », rappelle un proverbe. Selon la légende, les Minang descendent d'un fils d'Alexandre le Grand, dont le navire se serait échoué au sommet du volcan Marapi, qui seul, en ces temps lointains, émergeait des flots. Lorsque les eaux se retirèrent, l'équipage et son chef s'installèrent dans les trois vallées du futur pays minang. Quant à l'islam, il est, en quelque sorte, venu deux fois du large, à quatre siècles d'intervalle.

A l'aube du XIX[e] siècle, en effet, un groupe de pèlerins, enflammés à La Mecque par la doctrine wahabite, tentèrent, à leur retour, d'imposer par les armes un islam fanatique et puritain aux tenants de la tradition. Cette longue guerre des Padri (1803-1837) sonna le glas de la dynastie Minang et consolida l'emprise du « pacificateur » hollandais. Depuis ce drame fratricide, le peuple a fait cohabiter tradition et religion. Pourtant, a priori, tout les oppose : l'islam, par exemple, prône le patriarcat et la ségrégation entre sexes, honore l'individu et la raison. Même la polygamie musulmane, symbole de la suprématie masculine, diffère de celle de l'*adat*, liée à l'existence instable du mari.

Ce matin-là, Sulit Air célèbre Hari Raya Haji, la Fête du pèlerinage. Une vache, tout juste égorgée, gît dans son sang, près de la rivière. A l'appel du tambour qui, dans cet univers végétal, porte mieux que le muezzin, on va prier en plein air, devant la mosquée trop petite. Les femmes sont vêtues de l'habit blanc musulman. Ici comme ailleurs – et même si les voiles féminins se font de moins en moins rares en ville – l'islam se pratique dans une atmosphère de tolérance propre à l'Indonésie. Les soirées villageoises et les bals populaires ont un côté bon enfant où la tombola offre comme unique lot… des bouteilles de bière.

*« L'*adat *est venue des collines, la religion est montée des rivages de l'océan », rappelle un proverbe*

Avec son cortège de sorciers-guérisseurs, de magiciens et de charlatans, avec ses rites agraires et son culte des saints, l'éternelle religion du terroir a survécu au zèle purificateur des réformistes de l'islam. Dans ce monde animiste, on trouve l'esprit *aru-aru*, qui, la nuit quand il pleut, enlève les imprudents ; le génie femelle *kuntilanak*, qui interpelle les hommes en riant ; les fantômes *kapan* et *kocong* qui hantent les cimetières et l'homme-tigre *cindaku* reconnaissable à son bec-de-lièvre.

En pays minang, on attache des amulettes au poignet des enfants pour les protéger des vampires. Et comme remède-miracle universel mieux vaut toujours garder chez soi un peu d'huile de serpent, achetée au marché de Bukittinggi. La plus célèbre légende raconte l'histoire du « buffle » (*kerbau*) « victorieux » (*minang*) qui aurait donné son nom à ce peuple. Soucieux d'éviter une défaite sanglante, une petite armée minang offrit jadis à son puissant ennemi javanais de régler leur conflit par un combat de buffles. Face à l'énorme bête présentée par l'adversaire, les Minang lancèrent un petit veau, délibérément affamé, au museau muni d'un poignard, et qui, l'heure du combat venu, s'empressa de têter le buffle en l'éventrant.

Chaque samedi, dans un champ boueux proche de Bukittinggi, des buffles s'affrontent, cornes emmêlées, sous l'œil captivé des parieurs. La lutte prend fin lorsque l'un des deux animaux s'enfuit. Il arrive que les bêtes, ignorant les exhortations intéressées de leurs maîtres, se prennent en sympathie et refusent obstinément le combat, épilogue pacifique que la foule des joueurs accepte sans trop barguigner.

Les cornes de buffle sont l'emblème omniprésent du peuple minangkabau, le symbole de son identité. Elles donnent surtout leurs formes aux fleurons qui ornent les pignons des toits des célèbres *rumah gadang*, ces « grandes maisons » traditionnelles qui marquent le centre du territoire d'un clan, et ont tant contribué à la renommée du patrimoine architectural de Sumatra. Tout concourt à l'élégance sans pareille de ces superbes demeures qui ignorent les clous et sont animées à d'invisibles poteaux : la croupe des faîtières ensellées, les sculptures peintes qui décorent les façades de volutes, de fleurs ou d'arabesques aux tons pastel, et, bien sûr, ces glorieux toits de palmes noircies qui semblent prendre leur envol.

D'un village à l'autre, on trouve des « grandes maisons » désertées dont certaines tombent en ruine ; d'autres, restaurées, subissent l'affront d'un toit de tôle ondulée. Sulit Air, qui a décidément plus d'un titre de gloire, abrite la plus longue du pays (soixante-quatre mètres !) où, dans vingt-deux appartements, vécurent une centaine de personnes. L'argent des émigrés permet de la maintenir en bon état. Et chaque jeune homme qui rentre de diaspora, pour se marier au village, doit vivre dans ce *rumah gadang*. Manière de renouer avec la tradition dont elle est ici le plus beau vestige.

Jean-Pierre Langellier



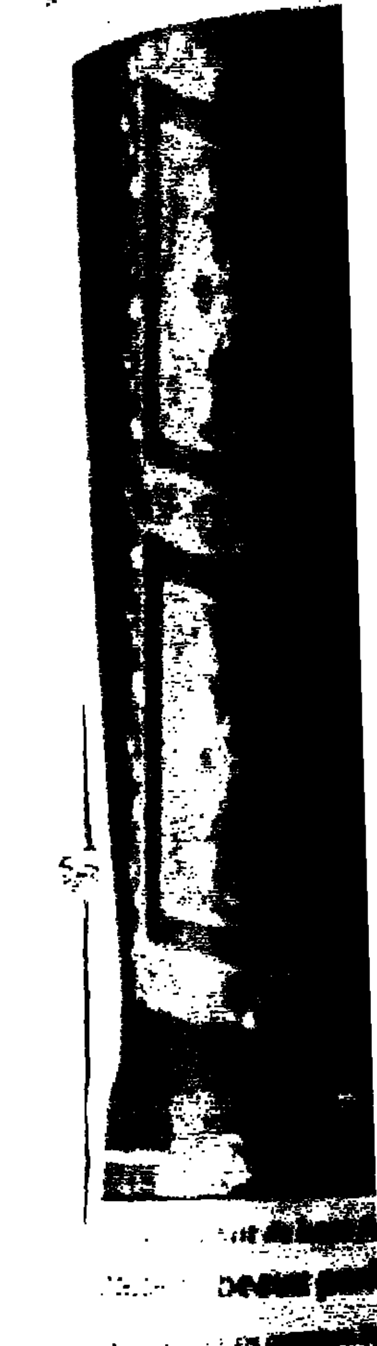
K. MULLER/C.E.D.R.I.

Ayant constaté que « le coq ne pond pas d'œufs »…

« Une société juste et prospère »

Les Minang sont aussi nombreux en diaspora (3,5 millions) que chez eux, plus nombreux à Djakarta qu'à Padang, leur capitale. Dans tout l'archipel, où leur sens du commerce fait merveille, ils tiennent des *toko* – des boutiques – ou des restaurants à la cuisine fort épicée. Enrichis, ils se montrent généreux envers leur clan et leur village et animent des associations d'entraide. L'une des plus actives profite justement à Sulit Air, village dont la plus belle maison appartient à un homme d'affaires de Los Angeles.

La solidarité est chère aux Minang, comme à l'ensemble des Indonésiens. N'est-ce pas l'un des Cinq Principes ou « *Pancasila* » (la croyance en un Dieu unique, quel qu'il soit ; le nationalisme ; la démocratie ; l'humanisme ou la solidarité avec les autres peuples ; une société juste et prospère) qui, depuis un demi-siècle, fondent la vie publique de l'archipel ? A Padang Seminyak, l'un des piliers de bois qui soutiennent la facade latérale du palais ne descend pas jusqu'au sol. Peu importe, semble avoir voulu dire l'architecte, car les autres piliers sont « solidaires ». De même, dans la vie, chacun doit-il aider le plus faible…



Florilège de la langue

Plus qu'un dictionnaire, une véritable anthologie

« *IL EST comme une aigrette au cul des buffles* », dit-on chez les Minang de celui qui se rallie toujours à l'avis des autres. Et de celui qui se donne du tracas pour pas grand-chose : « *Il fait naufrage sur la terre ferme.* » Quant à celui qui exprime son jugement trop tardivement, on dit qu'« *il fait entendre le marteau quand la maison est finie.* »

Ces expressions imagées de la langue minangkabau – et quelques milliers d'autres – figurent dans un superbe livre à savourer au gré de son humeur et de son intérêt. Cet ouvrage en deux tomes, de quelque 1 300 pages, s'intitule « *dictionnaire* », avec l'humilité propre à son auteur, le Père Gérard Moussay, de la Société des missions étrangères de Paris. Mais quel dictionnaire ! Car cette encyclopédie, où le vocabulaire des Minang est traduit en indonésien et en français, a la richesse d'un trésor ethnologique. C'est, tout ensemble, une anthologie de la littérature et un répertoire de la tradition orale, un inventaire de botanique et un bestiaire, un précis des techniques, un manuel de sociologie et un recueil de fables, contes, proverbes, poèmes et autres quatrains qui ornent le discours rituel et la parole quotidienne des Minang.

Ce livre passionnant, où l'on rit souvent, est le fruit de dix-sept années d'un travail patient et minutieux en pays Minang, dans la grande tradition des savants missionnaires. Une discipline à laquelle l'auteur s'était déjà attelé pendant vingt ans au Vietnam, en rédigeant un dictionnaire câm-vietnamien-français.

A Sumatra, à l'aide d'un étroit réseau d'informateurs et de nombreux contacts villageois dans la société où il s'était immergé, grâce aussi à un dépouillement systématique de la presse locale, le Père Moussay a reconstitué avec bonheur l'univers linguistique d'un peuple, qui, à travers lui, nous livre un peu de son âme. Sans tout révéler de ses sentiments, ce qui ne serait pas convenable. Car, comme dit un proverbe minang, « *les mots du cœur, on les enterre* ».

★ *Dictionnaire minangkabau-indonésien-français*, par Gérard Moussay. (L'Harmattan).

J.P.L.


KAL MULLER/C.E.D.R.I.

... les Minang ont fait de leurs femmes les reines du foyer

Un peuple de beaux parleurs

L'*adat* et l'islam ont en commun l'importance accordée à l'éloquence. *Kato*, la parole, est l'un des mots-clés du vocabulaire minang. Ce peuple beau parleur, féru de littérature orale, brille dans l'art du conte et du discours religieux. Lors des cérémonies traditionnelles – mariage, circoncision, installation d'un chef de clan –, les orateurs rivalisent d'échanges interminables, où s'expriment politesse et gratitude, et qui sont autant de joutes verbales. On y recourt aux narrations, aux proverbes et maximes, et au *pantun*, enchaînement semi-improvisé de quatrains à rimes alternées.

La langue des Minang est très proche du malais traditionnel, *lingua franca* de l'archipel, depuis le VIIIe siècle, avant d'être adoptée comme principale source du *bahasa indonesia*, devenue langue nationale en 1928, et langue officielle en 1945. Cette chance historique devait renforcer l'avantage intellectuel acquis par les Minang au siècle dernier, lorsque les enfants de la bourgeoisie locale profitaient, plus que d'autres, de l'éducation occidentale sur les bancs des rares écoles coloniales ouvertes aux autochtones. Ce peuple devait être ainsi le vivier de l'élite nationale, donnant à l'archipel sa première génération d'écrivains modernes. Ainsi, lorsque l'Indonésie devient indépendante, en 1950, trois des principaux personnages de l'Etat sont minang : le vice-président, Mohamed Hatta ; le premier ministre, Soetan Sjahrir ; et le futur ministre des affaires étrangères, Adam Malik.



L'Asie en vitrine

■ SUR LES ONDES. Au programme de « *L'échappée belle* », le magazine-voyage de France-Culture, animé par Marie-Hélène Fraïsset (chaque vendredi de 15 h 30 à 17 heures), trois rendez-vous asiatiques. Le 3 novembre, Samarcande, ville-lumière de l'Asie centrale : le reportage de Florence Evin *(voir page 15)* se prolonge, micro en main, au fil des quartiers, anciens et modernes, que dominent les coupoles bleues de Tamerlan. Parcours sonore à travers 2 500 ans d'histoire, au carrefour des routes et des empires. Le 10 novembre, *Ea Sola et Les Dames du fleuve Rouge. Le Vietnam du Nord et la tradition hat cheo*, opéra rural mêlant chants, danses et percussions. Enfin, les 24 novembre et 1er décembre, *Les Routes de la soie en Europe*, l'art et l'industrie de la soie : une enquête menée à travers l'Espagne, le Portugal, l'Italie, jusqu'aux Cévennes et à Lyon.

■ EN CARGO. Conrad, Cendrars, Monfreid... autant de passionnés de la mer grâce auxquels le voyage en cargo symbolise à jamais le summum de l'évasion et de l'aventure. Une image aussi romantique que révolue, la majorité des cargos offrant aujourd'hui un confort digne d'un hôtel moderne dans des cabines analogues à celles des officiers. On a accès à la salle vidéo, on mange avec le capitaine et on peut profiter de la piscine du bord par beau temps. Ni classes ni catégories, ce qui facilite la convivialité. Avec aussi quelques contraintes, inhérentes à la formule : des horaires et des itinéraires fluctuants et un nombre de passagers (de 1 à 12 en général) limité. Quant aux escales, *difficile d'en prévoir la* durée, cette dernière étant susceptible de changer à la dernière minute. Depuis l'Europe du Nord, une dizaine de lignes permettent, souvent *via* Le Havre et Marseille, de rallier l'Asie. Compter environ 25 jours de voyage pour aller d'Anvers à Bombay et environ 700 F par jour et par personne en pension complète. Renseignements auprès de « Cargos », chez Ecrit/Mer et Voyages, tél. : (1) 44-51-01-68.

■ *BALCONS NÉPALAIS.* L'automne et l'hiver aiment le Népal. Les randonneurs le savent qui y accourent. Les plus hautes montagnes du monde se découpent alors dans le ciel clair, dégagé des nuages de la mousson. Sans violer leur sommet, on peut, selon que l'on est alpiniste ou néophyte, essayer de s'en rapprocher ou le contempler de leur base. Le Népal, c'est un peu une affaire de famille pour Allibert tél.(1) :48-06-16-61, à Paris et et à Grenoble, tél. : 76-45-22-26) : ces montagnards se sentent ici à la bonne altitude. Leur catalogue présente une dizaine de découvertes (la vallée de Katmandou, 14 jours, 10 450 F) et d'ascensions, prestigieuses (au pied de l'Everest, 24 jours dont 16 de marche, 16 950 F) ou plus accessibles (le balcon des Annapurnas, 15 jours dont 7 de marche, 9 750 F), toujours éblouissantes, à faire d'octobre à mai. Pour sa part, le lyonnais Atalante tél. : 78-64-16-16) inaugure cette année un parcours à Pokhara et dans la vallée du Langtang (15 jours, 13 900 F), à moyenne altitude, plus varié et moins fréquenté, avec vol de retour à Katmandou en hélicoptère. Voir également les propositions de Terres d'Aventure (tél. : 53-73-77-77), un vétéran de la destination.

■ UN FORUM SUR L'ASIE. Créée en 1955, administrée par les grandes organisations du monde enseignant, l'association Arts et Vie ne se contente pas de proposer, dans sa brochure, des voyages offrant l'un des meilleurs rapports qualité-prix du marché. Elle privilégie également un tourisme ouvert à la culture, à l'art et aux réalités contemporaines autant qu'au bonheur du dépaysement. D'où l'organisation, à intervalles réguliers, de grands Forums-civilisation à l'image de celui consacré à l'Asie du Sud-Est et qui se tiendra du 21 au 28 avril 1996 (soit au moment *des vacances scolaires de* printemps dans les zones A et C), dans la résidence Arts et Vie de Maubuisson, sur la côte aquitaine. Une semaine culturelle de haut niveau à laquelle participeront les meilleurs spécialistes (universitaires et chercheurs) de cette aire géographique complexe, terre de transit, carrefour commercial et concentration exceptionnelle de chefs-d'œuvre de l'art monumental avec, entre autres, Le Fou-Nan, Shrivijaya, Pagan, Angkor, Sukhothai, Ayuthya, le plateau de Dieng, les temples de Bali, Hué, Louang-Prabang, Borobudur, etc... Sans oublier, derrière les pagodes, l'émergence, sur la scène économique mondiale, de ces nouveaux « tigres » et « dragons ». Autant de thèmes qui seront abordés dans le cadre de cette rencontre studieuse où se succéderont conférences magistrales, exposés à la carte, diaporama, soirées-débats, spectacles de danses, films et, pour la détente, des après-midis libres. Deux formules au choix : avec transport de Paris à Paris (3 250 F par personne, adulte et enfant de plus de 10 ans, en pension complète) ou en séjour seul : 2 600 F. Renseignements au 251, rue de Vaugirard, 75015 Paris, tél. : (1) 40-43-20-21.

■ LA CULTURE POUR DEVISE. « *La culture par le voyage* ». Avec une pareille devise on ne s'étonnera guère de la place (plus des deux tiers de sa production) accordée par Assinter à l'Asie au sens large, Moyen-Orient inclus. Parmi les *nouveautés programmées pour* 1996, un circuit birman de 20 jours (27 000 F en chambre double et pension complète) avec, pour le départ du 15 février, la fête de la pagode Shwedagon ; un triptyque himalayen Sikkim/Bhoutan/Népal qui, en 22 jours (33 900 F), visite les hauts lieux du bouddhisme avec des départs correspondant aux grandes fêtes locales dont celle de Paro, le 24 mars ; un duo estival Bhoutan/Ladakh de 19 jours (32 900 F) ; une découverte, en 21 jours (21 900 F), des vallées *perdues de l'Inde* (Kinnaur/Spiti/Lahaul) et une Inde du Sud, des temples sacrés et comptoirs des épices qui, en 20 jours (21 700 F), associe Pondichéry, Tanjore, la réserve de Periyar et les superbes et méconnus temples de Belur et Halebid. Aux confins de l'Asie, l'Australie, abandonnée pendant trois ans, fait un retour remarquée avec un circuit de 25 jours (46 500 F): « Sur les pas des aborigènes ». Ces prix, donnés sur la base d'un groupe de 10 personnes, sont inférieurs *d'environ 2 000 F à partir de 15* personnes. Aux nouveautés citées s'ajoutent les classiques du voyagiste : Pakistan, Inde centrale, Laos/Cambodge, Chine du Sud/Vietnam, Indonésie et Corée. A noter la parution, fin novembre, d'une brochure spéciale consacrée à la Chine avec 17 itinéraires originaux dans l'Empire du Milieu. Renseignements au 38, rue Madame, 75006 Paris, tél. : (1) 45-44-45-87.

■ L'ASIE EN QUATRE. « *Entrez dans le cercle des grands voyageurs* ». Une invitation lancée par le voyagiste Ikhar. Un cercle restreint, les voyages programmés, toujours accompagnés par des conférenciers chevronnés, étant limités à 16 participants. Au fil des années, Ikhar a étoffé une production qui se décline désormais par thèmes : grands circuits culturels, fêtes et festivals, croisières culturelles et circuits nature grand spectacle. Parmi les premiers, deux inédits indiens dont un circuit de 20 jours (25 900 F) *pour découvrir les dix plus* beaux joyaux de l'Inde centrale. L'Inde également en vedette dans la catégorie « fêtes et festivals » avec, dans le cadre d'un circuit de 16 jours (18 900 F), une visite du Temple d'or des sikhs, à Amritsar, et les célébrations religieuses des monastères du Ladakh. Egalement programmés les festivals religieux du Bhoutan *avec deux voyages spéciaux* de 18 jours (33 600 F). Côté croisière, une exploration de 16 jours (environ 34 000 F) des petites îles de la Sonde à bord d'un yacht confortable. Enfin, pour les amoureux de Kipling, un séduisant circuit de 18 jours (24 900 F) à travers quatre des plus belles réserves indiennes. Tous ces prix s'entendent tout compris, en chambre double et pension complète. Renseignements au 32, rue du Laos, 75015 Paris, tél. : (1) 43-06-73-13.

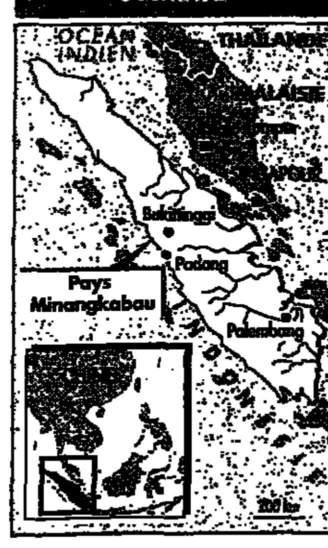
■ *TRIPTYQUE INDOCHINOIS.* Étroitement liée au Musée Guimet, l'Association française des Amis de l'Orient (19, avenue d'Iéna, 75116 Paris, tél. : (1) 47-23-64-85) a tracé, pour cette fin d'année, trois itinéraires asiatiques, dans trois pays marqués par une philosophie identique et une même disposition à la contemplation. Le premier se déroule en Birmanie, « *pays d'or et de lumière* », préservé par l'isolationnisme de ses dirigeants. Le bouddhisme y donne une douceur particulière aux êtres et au choses. Rangoun, la capitale, l'Arakan, Pagan, Mandalay et le lac Inle en sont les étapes privilégiées (départ le 11 novembre, 17 jours, 24 770 F). À la même date, l'autre terme de l'alternative : une longue exploration d'Angkor, site phare du Cambodge. Six jours sur place, c'est nécessaire, rare et mérite donc d'être souligné (16 jours, 22 900 F). La découverte Laos-Cambodge, intitulée « Hommes et dieux du Mékong », ne sera pas moins *féconde : palais royal, musées,* grottes, temples et monastères bouddhiques, navigation sur le Mékong, au fil d'un errance savamment ordonnée passant par Vientiane, Luang Prabang, Champassak, au Laos, et au Cambodge, par la visite de Phnom Penh et de 4 jours à Angkor (départ le 20 décembre, 16 jours, 24 750 F).

■ LA CHINE À DEUX. Asika n'est pas de ces voyagistes qui se contentent de vendre du vol sec. En revanche, tous ses circuits en *Chine sont réalisables* « à la carte» : choix de la catégorie d'hôtels, demi-pension ou petits déjeuners, transports intérieurs et transferts, avec l'assurance de bénéficier des meilleurs tarifs aériens. Vous hésitez ? Qu'à cela ne tienne, on vous fera un devis individuel, sur mesure. Bravo ! De plus, ce voyagiste tient également à garantir les départs à partir de 2 inscrits. Encore bravo ! Alors cap sur Pékin ou sur Shanghaï pour de séduisants séjours d'une semaine (autour de 7 000 F en chambre double avec petits déjeuners, de *Paris) à moins d'opter pour un des* quatre circuits programmés, de 9 à 16 jours et de 9 000 à 13 000 F en chambre double et pension complète. Si vous décidez de partir seul, privilégiez, sur les conseils de Michel Magloff, l'un des pionniers du tourisme en Chine, les campagnes, le train et la route, autrement dit la Chine profonde. Quant aux pays injustement négligés, citons, toujours sur ses conseils, l'Indonésie, pays musulman aux cultures très différentes, de l'hindouisme balinais à l'animisme des Célèbes, en *passant par les tribus* primitives de l'Irian Jaya. À découvrir, donc, dans le cadre d'un grand tour de 22 jours (environ 24 000 F en pension complète), l'un des plus complets et des plus diversifiés pour visiter les cinq plus grandes îles de l'Arc de la Sonde. À noter, enfin, la position de Michel Magloff sur l'opportunité de se rendre en Birmanie (il y programme plusieurs circuits dont un, à 30 km/h, dans un wagon privé plein de charme mais d'un confort rustique) ou au Tibet : « *Aller au Tibet, c'est le meilleur moyen pour témoigner de ce que l'on y voit et, en Birmanie, de favoriser les changements de demain.* » Un jugement digne de ce voyageur passionné. Renseignements au 26, rue Milton, 75009 Paris, tél. : (1) 42-80-41-11.

Carnet de route

● ACCÈS. Parmi les compagnies aériennes desservant Djakarta, dont Air France, KLM assure un vol quotidien via Amsterdam, avec une escale à Singapour. Asia *(voir ci-dessous)* propose un forfait avion+hôtel à 7 165 F incluant les transferts, à l'arrivée et au départ, ainsi qu'une nuit au Mandarin Oriental, établissement de grand luxe. Ajouter les vols Djakarta-Padang (1 065 F) et Bengkulu-Djakarta (690 F).

● ITINÉRAIRE. La visite du Musée national de Djakarta offre une bonne introduction à la culture des peuples de l'archipel. La découverte des Minang exige de sillonner pendant quatre à cinq jours la région de Bukittingi. Il faut visiter les fabriques de *songket*, les brocarts traditionnels (à Pandai Sikek), le centre d'information culturel et sa bibliothèque à Padang Panjang, où l'on peut déjeuner et assister à des cérémonies ou à des spectacles, admirer les toits et les façades en bois sculpté des centaines de « grandes maisons », et applaudir à un combat de buffles. (Rien à voir avec la corrida, on arrête le spectacle dès que l'une des deux bêtes est trop fatiguée...)
Avec ses volcans, ses lacs de cratère, et sa végétation équatoriale, la région est magnifique. Asia, voyagiste spécialiste du pays (1, rue Dante, 75005 Paris, tél. : (1)44-41-50-10 et agences de voyage), propose deux itinéraires inédits en voiture particulière, avec chauffeur et guide, dans le cadre desquels ce reportage a été réalisé et qui s'associent entre eux : « Les rois de Minangkabau », 5 jours au départ de Padang, 3 320 F en partant à deux ; « *Le lodge de la jungle* », 6 jours au départ de Bengkulu, 3 390 F en partant à deux.



● SAISON. Climat équatorial, chaud et humide. La saison des pluies commence fin novembre et s'arrête en avril. La région de Bukittingi et le parc national sont situés entre 1 000 et 1 400 mètres d'altitude. Les nuits peuvent donc y être fraîches.

● FORMALITÉS. Pas besoin de visa pour tout séjour de moins de deux mois. *Passeport valide pour six mois* après la date d'entrée en Indonésie. Aucun vaccin obligatoire.

● LECTURES. On trouvera plusieurs études spécialisées dans les collections de la revue française *L'Archipel*, qui se consacre au monde insulindien. Sur Sumatra, il faut se munir de l'excellent guide publié sous la direction d'Eric M. Oey (collection Ango, Sedag-France, 15, rue de Prony, 92600 Asnières). Le guide le plus complet, remis à jour chaque année, est en anglais : *Indonesia, Handbook* (Moon). Pour une initiation à la langue et à la culture de l'archipel, *Bonjour en indonésien* par Cécile Bigeon (Editions Groupe de l'Asie-Marcus). Et pour mieux connaître l'Indonésie, le déjà ancien mais classique Petite Planète au Seuil, *Indonésie*, par Vincent Monteil (1972) ; *Histoires courtes d'Indonésie*, par Denys Lombard (Maisonneuve) ; et l'étude de référence, *Les Etats hindouisés d'Indonésie*, par Georges Coedès (De Boccard, 1964).

INVITATION AU VOYAGE





Pour choisir chez vous vos vacances Lic. 1672

GRAND TOUR DE THAÏLANDE

LES SPLENDEURS DU SIAM 15 JOURS/12 NUITS

BANGKOK, son palais et ses magnifiques temples, le marché flottant de DAMNOEN SADUAK, AYUTHAYA l'ancienne capitale thaïe, LOPBURI et son célèbre temple khmer, le site archéologique de SUKHOTHAI, les tribus primitives Akka et Yao, les villages Méo et Karen, les femmes girafes de la tribu Padaung, le fameux temple Doi Suthep et la ferme d'orchidées à CHIANG MAI, et pour terminer le voyage en beauté, PATTAYA avec ses magnifiques plages, sa ferme des crocodiles et les admirables fonds sous-marins de l'île de corail.

Départ de Paris **8995F**

Départs de Lyon - Nice Toulouse : + 328 F

du 14 au 28/11/95
du 14 au 28/01/96
du 04 au 18/02/96
du 10 au 25/03/96

Pour recevoir gratuitement la brochure "Direct" renvoyez ce coupon à : DIRECT BP 115 06802 THANN CEDEX

Nom ____
Adresse ____
Téléphone ____ Télécopie ____

3615 VADIR

L'Asie avec Clio

En compagnie de nos conférenciers spécialistes, nous vous convions à de fabuleux voyages pour découvrir l'univers varié du monde indien, les pays de l'Asie du Sud-Est et la Chine.

LES TRÉSORS DE L'INDE DU NORD — *14 et 20 jours - de 13 675 F à 17 000 F*

LE CAMBODGE ET LE LAOS — *15 et 17 jours - de 19 600 F à 20 600 F*

LES TRÉSORS DE L'INDE DU SUD — *15 et 22 jours - de 13 700 F à 17 000 F*

GRAND CIRCUIT AU VIETNAM — *14 et 21 jours - de 15 350 F à 21 000 F*

LE RAJASTHAN — *15 jours - 11 700 F*

LA BIRMANIE — *15 jours - 19 775 F*

LE PAKISTAN — *15 jours - 16 990 F*

LA CHINE CLASSIQUE — *19 jours - de 17 750 F à 19 600 F*

Lic A 175 203 — Demandez nos brochures détaillées

34, rue du Hameau - 75015 PARIS
Tél : (1) 53 68 82 82 - Fax : (1) 53 68 82 60
128 rue Bossuet - 69006 Lyon - Tél : 78 52 61 42
45 rue de la Paix - 13001 Marseille - Tél : 91 54 02 13

Vous voyagez ? ...votre banque voyage avec vous !

3617 AFB1

Toutes les implantations des banques françaises dans le monde, plus de 1000 adresses dans 120 pays...

Rubrique 4
«Banques françaises dans le monde»

AFB diffusion
18, rue La Fayette 75009 Paris

AVENTURE...
de l'Irlande à la Mongolie
100 voyages de rêve, à pied et 4x4 dans les îles, les montagnes et les déserts du monde...

NOMADE
Brochure gratuite
Tél : (1) 46 33 71 71
Minitel : 3615 NOMADAV

3615 DÉGRIFTOUR
LE VOYAGE À PRIX DÉGRIFFÉ
PLUS LOIN, PLUS SOUVENT PLUS LONGTEMPS...

Tunisie - Zarzis
7 nuits en Hôtel 3*
en 1/2 pension ~~3.000 F~~
Départ Paris *1.950 F*

Remise en forme
Les Sables d'Olonne
3 nuits en Hôtel 3*
avec petits-déjeuners
+ Espace forme
~~837 F~~ *560 F*

Singapour
Vols réguliers A/R
Départ Paris ~~5.300~~ *3 710 F*

Retrouvez ces offres sur
3615 DT
1,29 Fr la min

LIC 195017

LE COMPTOIR BLEU

VOLS RÉGULIERS A/R, départ Paris

Tokyo	5600 F
Delhi	3900 F
Bangkok	3900 F

SÉJOURS & WEEK-ENDS

Circuit Vietnam — Vols A/R +Hôtel 13J/10N + pension complète	10900 F
Phuket — Vols A/R +Hôtel 4* 9J/7N + petit-déjeuner	5190 F
Circuit Inde — Vols A/R +Hôtel 9J/7N + pension complète	6390 F
Bali — Vols A/R + Hôtel 4* 10J/7N + 1/2 pension + excursions	7350 F

Tarifs à partir de, taxes en sus.
Tél. (1) 40.44.72.73
AGENCE DE VOYAGES

DirecTours.

DEPENSEZ MOINS, VOYAGEZ PLUS
ACHETEZ EN DIRECT AU VOYAGISTE SPÉCIALISTE
PRIX, QUALITÉ, CONSEILS SANS INTERMÉDIAIRE

Exemples de prix :

Thaïlande Circuit individuel 10J base 2 vols + hôtels*** + visites guidées	6850F
Phuket 10J vols + hôtels** + ptdéj	5490F
Phuket 10J + hôtel Royal Park	6150 F
Vietnam Vols Paris/Ho Chi Minh	4990F
Circuit individuel 13J base 2 vols + hôtels + toutes excursions	11 500F
Dubai/Oman : 8J circuit individuel + vols + hôtels**	6800F
Dubai : 8J vols + séjour hôtel*** petit déjeuner	4870F
New York : Week end 4N vol + hôtel*** centre Manhattan	2440 F
New York : Semaine 8J/6N vol + hôtel** centre Manhattan (dispo février et mars)	2205 F
Californie : Autotour 9J	3850F
Floride Autotour 9J vols + loc. voiture ass. incl. + 7 nuits motels	3260F
Ile Maurice séjour 10J	8520F
Vols + hôtel Luxe 1/2 pension : tous sports, ski nautique, golf inclus, jour sup	325F
Marrakech 8J/7N vols + hôtel Semiramis (ex-Méridien) 1/2 pension	2490F
Marrakech 8J/7N vols + hôtel*** 1/2 pension (1 mois 3 765 F)	1 770F
Tunisie : 8J/7N Cote de Carthage vols + hôtel *** 1/2 pension	1450F
Tunisie : 1 mois (28 jours) vols + hôtel *** 1/2 pension	2750F
Martinique : 9J/7N vols + hôtel ** climatisé 3 îlets	3300F

Conseils et brochures sur demande
DIRECTOURS, c'est aussi la Grece, la Turquie, la Tunisie, le Maroc, Chypre, Malte
DIRECTOURS : 102, av. des Champs Elysées 45 62 62 62
et au Travelstore Madeleine
3615 DIRECTOURS (1,27/mn) Audiotel 36 68 45 62 (2,19F/mn)

HAUTES-ALPES

SAINT-VERAN *(Parc rég. du Queyras)*, 2040 m, site classé du XVIIIè siècle. Eté-hiver, plus haute commune d'Europe.
2 hôtels - Logis de France.
Piscine, tennis, billard, salle repos. Meublés, chambres studios, chambres, 1/2 pens., pens. complète, séj. libres.
HÔTEL LE VILLARD ***
Tél : 92 45 82 08 - Fax : 92 45 86 22
et HÔTEL LE BEAUREGARD **
Tél : 92 45 82 62 - Fax : 92 45 80 10

SPECIAL NOUVEL AN
AU DÉPART
DE LA RÉGION SUD-OUEST
(départ le 29/12 retour le 01/01/96)

VENISE 2.905 Frs
(Hôtel 2* à partir de...)

ROME 2.560 Frs
(Hôtel 3* à partir de...)

Prix par personne : transport vol rég. au départ de Montpellier A/R, log 3 nuits en double petit déjeuner

Supplément départ de Biarritz, Bordeaux, Pau et Toulouse : 120 Frs

cit
Tél : 44 51 39 27
Minitel 3615 :
Cit Evasion
(Licence 18)

ACCESS voyages

Le spécialiste des vols réguliers à prix réduits

Prix au départ de Paris A/R.
NEW YORK : 1590F
MIAMI : 2695F
MAURICE : 4445F
RIO : 4330F
MEXICO : 3490F
PRAGUE : 1755F
LONDRES : 550F
HO CHI MINH : 5265F
BOMBAY : 4095F

Ces prix s'entendent à partir de : Taxes en sus
Jouez et gagnez des billets d'avion avec ACCESS au 36.68.07.10 (2,23 F/mn)
Tél. (à Paris) : 40.13.02.02
Tél. (à Lyon) : 72.56.15.95.
Minitel 3615 ACCESS VOYAGES (1,29F/mn)

Lic. 075950229

05350 MOLINES-EN-QUEYRAS
Hautes-Alpes - Station Village
à 5 km de SAINT-VERAN
HÔTEL LE CHAMOIS **
Logis France / Michelin
Ski de Fond, Ski de Randonnée, chiens de Traineaux
Haute saison 1/2 P. base 2 pers. : 271 F.
Basse saison : 250 F.

CASH AND GO
L'Art de voyager
DÉPART PARIS PROVINCE

TASCHKENT A/R ... 6040 Frs
YANGON A/R .... 5600 Frs
BALI A/R .... 5450 Frs
OSAKA A/R .... 5220 Frs
DELHI A/R .... 3 550 Frs
COLOMBO A/R ..... 3 890 Frs

Classe Affaires : nous consulter

54, rue Taitbout - 75009 Paris
Tél : 44.53.49.49
Fax : 42.82.94.24
3615 CASHGO - CB

中国 *Pour bien préparer son voyage en* CHINE

Info visas, lectures, circuits, avions, sites, climat
(réponse personnalisée à toute vos questions)

3615 CHINE INFO

Histoire - géographie - économie - culture - langue

2,23 F. la minute

Republic Tours
Ses prix magiques !
POINTE A PITRE ou FORT DE FRANCE
de Paris **2050 F**
Prix par personne à certaines dates - Vol seul aller / retour
3615 REPUBLIC - TÉL. (1) 43 55 39 30
ou votre Agence de Voyages

UN AVANT-GOÛT D'ASIE

GASTRONOMIE

CHEZ GANDHI
41, rue Dauphine 6è
TANDOORI CURRY
43.29.01.29 - 44.07.08.06
Fermé Dimanche midi

KAMBODGIA
15, rue de Bassano - 75016 Paris
Tél. 47.23.31.80, F/sam. midi et dim.
Livraison à domicile : 43.87.20.27

Neuilly

FOC LY
RESTAURANT
CHINOIS ET THAILANDAIS
Salons particuliers
recommandé par les plus grands guides
Neuilly
79, av. Charles de Gaulle, 46.24.43.36
et 71, av. de Suffren (7è),
47.83.27.12

GD CHINAGORA 粤海王朝
Luxueux restaurant de cette ambassade culinaire chinoise. Menus de 55 à 460 francs pour le repas traditionnel.
1, Place du Confluent France-Chine
94140 Alfortville - Tél 45.18.33.09
Ouvert tous les jours...

CHOCOLATIN
Au cœur d'un festival, d'un évènement, d'une fête ou d'une célébration.
«Le goût dans tous les sens»
sur le thème de la manifestation inventée et préparée avec les amteurs.
Association des femmes cuisinières • Tél : 49.30.25.37.

Pathya
白天鵝餐廳
222, rue Championnet - 18è
42.28.98.68
SPECIALITÉS CHINOISES ET THAILANDAISES
tous les jours sauf mardi
M° Guy-Moquet

EVEREST
Haute gastronomie Indienne
Midi menu rapide 49 F - soir 99 / 120 F
56, bd Montparnasse - Paris 15è
45.44.26.77 - 7/7 - Park. assuré le soir

Auberge aux 7 Trésors
RESTAURANT CHINOIS
Fondue chinoise, dim sum vapeur
canard Pékinois
26, place Denfert-Rochereau (14è)
43.21.35.55

CULTURE

ESPACE TURQUETIL
CENTRE CULTUREL FRANCO-JAPONAIS
Cours de civilisation japonaise
Sumié (peinture japonaise à l'encre de chine)
• mercredi 18h30 - 20h30
Calligraphie japonaise
• mercredi 14h - 15h30 / 15h30 - 17h30
Ikébana (art floral japonais)
• jeudi 18h45 - 20h15
Langue japonaise
• débutant : lundi et jeudi 18h30 - 20h
• moyen : jeudi 16h - 18h
Karaté-do Shotokai
• jeudi 19h - 20h30
Initiation à la cérémonie du thé
Renseignements : 43.48.83.64.
8 passage Turquetil - 75011 Paris

PASSEPORT POUR LA CHINE
2, rue du Pont de Lodi
75006 Paris
Tél. : 43.29.61.98
Cours de chinois
(janvier ou mars 96)
Stage intensif de chinois
(mars ou juillet 96)
Calligraphie, peinture, taiji, conférence, médiathèque...

Vincent VAN GOGH
L'ALBUM JAPONAIS
Dessins inédits avec portraits et autoportraits
Ouvert du 16 septembre au 4 novembre 1995
RENSEIGNEMENTS AU 44 07 15 51 - ESPACE DE NESTLE - PARIS 6è

LE JARDIN MOGHOL
Exposition de textiles et costumes anciens d'Asie, trouvés par **Dominique Stromboni** lors de ses voyages **du 7 au 29 novembre.**
En permanence : la collection d'imprimés à la planche de **Brigitte Singh** (motifs du XVIIe et XVIIIe siècle).
Les tissages de laine et soie de **Neeru Kumar** (décoration prêt-à-porter). Une sélection **d'objets pour la maison.**
Jusqu'au 15 novembre, **10%** sur les **textiles** de B. Singh et N. Kumar, sur présentation de ce journal.
53, rue Vieille du Temple - 75004 Paris
Tél. : 48.87.41.32.

LIBRAIRIE

LIBRAIRIE LE PHENIX
CHINE
JAPON
VIETNAM
72, boulevard Sébastopol
75003 paris - France
Tél. : 42.72.70.31
Fax : 42.72.26.69

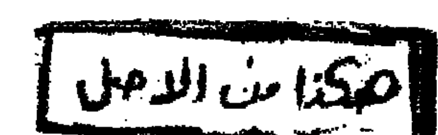
ITINERAIRES
Librairie spécialisée dans la connaissance des pays étrangers et les voyages
+ DE 13 000 OUVRAGES REUNIS PAR PAYS ET PAR THEMES.
Consultation et vente par correspondance.
3615 ITINERAIRES (2,23 F/mn)
60, rue Saint-Honoré - 75001 Paris
Tél. (1) 42 36 12 63 - Fax : (1) 42 33 92 00

LIBRAIRIE ORIENTALE H. SAMUELIAN
Livres anciens et modernes sur l'Asie, le Proche et l'Extrême-Orient.
51, rue Monsieur-Le-Prince
75006 Paris - Tél. : (1) 43.26.88.65

LIBRAIRIE MICHELE DHENNEQUIN
Spécialiste de livres anciens ou épuisés sur l'Indochine
ACHAT - VENTE
Catalogue périodique sur demande
76, rue du Cherche-Midi - 75006 Paris
Tél (1) 42.22.18.53. - Fax (1) 45.44.08.79.

Notre prochain rendez-vous Tourisme
«Terres d'hiver»
le 24 daté 25 novembre 1995
Pour tous renseignements
Tél : 44.43.77.36





ARCHÉOLOGIE **Depuis six ans, à Samarcande, une équipe d'archéologues franco-ouzbèke interroge la terre pour retrouver les traces des civilisations accumulées ● Successivement perse, grecque, turque, arabe, mongole, russe puis ouzbèke, après l'indépendance proclamée voilà quatre ans, celle qui fut la ville-carrefour des Routes de la soie n'a rien renié de son histoire ● Une fresque du VIIe siècle y raconte son âge d'or, sous le règne du roi Varkhuman, dont la cour bruissait des cultures entremêlées ● Située au Sud des steppes scytho-sibériennes, jadis passage obligé entre la Chine et l'Inde, à mi-chemin entre le Pamir et la mer Caspienne, elle demeure, aujourd'hui encore, un singulier carrefour multi-ethnique ● Soixante-quinze nationalités cohabitent à l'ombre de ses lourdes treilles de raisin.**

La mémoire enfouie de Samarcande

L'ancienne capitale persane d'Asie centrale, ville-lumière des Routes de la soie, cache sous les sables deux mille ans d'histoire

OUZBÉKISTAN
de notre envoyée spéciale

KHOUDA-I-KOUL IBRAGUIMOV est un homme heureux. Son nom, qu'il traduit avec fierté, résume l'histoire de son pays, l'Ouzbékistan, Etat indépendant depuis quatre ans. Professeur de français à l'université des langues du monde de Tachkent, il a l'humeur joviale des gens du Midi et parle sans détour. *« Khouda*, dit-il, *signifie Dieu en persan ; Koul, esclave en turc ; et Ibraguimov, Ibrahim, c'est-à-dire Abraham, en arabe. Le suffixe « ov » date des années 20. Il fallait, alors, adopter la manière russe »* – en 1920 les bolcheviks s'étaient emparés des khanats de Khiva et de Boukhara. En 1925, Samarcande devenait la première capitale (remplacée en 1930 par Tachkent, distante de 350 kilomètres) de la jeune République soviétique d'Ouzbékistan. *« Récemment*, ajoute-il, *je voulais supprimer ce « ov » de mon passeport pour retrouver mon vrai nom. On m'a demandé toutes sortes de papiers et des certificats de l'endroit où je suis né. C'était trop compliqué, j'ai abandonné ! »*

Situé à la jonction Orient-Occident, l'Ouzbékistan occupe le cœur même de l'Asie centrale, ancienne zone tampon entre les grandes steppes scyto-sibériennes du Nord, royaume des nomades-cavaliers, et les empires sédentaires du Proche-Orient. Dans ce creuset géopolitique se sont mélangés, battus et côtoyés, depuis deux millénaires, des peuples venus des quatre points cardinaux s'approprier cet espace privilégié, formidablement irrigué par trois grands fleuves, l'Amou Daria, le Syr Daria et le Zeravchan, et qui deviendra une plaque tournante sur les Routes de la soie.

Successivement perse, grec, turc, arabe, mongol, puis russe, l'Ouzbékistan demeure, après soixante-dix ans de colonisation soviétique, un carrefour multiethnique. Il n'a rien gommé de sa mémoire. Mieux, il s'est enrichi des cultures qui ont marqué son histoire au fil des siècles. Aujourd'hui, il est trilingue. Il parle toujours le persan (le tadjik en est très proche), le russe, colonialisme oblige, et le turc, qui, sous sa forme ouzbèke, est la langue nationale.

Moustache retroussée, yeux noirs rieurs, Khouda-i-Koul a haussé le ton pour se faire entendre et couvrir le dernier tube à la mode *« Ouzbékistan, Ouzbékistan »*, chanté par le groupe Yalla, qui résonne sous la monumentale coupole bleue du bazar de Tachkent, évoquant les céramiques azurées des mosquées d'Orient. La foule demeure compacte, alors que le soleil rougit l'horizon. La fumée des braseros pique les yeux. C'est l'heure où l'on grille les brochettes de mouton, les *« chachlik »* (textuellement six morceaux, en persan), qui se mangent sur le pouce avec une galette sans levain : le fameux *« nan »* indien – encore un mot persan, véhiculé le long des Routes de la soie, au-delà de l'Indus.

Assises sur des caisses en bois, des matrones et leurs antiques brouettes dans lesquelles elles ont empilé les pains ronds forment un rempart odorant au milieu du capharnaüm. Elles ont pétri des kilos de pâte, puis cuit les galettes dans le *tandoor* familial – mot persan qui signifie à la fois four d'argile et une technique de cuisson courante en Inde. Les boulangères d'occasion perpétuent une tradition ancestrale et assurent ainsi un petit complément financier à un revenu mensuel misérable, qui évolue entre 350 soums (soit l'équivalent du SMIC, 60 francs environ) et 800 soums (quelque 120 francs pour un salaire de professeur) chaque mois.

Deux mille cinq cents ans se sont écoulés depuis l'occupation des Achéménides, ces rois qui avaient leur capitale dynastique à Persépolis : au sixième siècle avant Jésus-Christ, la région constituait l'avant-poste nord de l'Empire perse. De l'ancienne Samarcande (ou « Macaranda », rebaptisée Afrasiab au dix-septième siècle), celle qui fut la grande capitale de culture persane de l'Asie centrale, avant de devenir une ville-lumière sur les « routes de la soie », il ne reste qu'un vaste promontoire désertique où ne poussent plus que de ras épineux : l'*hazar aspand*, la fameuse plante sacrée indo-iranienne utilisée pour les fumigations et que le paysan ouzbek vient ramasser à pied en poussant sa charrette à la force du poignet.

On grimpe sur ce plateau « saharien », verrouillé de toutes parts par la ville moderne, comme on monterait à Paris sur la colline de Montmartre. Il faut franchir un ancien rempart en briques crues de 7 mètres d'épaisseur, encerclant l'antique cité sur 5 kilomètres, pour mesurer l'ampleur du site. Au total, 200 hectares de lœss, modelant mamelons, canyons, fossés, gorges et promontoires, sur une surface vaste comme le triangle Panthéon-Saint-Lazare-Concorde, emprisonnent dix-huit siècles d'histoire. Dès l'origine, la ville occupait tout le plateau. Au fil des ans et des civilisations empilées, elle s'est haussée sur ses propres débris, alimentée en eau grâce à un aqueduc relié au Zeravchan par un canal de 60 kilomètres qu'explore le géographe Pierre Gentelle.

MUSÉE DE L'HOMME/ALBUM H. KRAFFT

En 1901, le plateau « saharien » d'Afrasiab

En foulant la terre nue, on marche sur des débris de poteries. La mémoire vivante de la cité enfouie affleure le sol. Après le sac perpétré par Gengis Khan en 1220, la ville ne fut pas rebâtie au même endroit. Elle renaîtra au pied du plateau et connaîtra un autre âge d'or à la fin du XIVe siècle, sous Tamerlan, dont les coupoles bleues éclairent aujourd'hui le ciel de la ville coloniale. Depuis six ans, sous la responsabilité de Frantz Grenet, directeur de recherche au CNRS, une équipe d'archéologues franco-ouzbèke interroge la terre pour reconstituer l'histoire. Elle décrypte les morceaux de vie mis au jour, remparts, rues pavées, citadelle, quartier d'habitation, temple sous la grande mosquée, et dévoile les modes de vie ancestraux dont on découvre aujourd'hui la permanence.



ABBAS/MAGNUM

Chah-i-Zinda, une allée funéraire en dentelle de céramique bleue

En plein travail, par 35 degrés à l'ombre, couverts de sueur et de poussière, les archéologues commentent leurs découvertes, les pieds ancrés au bord d'une large dépression. *« Le fragment d'une grande jarre et une main coupée ont été abandonnés dans une même fosse à détritus, ancêtre grecque de nos modernes cabinets »*, indique Paul Bernard en désignant un trou juste dégagé. Membre de l'Institut, le grand spécialiste de l'hellénisme en Orient, professeur à l'Ecole pratique des hautes études, oublie ses soixante ans passés et s'enflamme en prononçant le nom d'Alexandre le Grand. Vainqueur de Darius III en 330, l'empereur grec mettait ainsi fin à deux siècles d'occupation achéménide.

« Alexandre restera deux ans dans le pays pour le pacifier. Il viendra à bout de la résistance locale en épousant Roxane, fille d'un personnage de haut rang. » Et Paul Bernard de raconter, planté à l'intérieur de la citadelle, *« le donjon de l'époque, Vincennes »*, le funeste épisode du meurtre de Cléitos, le fidèle compagnon d'Alexandre, frère de sa nourrice, que le roi trucida en 328, au terme d'un festin. *« Les deux amis, ivres, se querellaient dans la salle de banquet, ici même*, poursuit l'historien ; *ils en viennent aux mains ; on fait sortir Cléitos : c'est Ptolémée, le premier roi d'Egypte, qui s'en charge ! Mais Alexandre a eu le temps d'arracher une lance à un garde, avec laquelle il transperce son ami. »*

« Dès le premier siècle avant notre ère, précise l'archéologue Frantz Grenet, *les Routes de la soie commencent à fonctionner et la Chine entre en contact avec le monde iranien. »* L'une des voies les plus fréquentées suit, au-delà du Pamir, les fertiles vallées d'Asie centrale ponctuées d'oasis, étapes bénies pour les caravanes reliant l'Empire du Milieu à l'Inde, *via* la Perse. Les marchands lourdement chargés contournaient ainsi les cols de l'Himalaya perchés à plus de 4 000 ou 5 000 mètres. Trouvant à se ravitailler en cours de route, ils traversaient de part en part la Sogdiane, partie la plus riche de l'actuel Ouzbékistan, dont Samarcande fait figure de capitale et de centre vital. A en croire les descriptions admiratives des géographes arabes, c'est une ville lumière aux 3 000 fontaines et bassins parementés en pierre, ombragée d'innombrables jardins dont les cyprès sont taillés en forme d'animaux. En 1498, Vasco de Gama atteint Cochin et la côte de Malabar. Il donne alors le coup de grâce à ces routes d'échanges entre l'Orient et l'Occident. Désormais la voie maritime sera préférée.

Avec l'indépendance, le bazar de Samarcande renaît. Chaque jour, quelque 2 200 marchands installent leurs étals autour d'une maison de thé qui a l'allure d'un temple grec. Le cumin, l'épice nationale, embaume. En cet automne, le grand marché croule sous des montagnes de melons, pastèques et toutes sortes de fruits frais ou secs : pêches, abricots, amandes, raisins noirs et blancs, dont les lourdes treilles ombragent la cité-oasis. On trouve ici la même soie bariolée qu'à Turfan, l'oasis du Turkestan chinois située de l'autre côté du Pamir. Mais aussi les velours brodés de Syrie et de Doubaï, les tapis synthétiques importés de Belgique, les jeans et les chemises turcs, et toute la bimbeloterie *« made in China »*.

A deux pas du bazar, un seul lieu évoque aujourd'hui les deux Samarcande. Il s'agit du complexe funéraire Chah-i-Zinda, rassemblant autour de la tombe de Qussam ibn Abbas, le *« roi vivant, cousin du prophète Mahomet »*, tombé sous Samarcande en 667, lors du premier raid arabe, les tombeaux des principaux dignitaires et ceux de l'entourage familial proche de Tamerlan. Cette allée de tombeaux en brique couleur sable grimpe sur le flanc d'Afrasiab. De chaque côté de ce long chemin funéraire, la dentelle de céramique bleu, de tous les tons d'azur, du plus pâle au plus sombre (ajouré d'or à la manière persane), court sur les murs, dessinant en arabesque et au point de croix le nom d'Allah. C'est le plus émouvant et le plus beau des monuments timourides.

Une légende mythique révèle l'existence sous le saint tombeau d'une source d'immortalité vers laquelle le dieu juvénile reviendrait à la fin des temps, et celle d'un jardin où siégerait le tribunal des âmes des justes. Ici encore est affirmée la trilogie ouzbèke irano-turco-arabe. Au fond d'un puits imaginaire la croyance islamique de l'au-delà rejoint le mythe iranien des zoroastriens. Le juge principal serait Mithra, le dieu-soleil. Le soleil comme symbole astral se retrouve sur l'emblème de Samarcande autour du « lion », qui en fait est représenté par un tigre (il n'y a pas de lion dans la région !). Ce blason figure à la place d'honneur sur le Registan, fleuron des grands travaux des successeurs de Tamerlan.

Au milieu des tombes, un puits très profond montre une ouverture béante : des religieux ont creusé ici, en 1992, au mépris des fissures apparaissant sur le tombeau sacré. Ils avaient l'espoir de retrouver l'entrée du Paradis.

Florence Evin

Un creuset de civilisations

Soixante-quinze nationalités cohabitent aux côtés des Ouzbeks (80 % des habitants de l'ensemble du pays), principalement les Tadjiks (descendants des premiers sédentaires de la région, de langue persane) et les Russes, mais aussi toutes sortes de populations. Les peuples frontaliers, Turkmènes, Kirghizs, Afghans, mais aussi les populations indésirables en URSS qui furent déportées par Staline dans les années 30 : Kazakhs, Tatars de Crimée et de Kazan, Coréens et Allemands.

La Venise d'Asie centrale

***« La soie, le jade et les parfums venaient de Chine ; les fourrures et l'ambre arrivaient du Nord ; le poivre et le camphre étaient importés d'Inde »*, précise l'archéologue Frantz Grenet, spécialiste de la grande période sogdienne, époque qui dure du Ve siècle après J.-C. jusqu'à la conquête arabe de 712, et qui, avec les débuts de la période musulmane, est considérée à juste titre comme l'âge d'or de Samarcande.**

A l'époque, la ville-lumière exporte *« vers la Chine du verre, des tapis de Boukhara et la vaisselle de métal »*. Samarcande est alors aux routes terrestres ce que deviendra Venise aux routes maritimes avant les grandes expéditions portugaises.

Au septième siècle, à la cour du roi Varkhuman

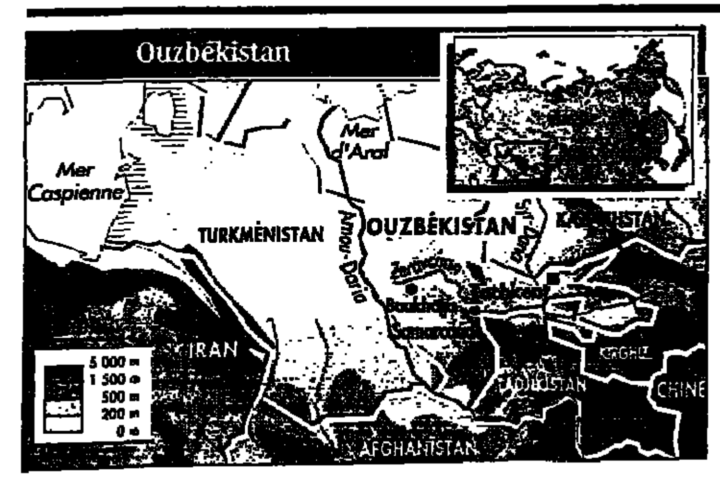
A pied, à cheval et à dos de chameau, avançant en file indienne, comme lors d'une parade militaire, les ambassadeurs de lointaines contrées, portant armes et décorations, se présentent devant Varkhuman, roi de Samarcande, afin de lui remettre cadeaux et tributs en gage de bonnes relations commerciales. La délégation du Turkestan chinois, coiffée de calots noirs, précède des personnages portant les cagoules de peau et les chaussettes des montagnards. Les Coréens sont affublés de coiffures à plumes et la garde personnelle du roi, des mercenaires turcs, exhibe une longue natte dans le dos.

Le bleu lumineux est du pur lapis-lazuli, les mines, unique source d'approvisionnement de l'Antiquité, étaient à 1 500 km d'ici, dans l'actuel Afghanistan. Le blanc éclatant, le jaune et le rouge primaires, utilisés par l'artiste anonyme qui a peint cette fresque au septième siècle, rappellent par leur éclat et leur fraîcheur les couleurs enterrées des tombeaux de la Vallée des Morts, en Egypte. Et la maîtrise du dessin sans repentir est celle des enluminures tracées sur les manuscrits au Moyen Age. Un ensemble digne des plus belles réalisations de la Renaissance italienne.

Cette scène, qui se déroulerait vers 665, période d'âge d'or par excellence du royaume sogdien, occupe le panneau central d'une fresque monumentale couvrant, sur 11 mètres de long, les trois murs de la salle carrée du musée d'Afrasiab, à Samarcande. Elle provient d'une riche demeure, peut-être le palais privé du souverain. Les deux panneaux latéraux représentent sous une forme allégorique les « mondes » chinois et indiens, c'est-à-dire les deux principaux marchés et fournisseurs de l'époque pour les Sogdiens. Sur la droite, en Orient, on découvre les douceurs de la vie en Chine. Les concubines de l'empereur sont en barque sur un étang, elles jouent du luth : ce sont les « geishas » de la Chine des Tang. Les marais grouillent de perches et de hérons stylisés à la manière des rouleaux peints. Une scène de chasse à la panthère représente l'empereur de Chine sur un animal géant et des cavaliers lancés au galop à la poursuite du félin prêt à bondir.

Sur la gauche, la scène « indienne » symboliserait, selon l'interprétation de l'archéologue russe Boris Marshak et du Français Frantz Grenet, une procession religieuse. Le roi, monté sur un grand cheval et précédé de ses concubines en amazone, se rend au temple funéraire de ses ancêtres. Les gardes à pied portent le masque, à la manière des zoroastriens, afin de ne pas polluer le feu sacré. Le cheval conduit en laisse serait ainsi sacrifié au dieu Mithra. L'éléphant blanc, « véhicule » d'Indra, le dieu suprême chez les hindous, que les Sogdiens assimilaient à Ahura Mazda, maître de leur panthéon, conduit la procession. Il est suivi par quatre oies immaculées, qui pourraient représenter le dieu Brahma aux quatre visages, première divinité de la trinité de l'hindouisme, le « Directeur du Ciel, Maître des Horizons et des quatre Veda» ; mais également Zurvan, le dieu du destin, qui a, lui aussi, quatre aspects. Cette scène cultuelle dévoile les liens très étroits noués à l'époque entre l'Inde et les Sogdiens.

Fl. E.

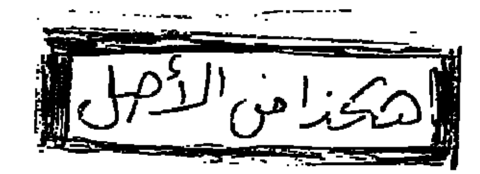


Carnet de route

● **AVION.** Les vols les plus directs Paris-Tachkent sont assurés par Lufthansa (tél. : (1) 42-65-37-35) : une seule escale avec changement d'avion à Francfort, et de bons tarifs chez Orients (tél. : (1) 46-34-29-00, à partir de 7 650 F), qui propose également des billets sur Turkish Airlines (à partir de 4 600 F) avec changement d'avion à Istanbul et plusieurs escales.

● **ITINÉRAIRE.** Le plus complet commence à Tachkent, s'arrête à Samarcande, continue vers Boukhara (cité de brique ocre qui a gardé quasi intact son ancien centre, protégé par l'Unesco- : on se plaît à imaginer ainsi la Samarcande d'avant la colonisation russe), Khiva et Charh-I-Sabz, ville natale de Tamerlan. Orients, spécialiste des « routes de la soie », programme des itinéraires ouzbeks, dans le cadre desquels ce voyage a été organisé. Sont inclus dans les forfaits : billets d'avion internationaux et nationaux, voiture privée avec chauffeur, guide francophone et hébergement en pension complète (en groupes de 15 personnes : 11 500 F de Paris, pour onze jours ; en individuel : environ 12 000 F si on part à deux). Des départs presque chaque mois dès la fin décembre. On peut aussi choisir un duo Tachkent-Samarcande d'une semaine : 8 400 F, hébergement avec petits déjeuners seulement. Notez que les hôtels ouzbeks sont de confort médiocre. Circuits guidés similaires, notamment chez Artou (tél. : 19-41-22-8180220), Clio (tél. : (1) 53-68-82-82), Ikhar (tél. : (1) 43-06-73-13) et Assinter (tél. : (1) 45-44-45-87), qui allonge le périple (vingt-deux jours) au Pakistan, en Chine et en Kirghizie.

● **LECTURES** : *La Route de Samarcande*, de Ruy Gonzalez de Clavijo, ambassadeur du roi de Castille, qui décrit ce qu'il a vu en 1406 (Imprimerie nationale). *Terres secrètes de Samarcande, céramiques du VIIIe au XIIIe siècle*, catalogue de l'exposition de l'Institut du monde arabe de 1992, présentant les plus belles pièces mises au jour par les archéologues. *Samarcande 1400-1500*, la cité-oasis de Tamerlan racontée par les spécialistes, et *Asie centrale* (Autrement). Dans la revue *L'Histoire*, « Samarcande et la Route de la Soie », de Frantz Grenet (numéro 77, 1985), et « La Prise de Samarcande par Gengis-Khan », de Frantz Grenet et M. Isamiddinov (numéro 149, 1991). *Peuples d'Asie centrale*, de Charif et Roustam Choukourov (Syros). *Le Voyage en Asie centrale et au Tibet*, remarquable anthologie des voyageurs occidentaux du Moyen Age au vingtième siècle (« Bouquins », Laffont). Enfin, côté guide : *Central Asia* (Cadogan), en anglais.



Au « pays bleu », les ethnologues voient la vie en rose

D'une colline à l'autre, le long de la frontière chinoise, une véritable mosaïque humaine







Fêtes ou quotidien, l'habit est le même. De gauche à droite Hmong, Yao et Tay photographiés par Xavier Zimbardo

SA PA
de notre envoyé spécial

ICI règne la « pluie-poussière », ce crachin d'hiver qui noie choses et hommes dans un silence ouaté. C'est samedi soir à Sa Pa, bourgade humide et haut perchée sur les flancs du Phan Si Pan, le point culminant du Vietnam. La Chine est proche, trop proche, comme l'atteste la carcasse de l'église éventrée pendant la guerre-éclair de février 1979 et qui semble prendre le ciel à témoin, dans la brume muette.

À l'époque coloniale, les Français aimaient venir se requinquer dans ce lieu d'altitude, qu'on appelait alors « la petite Dalat du Tonkin ». Sans doute évitaient-ils cette période maussade de l'année... La nuit est maintenant tombée, et le brouillard avec elle. On se hâte lentement vers les gargotes où attendent les soupes, les bols de riz et les précieux braseros.

Plus tard, bien plus tard, des ombres juvéniles hantent encore les ruelles. C'est l'heure des audaces adolescentes. Chaque fin de semaine, Sa Pa accueille les rendez-vous amoureux. À la veille du marché qui, comme partout en Asie, s'anime bien avant l'aube.

C'est un petit marché, au charme presque intime, où l'on peut flâner longuement entre les étals, observer de près l'art du négoce, admirer visages et costumes, en ayant l'illusion de s'être fait oublier.

Les hottes des femmes se remplissent au gré des achats : légumes, canne à sucre, tissu au mètre, plantes médicinales, pièges à rat et outils divers. On s'offre des sachets de poudres mystérieuses, pour empoisonner la vermine ou chasser les maux de tête. On essaie des chaussures en plastique ou une paire de bottes, que l'on garde au pied. On sait ce que l'on veut, mais on prend son temps.

Les sourires sont beaux, jamais mercantiles. Mais dans cette région fermée pendant quarante ans aux Occidentaux, la modernité et l'argent font – modestement il est vrai – leur apparition : deux ou trois écrans de télévision qui rompent la solitude, une escouade de motos Honda qui jouent les taxis, quelques poignées de dollars laissées par des groupes de routards, éternelle avant-garde d'un tourisme plus ravageur.

Sur une crête, à deux heures de marche de Thensin, sommeille un village hmong. Dans les masures, construites à même le sol, il n'est rien de superflu. Le riz cuit attend dans une marmite, l'eau potable dans un tronc de bambou. La chambre familiale ne contient qu'un seul lit en latanier. Tous les vêtements de rechange pendent sur un fil. Il y a aussi quelques calebasses, une longue louche, une pipe à tabac et, pour tout meuble, un coffre en bois soigneusement cadenassé. Immuable simplicité d'un intérieur paysan.

Autour du village, on cultive, en terrasses, thé, maïs et manioc. On élève des buffles et quelques chevaux. Près d'une bassine pleine d'indigo, des tissus sèchent au soleil. Une fois teints et brodés, on ira les vendre, dans la vallée, avec quelques poulets, pour s'y procurer l'indispensable : du sel, une jarre, un peu de pétrole, de la toile brute et des fils de couleur.

Les quelque cinq cent mille Hmong forment l'une des cinquante-quatre ethnies officiellement répertoriées au Vietnam et regroupées en trois familles linguistiques. À elle seule, la Haute-Région, ce « pays bleu » qu'on oppose au « pays brun » du delta, est une formidable mosaïque humaine, un trésor pour ethnologues et linguistes. Au fil des millénaires, les peuples venus de Chine s'y sont éparpillés, entrecroisés et superposés, en des mouvements lents et silencieux. Passer d'une montagne à l'autre, en traversant la vallée du voisin, obligeait aux échanges et aux solidarités.

Dans ces confins farouches, à la splendeur sauvage, où les crêtes échancrées semblent sorties d'un rouleau de peinture chinoise, les courbes de niveau ont délimité, pour l'essentiel, les zones de peuplement. Fuyant l'empire du Milieu, quand leurs défaites tournèrent aux massacres, jusqu'à la fatale révolte des Taï Ping, en 1868, les Hmong ne trouvèrent vides, au Tonkin, que les fortes pentes et les sommets.

Depuis, ils vivent entre 900 et 2 000 mètres d'altitude et leurs ambitions territoriales sont restées purement verticales. Faute d'une écriture alphabétique qui eût aidé à la fixer, leur langue fluctue au gré d'idiomes particuliers. Du moins ont-ils réussi à imposer désormais leur véritable ethnonyme – Hmong – à la place d'un autre nom – Mèo – qu'ils jugeaient méprisant. En fait, Mèo est la prononciation locale du mot chinois « *Miao* » qui désigne, sous le sobriquet de « chat », l'ensemble ethnolinguistique auquel appartiennent les Hmong.

Même chose pour leurs cousins du dessous, à peu près aussi nombreux, les Yao (*Dao* en vietnamien) qui, arrivés avant eux, vivent à une altitude moyenne, entre 300 et 900 mètres. Eux aussi ont fait oublier l'appellation péjorative « *Man* » (« barbare du sud » en chinois) dont le pouvoir colonial les avait gratifiés. Ils disent avoir comme ancêtre P'An Hou, un chien-dragon fabuleux au poil de cinq couleurs, transformé en homme après avoir vaincu l'ennemi d'un empereur de Chine, lequel lui donna en récompense sa fille et la moitié de son royaume, partagé, avec ruse, « *dans le sens de la hauteur* ».

Voilà pourquoi, dit la légende, les Yao habitent les montagnes et ne mangent jamais de chien. Ce peuple entretient, depuis de nombreux siècles, le souvenir de son mythe fondateur, dans un document – la Charte des Man – légitimé par plusieurs souverains et qui rappelle le service rendu jadis et les privilèges qui en découlaient.

Parfois, au bord d'un sentier, les arbres flambent. Car les Hmong et les Yao pratiquent le « *ray* », la culture sur brûlis. Depuis toujours, ils dévastent leur milieu. « *Laboure avec le couteau, sème avec le feu* », recommande la Charte des Man aux « Fils de la Montagne », qui plantent, entre les troncs abattus, les graines de riz et de maïs sur le sol enrichi des cendres de l'incendie.

Après trois ou quatre saisons, ils abandonnent les champs épuisés et les pentes devenues chauves pour jeter leur dévolu sur une nouvelle zone d'essartage. Depuis toujours, le « *ray* » pousse au nomadisme. C'est un mode de vie que résume bien la formule, chère aux Mnong Gar, un peuple des hauts plateaux du Vietnam central, et qui inspira à Georges Condominas le titre de son grand classique de l'ethnologie indochinoise : *Nous avons mangé la forêt*.

Les vallées de la Haute-Région sont le domaine du peuple tày (ou thai), le premier venu, établi sur les rives du fleuve Rouge et de ses affluents au moment où les Viet, de leur côté, prenaient possession du delta. C'est la plus nombreuse minorité du Vietnam. Sédentaires, cultivant les rizières irriguées, les Tày se livrent, comme les Viet, à un immense et minutieux jardinage, aux gestes toujours recommencés. Tant d'efforts ingénieux pour maîtriser l'infini réseau des gradins et diguettes, des barrages et rigoles, pour produire le riz gluant, qu'on cuit à l'étouffé et l'alcool, qu'on sert généreusement.

Les Tày vivent sur pilotis, hommes à l'étage, bêtes sous le plancher, dans des maisons souvent spacieuses, ainsi protégées des fauves et des serpents. Ici, les teintes sont plus vives qu'en montagne : vert tendre du repiquage dans le damier des rizières, couleurs gaies des tuniques, écossais éclatant des turbans.

Les bruits des vallées mêlent le proche et le lointain, le banal et l'inattendu. Le frappement sourd d'un pilon à grain que manœuvre un petit moulin, au bord de l'eau vive. Le moteur d'une machine à décortiquer le riz sous un hangar. La cloche en bois d'un buffle que pousse un paysan, le bât sur l'épaule. La corne où souffle un colporteur qui vend des glaces à l'eau. L'appel d'un enfant oiseleur, sa cage à la main. Le glissement d'une quenouille qu'une jeune fille manie sur le bord du chemin. Il arrive même que la brise apporte l'écho lointain d'un tambour. Un enterrement, sans doute.

Les peuples du Haut-Pays s'influencent l'un l'autre, de bas en haut, de vallée en colline, et de colline en crête. Les chapeaux coniques se répandent en pays tày, et les coiffes multicolores dans la montagne. L'habit traditionnel disparaît peu à peu sous l'empire de la mode urbaine : chemise et pantalon légers. L'adoption déjà ancienne des techniques et des modes de vie liés à la civilisation du riz et du bambou, la multiplication des contacts entre ethnies, la diffusion jusqu'au moindre village de la langue nationale, enseignée par les instituteurs et propagée par les fonctionnaires, autant d'éléments qui y renforcent l'empreinte de la culture vietnamienne moderne.

La religion, elle-même, rapproche ces peuples. Inégalement imprégnés des grandes croyances d'Asie – taoïsme, bouddhisme, confucianisme –, ils ont emprunté aux Viet le culte des ancêtres. Chaque maison abrite l'autel, souvent modeste, où l'on apaise les âmes des morts, à coups d'hommages, d'offrandes et de prières.

Ce culte s'ajoute aux rites de l'animisme traditionnel. À l'entrée des villages, en un lieu choisi avec soin, brûlent les bâtons d'encens offerts au génie tutélaire et à tous les autres, ceux du sol et des eaux, du foyer et du ciel. Il convient de se protéger, par la magie s'il le faut, contre les esprits errants, les âmes à l'abandon. Quitte à redoubler de précaution, en mêlant tous les rites, comme dans cette maison hmong, où trois plumes de coq ornent l'autel des ancêtres. Un peu plus tard, au détour d'une crête, reposent près d'une tombe solitaire quelques objets ayant appartenu au défunt : des sandales, un bol, une pipe à eau. Les Hmong ne badinent pas avec l'au-delà.

Jean-Pierre Langellier

L'indigo et l'écru

À Sa Pa dominent le noir et le bleu indigo des vêtements Hmong : turbans, tabliers, jupettes, ceintures et jambières, chez les femmes ; larges pantalons et courtes vestes au col brodé des hommes. Une sobre harmonie qu'éclaire l'argent, brut ou ciselé, des bijoux : chaînes, colliers et grands anneaux d'oreilles.

Ailleurs, d'autres sous-groupes de l'ethnie hmong préfèrent des vêtements clairs ou chatoyants, auxquels ils doivent leurs noms : tunique écrue des Hmong blancs, jupe rouge ornée de motifs en spirales des Hmong bariolés. Les femmes rehaussent leur chignon de superbes postiches, parfois hérités de leurs aïeules. L'éclat des parures contraste avec la pauvreté de ces peuples, qu'il semble vouloir conjurer.

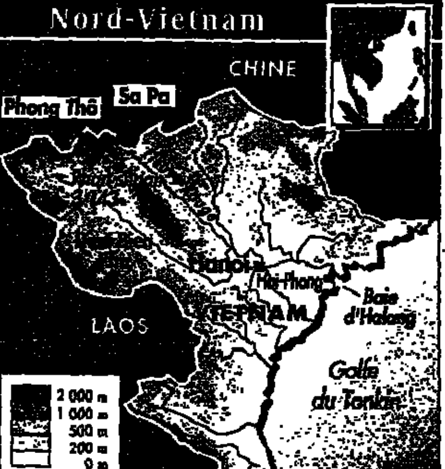
Carnet de route

● **MÉTÉO.** Les randonnées à pied (à 8 heures de marche chaque jour) dans le nord du Vietnam ne peuvent avoir lieu que pendant la saison sèche, entre octobre et avril. C'est l'époque où la mousson du nord-est s'installe sur le delta du fleuve Rouge, sous forme de crachin. En moyenne montagne, le temps est plus frais et plus sec, et le ciel souvent ensoleillé.

● **ACCÈS.** La ligne Paris-Hanoï est notamment desservie par Air France avec 2 vols hebdomadaires, les mercredi et vendredi (tarif Le Kiosque, 6 200 F) et par Vietnam Airlines, 3 vols hebdomadaires (Chinesco, tél. : (1) 45-35-33-44, à partir de 5 500 F).

● **ITINÉRAIRE.** Au départ de Dien Bien Phu, une journée en minibus permet de rejoindre la région de Phong Tho, où se déroule la randonnée pendant une bonne semaine. Après deux jours à Sa Pa et dans les environs, on quitte la Haute-Région. Redescente vers Hanoï, Haï Phong, et la baie d'Halong, où l'on passe deux nuits et une journée de navigation à travers ce fabuleux labyrinthe maritime. Retour vers Hanoï où s'achève le séjour par une visite de la plus belle ville d'Asie. Cette randonnée a été réalisée dans le cadre d'un itinéraire signé Terres d'aventure (6, rue Saint-Victor, 75005 Paris, tél. : (1) 43-29-94-50) et intitulé « Montagnes et ethnies du Nord-Vietnam ». Au total, 17 jours de voyage, 17 650 F, de Paris, par personne, pour un groupe de 9 à 15 personnes.

Circuit comparable chez Peuples du monde (tél. : (1) 42-72-50-36).



● **LECTURES.** *Montagnards des pays d'Indochine*, par Christine Hemmet (Ville de Boulogne-Billancourt/ Editions Sépia) : un voyage commenté par les meilleurs experts et richement illustré (Musée de l'homme). *Vietnam, au pays des routes contraires*, par Gérard Rovillé et Xavier Zimbardo (Domaine Asie du Sud-Est, Peuples du monde) : l'alliance intelligente d'un ethnologue et d'un photographe en balade dans la Haute-Région, dont les clichés illustrent ce reportage. Pour un point de vue officiel sur le sujet, *Les Ethnies minoritaires du Vietnam*, par Dang Nghiem Van, Chu Thai Son et Luu Hung (Editions The Gioi, Hanoï). *Le Vietnam, histoire et civilisation*, par Le Thanh Khoï (Editions de Minuit, 1955) : le livre de référence. Côté guides : *Au Vietnam* (Visa, Hachette), établi par Hervé Beaumont. Et le très complet *Vietnam* (Lonely Planet), récemment traduit en français.

LE MONDE / MARDI 31 OCTOBRE 1995 / 3

…ent la vie en rose



ENTREPRISES

LE MONDE / SAMEDI 28 OCTOBRE 1995

RESTRUCTURATION Le constructeur aéronautique Aérospatiale a annoncé le 26 octobre, lors d'un comité d'entreprise, l'existence d'un sureffectif d'environ 4 000 personnes, notamment dans ses branches avions, espace-défense, missiles et hélicoptères. La direction n'envisagerait pas de « licenciements secs ». ● LES DIFFICULTÉS du groupe français ne sont pas isolées. Le néerlandais Fokker, l'allemand DASA ou Lockheed Martin et la NASA aux Etats-Unis ont aussi prévu de supprimer des postes. ● LA MENACE sur l'emploi dans le secteur de la défense en France est d'autant plus grave que le budget militaire ne permet plus de mener de front tous les projets prévus par la loi de programmation. ● RENÉ GALY-DEJEAN (RPR, Paris), un des rapporteurs de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, estime à 50 000 le nombre d'emplois menacés au cours des deux prochaines annnées.

50 000 emplois seraient menacés en 1996-1997 dans l'industrie de défense

Le rapport du député René Galy-Dejean tire des conclusions alarmantes des coupes envisagées dans les programmes militaires. Dans le même temps, le constructeur aéronautique Aérospatiale a annoncé un sureffectif proche de 4 000 personnes

LE GROUPE Aérospatiale a annoncé, jeudi 26 octobre, à l'occasion d'un comité d'entreprise destiné à l'information des syndicats, qu'il existait *« un sureffectif »* de 3 100 personnes, notamment dans ses branches « avions », « espace-défense » et « missiles ». Soit 10 % des effectifs globaux du groupe. Selon les syndicats, Aérospatiale a aussi décelé un sureffectif, de l'ordre de 800 personnes, dans sa branche « hélicoptères », qui travaille pour le groupe franco-allemand Eurocopter.

Ces difficultés rencontrées par l'un des plus importants constructeurs aéronautiques français se retrouvent en Europe et outre-Atlantique. En témoignent, par exemple, la décision du groupe néerlandais Fokker de supprimer, en 1995, quelque 1 150 emplois, l'annonce par la NASA de réduire ses effectifs de 3 500 personnes, et l'initiative du groupe Lockheed Martin de faire partir 17 000 salariés dans les prochaines cinq années. De même, le principal partenaire de l'entreprise française, le groupe allemand Daimler Benz Aerospace (DASA), a prévu, entre 1996 et 1998, de supprimer 8 500 emplois à l'occasion d'un plan, dit Dolores, qui instaure, de surcroît, des délocalisations, des ventes et des fermetures de sites industriels. Ce qui n'est pas envisagé, à l'heure actuelle, par les responsables du groupe Aérospatiale.

> Le budget militaire ne permet plus de mener de front tous les projets que la loi de programmation laissait entrevoir

Un prochain comité d'entreprise examinera *« l'accompagnement social »* de ces suppressions d'emplois, qui pourraient intervenir en 1996 et en 1997. A Aérospatiale, la direction considère que ces sureffectifs peuvent être résorbés par des mesures de formation et de mobilité, par des préretraites progressives et par le Fonds national de l'emploi (FNE).

A l'issue du comité d'entreprise, les organisations syndicales FO, CGT, CFDT, CGC et CFTC ont fait savoir que leurs élus *« s'étaient insurgés »* contre l'annonce de la direction, parce qu'elle leur semblait impliquer des *« licenciements secs »*, qui viendraient s'ajouter aux mesures dites *« d'adaptation des effectifs »* en cours d'application en 1995.

En France, la menace sur l'emploi dans le secteur industriel (toutes catégories confondues) de la défense est d'autant plus grave et imminente que le budget militaire ne permet plus de mener de front tous les projets que la loi de programmation – adoptée en 1994 par le Parlement et remise en chantier pour déboucher en 1996 sur une nouvelle version – laissait entrevoir pour les six ans à venir. L'un des rapporteurs de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, René Galy-Dejean (RPR, Paris), s'en est ému en rendant publiques, jeudi 26 octobre, les grandes lignes de ses réflexions sur le sujet.

Rappelant que l'industrie de défense emploie, directement ou indirectement, quelque 305 000 personnes pour un chiffre d'affaires de 97 milliards de francs selon les statistiques du Conseil des industries de défense françaises (CIDEF), M. Galy-Dejean, un proche de l'ancien premier ministre Edouard Balladur, souligne que 18 000 emplois ont disparu en 1993, 16 000 autres en 1994, et que, au rythme où vont les choses, 50 000 autres pourraient être perdus au cours des deux prochaines années.

L'exemple le plus spectaculaire en la matière est, sans doute, celui des industries de l'armement terrestre, dont les effectifs, à hauteur de 45 100 en 1990, passeront, pour la première fois, sous la barre des 30 000 personnes en 1995. GIAT-Industries, l'entreprise fleuron du secteur, connaît des difficultés graves qui expliquent que – faute de commandes de chars Leclerc et de munitions en volume suffisant par l'armée française et à l'exportation – elle devrait perdre 1,9 milliard de francs en 1995 (autant que l'an dernier), chercher à obtenir une recapitalisation de l'Etat à hauteur de 5 milliards de francs, étudier la fermeture de deux sites sur la dizaine qu'elle entretient, et mettre en chantier un plan de redressement portant sur de nouveaux départs (un millier de postes en 1996) après 1 650 suppressions en 1994 et 1995.

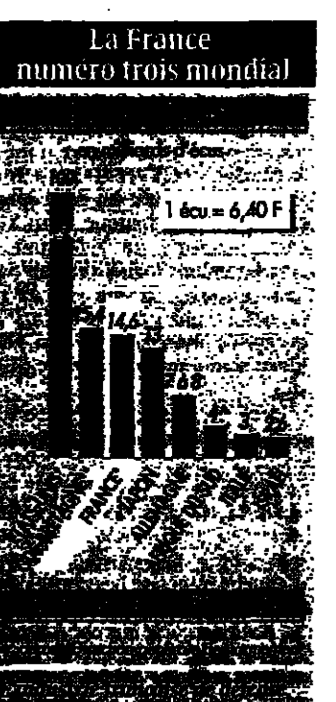
Le sort du groupe Aérospatiale, dans cet environnement-là, n'est pas davantage assuré, en dépit de ses fabrications civiles comme l'Airbus, qui est parvenu à prendre un tiers du marché mondial face au numéro un Boeing et à McDonnell Douglas. En effet, le constructeur d'avions, de missiles, de satellites et d'hélicoptères voit son avenir assombri par une série de non-décisions. C'est le cas des reports intervenus pour le développement du missile stratégique mer-sol M 5 de nouvelle génération, pour le lancement du programme d'hélicoptère logistique européen NH-90, pour l'industrialisation de l'hélicoptère d'attaque franco-allemand Tigre ou pour l'étude en Europe d'un nouvel avion de transport militaire, l'ATF.

C'est encore le cas pour la décision – différée vraisemblablement à décembre prochain pour des raisons budgétaires – de l'Allemagne de se joindre à la France, à l'Italie et à l'Espagne pour la construction de deux nouveaux modèles de satellites espions, Helios-2 et Horus.

Ce n'est pas avant le printemps 1996, au plus tôt, que le gouvernement aura définitivement mis au clair ses intentions en matière d'équipement militaire à long terme. D'ici là, un comité stratégique, présidé par le ministre de la défense, y travaille. Les dossiers d'armement nucléaire et classique qu'il aura constitués, ainsi que le montant des engagements financiers pluriannuels que les nouveaux matériels requièrent, seront ensuite soumis à une série de conseils de défense, présidés par Jacques Chirac, qui tranchera dans le cadre d'une nouvelle loi de programmation.

Jacques Isnard

La France numéro trois mondial



La nouvelle agressivité commerciale américaine

La promotion des exportations américaines, surtout pour l'armement et l'aéronautique, constitue la priorité, voire la seule constante, de la diplomatie américaine. N'hésitant pas à se transformer en *« super-représentant »*, M. Clinton a personnellement plaidé la cause de Boeing et McDonnell auprès du roi Fahd lors de la rencontre entre les deux hommes, il y a presque un an, en Arabie Saoudite.

Jeudi 26 octobre, le ministre de la Défense saoudien et les deux plus grands constructeurs aéronautiques américains sont venus célébrer à la Maison Blanche la signature d'un contrat de 6 milliards de dollars (30 milliards de francs), qui porte sur la livraison de 61 appareils (28 pour Boeing et 33 pour McDonnell). Pour bien souligner le rôle joué par Bill Clinton au cours de la négociation, ils lui ont remis une copie du contrat, signé mercredi entre les deux constructeurs et la compagnie aérienne Saudia Airlines. *(AFP)*

Comme la sidérurgie des années 80

Les syndicats, publiquement, et certains chefs d'entreprise, en privé, font actuellement pression sur le gouvernement pour que le secteur de l'armement bénéficie à l'avenir de mesures d'âge exceptionnelles, comme la sidérurgie à la fin des années 70 et durant les années 80. Durant cette période, l'Etat a pris à sa charge les départs anticipés à la retraite des sidérurgistes dès l'âge de cinquante ans.

Jacques Chérèque, chargé de ce dossier par Laurent Fabius en 1984, résumait ainsi la situation : *« La sidérurgie, c'est, en dix ans, 100 milliards pour cent mille suppressions d'emplois. »* En 1990, un départ en préretraite à cinquante ans était estimé à 1 million de francs pour la collectivité. Les transitaires en douane et les dockers bénéficient, depuis le début des années 90, de mesures équivalentes.

La modification des statuts de Renault a été votée

POUR LA SECONDE FOIS, jeudi 26 octobre, Renault réunissait ses actionnaires en assemblée générale, avec, à l'ordre du jour, la modification des statuts en vue de la privatisation. Les petits porteurs ont d'abord assisté, médusés et scandalisés pour certains, à un drôle de simulacre. Celui d'une assemblée générale des actionnaires salariés : les différents délégués CGT et CFDT, venus avec leurs quelque 300 militants de tous les établissements de Renault, ont tour à tour exprimé leurs revendications. A l'ordre du jour de cette *« assemblée générale révolutionnaire »*, selon les termes de Daniel Sanchez, délégué central CGT, l'augmentation des salaires de 1 500 francs, la renationalisation de l'entreprise, la semaine de 35 heures à salaire équivalent, la retraite à cinquante-cinq ans. Autant de propositions qui ont été votées à l'unanimité sous les cris de joie des salariés militants, qui scandaient : *« Renault n'est pas à vendre, il est à la nation »*, ou encore: *« Schweitzer, démission. »*

ONZE RÉSOLUTIONS

L'agitation est soudain retombée : à la demande de Daniel Sanchez, les Renault ont quitté, en rangs d'oignons, la salle de réunion du CNIT à la Défense. *« Les syndicats et la direction se sont entendus pour que tout se déroule de cette manière, afin d'éviter ce qui s'est passé en avril pour la première AG de Renault : durant toute la séance, Louis Schweitzer, qui venait d'être mis en examen dans l'affaire du sang contaminé, s'était fait huer et insulter »*, raconte un observateur.

Le PDG de Renault a enfin pris la parole, avec plus d'une heure de retard. *« Certains ont beaucoup à apprendre de la réalité économique »*, a-t-il jugé. *« Ils ne font pas preuve de beaucoup d'intelligence dans leur approche des problèmes. »* Plus de 97 % des actionnaires présents ont ensuite adopté onze résolutions, concernant la mise en conformité des statuts du constructeur avec la loi sur les sociétés commerciales – notamment le changement de dénomination de Régie nationale des usines Renault en Renault –, l'évolution de la structure du capital de l'entreprise et, enfin, les conditions d'accès au marché financier. Toutes ces résolutions ont été adoptées sous condition suspensive *« du transfert au secteur privé de la participation majoritaire de l'Etat »*.

Certaines résolutions précisent la manière dont le capital de Renault pourrait évoluer, une fois la participation de l'Etat inférieure à 50 %. Le constructeur sera notamment en droit de procéder à des augmentations de capital en supprimant le droit préférentiel de souscription, et donc de les réserver à des investisseurs préalablement choisis. Une augmentation de capital pourra également être réservée aux salariés de l'entreprise, à un prix égal à 90 % de la moyenne des cours cotés de l'action lors des vingt séances de Bourse précédant la décision du conseil d'administration. Il faut que Renault bascule dans le privé pour que cette batterie de mesures puisse être prise. L'Etat étudie actuellement la possibilité d'une privatisation en douceur, qui consisterait à vendre à quelques entreprises suffisamment d'actions Renault pour que sa part devienne inférieure à 50 % (*Le Monde* du 27 octobre). *« Une privatisation honteuse »*, estime Gérard Muteau, administrateur salarié de Renault. EDF, qui reconnaît avoir été contacté dans cette optique, affirme ne pas être intéressé.

Virginie Malingre

Plastic Omnium est dans une passe difficile

ALORS QUE Plastic Omnium enregistre, vendredi 27 octobre, le succès de son OPA sur Reydel, l'équipementier automobile annonce une performance médiocre. *« La pire depuis plusieurs années »*, a déclaré, jeudi 26 octobre, Jean Burelle, son PDG. Le groupe a vu son résultat net tomber à 10 millions de francs au premier semestre 1995 (contre 48 millions au premier semestre 1994), en dépit d'une progression de 7,8 % du chiffre d'affaires à 2,57 milliards de francs. Cette baisse est imputable à deux événements exceptionnels : les importants frais de démarrage de son usine implantée en Caroline du Sud – destinée à approvisionner BMW et General Motors – et les mauvais résultats de sa filiale américaine Zarn.

La dégradation des comptes devrait se poursuivre au second semestre. *« Nous envisageons un résultat nul pour 1995 »*, explique Jean Burelle, malgré l'effet positif lié à l'intégration dans les comptes consolidés de Reydel, qui a dégagé un résultat net de 31,3 millions au premier semestre pour un chiffre d'affaires de 982 millions, en hausse de 15,1 %. Mais ce rachat se traduit aussi par une augmentation vertigineuse de l'endettement, qui devrait atteindre 150 millions en 1995, contre seulement 62 millions en 1994.

Plastic Omnium s'est fixé une double priorité pour les trois prochaines années : *« atteindre un résultat net de 3 % du chiffre d'affaires et un désendettement moyen de 200 millions par an, pour repasser sous la barre des 100 % »*. Dans ce but, l'entreprise a décidé de se séparer d'actifs non stratégiques, hors de ses métiers de base. Elle a vendu les 50 % que Reydel détenait dans Harman au groupe Magneti-Marelli début octobre, et négocie actuellement la cession de l'activité des pots pour pépiniéristes de Zarn. Le groupe prévoit aussi de gagner 50 millions sur 1995-96 en exploitant les synergies existant entre Plastic Omnium et Reydel, mais sans fermer aucune usine.





Le gouvernement annonce la privatisation de la Société marseillaise de crédit

L'établissement bancaire reçoit 1 milliard de francs de l'Etat mais perd son président, Jean Matouk

La Société marseillaise de crédit a obtenu de son unique actionnaire, l'Etat, une augmentation de capital de 1,06 milliard de francs qui lui permet de poursuivre son activité. Maintenue juste à flot et dotée d'un nouveau président, avec le départ annoncé de Jean Matouk, la banque va devoir trouver un actionnaire fort sur qui s'appuyer. La cession devrait être réalisée de gré à gré.

LE MINISTÈRE des finances a annoncé, jeudi 26 octobre, le versement à la Société marseillaise de crédit (SMC), sa filiale à 100 %, d'une avance d'actionnaire de 1,06 milliard de francs *« dont le principe avait été annoncé lors de l'arrêté des comptes, le 24 mars dernier »*. Depuis lors, Jean Matouk, nommé à la présidence de la banque en 1992, attendait. Tout comme attendaient les commissaires aux comptes, qui n'avaient apposé leur paraphe à l'arrêté des comptes 1994 – qui s'était traduit par une perte de 1,25 milliard de francs – que sous la condition de ce versement.

Les défaillances successives des banques françaises, du Crédit lyonnais à la Banque Pallas-Stern en passant par celle de la Banque commerciale privée, qui n'ont cessé d'alimenter les débats tout au long de l'année sur la nécessité de maintenir ou non en vie les établissements bancaires en difficulté, n'ont pas été étrangères aux atermoiements des pouvoirs publics. Fallait-il sauver la Marseillaise, qui a successivement dû affronter le déséquilibre de son régime de retraite, des engagements douteux dans l'immobilier et auprès des PME et la difficulté de trouver son positionnement dans la région marseillaise ? Cet ensemble d'éléments l'a maintenue dans le rouge depuis 1991 et a déjà coûté 2,2 milliards de francs à l'Etat au cours des quatre dernières années.

SAUVETAGE

La situation difficile de la région marseillaise a conduit le gouvernement à décider de sauver la banque, qui emploie encore 2 050 personnes. Mais elle ne pourra durablement rebondir sans faire encore des sacrifices, malgré un plan de réduction de personnel de 650 personnes réalisé par Jean Matouk.

Le versement de capital tant attendu et l'annonce d'une prochaine privatisation ne préjugent pourtant pas du sort de la banque. Il s'agit d'abord d'une mesure technique. Sans lui, la Marseillaise n'était plus capable de respecter le ratio européen de solvabilité (qui s'inscrivait à 8,05 % au 30 juin comme au 31 décembre 1994, l'avance de l'Etat ayant été anticipée). Le versement, indique le communiqué du ministère de l'économie, *« joint à celui effectué en 1994, va se traduire par une augmentation de capital de 1,386 milliards de francs. La SMC dispose donc d'un bilan assaini. »* Les compteurs sont ainsi remis à zéro.

L'annonce de la cession de la Marseillaise permet en outre à l'Etat de se séparer de Jean Matouk, qui n'a jamais caché sa sympathie pour la gauche et dont la formation d'universitaire a toujours jeté le doute sur ses capacités à gérer une banque. Jean Matouk, nommé en 1992 par le gouvernement socialiste, était parvenu à sauver sa tête lors du renouvellement des présidents de groupes nationalisés en juin 1994, grâce à une intervention de l'Elysée.

Le seul moyen de se *« débarrasser »* de ce président, avec lequel les relations s'étaient singulièrement tendues depuis le printemps, était l'annonce de la privatisation de la banque. L'Etat *« prend acte du profond travail d'assainissement et de recentrage des activités de la banque, réalisé avec une grande efficacité sous la présidence de Jean Matouk »*, pour mieux annoncer son départ. De fait, la banque a renoué avec l'équilibre au premier semestre, son résultat consolidé s'établissant à 3 millions de francs, contre une perte de 246 millions au 30 juin 1994.

APPEL D'OFFRES

Maintenue juste à flot et dotée d'un nouveau président, la banque va devoir trouver un actionnaire fort à qui s'adosser. Un appel d'offres devrait être rapidement lancé pour choisir une banque conseil qui déterminera *« les moyens les plus appropriés »* pour y parvenir.

De nombreuses banques pourraient être intéressées... si le prix est raisonnable. La cession de la Marseillaise, qui devrait être réalisée de gré à gré, enlèvera certes une épine du pied de l'Etat. Il est douteux qu'elle contribue de façon significative aux recettes de privatisation prévues par le budget 1996.

Babette Stern

Hervet attend son tour

Inscrite sur le premier décret de privatisation de l'automne 1993 en compagnie de la BNP, Rhône Poulenc et Elf Aquitaine, la petite banque Hervet attend toujours sa privatisation. Il y a quelques semaines, le ministre de l'économie, Jean Arthuis, a officiellement indiqué qu'il comptait vendre de gré à gré en 1996 l'établissement qui se remet tout juste de la crise immobilière. La banque présidée par Patrick Careil a réduit de 28 % le volume total de ses crédits aux professionnels de l'immobilier en trois ans, l'objectif étant de ramener l'encours total à moins de 2,5 milliards à la fin de 1996 et l'encours net de provisions, à environ 1 milliard. La banque a annoncé un résultat positif de 29 millions au premier semestre 1995.

Les Français s'intéressent peu à la Banque directe

« PAS BESOIN de se voir pour s'entendre », *« Bien sûr, cela change toute la conception de la banque »*, explique, preuves à l'appui, la Banque directe dans de récentes campagnes publicitaires. La première banque française sans agences, lancée il y a juste un an par la Compagnie bancaire, filiale de Paribas, a séduit 16 000 clients (20 000 prévus pour la fin de l'année). Elle s'est inspirée ouvertement des expériences anglaise, allemande, espagnole et portugaise. On est cependant encore loin des 500 000 clients de la First Direct, filiale de la banque anglaise Midland, à qui revient l'invention de ce concept original en 1989. La Banque directe parviendra-t-elle à séduire un public aussi nombreux, ou les différences de comportement des clients français et anglais sont-elles trop fondamentales pour que la formule se développe en France ?

Prenant le contre-pied de la Banque directe, pour qui *« 16 000 clients sur 300 000 prospects est un score assez remarquable »*, certains analystes considèrent que, comparativement à d'autres pays européens, ce *« succès est très relatif »*. Ils expliquent cet écart par les attitudes face à l'argent très différentes dans les pays latins et les pays anglo-saxons. *« Les Anglais ont une image très négative de leur banquier, et les ruptures de contrat sont fréquentes. »* Inversement, *« pour le client français, la banque relève d'une mission de service public »*, ce qui implique une attitude passive et fidèle. Compte tenu en plus de la surbancarisation française, conquérir un nouveau client est une opération onéreuse, même si, selon Bernard Auberger, le président de la Banque directe, il est bien moins élevé pour son établissement que pour une banque traditionnelle (2 000 contre 5 000 à 6 000 francs).

ADOPTER LE PROGRÈS

Une autre *« spécificité française »*, jugée pénalisante pour les banques sans guichet, est le taux élevé de fréquentation des agences bancaires : 44 % des Français se rendent *« souvent »* dans leur agence, indique une récente étude de l'Association française des banques (AFB). Même si une tendance à la baisse est enregistrée depuis quelques années, ce chiffre reste énorme au regard de l'Angleterre ou des Etats-Unis, où 40 % des transactions bancaires se font par téléphone. Il s'explique par la densité du réseau français d'agences et par *« un besoin de représentation physique de l'institution »*, lié à une *« méfiance »* typiquement française.Les choses sont pourtant en train de changer. Selon M. Auberger, *« le marché français a toujours été moins rapide que le marché anglais à adopter le progrès. Mais cette formule adaptée à la vie moderne s'imposera. Il faut que le client prenne conscience de l'existence d'une telle offre. »*

Aujourd'hui, la Banque directe a une cible restreinte de clients, actifs, citadins et bien équipés, mais elle compte sur un marché de 500 000 personnes pour l'an 2000. Dans le même temps, First Direct en aura, selon les prévisions, 1,5 million. Cette accélération devrait, selon M. Auberger, résulter, d'une part, d'une *« mutation »* des banques à réseau, qui pour survivre devront d'ici à 2015 réduire de 50 % leurs effectifs, d'autre part, d'une évolution des comportements de consommation. Dans dix ans, la moitié des opérations bancaires ne seront plus faites dans les agences, estime-t-il.

Les banques traditionnelles tentent de s'adapter en créant des plates-formes téléphoniques : accueil Bancofil du Crédit commercial de France ou Fil Ecureuil de la Caisse d'épargne d'Ile-de-France. Ces nouveaux services sont destinés à compléter le réseau d'agences et non à s'y substituer. De nombreux banquiers considèrent que la vente à distance est adaptée à des opérations simples, mais que le face-à-face reste indispensable pour les crédits et les placements complexes.

Ce n'est pas l'avis de M. Auberger : de nouvelles opérations pourront être réalisées à distance, grâce à l'utilisation de supports comme le catalogue, permettant au client de s'informer sur les produits proposés avant de contacter son banquier. Il considère que les services téléphoniques classiques n'ont rien à voir avec ceux de la Banque directe, plus aboutis, qui *« créent une véritable personnalisation de la relation téléphonique »*.

En Allemagne, l'expérience d'une banque sans agences a été lancée par l'entreprise de vente par correspondance Quelle. Elle a été suivie par les banques commerciales, à commencer par la Deutsche Bank. En France, une telle évolution semble peu probable. Les banques commerciales hésitent à créer une concurrence supplémentaire à leurs propres réseaux. Si Paribas a pris les devants, c'est qu'elle est un outsider, à qui ce concept permet d'attaquer un nouveau marché. Mais les premiers temps sont difficiles.

H. R.

Une quatrième banque tchèque est menacée de faillite

PRAGUE
de notre correspondant

« On ne s'improvise pas banquier », dit la maxime. Des milliers d'épargnants tchèques en font l'expérience, depuis quelques jours, à leurs dépens. La Ceska Banka, une petite banque praguoise aux grandes ambitions, a fermé les portes de ses succursales et gelé les avoirs de ses clients à la veille du week-end. Plus personne ne peut disposer de ses économies placées dans cet établissement qui proposait des rendements plus intéressants que les autres banques. Pourtant, chaque jour, des épargnants qui ne veulent pas perdre l'espoir de revoir leur argent soigneusement économisé durant des années s'attroupent devant la dizaine d'agences à l'enseigne CB à travers le pays. Mais, chaque heure qui passe éloigne peu à peu les chances d'une issue heureuse.

Les ennuis de Ceska Banka, qui était parvenue à se hisser dans les premières places parmi les petites banques commerciales, n'ont pas commencé seulement ces derniers jours. La crise a été provoquée par la décision, mercredi dernier, de la Banque nationale tchèque (CNB) de lancer la procédure de retrait de sa licence bancaire. Devant la panique provoquée parmi sa clientèle qui se précipita pour retirer son argent, la banque tchèque a aussitôt cessé les paiements et gelé les 15 000 comptes ouverts chez elle. La CNB, qui a aussi un rôle de contrôle sur le système bancaire, avait demandé, depuis plusieurs mois, à la CB de trouver quelque 4 milliards de couronnes (800 millions de francs), afin de couvrir les risques qu'elle avait pris. N'étant pas parvenue à les trouver, ni dans le pays ni à l'étranger, la CNB a décidé d'interrompre les activités de Ceska Banka.

LES FAIBLESSES DU SYSTÈME

Comme un fait exprès, le gouverneur de la banque centrale, M. Josef Tosovsky, avait déclaré, la même semaine, aux députés tchèques que le secteur bancaire était globalement bien assuré contre les risques, sauf certains établissements. Les actes ont suivi les paroles. D'autres, d'ailleurs, pourraient suivre, entend-on dans le milieu bancaire où circule les noms d'au moins trois autres petites banques menacées.

Quatrième banque tchèque à se retrouver en difficulté depuis deux ans, la Ceska Banka est un exemple typique des faiblesses du système bancaire tchèque. Face à quatre très grosses banques, partiellement d'Etat et héritières directes des institutions bancaires communistes, près d'une vingtaine de petites banques se sont livrées entre elles et contre les « dinosaures » à une bataille sur les taux des placements à court terme. Ces taux dépassent même, dans certains cas, les taux pratiqués sur le marché interbancaire, ce qui est difficilement tenable très longtemps surtout si de nombreux emprunteurs n'honorent pas leurs calendriers de remboursement.

Aussi, à la Banque nationale ; où l'on souhaite éviter de résoudre tous les cas brûlants par la liquidation ou le transfert de leur clientèle vers les grosses banques, comme cela s'est passé dans le cas de la banque Bohemia et AB Banka, on incite au regroupement. Il est vrai que cinquante-neuf banques pour dix millions d'habitants et une épargne relativement restreinte, cela fait beaucoup. Mais une trop grande concentration entre quelques banques et une participation massive d'établissements étrangers ne sont pas non plus souhaitées. Après avoir laissé jouer la loi du marché, la CNB souhaite utiliser tous les moyens en sa possession pour assainir rapidement le système, afin d'éviter un ébranlement général. Les craintes qui se sont emparées des Tchèques – y compris des entreprises – après ce nouvel épisode pourraient accélérer la fragilisation des banques menacées et, par là-même, de l'édifice entier. Les participations croisées et les prêts interbancaires sont monnaie courante et des pertes de plusieurs milliards de couronnes, même pour une des grosses banques, ne passeraient pas inaperçues.

Martin Plichta

Le Comptoir des entrepreneurs prévoit une lourde perte en 1995

POUR L'EXERCICE 1995, le Comptoir des entrepreneurs devrait enregistrer une perte nette comprise entre 500 et 600 millions de francs, a indiqué, jeudi, son nouveau président, Jacques Lebhar. Ce chiffre a été calculé à *« conjoncture immobilière constante »* et en tenant compte de la réalisation de la deuxième opération de défaisance, pour 7 milliards de francs (avec la garantie de l'Etat à hauteur de 4,5 milliards de francs). Une provision de 300 millions de francs a été prévue *« pour redéploiement stratégique »*. Le nouveau président du CDE a expliqué que le retour aux bénéfices, en 1998, dépendra de la réussite du plan de redéploiement du Comptoir des entrepreneurs, baptisé « Rebâtir » et mis au point pendant l'été. Il prévoit une restructuration sur trois pôles : celui des particuliers (accédants à la propriété, petits investisseurs), celui des équipements publics et privés, enfin celui de la promotion immobilière, uniquement dans l'habitat et avec *« une approche maîtrisée des risques de ce secteur »*.

DÉPÊCHES

■ **RHÔNE-POULENC RORER (RPR) : le laboratoire pharmaceutique** prévoit d'être détenteur dans les prochains jours de 90 % des actions du britannique Fisons, palier à partir duquel il pourra contraindre les minoritaires à céder les 10 % restants, a annoncé Patrick Langlois, directeur financier du groupe, jeudi 26 octobre. Le groupe s'est donné quatre mois pour prendre les décisions stratégiques concernant l'intégration, qui a effectivement commencé avec les nominations de Robert Cawthorn comme président et de Tim Rothwell comme vice-président et directeur général.

■ **INSTITUT FRANÇAIS DU PÉTROLE (IFP) : le conseil d'administration** de cet établissement, réuni le 26 octobre, a prolongé de quelques semaines le mandat de président de Francis Gutmann, atteint par la limite d'âge, jusqu'à l'élection de son successeur. L'un des noms évoqués est celui de Gilles Ménage, actuel président d'EDF, qui aurait décliné la proposition. Si une solution interne prévalait, l'actuel directeur général de l'IFP, Pierre Jacquard, aurait ses chances.

■ **TOTAL : cinq cents salariés du groupe pétrolier** se sont rassemblés, jeudi 26 septembre, pour protester contre le plan social qui doit être présenté mardi 31 octobre. Ce plan prévoit 187 suppressions d'emplois et 45 délocalisations, sur un effectif de 1 500 personnes, dans le cadre d'une restructuration du secteur peinture.

■ **OLIVETTI : l'assemblée des actionnaires de la firme informatique** italienne a approuvé, jeudi 26 octobre, une augmentation de capital de 2 257 milliards de lires (près de 7 milliards de francs). L'augmentation de capital devrait être lancée vers le 16 novembre ou avant le mois de décembre. Pour 1995, le groupe prévoit un résultat annuel encore négatif mais meilleur que celui obtenu en 1994, qui s'était traduit par une perte de 678,9 milliards de lires en 1994.

■ **ADIDAS : le fabricant allemand d'articles de sport** va mettre en Bourse, à la mi-novembre, 50,1 % de son capital. L'opération devrait rapporter entre 1,34 et 1,54 milliard de deuschemarks (entre 4,7 et 5,4 milliards de francs), a indiqué la compagnie, jeudi 26 octobre à Francfort. Le prix d'émission, qui devrait être compris entre 59 et 68 marks par action, sera fixé le 13 novembre. Adidas souhaite aussi être coté à la Bourse de Paris et à celle de Londres.

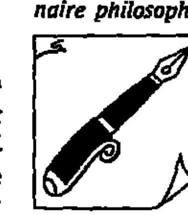
■ **NATIONAL GRID : le réseau national britannique d'infrastructures électriques** sera introduit à la Bourse de Londres à partir du 11 décembre par ses propriétaires, les douze compagnies régionales de distribution d'électricité d'Angleterre et du pays de Galles. Le réseau de câbles et pylônes ne deviendra pas totalement indépendant puisque l'Etat conservera des *« actions réservées »* qui empêcheront une offre publique d'achat sur le groupe. National Grid Holdings, qui deviendra National Grid Group (NGG), s'est engagé à payer quelque 175 millions de livres de dividende pour l'année financière terminée en mars 1996 et 190 millions l'année suivante, a précisé, le 25 octobre, la banque Kleinwort Benson, qui mène l'opération.

■ **LA POSTE : La Poste va décentraliser** à Nantes un centre destiné à assurer la gestion des comptes financiers d'une partie des clients d'Ile-de-France. Un second centre est prévu à Bordeaux. Les deux opérations entraîneront le transfert de 1 000 à 1 200 emplois. *« Le choix de ces deux sites résultent de la volonté de La Poste de tenir compte en priorité des souhaits de mutation du personnel. En effet, l'Ouest et le Sud-Ouest sont les destinations les plus souvent demandées »*, indique La Poste, pour qui cette décision *« s'inscrit dans le cadre d'une participation active à la politique nationale d'aménagement du territoire »*. Grâce aux techniques de télétravail, cette décentralisation sera *« totalement transparente »* pour les clients concernés. – *(Corresp.)*

■ **SNCF : la direction et les syndicats**, réunis jeudi 26 octobre pour entamer la concertation sur le contrat de plan, ont décidé de créer quatre groupes de travail, qui devront rendre leur avis avant la tenue d'une nouvelle table ronde mi-novembre. Les quatre thèmes retenus sont : le développement de l'activité, l'approche segmentée du réseau et investissement, les grands équilibres financiers, les ressources humaines et aspects sociaux. Tous les syndicats ont décidé d'y participer.

Un inventaire raisonné des instruments de gestion

LA LETTRE A, qui ouvre le *Dictionnaire de gestion* d'Elie Cohen, fait penser à Voltaire. Les bacheliers n'ignorent pas que le *Dictionnaire philosophique* contracte la première lettre de l'alphabet en seize termes : d'« abbé » à « athéisme », en passant par « Abraham » et « anti-trinitaire ». Notre dictionnariste est loin d'être un esprit voltairien mais, non sans humour, le premier article est consacré à l'« abus de biens sociaux ». Le traitement dont fait l'objet ce sujet délicat traduit bien les qualités de l'ouvrage : intelligence, rigueur, honnêteté, simplicité d'utilisation.


BIBLIOGRAPHIE

Le livre n'est pas un lexique de termes ou un banal aide-mémoire. La formule évoque plutôt celle d'un dictionnaire encyclopédique. Outre des définitions précises, chacun des cent trente articles offre un inventaire raisonné des instruments de gestion. De plus, les entrées font le point sur les discussions théoriques et les conditions d'usage des outils.

Fort bien construit, ce dictionnaire permet plusieurs lectures. Les curieux découvriront sans difficulté les bons emplois du terme « cash flow » ou de celui de « PER » (price earning ratio). Les entrepreneurs inquiets rafraîchiront leurs connaissances à la lecture des entrées « Défaillances des entreprises » et « Infractions des affaires ». Les étudiants découvriront avec plaisir les fondamentaux de la comptabilité et de la finance.

Le volume est bien nommé : *Dictionnaire de gestion*. L'auteur, rédacteur unique, le professeur Elie Cohen, président de l'université Paris-Dauphine, ne s'aventure guère dans les eaux troubles du management : l'éthique, la stratégie, la communication. Non sans bonnes raisons, le dictionnaire sélectionne des activités « dures » de la gestion des entreprises à propos desquelles nous disposons de connaissances solides et méthodiques : gestion financière, juridique et fiscale, comptabilité. Sans publicité, le *Dictionnaire de gestion* connaît déjà un grand succès. En vérité, le « Cohen » ne fait pas mentir la formule d'Anatole France. Le dictionnaire, disait-il, est *le* livre par excellence.

Jean-Gustave Padioleau

★ ***Dictionnaire de gestion***, **d'Elie Cohen. Paris, éditions La Découverte. 398 pages, 98 francs.**

■ **LES INQUIÉTUDES concernant l'état de santé du système financier japonais ont fait plonger la Bourse de Tokyo vendredi. Le Nikkei a cédé 2,20 %, à 17 337,19 points.**

■ **LE PESO MEXICAIN a fortement chuté jeudi à 7,23 pesos pour 1 dollar sur le marché interbancaire de Mexico, soit une perte de 44 centavos par rapport à la veille.**

■ **LA LIRE s'est reprise après le succès du président du conseil italien, Lamberto Dini, passant au cours de la journée de 1 161 lires à 1 141,63 lires pour 1 mark en clôture.**

■ **LE TRÉSOR a placé, en octobre, 1,075 milliard de francs d'obligations assimilables du Trésor auprès des particuliers, à travers le réseau des établissements de crédit.**

■ **L'OR a ouvert en baisse vendredi sur le marché international de Hong Kong. L'once s'échangeait à 382,50-382,80 dollars, contre 382,60-383,00 dollars la veille en clôture.**

LES PLACES BOURSIÈRES

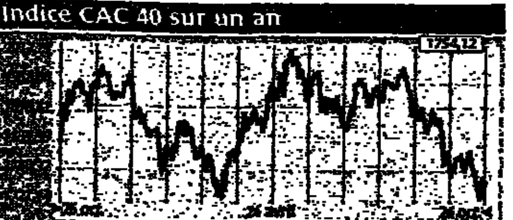
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

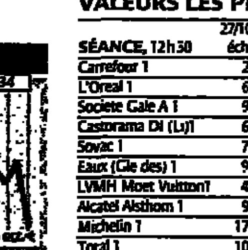
Nouveau recul à Paris

SI LE MARCHÉ des obligations applaudissait, celui des actions faisait plutôt grise mine vendredi 27 octobre à la Bourse de Paris après la prestation télévisée de Jacques Chirac et les déclarations du gouverneur de la Banque de France. 0,30 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure un quart plus tard une perte de 0,58 %. Aux alentours de 12 h 30, le principal indicateur de la place s'inscrivait en recul de 0,77 % à 1 740,56 points sur un marché très calme.

Les milieux financiers étaient pour l'instant satisfaits de l'orientation définie par le président de la République. Jacques Chirac a fixé clairement les grands objectifs que le gouvernement doit réaliser dans les deux ans à venir – réduire les déficits publics et maintenir la stabilité du franc – qui permettront à une échéance plus ou moins rapprochée une baisse des taux d'intérêt. Pour le gouverneur de la Banque de France, *« la netteté des orientations qui ont été définies par le président de la République constituent un événement important »*. Jean-Claude Trichet a évoqué au passage une baisse des taux d'intérêt.

Du côté des valeurs, parmi les titres en baisse sensible on relevait Synthélabo (– 4,3 %) et Peugeot au plus bas de l'année, en repli de 3,2 % à 601 francs.


Indice CAC 40 sur un an


CAC 40/5 jours

L'Oréal, valeur du jour

SUITE À LA PUBLICATION des résultats semestriels, L'Oréal a perdu 5,7 % à 1 134 francs dans un volume de 464 000 titres. Le marché avait anticipé une progression supérieure à celle annoncée de 5,5 % du résultat, ce qui a pénalisé le titre.

La valeur, qui s'était mieux comportée que le marché ces derniers mois, a fait l'objet de prises de bénéfice amplifiées par une mauvaise configuration graphique. Des professionnels estiment que cette correction a été exagérée en soulignant qu'une partie importante du résultat du groupe est réalisée au second semestre.


L'Oréal sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 27/10	Var. % 26/10	Var. % 31/12
Comptoir Entrep. 1	11,10	+15,02	– 94,93
Coflexip	129,90	+9,43	– 48,24
SFIM 2	795	+6	– 6,47
Aspi	332,50	+4,03	– 13,08
Groupe Andre S.A.1	385	+2,94	– 27,35
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	39,80	+2,84	– 34,32
AGF-Ass.Gen.France	134	+2,60	– 36,79
Intertechnique 1	410	+2,50	– 20,84
Interbail 1	310	+2,62	– 13,88
Eiffage 1	698	+1,89	– 5,08
BAISSES, 12h30			
Labinal 1	512	– 6,22	– 24,70
Navigation Mixte 1	674	– 5,46	– 30,37
Olipar 1	6,80	– 4,88	– 33,33
Synthelabo 1	308,60	– 4,75	+42,87
Credit Local Fce 1	374	– 4,10	– 2,09
Rochette (La) 1	38,80	– 3,72	– 32,16
Publicis 1	311	– 3,71	– 15,14
Radiotechnique 1	254,50	– 3,59	– 51,52
Metaleurop 1	54	– 3,48	– 29,13
Nord-Est 1	110	– 3,42	– 12,42

VALEURS LES PLUS ACTIVES

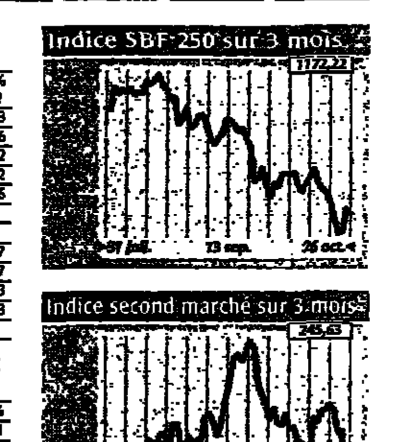
SÉANCE, 12h30	27/10 Titres échangés	Capitalisation en KF
Carrefour 1	26119	74705963
L'Oreal 1	64926	73954998
Societe Gale A 1	97974	50452684
Castorama Dl (Ly)1	62923	49237637
Sovac 1	73940	44807640
Eaux (Gle des) 1	96952	43493180,50
LVMH Moet Vuitton1	43058	41670732
Alcatel Alsthom 1	92392	37380122
Michelin 1	172525	33302385,40
Total 1	101173	29976379,40

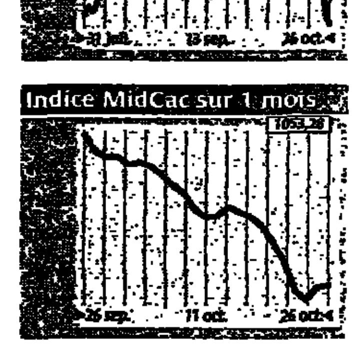
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 27/10	Var. % 26/10	Var. % 31/12
Frankoparis 2#	72	+6,03	– 21,73
G.E.P Pasquier	69,30	+5	+21,36
Waeles	52,55	+4,99	– 56,92
MGI Coutier 2#	300	+4,52	– 46,42
Deville	74,95	+4,88	– 27,86
BAISSES, 12h30			
CNIM CA#	147	– 9,25	– 43,67
P.C.W. 2	22	– 8,78	– 70,87
Gel 2000 2	75	– 5,86	+3,73
Sediver 2 #	190	– 5,[illegible]	– 13,63
Nomai #	224,80	– 4,94	—

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	26/10	25/10	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1212,89	1217,89	– 0,41
Ind. gén. SBF 250	1172,22	1176,68	– 0,37
Ind. Second Marché	245,63	246,46	– 0,33
Indice MidCac	1053,28	1052,42	+0,08
Valeurs Indus.	1346,23	1352,39	– 0,46
1 - Energie	1258,07	1258,08	—
2 - Produits de base	1349,60	1341,66	+0,59
3 - Construction	1361,43	1360,90	+0,04
4 - Biens d'equip.	900,86	909,58	– 0,96
5 - Automobile	1645,79	1654,82	– 0,55
6 - Biens consom.	1930,24	1963,38	– 1,67
7 - Indus. agro-alim.	1355,16	1352,63	+0,19
Services	1232,29	1242,78	– 0,84
8 - Distribution	2127,98	2149,86	– 1
9 - Autres services	872,70	878,86	– 0,70
Sociétés financières	887	885,61	+0,16
10 - Immobilier	642,69	648,56	– 0,88
11 - Services financ.	901,78	899,67	+0,24
12 - Sociétés invest.	1042,81	1038,92	+0,37


Indice SBF 250 sur 3 mois


Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

La Bourse de Tokyo plonge

LES VIVES INQUIÉTUDES concernant l'état de santé du système financier japonais ont fait plonger la Bourse de Tokyo vendredi 27 octobre. Perdant du terrain pour la cinquième séance consécutive, l'indice Nikkei a cédé 389,49 points, soit 2,2 % à 17 337,19 points, revenant ainsi à son plus bas niveau depuis le 14 août.

La veille, Wall Street a également subi un net recul, sous l'effet de liquidations massives dans les secteurs de la haute technologie et des finances. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu jusqu'à 85 points, soit 1,8 % en cours de séance, pour ramener ses pertes à 49,86 points à 4 703,82 points, soit un recul de 1,05 %. L'accès de faiblesse de la Bourse newyorkaise a pesé sur la place de Londres, mais la baisse a été limitée en raison de la remontée du dollar en réaction à l'hospitalisation du président russe Boris Eltsine. L'indice Footsie a finalement perdu 18,2 points à 3 519,6 points. La morosité était également de mise à Francfort où l'indice DAX a perdu 0,85 % à 2 131,84 points. Mercredi, la Bourse de Francfort avait gagné 1,73 %.

INDICES MONDIAUX

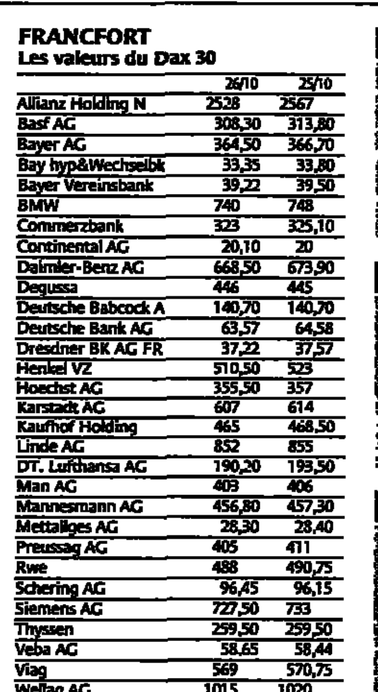
	Cours au 26/10	Cours au 25/10	Var. en %
Paris CAC 40	1754,12	1764,32	– 0,57
New-York/DJ indus.	4707,79	[illegible]	– 0,97
Tokyo/Nikkei	17726,70	[illegible]	– 1,38
Londres/FT100	3519,60	[illegible]	– 0,52
Francfort/Dax 30	2131,84	[illegible]	– 0,86
Frankfort/Commer.	776,80	[illegible]	– 0,39
Bruxelles/Bel 20	1651,53	[illegible]	+0,01
Bruxelles/Général	1423,74	[illegible]	+0,01
Milan/MIB 30	964	964	—
Amsterdam/Gé. Cbs	296,90	[illegible]	– 0,91
Madrid/Ibex 35	292,99	[illegible]	– 0,29
Stockholm/Affarsal	1345,79	[illegible]	– 1,31
Londres FT30	2571,50	[illegible]	– 0,43
Hong Kong/Hang S.	9774,48	[illegible]	– 0,68
Singapour/Strait t	2100,47	[illegible]	– 0,20

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	26/10	25/10
Alcoa	50	49,62
American Express	40	40,62
Allied Signal	41,62	42,62
AT & T	61,37	60,87
Bethlehem	13,75	13,75
Boeing Co	66,62	67,37
Caterpillar Inc.	53,50	52,87
Chevron Corp.	47,12	47,25
Coca-Cola Co	71	71,75
Disney Corp.	57,37	57,87
Du Pont Nemours&Co	61,50	61,12
Eastman Kodak Co	61,12	62,75
Exxon Corp.	74,87	76,75
Gén. Motors Corp.H	47	47
Gén. Electric Co	62,25	63
Goodyear T & Rubbe	37,62	39,12
IBM	95,62	96,12
Intl Paper	36,37	36,37
J.P. Morgan Co	75	77,12
Mc Don Dougl	81,37	81,25
Merck & Co.Inc.	60,25	60,25
Minnesota Mng.&Mfg	55,75	56,25
Philip Moris	83,75	84,62
Procter & Gamble C	81,37	82,75
Sears Roebuck & Co	33,75	34,25
Texaco	67,87	68,25
Union Carb.	37,87	37,87
Utd Technol	88,25	88,37
Westingh. Electric	13,75	14
Woolworth	14,75	15

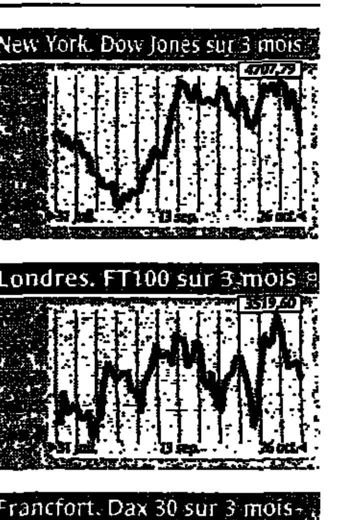
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	26/10	25/10
Allied Lyons	5,17	5,18
Barclays Bank	7,37	7,36
B.A.T. industries	5,32	5,33
British Aerospace	7,18	7,18
British Airways	4,61	4,65
British Gas	2,41	2,36
British Petroleum	4,70	4,77
British Telecom	3,70	3,76
B.T.R.	3,26	3,22
Cadbury Schweppes	5,25	5,26
Eurotunnel	0,93	0,94
Glaxo	8,52	8,59
Grand Metropolitan	4,36	4,38
Guinness	5,03	5,05
Hanson Plc	1,94	1,94
Great Ic	5,63	5,67
H.S.B.C.	9,25	9,27
Impérial Chemical	7,79	8,01
Lloyds Bank	7,70	7,77
Marks and Spencer	4,27	4,33
National Westminst	6,37	6,55
Peninsular Orienta	4,78	4,81
Reuters	5,59	5,58
Saatchi and Saatch	0,91	0,92
Shell Transport	7,35	7,35
Smithkline Beecham	6,67	6,74
Tate and Lyle	4,46	4,43
Univeler Ltd	12,35	12,25
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	11,82	11,87



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

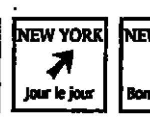
	26/10	25/10
Allianz Holding N	2528	2567
Basf AG	308,30	313,80
Bayer AG	364,50	366,70
Bay hyp&Wechselbk	33,35	33,80
Bayer Vereinsbank	39,22	39,50
BMW	740	748
Commerzbank	323	325,10
Continental AG	20,10	20
Daimler-Benz AG	668,50	673,90
Degussa	446	445
Deutsche Babcock A	140,70	140,70
Deutsche Bank AG	63,57	64,58
Dresdner BK AG FR	37,22	37,57
Henkel VZ	510,50	523
Hoechst AG	355,50	357
Karstadt AG	607	614
Kaufhof Holding	465	468,50
Linde AG	852	855
DT. Lufthansa AG	190,20	193,50
Man AG	403	406
Mannesmann AG	456,80	457,30
Mettaliges AG	28,30	28,40
Preussag AG	405	411
Rwe	488	490,75
Schering AG	96,45	96,15
Siemens AG	727,50	733
Thyssen	259,50	259,50
Veba AG	58,65	58,44
Viag	569	570,75
Wellag AG	1015	1020

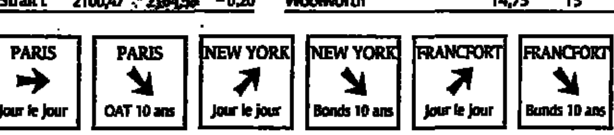

New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

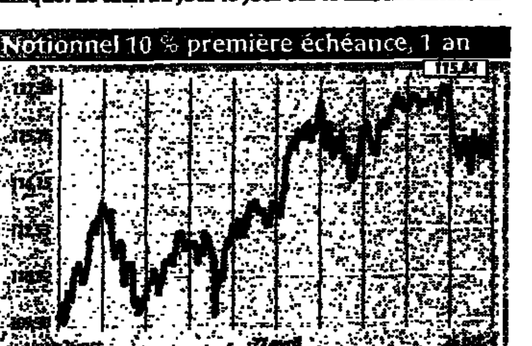




Le Matif en hausse

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en hausse jeudi 27 octobre. L'échéance décembre progressait de 14 centièmes à 116,12. Le Pibor gagnait 10 points de base à 93,18. Selon les intervenants, le marché profitait des propos jugés rassurants de Jacques Chirac concernant les déficits publics et la monnaie unique. Le taux au jour le jour sur le marché interbancaire communiqué par un établissement de place en début de matinée évoluait entre 6 13/16 % - 6 7/8 %.

La veille, le Matif avait terminé en hausse, le contrat notionnel décembre progressant de 6 centièmes à 115,98, tandis que le contrat Pibor décembre gagnait 14 points à 93,08 points. En fin de journée, le Bund allemand échéance décembre s'inscrivait en légère baisse de 0,02 % à 96,37 %.

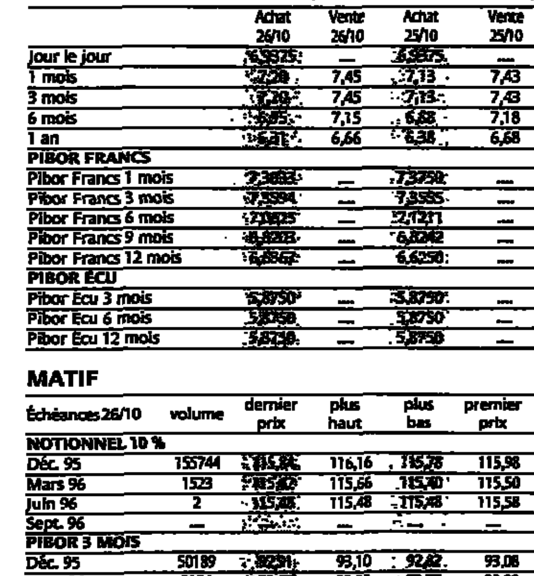

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 26/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	6,87	7,45	8,17	[illegible]
Allemagne	4	6,48	7,28	[illegible]
Grande-Bretagne	6,44	8,03	8,39	[illegible]
Italie	10,43	12,31	12,73	[illegible]
Japon	0,47	2,86	4,75	[illegible]
Etats-Unis	5,81	6	6,33	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 26/10	Taux au 25/10	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	6,71	6,77	103,79
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,82	6,93	104,68
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	7,36	7,43	105,92
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	7,66	7,61	105,69
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	8,07	8,11	105,95
Obligations françaises	7,69	7,75	104,98
Fonds d'Etat à TME	– 1,04	– 1,10	101,18
Fonds d'Etat à TRE	– 0,86	– 0,91	101,17
Obligat. franç. à TME	– 0,73	– 0,75	100,15
Obligat. franç. à TRE	+0,12	+0,09	100,17



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 26/10	Vente 26/10	Achat 25/10	Vente 25/10
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	7,20	7,45	7,13	7,43
3 mois	7,20	7,45	7,13	7,43
6 mois	6,95	7,15	6,88	7,18
1 an	[illegible]	6,66	6,38	6,68
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	7,3750	—
Pibor Francs 3 mois	7,3594	—	7,3555	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	7,1211	—
Pibor Francs 9 mois	6,8203	—	6,8242	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	6,6250	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	5,8750	—	5,8750	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	5,8750	—
Pibor Ecu 12 mois	5,8750	—	5,8750	—

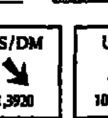
MATIF

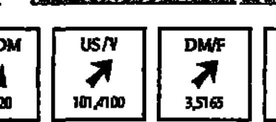
Échéances 26/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	155744	[illegible]	116,16	115,78	115,98
Mars 96	1523	[illegible]	115,66	115,40	115,50
Juin 96	2	115,48	115,48	115,48	115,58
Sept. 96	—	[illegible]	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	50189	[illegible]	93,10	92,82	93,08
Mars 96	8154	[illegible]	93,88	93,77	93,88
Juin 96	3194	94,25	94,30	94,23	94,29
Sept. 96	1869	94,26	94,33	94,25	94,30
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	2683	[illegible]	87,10	86,88	86,98
Mars 96	—	[illegible]	—	[illegible]	86,08

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 26/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 95	29001	1765,50	1767	1748	1754,50
Nov. 95	8884	[illegible]	1775,50	1758	1763,50
Déc. 95	1399	1776,50	1785	1765,50	1775
Mars 96	175	[illegible]	1813,50	1802	1803

LES MONNAIES







Reprise du franc

LE FRANC FRANÇAIS, qui cédait un peu de terrain vendredi matin face à la monnaie allemande au cours des premiers échanges sur le marché des changes parisien, se reprenait nettement au fil des transactions. Aux alentours de 8 heures, il s'échangeait à 3,5185 francs contre un deutschemark et, deux heures plus tard, il cotait 3,5010 francs contre la devise allemande.

Le monnaie américaine, pour sa part, reculait à 4,8939 francs, 1,3932 deutschemark et 101,28 yens, contre respectivement 4,9240 francs, 1,4020 deutschemark et 101,33 yens dans les échanges interbancaires de jeudi soir. Quelques heures plus tôt, à Tokyo, le billet vert s'échangeait à 101,28 yens en fin de séance contre 101,40 yens jeudi soir à New York et 101,33 yens à la fin de la séance précédente.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 26/10	% 25/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	351,6500	+0,24	338	362
Ecu	6,4100	+0,04	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,9125	+0,22	4,6000	5,2000
Belgique (100 F)	17,0945	+0,22	16,4500	17,5500
Pays-Bas (100 fl)	313,8400	+0,21	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,0785	+1,59	2,7700	3,2700
Danemark (100 krd)	90,4700	+0,18	84	94
Irlande (1 iep)	7,9570	+0,18	7,5500	8,3000
Gde-Bretagne (1 L)	7,7505	+0,14	7,2700	8,1300
Grèce (100 drach.)	2,1205	+0,05	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	74,2000	[illegible]	66,5000	76,5000
Suisse (100 F)	432,7100	[illegible]	418	442
Norvège (100 k)	79,2400	[illegible]	74	83
Autriche (100 sch)	49,9590	+0,22	48,1000	51,2800
Espagne (100 pes.)	4,0265	[illegible]	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3200	[illegible]	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	3,5976	[illegible]	3,2500	[illegible]
Japon (100 yens)	4,8447	+0,18	4,6500	[illegible]
Finlande (mark)	116,6300	[illegible]	109	120

PARITÉS DU DOLLAR	27/10	26/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,3920	1,3927	– 0,05
TOKYO : USD/Yens	101,4100	101,2000	+0,21

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8950	4,9000	4,8862	4,8872
Yen (100)	4,8288	4,8345	3,5110	4,5115
Deutschemark	3,5195	3,5205	3,5110	3,5115
Franc Suisse	4,3214	4,3261	4,3012	4,3059
Lire ital. (1000)	3,0309	3,0344	3,0190	3,0233
Livre sterling	7,7227	7,7291	7,7153	7,7218
Peseta (100)	4,0266	4,0307	4,0352	4,0393
Franc Belge	17,097	17,124	17,067	17,076

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	7,25	7,19	7
Eurodollar	5,75	5,75	5,81
Eurolivre	6,62	6,75	6,75
Eurodeutschemark	4,03	4,06	4

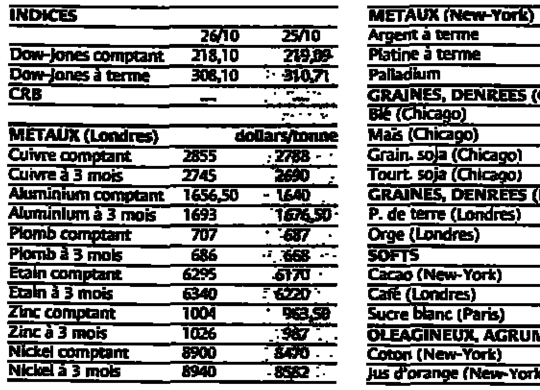
L'OR

	cours 26/10	cours 25/10
Or fin (k. barre)	60000	60200
Or fin (en lingot)	60950	60800
Once d'Or Londres	382,65	382,90
Pièce française(20f)	347	347
Pièce suisse (20f)	346	347
Pièce Union lat(20f)	342	344
Pièce 20 dollars us	2500	2440
Pièce 10 dollars us	1250	1220
Pièce 50 pesos mex.	2260	2260

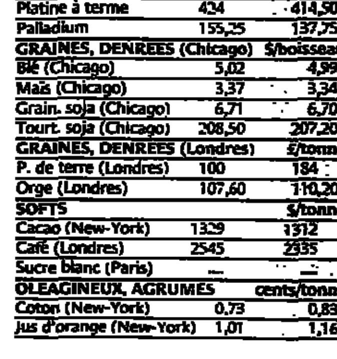
LE PÉTROLE

En dollars	cours 26/10	cours 25/10
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	17,30	17,31
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	26/10	25/10
Dow-Jones comptant	218,10	219,88
Dow-Jones à terme	308,10	310,71
CRB	—	[illegible]
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2855	2788
Cuivre à 3 mois	2745	2690
Aluminium comptant	1656,50	1640
Aluminium à 3 mois	1693	1676,50
Plomb comptant	707	687
Plomb à 3 mois	686	668
Etain comptant	6295	6170
Etain à 3 mois	6340	6220
Zinc comptant	1004	963,50
Zinc à 3 mois	1026	987
Nickel comptant	8900	8490
Nickel à 3 mois	8940	8582



METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	5,45
Platine à terme	424	414,50
Palladium	155,25	137,75
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	5,02	4,99
Maïs (Chicago)	3,37	3,34
Grain. soja (Chicago)	6,71	6,70
Tourt. soja (Chicago)	208,50	207,20
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	100	184
Orge (Londres)	107,60	110,20
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1329	1312
Café (Londres)	2545	2335
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,73	0,83
Jus d'orange (New-York)	1,01	1,16

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 27 OCTOBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 7,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS

−0,83 %

CAC 40 : 1739,60

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Nominal (1)
EDF-GDF 3%	7500	7500	...	100
B.N.P. (T.P)	935	932	− 0,32	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	810	810	...	1000
Renault (T.P.)	1885	1905	+ 1,06	1000
Rhone Poulenc(T.P)	1980	1999	+ 0,95	1000
Saint Gobain(T.P.)	1120	1100	− 1,78	1000
Thomson S.A (T.P)	1097	—	—	1000
Accor 1	578	570	− 1,38	100
Air Liquide 1	805	796	− 1,11	70
Alcatel Alsthom 1	409	403,80	− 1,27	40
Alcatel Cable	280	284	+ 1,42	10
Alspi	320	332,90	+ 4,03	50
AGF-Ass.Gen.France	130,60	134	+ 2,60	38
Axa 1	265,70	263	− 1,01	60
Bail Invest. 1	800	810	+ 1,25	100
Bancaire (Cie) 1	461	460	− 0,21	100
Bazar Hot. Ville 2	423	415	− 1,89	50
Bertrand Faure 1	153,50	155	+ 0,97	5
BIC 1	472	470,50	− 0,31	50
BIS 1	470	460	− 2,12	20
B.N.P. 1	187	183	− 2,13	25
Bollore Techno.1	435	431	− 0,91	50
Bongrain 1	2540	2535	− 0,19	50
Bouygues 1	499	496	− 0,60	50
Canal + 1	822	820	− 0,24	20
Cap Gemini Sogeti1	130	129,10	− 0,69	40
Carnaudmetalbox 1	200,40	199,40	− 0,49	10
Carrefour 1	2863	2854	− 0,31	100
Casino Guichard 1	142,60	140,10	− 1,75	10
Casino Guich.ADP 1	101,20	101,50	+ 0,29	10
Castorama Dl (Li)1	801	779	− 2,74	25
C.C.F. 1	231,40	231,50	+ 0,04	25
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	38,70	39,80	+ 2,84	10
Cegid (Ly) 1	372	375	+ 0,80	25
CEP Communication1	530	—	—	10
Cerus Europ.Reun 1	64	63	− 1,56	100
Cetelem 1	743	740	− 0,40	45
CGIP 1	940	928	− 1,27	100
Chargeurs 1	1012	1000	− 1,18	100
Christian Dior 1	473,50	474,20	+ 0,14	52
Ciments Fr.Priv.B	206	205,50	− 0,24	25
Clarins 1	441	442	+ 0,22	50
Club Mediterranee1	382,50	378	− 1,17	25
Coflexip	118,70	129,90	+ 9,43	10
Colas 1	834	820	− 1,67	40
Comptoir Entrep. 1	9,65	11,10	+ 15,02	100
Comptoir Moder. 1	1550	1537	− 0,63	100
CPR 1	363	365	+ 0,55	50
Cred.Fon.France 1	85,90	84,15	− 2,03	100
Credit Local Fce 1	390	374	− 4,10	100
Credit Lyonn.CIP 1	256,90	256	− 0,35	100
Credit National 1	279	278,50	− 0,17	100
CS(ex.CSEE)1	175	173	− 1,14	100
Damart 1	4450	4300	− 3,37	50
Danone 1	760	755	− 0,65	10
Dassault-Aviation1	346	348	+ 0,57	50
Dassault Electro 1	180	180	—	20
De Dietrich 1	247	245	− 0,80	25
Degremont 1	400	400	—	50
Dev.R.N-P.Cal Li 2	43,60	43	− 1,37	100
DMC (Dollfus Mi)1	209,90	205	− 2,33	25
Docks France 1	755	745	− 1,32	10
Dynaction 1	95	93,20	− 1,89	25
Eaux (Gle des) 1	456,50	446,10	− 2,27	100
Ecco 1	759	768	+ 1,18	25
Eiffage 1	685	698	+ 1,89	50
Elf Aquitaine 1	315,70	315,40	− 0,09	50
ERAMET 2	333	322	− 3,30	20
Eridania Beghin 1	799	807	+ 1	45
Essilor Intl 1	885	872	− 1,46	20
Essilor Intl ADP 1	626	625	− 0,15	20
Esso 1	530	532	+ 0,37	50
Eurafrance 1	1600	1591	− 0,56	200
Euro Disney 1	16,10	16,05	− 0,31	5
Euro RSCG W.W 1	474	470	− 0,84	50
Europe 1-1	1005	1010	+ 0,49	100
Eurotunnel 1	7,60	7,40	− 2,63	—
Filipacchi Medias1	643	644	+ 0,15	20
Finextel 1	62,55	62,50	− 0,07	100
Fives-Lille 1	403	402	− 0,24	50
Fromageries Bel 1	4650	4599	− 1,09	50
Galeries Lafayet.1	1430	1405	− 1,74	100
GAN 1	130,20	130	− 0,15	10
Gascogne (B) 1	470	470	—	80
Gaz et Eaux 1	1830	1815	− 0,81	50
Geophysique 1	172,40	173	+ 0,34	10
G.F.C. 1	342,10	347	+ 1,43	100
Groupe Andre S.A.1	374	385	+ 2,94	50
Groupe De La Cite1	720	—	—	10
Gr.Zannier #(Ly) 1	62,95	61,50	− 2,30	10
GTM-Entrepose 1	313,50	310	− 1,11	50
Guilbert 1	580	578	− 0,34	2
Guyenne Gascogne 1	1360	1330	− 2,20	100
Havas 1	311,60	313,60	+ 0,64	15
I.D.I.A 1	118,50	118,50	—	10
Imetal 1	589	575	− 2,37	50
Immeubl.France 1	210,10	210	− 0,04	50
Ingenico 1	29,50	30	+ 1,69	10
Interbail 1	302,50	310	+ 2,47	100
Intertechnique 1	400	410	+ 2,50	100
Jean Lefebvre 1	295	295,10	+ 0,03	50
Klepierre 1	550	560	+ 1,81	100
Labinal 1	546	512	− 6,22	100
Lafarge 1	310,20	310	− 0,06	25
Lagardere (MMB) 1	88,60	90	+ 1,58	40
Lapeyre 1	237	233	− 1,68	10
Lebon 2	195	194,60	− 0,20	50
Legrand 1	800	803	+ 0,37	10
Legrand ADP 1	527	530	+ 0,56	10
Legris indust. 1	141,50	140	− 1,06	20
Locindus 1	763	766	+ 0,39	150
L'Oreal 1	1134	1140	+ 0,52	10
LVMH Moet Vuitton1	973	963	− 1,02	10
Lyonnaise Eaux 1	437,60	436,30	− 0,29	60
Marine Wendel 1	393	390,10	− 0,73	100
Matra-Hachette 1	87,40	88,10	+ 0,80	15
Metaleurop 1	55,95	54	− 3,48	50
Metrologie Inter.1	15,70	15,40	− 1,91	10
Michelin 1	196,40	192	− 2,24	12
Moulinex 1	96,40	94	− 2,48	10
Navigation Mixte 1	713	674	− 5,46	100
Nord-Est 1	113,90	110	− 3,42	50
Nordon (Ny) 2	330	325	− 1,51	10
NRJ # 1	390	384	− 1,53	10
Olipar 1	7,15	6,80	− 4,89	10
Paribas 1	245,60	248,70	+ 1,26	50
Pechiney CIP 1	255	251	− 1,56	100
Pechiney Intl 1	110	110,50	+ 0,45	100
Pernod-Ricard 1	284,70	282,50	− 0,77	20
Peugeot 1	621	609	− 1,93	35
Pinault-Prin.Red.1	1034	1019	− 1,45	100
Plastic-Omn.(Ly) 1	317	315	− 0,63	[illegible]
Poliet 1	389	392,50	+ 0,89	50
Primagaz 1	369,30	365	− 1,16	[illegible]
Promodes 1	1194	1173	− 1,75	20
Publicis 1	323	311	− 3,71	25
Radiotechnique 1	264	254,50	− 3,59	50
Remy Cointreau 1	120,20	122	+ 1,49	[illegible]
Renault 1	151	148,60	− 1,58	25
Rexel 1	785	772	− 1,65	20
Rhone Poulenc A 1	103,50	102,60	− 0,86	[illegible]
Rochette (La) 1	40,30	38,80	− 3,72	[illegible]
Roussel Uclaf 1	805	807	+ 0,24	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)1	3500	3430	− 2	[illegible]
Sade (Ny) 1	165	163,10	− 1,15	100
Sagem SA 1	2680	2660	− 0,74	[illegible]
Saint-Gobain 1	557	549	− 1,43	100
Saint-Louis 1	1389	1389	—	100
Salomon (Ly) 1	2940	2920	− 0,68	[illegible]
Salvepar (Ny) 2	374	372,10	− 0,50	50
Sanofi 1	313	310	− 0,95	[illegible]
Sat 2	1820	1807	− 0,71	100
Saupiquet (Ns) 1	1370	1350	− 1,45	100
Schneider SA 1	178,20	178,10	− 0,05	[illegible]
SCOR S.A 1	150	149,40	− 0,40	25
S.E.B. 1	588	572	− 2,72	30
Sefimeg 1	314,50	315	+ 0,15	100
SEITA 1	168,50	167	− 0,89	50
Selectibanque 1	101	102	+ 0,99	[illegible]
SFIM 2	750	795	+ 6	100
SGE 1	100	100	—	[illegible]
Sidel 1	1689	1640	− 2,90	10
Simco 1	383	383	—	100
S.I.T.A 1	848	846	− 0,23	[illegible]
Skis Rossignol 1	1315	1293	− 1,67	100
Sligos 1	420	412	− 1,90	25
Societe Gale A 1	512	516	+ 0,78	[illegible]
Sodexho 1	1226	1222	− 0,32	100
Sommer-Allibert 1	1292	1290	− 0,15	[illegible]
Sophia 1	174	175	+ 0,57	75
Sovac 1	606	606	—	100
Spir Communic. 1	430	418	− 2,79	20
Strafor Facom 1	590	585	− 0,84	[illegible]
Suez 1	175,70	173,40	− 1,30	75
Synthelabo 1	324	308,60	− 4,75	10
Technip 1	297	297	—	[illegible]
Thomson-CSF 1	98,35	96,10	− 2,28	20
Total 1	297,70	295,60	− 0,70	50
UAP 1	115,90	113,60	− 1,98	[illegible]
UFB Locabail 1	378,90	370	− 2,34	100
UGC DA (M) 1	225,90	225	− 0,39	50
UIC 1	55	55,30	+ 0,54	100
UIF 1	404	401,80	− 0,54	100
UIS 2	136	—	—	25
Unibail 1	451	455	+ 0,88	100
Union Assur.Fdal 1	504	501	− 0,59	10
Usinor Sacilor 1	75,75	73,90	− 2,44	20
Valeo 1	215,20	214	− 0,55	20
Vallourec 1	193,50	196,50	+ 1,55	100
Via Banque 1	160,90	159	− 1,18	100
Worms & Cie 1	218	215	− 1,37	42
Zodiac 1	658	670	+ 1,82	18
Elf Gabon 1	722	720	− 0,27	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Nominal (1)
ABN Amro Holding 1	206,30	206	− 0,14	5
American Express 1	196,10	191	− 2,60	—
Anglo American 1	283	277	− 2,12	—
Amgold 1	402	390	− 2,98	1
Arjo Wiggins App.	18,75	18,60	− 0,80	—
A.T.T. 1#	300	298	− 0,66	1
Banco Santander 1#	207,10	197,90	− 4,44	750
Barrick Gold 1#	120,60	119	− 1,32	—
B.A.S.F. 1#	1087	1057	− 2,75	50
Bayer 1#	1286	1252	− 2,64	50
Blenheim Group 1	19,65	20	+ 1,78	—
Buffelsfontein 1	19,90	19,90	—	1
Chase Manhattan 1#	278	279,30	+ 0,46	12
Cordiant PLC 1	7	6,75	− 3,57	—
Daimler Benz 1#	2360	2350	− 0,42	50
De Beers 1	136,50	135	− 1,09	—
Deutsche Bank 1#	222,90	219,10	− 1,70	5
Dresdner Bank 1#	130,80	129,30	− 1,14	5
Driefontein 1	56	55	− 1,78	—
Du Pont Nemours 1#	308,60	300	− 2,78	—
Eastman Kodak 1#	296,80	301,60	+ 1,61	2
East Rand 1	2,89	2,78	− 3,80	1
Echo Bay Mines 1#	46,50	46	− 1,07	—
Electrolux 1#	200,80	199	− 0,89	25
Ericsson 1#	105,30	105	− 0,28	2
Exxon Corp. 1#	374,40	363,90	− 2,80	—
Ford Motor 1#	135,30	139,70	+ 3,25	2
Freegold 1	46,10	45,20	− 1,95	—
Gencor Limited 1	17	16,55	− 2,64	—
General Elect. 1#	310	305	− 1,61	—
General Motors 1#	213,10	213	− 0,04	1
Gle Belgique 1#	365	365	—	—
Grd Metropolitan 1	34,50	33	− 4,34	—
Guinness Plc 1#	38,75	38,75	—	—
Hanson Plc 1	15,30	15,25	− 0,32	—
Harmony Gold 1	41,60	41,65	+ 0,12	—
Hitachi 1#	51,50	51	− 0,97	50
Hoechst 1#	1251	1232	− 1,51	50
I.B.M 1#	473	466,10	− 1,45	1
I.C.I 1#	61	61,40	+ 0,65	1
I.T.T. 1#	589	577	− 2,03	1
Ito Yokado 1#	263,50	257,50	− 2,27	50
Matsushita 1#	70,90	68	− 4,09	50
Mc Donald's 1#	202,60	202	− 0,29	—
Merck and Co 1#	296,50	291,20	− 1,78	—
Minnesota Mg 1#	273,30	—	—	—
Mitsubishi Corp.1#	55,40	53,80	− 2,88	50
Mobil Corporat.1#	480	486,10	+ 1,27	2
Morgan J.P. 1#	375,60	371,20	− 1,17	2
Nestle SA Nom.1#	4964	4998	+ 0,68	10
Nipp. MeatPacker1#	64	65	+ 1,56	50
Norsk Hydro 1#	201	192	− 4,47	20
Petrofina 1#	1510	1480	− 1,98	—
Philip Morris 1#	414	406,70	− 1,76	1
Philips N.V 1#	188	184	− 2,12	10
Placer Dome Inc 1#	113,50	111,20	− 2,02	—
Procter Gamble 1#	405	—	—	—
Quilmes 1	230	222	− 3,47	—
Randfontein 1	27,30	27	− 1,09	—
Rhone Poul.Rorer#1	237,50	237,80	+ 0,12	—
Royal Dutch 1#	601	597	− 0,66	5
RTZ 1#	70,50	69,20	− 1,84	—
Sega Enterprises 1	270	255	− 5,55	50
Saint-Helena 1	36,50	35	− 4,10	1
Schlumberger 1#	307	295	− 3,90	—
SGS Thomson Micro.	216	212	− 1,85	13
Shell Transport 1#	57,35	56,70	− 1,13	—
Siemens 1#	2550	2536	− 0,54	50
Sony Corp. 1#	243,50	227,10	− 6,73	50
Sumitomo Bank 1#	86,80	—	—	50
T.D.K 1#	250,80	256,50	+ 2,27	50
Telefonica 1#	60,50	60	− 0,82	500
Toshiba 1#	36,10	35	− 3,04	50
Unilever 1#	641	636	− 0,78	4
United Technol. 1#	434,60	429,20	− 1,24	5
Vaal Reefs 1	284	276	− 2,81	—
Volkswagen A.G 1#	1563	—	—	50
Volvo (act.B) 1#	110,60	109,50	− 0,99	5
Western Deep 1	149	142	− 4,69	2
Yamanouchi 1#	107,80	107	− 0,74	50
Zambia Copper 1	1,93	1,86	− 3,62	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 27 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	108,76	8,951
CEPME 8,5% 88-97CA	102,80	2,889
CEPME 9% 89-99 CA#	106,60	3,844
CEPME 9% 92-06 TSR	107,57	3,246 ↑
CFD 9,7% 90-03 CB	113	7,175 ↓
CFD 8,6% 92-05 CB	107,60	6,244
CFF 10% 88-98 CA#	107,51	0,301
CFF 9% 88-97 CA#	104,12	0,738
CFF 10,25%90-01 CB#	110,70	6,497
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,65	3,842 d
CLF 9%88-93/98 CA#	105,13	6,756 ↑
CNA 9% 4/92-07	—	4,405 ↓
CRH 8,6% 92/94-03	105,60	2,961
CRH 8,5% 10/87-88#	105,35	5,628
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,43	6,126 ↑
EDF 8,6% 92-04 #	107,29	4,864
Em.Etat10,26%86-96	101,04	6,588
Emp.Etat 6%7/93-97	99,52	1,782
Finansder 9%91-06#	109,80	8,408
Finansd.8,6%92-02#	107,57	6,574
Floral9,75% 90-99#	109,73	2,891
OAT 9,8%1/86-96CA#	100,65	7,410
OAT 8,5% 87-97CA#	103,39	3,019
OAT 9,90%85-97 CA#	106,96	5,788
OAT 88-98 TME CA	100,72	5,361
OAT 9/85-98 TRA	99,85	0,595 ↓
OAT 9,50%88-98 CA#	107,56	3,374
OAT TMB 87/99 CA	99,46	5,261
OAT 8,125% 89-99 #	105,15	5,574
OAT 8,50%90/00 CA#	107,02	5,088 ↑
OAT 85/00 TRA CA	103,50	1,024
OAT 10%5/85-00 CA#	112,54	4,344
OAT 89-01 TME CA	100,95	5,361
OAT 8,5% 87-02 CA#	107,78	7,964
OAT 8,50% 89-19 #	105,71	0,186 ↑
OAT 8,50%92-23 CA#	105,57	4,456 ↑
PTT 11,2%85-95 CB#	101,05	9,445 ↓
SNCF 8,8% 87-94CA	104,45	6,582 d
Lyon.Eaux 6,5%90CV	888,10	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	249	237,80
Bains C.Monaco 2	650	645
B.N.P.Intercont.2	272	260
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2	7,50	7,50
Cambodge ◆	701	701
Carbone Lorraine 2	540	539
CBC 1	95	94
Centenaire Blanzy ◆	260	260
Ceragen Holding ◆	28	28
Champex (Ny) ◆	18	18
CIC Un.Euro.CIP 1	343	341,60
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2590	2590
Cpt Lyon Alem.2	390	395
Concorde-Ass Risq2 ◆	600	600
Cpe Valfond ex.CMP ◆	15,60	15,60
Credit Gen.Ind.	25	25
Darblay ◆	330	330
Didot Bottin	590	590
Eaux Bassin Vichy ◆	4099	4099
Ecia 1	562	562
Ent.Mag. Paris ◆	2539	2539
Eridania Beghin Cl	746	749
Fidel 2	88,30	88,80
Finaleos	340	[illegible]
F.I.P.P. ◆	88	88
Fonciere (Cie)	496	496
Fonciere Euris ◆	160,10	160,30
Foncina #	408	420
France I.A.R.D ◆	905	905
France S.A 1	660	640
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont 1 #	291	291
Genefim	118	120
Gevelot ◆	1372	1372
G.T.I (Transport)2	345	330
Immobail 2	212	205
Immobanque 2	730	732
Im.Marseillaise 2	4780	[illegible]
Invest.(Ste Cie.)	1420	1380
Lille Bonnieres ◆	1411	1411
Locafinanciere ◆	410	410
Louvre 1	142,50	141
Lucia	67	65
Machines Bull ◆	22,10	22,10
Monoprix ◆	160,30	160,30
Metal Deploye ◆	419,90	419,90
Mors 2 #	18,20	18,20
Navigation (Nle)	8,55	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	333	333
Pap.Clairefont(Ny) ◆	915	915
Parfinance 2	176	175,90
Paris Orleans	225	225
Piper Heidsieck ◆	1260	1260
Porcher ◆	209,10	209,10
Promodes (CI) ◆	950	950
PSB Industries 2Ly ◆	395	395
Rochefortaise Com. ◆	157	157
Rosario 2 ◆	195	195
Rougier #	555	565
S.A.F.I.C Alcan ◆	260	260
Saga	180	179
Salins du Midi 2	390	400
Savoisienne M. ◆	124	124
Silic 2	670	670
S.I.P.H. ◆	143,50	143,50
Sofal ◆	165	165
Sofio ◆	354	354
Sofitam act.a reg. ◆	65,90	65,90
Sofragi ◆	3556	3556
Soudure Autogene ◆	1000	1000
Sovabail	398	400
Taittinger 1	1880	1820
Tour Eiffel	288	287
Elyo 2	198	197
Vicat 2	475	475
Virax ◆	127,10	127,10

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	128,80	128,80
Commerzbank AG	1139	1110
Fiat Ord	15,10	15
Gevaert	261	261
Gold Fields South	123,50	127
Kubota Corp	30,90	30,90
Montedison act.ep.	4,54	7,282 d
Olympus Optical	45,40	43,20
Ottomane(cie Fin.)	178,90	170,50
Robeco	338,70	338
Rodamco N.V.	139,30	138,10
Rolinco	358,60	352,20
Solvay SA	2599	2590
Wagons Lit	1586	1586

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 27 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	66,80	68
AFE 2 #	442	439,50
Aigle 2 #	228	225
Albert S.A (Ns) ◆	146,60	146,60
Altran Techno 1 #	708	712
Montaignes P.Gest. ◆	450	450
Axime (ex.Segin)	385	382
B.A.C. ◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li) ◆	530	530
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#	187,90	187,50
Bque Vernes	630	630
Beneteau # ◆	360	360
B I M P	70	67
Boiron (Ly) 1 #	505	510
Boisset (Ly)#	225	225
But S.A. 1	1290	1260
Cardif SA 1	425	432
CDA-Cie des Alpes2	150	149,80
C.E.E 2#	311	300
CEGEP #	156,10	156
Cermex 2 # (Ly) ◆	245	245
CFPI	257	257
Change Bourse (M)	208	209
Christ.Dalloz 2 #	1130	1130
Cipe France Ly 2 #	282	292,50
CNIM CA#	162	147
Codetour ◆	250	250
Comp.Euro.Tele-CET	251	251
Conflandey S.A.	283,90	280
C.A. de la Brie 2	345,50	332,10
C.A.Gironde (B)	444,50	444,40
C.A.Haute Normand.	380	370
C.A.Ille & Vilaine	337	337
C.A. Paris IDF 1	694	690
C.A.de l'Isere Ly#	392	391
C.A.Loire Atl.Ns #	364	358
C.A.Loire/H.Loire#	215	215
C.A.Morbihan (Ns)	346,50	346
C.A.du Nord (Li)	441	439
C.A. Oise CCI	252	254
C.A.Pas de Calais	415	414,80
C.A. Somme CCI 2	239,50	239
C.A.Toulouse (B)	353,10	352,10
CFJPE(exGAN part)#2	108	107,80
Chaine et Trame #	163,50	163,60
C.A. Midi CCI#(Ly)	248	250
Credit de l'Est	426	426
Creeks	45	45
Delta Prot.# C2 Ly ◆	301	301
Devanlay 2	415	415
Deveaux(Ly)	350	348
Devernois (Ly)	459	460
Ducros Serv.Rapide ◆	58,10	64,05
Ecco Trav. Tempo 1	307	309,50
Elysee Inv. 1 ◆	22	22
Emin-Leydier# (Ly)	491	491
Europ.Extinc.(Ly)#	251	247
Europ Propulsion 2	307,50	310,20
Expand 2	286,90	288,50
Factorem	500	501
Faiveley #2	310	305
Finabail 2	79,80	77,50
Finacor 2	90	92
Fininfo	449	449
Fructivie 1	502	505
Gautier France 2#	289	285
Gel 2000 2	79	75
GFI Industries #	401	400
Girodet # (Ly)	49,60	49
GLM S.A.	270	269,40
Grandoptic.Photo #	540	525
Gpe Guillin # Ly	166	165
Kindy #	149,20	150
Guerbet 2	350	358
Hermes internat.1#	885	879
Hurel Dubois	320	317
ICBT Groupe # 2	188	192
I.C.C. 2 ◆	126	126
Idianova ◆	59,25	59,25
Immob.Hotel. 2 #	69	[illegible]
Installux (Ly)2	500	[illegible]
Int. Computer #	125	[illegible]
Invest.Paris 1	130,50	[illegible]
IPBM 2	63,50	[illegible]
Mé-Metropole TV 2	467	[illegible]
Manitou 2#	515	[illegible]
Manutan	570	[illegible]
Marie Brizard 2	1105	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	390	[illegible]
Mecadyne	168	[illegible]
Mecelec 2 (Ly)	80	[illegible]
MGI Coutier 2#	287	[illegible]
Michel Thierry# 2	700	[illegible]
Monneret Jouet #	65	[illegible]
Naf-Naf 1#	66,50	[illegible]
Norbert Dentres 2#	533	[illegible]
N.S.C Schlum.2 Ny	935	[illegible]
OGF Omn Gest.Fin.1 ◆	950	[illegible]
Onet #	750	[illegible]
Paul Predault #	167,50	[illegible]
P.C.W. 2	29,60	[illegible]
Petit Boy #	125	[illegible]
Pier Import ◆	70	[illegible]
Pochet 2	909	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	215,20	[illegible]
Radiall 2#	511	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly ◆	147	[illegible]
Reydel Indust.Li	1325	1325
Robernet #	1000	1000
Rouleau-Guichard 2	451,30	451,30
Securidev 2 #	87,90	88
Sediver 2 #	200	190
Seribo 2	242	241
Siparex (Ly) #	88	87
Smoby (Ly) 2	594	598
Sofco (Ly)	130	129,90
Sofibus ◆	420	420
Sogepag 2 #	118	117,90
Sogeparc (Fin) 1	635	634
Sopra 2	253,40	256,20
Steph.Kelian # ◆	79,30	79,30
Sylea 2	370	370
Teisseire-France	216	210
TF1-1	490	489,90
Thermador Hold(Ly)	420	420
Trouvay Cauvin 2#	59,50	57,40
Unilog 2	327,50	[illegible]
Union Fin.France 1	363	363,50
Via Credit(Banque) ◆	134	134
Viel et Cie #	91,50	[illegible]
Vilmorin et Cie#2	341	[illegible]
Virbac	659	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 27 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde ◆	210	210
Nobel ◆	155	155
Mumm ◆	843	843
Générale Occidentale ◆	41,60	41,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 26 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	36004,90	36004,90
Actimonétaire D	32298,54	32298,54
Agipi Ambition (Axa) ◆	111,62	106,30
Amplia ◇	112904,72	112904,72
Amplitude Monde D. ◆	696,88	679,88
Antigone Trésorerie	831577	831577
Arbitr. Court Terme	9191,70	9191,70
Arbitr. Première	8396,47	8313,34
Arbitr. Sécurité	16802,63	16719,83
Asie 2000	637,34	618,78
Associa Première	36808,65	36808,65
Associc	1135,87	1135,81
Atout Amerique	111,77	109,04
Atout Asie	92,80	90,54
Atout Futur C	496,01	483,91
Atout Futur D	482,34	470,58
Aurecic	1333,42	1294,58
Avenir Alizes	1871,67	1834,97
Axa Valeurs PER ◆	135,91	131,95
Cadence 1	1040,62	1038,32
Cadence 2	1045,22	1034,87
Cadence 3	1033,38	1023,15
Capimonétaire	7818,15	7810,34
Capioblig	7983,19	7904,15
Capitacic	1621,36	1597,40
Cicamonde	1154,21	1120,59
Coexis	1687,16	1649,81
Comptavalor	2223,95	2220,62
Converti CIC	328,65	323,79
Credit Mutuel Capital	1587,68	1556,55
Credit Mutuel MID AF	103,02	100,26
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	826,45	826,45
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	87,51	85,13
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	84,74	82,49
Créd.Mut.Ep.J	21847,27	21847,27
Créd.Mut.Ep.long.T.	209,20	203,60
Créd.Mut.Ep.Monde	1053,12	1024,05
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1083,26	1054,22
Dieze	1651,81	1621,01
Ecocic	1219,98	1184,45
Ecupar ◆	126,11	122,44
Ecur. Actions futur	183,31	177,97
Ecur. Distrimonétaire	10566,27	10566,27
Ecur. Expansion	309879,75	308645,17
Ecur. Géovaleurs	3687,45	3609,17
Ecur. Investissement	153,85	149,37
Elanciel D	112,19	109,45
Elicash ◇	895520,84	895520,84
Emergence Poste D.	93,12	90,85
Eparcic	4609,31	4609,31
Eparcourt-Sicav	195,73	195,24
Epargne-Unie	1443,86	1408,64
Eurco Solidarité	1246,09	1233,75
Eurocic Leaders	1323,43	1284,88
Eurodyn	1506,10	1469,37
Fonsicav	18510,56	18473,61
France Obligations	465,16	460,55
Francic	465,93	452,36
Francic Pierre	105,33	102,26
Francic-Regions	1431,59	1389,89
Géobilys C	581,61	581,61
Géobilys D	567,12	567,12
Gestilion	19025,25	19025,25
HLM Monétaire	17754,73	17754,73
Indicia ◆	1046,62	1020,31
Intensys D	108,77	108,50
Interoblig	5966,13	5907,06
Intersélection Fce	511,56	501,53
Japacic	175,85	170,73
Jeunepargne	356,93	351,66
Latitude C/D	141,14	[illegible]
Lion 20000	16330,27	16330,27
Lion Association	11294,16	11294,16
Lion Institution	39325,54	39022,47
Lionplus	1281,72	1256,59
Lion Trésor	2235,47	2213,34
Livret Bourse Inv.	557,72	541,48
Livret Portefeuil.	777,03	754,40
Méditerranée ◆	234,13	227,31
Mensuel CIC	10133,17	10032,84
Moneden	87033,41	87033,41
Moné-Dis ◇	10560,79	10560,79
Mone.J. ◇	11304,90	11304,90
Monévalor	52309,54	52309,54
Mutualité dépôts	17357,45	17322,80
Natio Court Terme	13365	13365
Natio Court Terme2	363103	363103
Natio Epargne	21620,54	21406,48
Natio Ep. Capital	14264,97	14123,73
Natio Ep. Croissance	2011,25	1971,81
Natio Ep. Obligations	208,77	204,68
Natio Epargne Retraite	121,51	119,33
Natio Epargne Trésor	9968,65	9948,25
Natio Epargne Valeur	489,22	479,63
Natio France Index	957,88	939,10
Natio Immobilier	1130,18	1108,02
Natio Inter	1775,14	1740,33
Natio Monétaire	5224,62	5219,40
Natio Opportunités	140,10	[illegible]
Natio Patrimoine	1379,88	1352,82
Natio Perspectives	1088,34	[illegible]
Natio Placements	74592,88	[illegible]
Natio Revenus	1044,61	[illegible]
Natio Sécurité	11931,80	[illegible]
Natio Valeurs	883,40	[illegible]
Nord Sud Dévelop.	2014,22	[illegible]
Oblicic-Mondial	3134,72	[illegible]
Oblicic-Régions	1063,66	[illegible]
Oblifutur	3608,65	[illegible]
Oblig. ttes caté.	219,54	[illegible]
Obligon	1728,20	[illegible]
Oblisécurité Sicav	5488,42	[illegible]
Oblitys D	543,90	[illegible]
Oraction	1430,20	[illegible]
Patrimoine Retraite	285,25	[illegible]
Pervalor	579,82	[illegible]
Plénitude D	138,61	[illegible]
Poste Gestion C	42042,86	[illegible]
Première Oblig. C	12397,45	[illegible]
Première Oblig. D	10785,11	[illegible]
Proficius	931,39	[illegible]
Rentacic	162,72	[illegible]
Revenus Trimestr.	5234,42	[illegible]
Revenu-Vert	1144,37	[illegible]
St-Honoré Pacifique	740,21	[illegible]
St-Honoré Réal.	9461,32	[illegible]
Sécuricic	2171,84	[illegible]
Sécuritaux	1746,06	[illegible]
Sensivalor	33669,63	[illegible]
SEVEA ◆	103,55	[illegible]
S.G. France opport. C	1337,12	[illegible]
S.G. France opport. D	1306,13	[illegible]
S.G. Monde opport. C	971,07	[illegible]
S.G. Monde opport. D	971,07	[illegible]
Sicav Associations	2309,07	[illegible]
Sicav 5.000	477,07	[illegible]
S.I. Est ◆	1123,47	[illegible]
Silvafrance	758,32	[illegible]
Silvam	419,25	[illegible]
Silvarente	217,26	[illegible]
Silvinter	512,83	[illegible]
Sogenfrance C	1238,93	[illegible]
Sogenfrance D	1158,09	[illegible]
Sogépargne	295,46	[illegible]
Sogevar	1120,02	[illegible]
Soginter	1608,29	[illegible]
Solstice D	2289,04	[illegible]
State Street Act. Eur ◆	12164,45	[illegible]
State Street Act. France ◆	10320,59	[illegible]
State Street Act. Japon ◆	1220,70	[illegible]
State Street Act. Monde ◆	945,13	[illegible]
State Street Activ.Asie ◆	1373,55	[illegible]
State Street Alloc.Franc. ◆	1010,79	[illegible]
State Street Amér.Latine ◆	674,19	[illegible]
State Street Emer. Mts ◆	1385,22	[illegible]
State Street États-Unis ◆	1362,73	[illegible]
State Street OAT Plus ◆	13567,20	[illegible]
State Str. Oblig. Monde ◆	1024,82	[illegible]
State Street Spinnaker2 ◆	1118,60	[illegible]
State Street Trésorerie ◆	13100	[illegible]
Stratégie Actions	870,44	[illegible]
Stratégie Rendement	1699,66	[illegible]
Synthesis	14355,65	[illegible]
Thésora C	846,79	[illegible]
Thésora D	804,87	[illegible]
Trésor Plus	1664,42	[illegible]
Trésor Trimestriel	1019,70	[illegible]
Trésoricic	166896,67	[illegible]
Trésorys	250994,67	[illegible]
Trilion	5123,45	[illegible]
Uni-Associations ◇	124,33	124,33
Uni-Foncier	1131,66	[illegible]
Unifrance	565,61	551,31
Uni-Garantie C	1554,40	1525,42
Uni-Garantie D	1349,28	[illegible]
Uni Régions	1388,62	1354,75
Univar ◇	292,66	292,66
Univers Actions	1604,41	1565,28
Univers Obligations	2106,12	[illegible]
Valorg ◆	2437,77	2401,74
Valreal	33651,21	[illegible]
Winterthur St-Honoré	249,99	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

LE MONDE / MARDI 31 OCTOBRE 1995 / 3

AUJOURD'HUI

SPORTS

MARCHÉS PUBLICS La Commission européenne a décidé, jeudi 26 octobre, d'ouvrir la phase préliminaire d'une procédure d'infraction contre la France. Elle concerne l'attribution du contrat de construction et d'exploitation du Grand Stade de Saint-Denis au Consortium Grand Stade (Bouygues, Dumez et SGE). La Commission demande des explications aux autorités françaises sur l'attribution des marchés publics. ● PARIS, qui dispose de deux mois pour répondre, estime que cette concession était *« parfaitement régulière »*. ● LA POLÉMIQUE remonte à la signature, le 2 mai, par Edouard Balladur, alors premier ministre, de cette concession pour la construction d'un stade de 80 000 places, d'un coût de 2,67 milliards de francs. La mise à disposition d'une telle enceinte est la condition posée par la Fédération internationale de football à l'organisation de la Coupe du monde de 1998.

Bruxelles interpelle Paris sur la concession du Grand Stade

La Commission européenne donne deux mois aux autorités françaises pour s'expliquer sur l'attribution du contrat de construction et d'exploitation du site, qui doit être livré en novembre 1997

UN GROS CAILLOU est-il en train de se glisser dans le ciment tout frais des fondations du Grand Stade ? La Commission européenne a adressé, jeudi 26 octobre, une *« lettre de mise en demeure »* au gouvernement français. Celui-ci doit fournir à Bruxelles, avant deux mois, un certain nombre de documents sur le Grand Stade de Saint-Denis. La Commission souhaite ainsi obtenir des éclaircissements sur la signature du traité de concession pour la construction et l'exploitation de l'enceinte de 80 000 places nécessaire à l'organisation de la Coupe du monde de football en juin et juillet 1998.

Cette *« mise en demeure »* est le premier niveau de la procédure d'infraction sur l'attribution de marchés publics, prévue par l'article 169 du traité de Rome. Elle pourrait s'achever dans plusieurs mois à Luxembourg, devant la Cour européenne de justice. Une condamnation de la France remettrait en cause la légalité de la construction du Grand Stade. Mais le gigantesque édifice, qui doit être livré en novembre 1997, ne serait pas détruit pour autant. Les travaux ont un mois d'avance, et ce bâtiment, auquel on cherche toujours un nom, aura largement eu le temps de s'élever au-dessus du site du Cornillon, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

La procédure actuelle a été déclenchée à la suite de plaintes déposées auprès de la Commission européenne : probablement par certains des candidats malheureux du concours qui devait aboutir à la désignation du consortium Bouygues-Dumez-SGE pour réaliser le projet des architectes Macary-Zublena-Regembal et Costantini. Le traité de concession définitif avait été signé le 2 mai, entre les deux tours de l'élection présidentielle, par Edouard Balladur, le premier ministre candidat qui venait d'être défait par Jacques Chirac.

QUATRE PROBLÈMES

Après une série de contacts informels, qui ne lui ont pas permis d'obtenir ces dernières semaines de réponses satisfaisantes de Paris, Bruxelles semble estimer que les règles de transparence et que l'égalité de traitements entre les candidats n'ont pas été complètement respectées. *« Sur la base des informations à sa disposition, la Commission considère que la procédure suivie pour le stade pourrait violer les dispositions de la directive »* sur l'attribution des marchés publics, indique un communiqué de l'institution. Les doutes de la Commission concernent essentiellement *« l'absence de consultations par le pouvoir adjudicateur »*, ainsi que les *« caractéristiques de la convention finale »*.

Selon un porte-parole de Bruxelles, quatre problèmes ont été soulevés par les entreprises plaignantes et jugés suffisamment troublants pour justifier une enquête. Des *« éléments techniques importants »* de l'offre finalement retenue auraient été modifiés au cours de la procédure. Les critères d'attribution fixés par le gouvernement n'auraient pas été respectés par le consortium gagnant. Le gouvernement n'aurait pas assez *« motivé »* son choix. Des zones d'ombre figurent dans la convention sur les conditions d'exploitation de l'ouvrage. Celle-ci ne sera rentable que si une équipe de football, un club résident, vient y jouer. Or les dirigeants de l'équipe du Paris-Saint-Germain, c'est-à-dire Canal Plus, ont fait savoir qu'ils ne souhaitent pas quitter le Parc des Princes, dont la concession d'exploitation leur a été confiée jusqu'en 1998.

La délégation interministérielle à la Coupe du monde de football va rapidement adresser à Bruxelles les documents demandés par la Commission. Le délai de deux mois sera également mis à profit par le gouvernement pour développer son argumentation.

FINANCEMENTS

Dans un communiqué publié jeudi, le ministère de la jeunesse et des sports remarque que l'action de la Commission européenne s'inscrit dans le cadre des réglements communautaires sur l'attribution des marchés publics, *« alors même que la procédure retenue par le gouvernement est celle d'un contrat de concession »*.

Paris assure se féliciter de voir ainsi rappeler que la formule choisie est destinée à alléger *« la charge de financement par les pouvoirs publics »*. Sur les 2 672 millions de francs que doit coûter l'ouvrage, les subventions publiques sont de 47 % et le financement privé doit être de 1 405 millions de francs. Mais l'Etat s'est engagé à apporter 50 millions de francs par an au consortium en cas d'absence de club résident. Et si cette situation perdurait au-delà de deux ans, les pouvoirs publics rachèteraient alors leur part d'investissement aux entreprises privées.

Le gouvernement s'estime d'ores et déjà conforté dans sa démarche par les différentes décisions des instances judiciaires françaises. Elles avaient été saisies par l'architecte Jean Nouvel et par le consortium Eiffage-Spie Batignolles. A cinq reprises, les tribunaux ont reconnu la légalité des méthodes choisies par l'Etat pour désigner architectes et entreprises concessionnaires. Avec un appel d'offres publié en décembre 1993 au *Journal officiel des Communautés*, le gouvernement assure également avoir scrupuleusement respecté le code européen de passation des marchés. Mais on ne s'étonne pas à Paris de l'acharnement d'une Commission que l'on sait foncièrement hostile au système de concession « à la française ».

Christophe de Chenay

La jubilation de Jean Nouvel

JEAN NOUVEL jubile. Il ne fera pas de commentaires sur la décision de la Commisssion européenne, ce qu'il appelle la « mise en examen » des responsables français. Pas de commentaire sur la procédure d'infraction engagée. S'il y a eu infraction, ce que récuse bien sûr le gouvernement français, il serait trop tard pour revenir à un autre projet, celui de Jean Nouvel par exemple. Ou alors, ne peut s'empêcher de rêver ce dernier, il faudrait que la décision soit immédiatement prise, ce à quoi rien n'incite à croire. Restera alors la possible consolation d'une indemnité et la satisfaction d'avoir fait plancher la Commission sur un problème dont la dimension architecturale, donc culturelle et sociale, est présente aux côtés des soucis économiques ou juridiques.

Toutefois, comme il est difficile de plaider pour défendre des critères esthétiques ou la fonctionnalité théorique, c'est sur quelques glissements furtifs dans le déroulement du concours que s'est appuyé Michel Huet, l'avocat de Jean Nouvel. L'équipe Macary, Zublena, Constantini, Regembal, associé aux groupes Bouygues et Dumez, aurait, en effet, apporté des modifications *« substantielles »* à leur projet entre deux phases du concours, induisant, toujours selon maître Huet, la *« rupture de l'égalité »* entre les concurrents. Entouré de techniciens de Dragage et Travaux publics (une filliale de Bouygues, qui se faisait ainsi concurrence avec délicatesse), Nouvel et son avocat semblent avoir convaincu la Commission qu'un certain nombre de manipulations ou d'obscurités ont entâché le choix gouvernemental.

BAROUD D'HONNEUR

Ces interrogations, étudiées de près par la Commission européenne, n'ont pas été jusqu'à nouvel ordre rendues publiques. On peut se référer, cependant, au document présenté par Jean Nouvel fin 1994. L'équipe de l'architecte soulignait, à tort ou à raison, que les comparaisons de prix avaient été faites sans tenir compte de différences importantes, comme le nombre de places de parking. Elle mettait également en cause la réalité des chiffres avancés par l'équipe Zublena, Macary et Cie sur le nombre de places disposant d'une bonne visibilité. *« Pourquoi*, écrivaient-ils, *relève-t-on dans le rapport préparatoire des chiffres fantaisistes sur la visibilité, sur les différences entre les projets, 10 à 12 mètres d'écart sur la tribune haute au lieu de 30 à 40 mètres ? »*

Il s'agit là de querelles d'experts, difficiles à trancher. Reste que ces querelles rejoignent l'opinion générale des architectes de renom : le projet, selon eux, ne l'a pas été pour des motifs architecturaux objectifs. Cela seul valait le baroud d'honneur auquel se livre Jean Nouvel, et qui sert aussi le repos de l'âme des autres concurrents évincés. La menace de carton jaune brandie par la Commisssion européenne n'est que le reflet d'une consultation qui, sur trop de plans, a louvoyé entre faux-semblant et ridicule.

Frédéric Edelmann

Ligier s'interroge sur le bilan de son partenariat avec Mugen-Honda

IL AURAIT sans doute rêvé d'un meilleur cru. Il est déjà trop tard. Frank Dernie sait que 1995 restera une année, une saison d'entre-deux, faite de promesses, jamais vraiment tenues, et d'espoirs évanouis sur le bitume cruel des pistes. Ligier n'a pas brillé. L'écurie n'a pas vraiment déçu, se contentant de l'une de ces moyennes honnête par rapport à des possibilités financières limitées : seize points au championnat du monde des constructeurs, deux quatrièmes places pour Olivier Panis, le pilote numéro un.



FORMULE 1

Du coup, Frank Dernie songe à la saison prochaine. Le directeur technique de Ligier reporte ses espoirs sur le nouveau V 10 que Mugen s'est engagé à lui livrer. Quand il évoque ce moteur de dix cylindres en devenir, dans son bureau de Magny-Cours, il semble presque entendre ses futurs rugissements, et goûter par avance les plaisirs de ses succès. Le présent n'a cependant pas encore perdu tous ses droits. Comme tous les membres de l'équipe, le directeur technique aimerait finir une année décidément trop terne par un exploit. Suzuka n'est pas un lieu ordinaire, le Grand Prix du Japon requiert des soins particuliers, parce que Mugen est japonais, et que, comme le dit Olivier Panis, *« en figurant bien sur ce circuit, nous aurons l'occasion de les remercier de ce qu'ils ont fait pour nous »*.

INTERMÈDE

Cette association Ligier-Mugen avait tout pour attiser l'ambition du pilote. Car derrière Mugen, il y a Honda, et un palmarès exceptionnel en formule 1, des titres mondiaux des constructeurs conquis à la force des chevaux-vapeur, aux côtés de Williams (1986, 1987) et de McLaren (1988, 1989, 1990, 1991). Les deux sociétés ont beau être indépendantes, et Mugen s'être installée en Angleterre à proximité des principaux acteurs de la formule 1, les moteurs viennent du Japon. Le président de la société est l'un des fils du patron d'Honda.

Ligier pouvait échafauder les plus beaux rêves sur ce simple fait. Et s'il s'agissait d'un premier pas ? Aucun signe n'est venu confirmer ces espoirs. Tout au long des quinze courses déjà disputées, Honda s'est tenu à distance respectueuse de Mugen, laissé libre de ses actes.

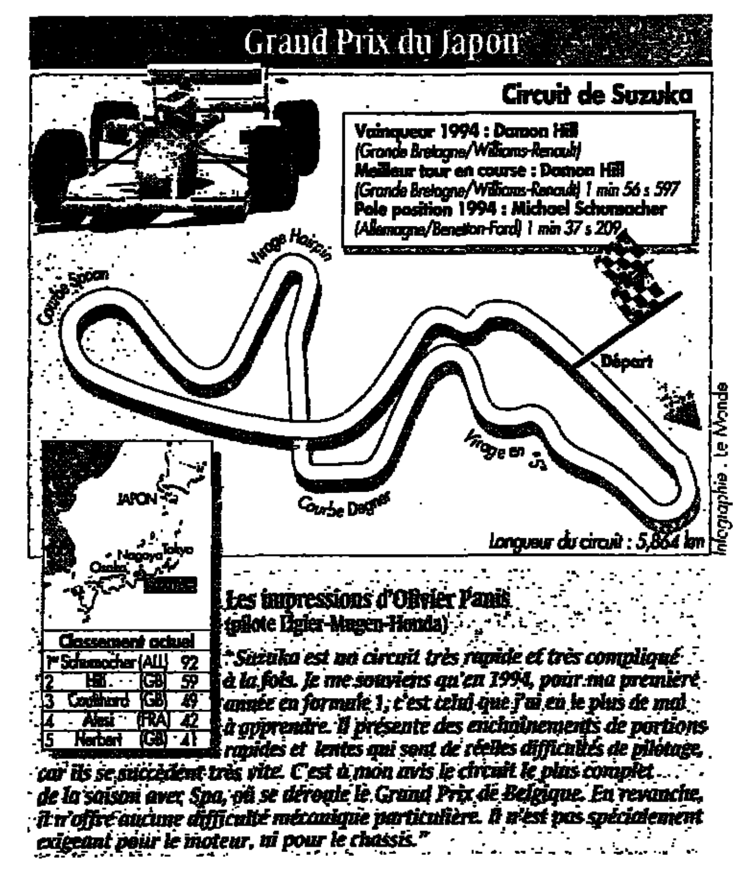
En 1995, Olivier Panis et ses coéquipiers n'ont pu récupérer que les miettes de l'empire disparu : quelques techniciens, quelques ingénieurs, rescapés de l'aventure. Beaucoup, parmi les plus renommés, ont profité de l'intermède pour émigrer vers d'autres cieux, parce que le label était très recherché. Osamu Goto, qui travaillait avec Ayrton Senna, a pris attache chez Ferrari. Tenji Sakai est resté fidèle à la maison mère. Il avait participé à l'épisode McLaren, le plus satisfaisant sans doute pour Honda. Aujourd'hui, il détient la responsabilité de l'exploitation des moteurs dont bénéficie Ligier pendant les Grands Prix.

Cette saison, les efforts n'ont pas été suffisants. Chez Ligier, on évoque les circonstances. L'accord entre les deux parties a été trouvé sur le tard. La première version du moteur 1995 n'est arrivée à Magny-Cours qu'à la Noël 1994, accompagnée d'un gâteau d'anniversaire. Il s'est tout de suite signalé par une grande fiabilité et par un défaut important de puissance qui l'a empêché de rivaliser avec Renault, mais aussi avec Ferrari et à un dégré moindre Mercedes, Ford et Peugeot.

Frank Dernie se retranche derrière le délai de livraison pour expliquer un difficile début d'année. Il avoue aussi les maigres ressources de son équipe comparées à celles des écuries de pointe qui trustent les résultats. *« Il n'y a pas que l'argent pour faire la différence*, admet le responsable de Ligier. *Mais il est certain que grâce à l'importance de ses investissements depuis plusieurs années, Williams, par exemple, possède beaucoup d'informations techniques, notamment sur le moteur, que nous ne pouvons avoir. »*

Pour l'épreuve japonaise du championnat du monde, Mugen a fourni à Ligier une évolution du moteur, dont Olivier Panis attend plus de puissance et de souplesse. Les deux partenaires ont, par ailleurs, reconduit leur accord pour une durée de deux ans. Le pilote français en donne une interprétation optimiste. Il espère que cela correspond à une volonté nippone de renforcer l'engagement aux côtés de son équipe. L'accord demeure, cependant, sur les mêmes bases, celles du partenariat plutôt que de l'association. Renault fournit gratuitement ses moteurs à Benetton et à Williams, comme Mercedes à McLaren ou Peugeot à Jordan. Ligier paie les V 10 Mugen-Honda.

Pascal Ceaux



Les Parisiens Raï et Guérin mettent fin à l'invincibilité de Metz

LE CLUB du Paris-Saint-Germain a brisé l'élan de Metz en s'imposant 3-0 en terre lorraine, lors du match avancé de la quinzième journée du championnat de France de football de première division, jeudi 26 octobre. Les Messins, invaincus lors de leurs quatorze précédentes sorties, n'ont pu faire face au réalisme de l'équipe de Luis Fernandez, malgré le soutien bruyant des 25 800 spectateurs qui remplissaient le stade Saint-Symphorien. Les buts parisiens ont été inscrits par Vincent Guérin (11e minute) et le Brésilien Rai (36e et 90e). Metz se console en conservant la tête du classement, mais le PSG est désormais en embuscade à la deuxième place, avec un point de retard, et Lens, qui doit recevoir Guingamp vendredi 27 octobre, a la possibilité de revenir à la hauteur des Lorrains en cas de victoire.



FOOTBALL

A aucun moment de la rencontre les joueurs parisiens n'ont semblé en difficulté. La défense commandée par le « nouveau » libero Paul Le Guen a résisté. Dès les premières minutes, marquées par une ruée offensive messine, elle a pris la mesure des jeunes attaquants lorrains. Le milieu de terrain a pris le dessus dans la maîtrise et la conservation du ballon. Rai a retrouvé tous ses moyens après un arrêt pour blessure. En inscrivant deux buts, le Brésilien a rejoint la tête du classement des buteurs et a donné raison à son entraîneur, qui avait insisté pour le conserver dans l'effectif à la fin de la saison, au détriment de Ricardo et Valdo, malgré une saison 1994 en demi-teinte et une Coupe du monde ratée.

L'ancien capitaine de l'équipe du Brésil démontre à chaque sortie son influence sur l'organisation du jeu parisien et l'étendue de sa technique, comme ce fut le cas sur le lob réussi à la dernière minute de la rencontre contre Metz. Autre satisfaction : le net retour en forme de Patrice Loko. L'ex-Nantais a été à l'origine du premier but du PSG, à la suite de l'une de ces longues percées solitaires dont il régalait les stades, la saison dernière, et d'un centre parfait à destination de Vincent Guérin.

Après deux succès probants sur le Celtic Glasgow et Auxerre, les Parisiens ont confirmé qu'ils avaient retrouvé les automatismes qui ont fait d'eux l'une des meilleures formations européennes. *« Nous avons joué avec réalisme et nous avons eu un peu de chance*, soulignait le milieu de terrain parisien Daniel Bravo. *Nous avons eu peu d'occasions, mais nous avons su les saisir. C'est un bon résultat. »*

Joël Muller, l'entraîneur messin, analysait calmement les causes du premier revers de ses troupes : *« Nous avons commis beaucoup de fautes techniques, notamment au milieu du terrain. Nous étions un peu perdus. »* Robert Pires, l'attaquant lorrain qui a dominé de son talent la première partie du championnat, expliquait lucidement la défaite : *« La différence entre eux et nous, c'est le réalisme. »*

P. C.

■ **TENNIS : André Agassi a déclaré forfait**, jeudi 26 octobre, pour le Tournoi de Bercy qui débute le 30 octobre et dont il est le tenant du titre. L'Américain, numéro un mondial, souffre d'une déchirure abdominale. Jeudi, il été éliminé par son compatriote américain MaliVai Washington au troisième tour du Tournoi d'Essen. (4-6, 6-1, 6-1). – (*AFP*.)

■ **BOXE : Christophe Tiozzo s'est imposé facilement** face à l'Américain Robert Straw (arrêt de l'arbitre à la troisième reprise) pour son retour sur le ring après trois ans d'absence, jeudi 26 octobre à Bron dans la banlieue lyonnaise. Son adversaire, très modeste, est allé quatre fois au tapis avant d'être renvoyé dans son coin. Christophe Tiozzo, ancien champion du monde WBA des supermoyens, compte trente et une victoires pour deux défaites.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES CLUBS
Poules demi-finales
Poule A
1re journée aller : les résultats

Olympiakos-Trevise	83-72
Bayer Leverkusen-CSKA Moscou	65-93
Ulker Istanbul-Iraklis Salonique	74-72
Antibes-Malaga	82-81

Classement : 1. Olympiakos, CSKA Moscou, Ulker Istanbul et Antibes, 2 pts ; 5. Malaga, Iraklis Salonique, Bayer Leverkusen et Trevise, 1.

Poule B

Maccabi Tel-Aviv-Pau-Orthez	91-88 (a. p.)
Panathinaikos-Real Madrid	54-52
Benfica Lisbonne-Cibona Zagreb	65-79
Bologne-FC Barcelone	90-73

Classement : Bologne, Cibona Zagreb, Maccabi Tel-Aviv et Panathinaikos, 2 pts ; 5. Real Madrid, Pau-Orthez, Benfica Lisbonne et FC Barcelone, 1.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
D1
15e journée (match avancé)

Metz-Paris SG	0-3

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS
Problème nº 888

HORIZONTALEMENT

I. A démontré la grandeur de la déraison. – II. Introuvables dans les banques. Ascendants. – III. Fait constamment la fête. Pas si nets. – IV. Convenance. Remplacer les aînés. – V. En Roumanie. Roi. Rien à signaler dans ce désordre. – VI. Au Japon. Qualité d'une note élevée. – VII. Résidence natale et mortuaire de Napoléon. Pris l'initiative. – VIII. Bascule démocratique. – IX. Dément. Première danse. Note. – X. Diplomate éminent, bien sûr. Prolonge et soutient la sonorité. – XI. Celle du saint est-elle plus efficace que celle du prince ?

VERTICALEMENT

1. A démontré l'égoïsme de la séduction. – 2. Un sens qu'on regrette parfois. Coqueluche royale des gamins d'aujourd'hui. – 3. Réclament. – 4. Pronom. Myriapode. Montre du doigt. – 5. Aurochs. Divaguer. – 6. S'il s'en trouvait une seule, cela éviterait bien des dépressions. Spectacle dans la tradition. – 7. On l'aime mieux brillante qu'en fragmentation. – 8. Se répète avec les rires. Eternellement repoussées en Grèce. – 9. Rivière. Il en faut peu pour emplir une église. – 10. Elle augmente quand la viande perd sa fraîcheur. Voyelles. – 11. Ont rencontré des gens assommants. Beaucoup y furent réfractaires. – 12. Médecin en fut victime malgré lui.

SOLUTION DU Nº 887

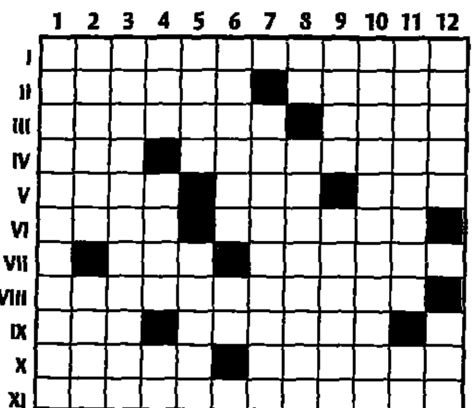
Horizontalement

I. Déséquilibres. – II. Rupture. Brave. – III. Oloron. Animal. – IV. Gelèrent. Mise. – V. Uri. Atre. Eu. – VI. Almagro. Esc. – VII. Rata. Reihac. – VIII. Irénée. Babord. – IX. Educateur. Lie. – X. Surélévations.

Verticalement

1. Drogueries. – 2. Euler. Ardu. – 3. Spoliateur. – 4. Etre. Lancé. – 5. Quorum. Eal. – 6. Urne. Arête. – 7. Ie. Nage. EV. – 8. Attribua. – 9. Ibn. Rohart. – 10. Brime. AB. – 11. Rami. Ecolo. – 12. Evasés. Rin. – 13. Séleucides.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)
Problème nº 889

Les Anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. DEEEJNRU. – 2. AILNOPR. – 3. AAABEGTT. – 4. EEGGOTTU. – 5. AERRSSUU. – 6. CEHIRRS. – 7. EEINRTU. – 8. AEILRST (+ 5). – 9. EERSSTT. – 10. CEEFLUUX. – 11. AAEGLM. – 12. BBEINOR (+ 1). – 13. ADINORU. – 14. AEENNRRV. – 15. CENOSSSU. – 16. ABEORRSS (+ 2). – 17. AEIORSS (+ 3). – 18. AEEELV. – 19. AEENSSS (+ 1).

VERTICALEMENT

20. AADIKORS. – 21. AABELLV (+ 1). – 22. BEEEILLS. – 23. AEEPRSU (+ 4). – 24. EEELSTU. – 25. ACEGNPU. – 26. AEGNRSU (+ 3). – 27. EELNORSU (+ 1). – 28. EEGIORTU. – 29. EILNOS (+ 5). – 30. EEEGRRTT. – 31. ABENRSS. – 32. AAAFIRT. – 33. CEEILOP (+2). – 34. BEEENRSU (+ 1). – 35. EILNRTU (+ 2). – 36. ACDEESS. – 37. EERRSSTU. – 38. EFLNOORT. – 39. CEEHLNOO. – 40. EEIOSST (+ 2). – 41. AANNUX. – 42. EEEMRSS. – 43. DEIILNXY.

SOLUTION DU Nº 888

1. VANITEUX. – 2. TERTRE. – 3. ETUVANT. – 4. APITOIES (POETISA). – 5. ROSETTE. – 6. NOCEUR (CORNUE). – 7. SAURAGE. – 8. BINOCLE. – 9. GAINERIE (GAINIERE). – 10. AXIALES. – 11. ALTUGLAS. – 12. PLAFOND. – 13. AMIENOIS. – 14. REELISE (LISEREE RELIEES). – 15. MENTEUSE. – 16. OSSELET. – 17. PRESSION. – 18. ENSEVELI (NIVELEES). – 19. SETOISE (ISOETES TOISEES). – 20. WESLEYEN, partisan de Wesley, fondateur du méthodisme. – 21. VERANDA. – 22. AMPLIS. – 23. ATONAUX. – 24. MERULE (EMULER LEMURE MEULER). – 25. INOPINEE. – 26. GAILLETS (TILLAGES). – 27. ALEZANES. – 28. ENTUBIEZ. – 29. UTERINS (INTRUSE RUSTINE RUTINES SUINTER). – 30. FOISONNE. – 31. INSENSE (SIENNES). – 32. ANGORAS. – 33. POECILE (POLICEE PICOLEE). – 34. ROUVRE (OUVRER VERROU). – 35. LETTONES. – 36. USNEES. – 37. TELEVISE. – 38. TIRAILLE (ETRILLAI TILLERAI). – 39. ATTISEES (SAIETTES...). – 40. ESTERASE (ESSARTEE). – 41. LETHEEN, relatif au fleuve des Enfers.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

BRIDGE
Problème nº 1657

GRAND CHELEM À SANTIAGO

Les Hollandais avaient remporté la précédente Bermuda Bowl, à Santiago, au Chili, malgré cette donne où, en finale, ils avaient chuté le petit chelem à Carreau tandis que les Norvégiens réussissaient le grand chelem à Cœur.

	♠ R V 8 3 ♡ A R D 8 5 2 ◇ – ♣ D 8 6	
♠ 6 2 ♡ 7 4 ◇ D V 10 8 3 ♣ 10 9 4 3	N / O E / S	♠ D 9 7 5 4 ♡ 10 9 3 ◇ 5 ♣ R V 7 2
	♠ A 10 ♡ V 6 ◇ A R 9 7 6 4 2 ♣ A 5	

S. : 1 ♣ (fort) ; N. : 1 ♡ (naturel) ; S. : 1 ♠ (relais) ; N. : 2 ♣ (conv.) ; S. : 2 ◇ (relais) ; N. : 3 ♣ (conv.) ; S. : 3 ♡ (soutien) ; N. : 3 ♠ ; S. : 4 ♣ ; N. : 4 ◇ ; S. : 4 SA ; N. : 5 ♠ ; S. : 7 ♡ !

Les enchères de « 3 Piques », de « 4 Trèfles » et de « 4 Carreaux » étaient des *cue bids*, « 4 SA » une interrogative spéciale, et « 5 Piques » sa réponse...

Le Hollandais Muller, en Est, ayant entamé le 3 de Cœur pour le 6 du mort (Sud) et le... 4 de Boer (Ouest), *comment le Norvégien Erge As, en Nord, a-t-il gagné* le GRAND CHELEM À CŒUR contre toute défense ?

Réponse

L'entame d'atout empêchait de couper deux Piques, et il était donc logique de se rabattre sur l'affranchissement des Carreaux. Profitant de ce qu'il était au mort avec le 6 d'atout, Nord coupa le 2 de Carreau avec le 8 de Cœur, remonta au mort par le Valet de Cœur (deuxième coup d'atout), coupa une deuxième fois Carreau avec la Dame de Cœur, fit tomber le dernier atout avec le Roi de Cœur et retourna au mort par l'As de Pique afin de *couper une troisième fois Carreau*, l'As de Trèfle servant à utiliser les Carreaux affranchis...

Si Ouest avait couvert le 6 de Cœur avec le 7, *Nord aurait-il pu encore réaliser treize levées ?*

Pour libérer les Carreaux (dont il ignore la mauvaise répartition), le déclarant remonte au mort par le Valet de Cœur, tire l'As de Carreau (défausse 6 de Trèfle), coupe le 2 de Carreau avec la Dame de Cœur et comprend qu'il a besoin d'*une troisième rentrée* en Sud pour libérer les Carreaux. Alors, après un troisième coup d'atout (pour faire tomber le 10 de Cœur), il joue le 3 de Pique et *fournit le 10 de Pique*. Ensuite, Carreau coupé, As de Pique, Carreau coupé, Roi de Pique, As de Trèfle et les Carreaux maîtres...

LA COUPE DE VENISE

Venice Cup est le titre anglais du championnat du monde des dames, qui a eu lieu en octobre à Pékin et qui, comme la Bermuda Bowl, se déroule tous les deux ans entre les principales zones mondiales. En 1993, la Coupe de Venise avait été organisée à Santiago, au Chili. Elle avait été remportée par les Américaines, qui avaient nettement battu les Allemandes, tandis que les Françaises, pourtant médaille d'argent du championnat d'Europe, avaient été décevantes.

Parmi les championnes américaines victorieuses à Santiago et sélectionnées pour Pékin, une des meilleures est Karen Mac Callum, professeur de bridge. Observez-la *en défense* dans le match de la demi-finale contre les Argentines, à Santiago.

	♠ A 10 ♡ D 5 4 ◇ A 9 8 6 3 2 ♣ A 5	
♠ D 7 3 ♡ V 10 2 ◇ V 5 ♣ V 9 8 7 2	N / O E / S	♠ R 6 2 ♡ R 9 7 3 ◇ R 10 4 ♣ 10 6 4
	♠ V 9 8 5 4 ♡ A 8 6 ◇ D 7 ♣ R D 3	

Ann : E. don. E.-O. vuln.

Ouest Sanborn	Nord Suaya	Est Mac C.	Sud Iribarren
–	–	passe	1 ♠
passe	2 ◇	passe	2 SA
passe	3 SA	passe	passe...

Ouest (Kerry Sanborn) a entamé le Valet de Cœur pour le 4, le 7 et le 6 de Cœur, puis elle a continué avec le 10 de Cœur pour le 5, le 3 et l'As de Cœur de Sud. La déclarante (Gloria Iribarren) monta au mort par l'As de Trèfle (Ouest fournissant le 2) pour jouer le 2 de Carreau. *Comment Est (Karen Mac Callum) a-t-elle fait chuter* TROIS SANS ATOUT ?

Note sur les enchères

La redemande de « 2 SA » indiquait une ouverture minimale avec une distribution régulière, et Nord renonça évidemment au chelem en déclarant « 3 SA ».

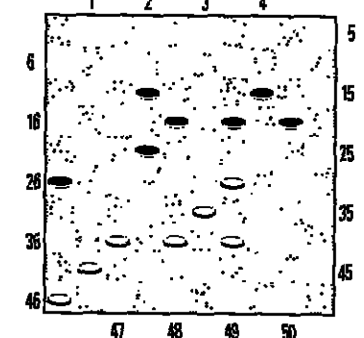
Philippe Brugnon

DAMES
Problème nº 517

LE COIN DU DÉBUTANT

Le coup du ricochet (schéma)

2e exemple :



Les Blancs jouent et gagnent.

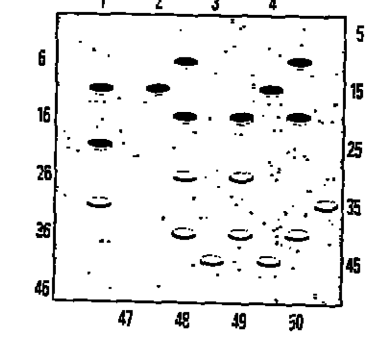
Combinaison très simple comportant une variante.

Solution : 29-23 (19 × 28, *a*) 37-31 (26 × 37), 41 × 23 (18 × 29), puis la seconde rafle par effet de ricochet [le *rimbalzo*] 33 × 15, B + 1 et + dans cette position.

a) (18 × 29) 33 × 13 [le meilleur], +.

L'UNIVERS MAGIQUE

Le gambit [*gambetto*] exécuté en 1931, avec les Blancs, par Paul Sonier. Un gambit de trois pions !



Les Blancs exécutèrent le gambit gagnant comme suit : 29-23 !! (18 × 29) 31-27 !! (21 × 23) 39-33 ! [deuxième phase du gambit : l'attaque décisive] et sur (19-24) ou (20-24) 35-30, B+.

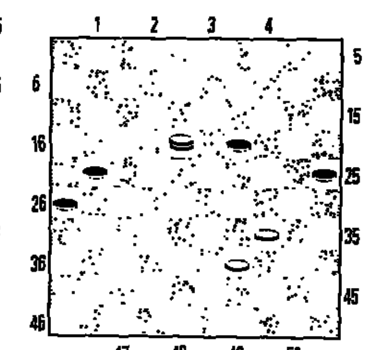
SOLUTION DU PROBLÈME Nº 516
C. ROMON (1995)

Blancs : pions à 17, 18, 19, 20, 27, 30, 36, 40, 47.

Noirs : pions à 7, 8, 9, 10, 16, 26, 38, 39, 42.

37-31 ! (26 × 37) 27-21 ! (16 × 27) 17-12 (8 × 17) 47-41 ! (37 × 46) 40-34 (46 × 25) 34-1 ! (25 × 12) 1 × 47 !!, +.

PROBLÈME Nº 517
N. RISO (1959)



Les Blancs jouent et gagnent.

Solution dans la prochaine chronique.

● Pour s'initier et progresser rapidement dans le domaine tactique (les combinaisons) et sur le plan stratégique (le jeu de position) : la *Revue didactique et d'information de la Fédération française du jeu de dames* (FFJD), illustrée de schémas théoriques et d'une sélection d'exemples choisis « sur le vif » dans une démarche pédagogique.

Montant de l'abonnement annuel (dix numéros) :
– France, 170 francs ;
– Etranger, 250 francs.

Règlement à l'ordre de la Fédération française du jeu de dames, à Mme Bonnefoy, 9, chemin de la Fontaine-au-Cayen, 21000 Dijon. Tél. : 80-41-14-84.

Se recommander du *Monde*.

Jean Chaze

ÉCHECS
Problème nº 1661

CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIORS
(Halle, octobre 1995)
Blancs : R. Slobodjan.
Noirs : M. Kaminski.
Partie française.
Variante Tarrasch.

1. é4	é6	19. Td1+	Rç6 (l)
2. d4	d5	20. Dd5+	Rb6
3. Cd2	ç5	21. Fé3+	Fç5
4. d4	çxd4	22. b4!! (m)	Ra7
5. éxd5	Dxd5	23. Fxç5+	b6
6. Fç4	Dd8 (a)	24. Fd4	Td6
7. 0-0	a6 (b)	25. Dé5! (n)	Cd7
8. Cb3	Dç7	26. Dxg7! (o)	Dç6 (p)
9. Dé2	Fd6	27. Ff1	Tç8
10. Cbxd4	Cé7 (ç)	28. ç3	Tç7
11. Té1	0-0 (d)	29. Dg3 (q)	Rb7
12. Cg5! (é)	h6 (f)	30. Fé2	Cf6
13. Cxf7!!	Rxf7 (g)	31. Ff3	Cd5
14. Cxé6	Fxé6	32. ç4	Té7 (r)
15. Dxé6+	Ré8	33. Fxd5	Txd5
16. Fxh6! (h)	Tf6	34. çxd5	Da4
17. Dg8+	Rd7 (i)	35. Db3	abandon
18. Txé7+!! (j)	Fxé7 (k)		

NOTES

a) La suite la plus riche de perspectives consiste en 6..., Dd6 mais le coup du texte est parfaitement jouable. A noter le continuation 6..., Dç5 de la partie Beliavski-Nikolic (Wijk-aan-Zee, 1984) : 7. Dé2, Cç6 ; 8. Cb3, Db6 ; 9. 0-0, Cg-é7 ; 10. Td1, Cf5 ; 11. Fd3, Cd6 ; 12. a4!, a6 ; 13. a5, Da7 ; 14. Ta4!, Cb5 ; 15. Fxb5, axb5 ; 16. Txd4!, Cxd4 ; 17. Cfxd4 avec un énorme avantage pour les Blancs.

b) Ou 7..., Cç6 ; 8. Cb3, Cf6 ; 9. Cfxd4, Cxd4 ; 10. Cxd4, a6 ; 11. ç3, Fç5 ; 12. Fé3, Dç7 ; 13. Fb3, 0-0 et les Noirs sont satisfaits (Hübner-Petrossian, Bugojno, 1982). Au lieu de 9. Cfxd4, les Blancs peuvent poursuivre par 9. Dé2!, Fé7 (ou 9..., a6 ; 10. Td1, b5 ; 11. Cbxd4, Cxd4 ; 12. Txd4, Db6 ; 13. Fd3, Fb7 ; 14. a4!, Fç5 ; 15. Th4!, b4 ; 16. a5!, Dç7 ; 17. Fd2 et les Blancs sont mieux (SaxAndersson, Hilversum, 1973) ; 10. Td1, a6 ; 11. Cbxd4, Cxd4 ; 12. Txd4, Db6 ; 13. ç3, Fd7 ; 14. Cé5 (Mestel-Petrossian, Las Palmas, 1982).

ç) Cette sortie du C-R n'est pas conforme à l'esprit de la défense et sonne faux, mais les Noirs craignaient sans doute, après 10..., Cf6, la réplique 11. Cf5!

d) 11..., Cb-ç6 était nécessaire. Le R noir, dépourvu de défenseur, donne ici prématurément son adresse.

é) Menace non seulement 13. Dh5, mais aussi et surtout le rempart de pions noirs é6-f7-h7.

f) 12..., Cb-ç6 ne changeait rien au plan des Blancs.

g) Après 13..., Txf7 les Blancs regagnent la qualité avec deux pions de plus et une forte attaque, après 14. Cxé6, Fxé6 ; 15. Dxé6. Que les Noirs prennent ou non le pion h2 avec échec est sans importance.

h) Activant le développement de belle manière. Il s'agit d'un faux sacrifice de F puisque 16..., gxh6? perd après 17. Ta-d1!

i) Et non 17..., Tf8? à cause de 18. Ff7+, Rd7 ; 19. Dxf8.

j) Ce nouveau sacrifice ne laisse aucun répit aux Noirs.

k) Et non 18..., Rxé7? ; Té1+.

l) Secoués par ce séisme qui oblige leur R à fuir sur l'aile-D, les Noirs ne voient pas 19..., Td6 qui leur permettait de continuer à combattre un peu plus longtemps, même si, après 20. Fé6+, Rç6 ; 21. Fd5+, Rd7 ; 22. Dxg7, leurs difficultés subsistaient ; par exemple, si 22..., Cç6 ; 23. Dg4+, Rd8 ; 24. Dg8+, Rd7 ; 25. Dxa8, Txh6 ; 26. Ff7+!, et si 22..., Txh6 ; 23. Dxh6, Cç6 ; 24. Fé6+!, ou encore 22..., Dxç2 ; 23. Dg4+, Rd8 ; 24. Tç1! menaçant 25. Tç8 mat (si 24..., Txd5 ; 25. Dg8+!).

m) Encore une jolie pointe, qui interdit 22..., Fxé3 à cause de 23. Da5+, Rç6 ; 24. b5+!

n) Menace 26. Fxb6+!

o) Ne tombant pas dans le piège 26. Fxb6+?, Cxb6 ; 27. Txd6, Td8!

p) Si 26..., Dxç4 ; 27. Fxb6+, Txb6 ; 28. Txd7+, Rb8 ; 29. Df8+, Dç8 ; 30. Df4+.

q) Avec quatre pions pour la qualité, les Blancs ont un gain aisé.

r) Si 32..., Dxç4 ; 33. Dxd6.

SOLUTION DU PROBLÈME Nº 1660
D. GURGENIDZE et L. MITROFANOV (1982).

(Blancs : Rd5, Tf1, Cf3, Pb2. Noirs : Rh1, Dh2, Fg1, Pç5, g2 et h5.)

1. Tb1!! (un déplacement de T mystérieux, **ç4** ; **2. Rç6!** (le R blanc doit se rendre en a8, ce qui n'est pas évident !), **h4** ; **3. Rb7!, h3** ; **4. Ra8!, ç3** ; **5. bxç3, Db8+** ; **6. Txb8!!, h2** ; **7. Th8!, Ff2** ; **8. Txh2 mat !**

Et non 4. Rç6, qui ne fait que nul après 4..., ç3 ; 5. bxç3, Dç7+ ; 6. Rxç7, h2!

Si 4..., Db8+ ; 5. Rxb8, h2 ; 6. Cg5, ç3 ; 7. Cé4, ç2 ; 8. Cg3 mat.

Si 6..., Ff2 ; 7. Tb8! Et si 6..., Fd4 ; 7. çxd4, h2 ; 8. Tb1+.

PROBLÈME Nº 1661
E. RATNER (1926)

Blancs (4) : Rg1, Fa6, Ca1 et é5.

Noirs (4) : Rb6, Fa7, Pç7 et g7.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

PARIS EN VISITE

Dimanche 29 octobre

■ **L'HÔTEL DE LA PAÏVA** (50 F + prix d'entrée), 10 heures, 25, avenue des Champs-Elysées (Connaissance de Paris).
■ **LA COMÉDIE-FRANÇAISE** et ses coulisses (70 F), 10 h 15, sortie du métro Palais-Royal côté place Colette (Christine Merle).
■ **MARAIS** : le quartier Saint-Paul (50 F), 11 heures et 15 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville, face à la poste (Claude Marti).
■ **LE TRÔNE ET LA NATION** (60 F), 11 heures, sortie du métro Picpus (Vincent de Langlade).
■ **HALLES** : la cour des Miracles (37 F), 14 h 30, devant Saint-Eustache côté rue Rambuteau (Monuments historiques).
■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** et ses jardins (50 F), 14 h 30, sortie du métro Pont-Marie (Christine Merle).
■ **LE QUARTIER CHINOIS** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-d'Ivry (Art et Histoire).
■ **LA SAINTE-CHAPELLE** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, boulevard du Palais devant la grille d'honneur du palais de justice (Monuments historiques).
■ **LE TOUR DU MARAIS** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Chemin-Vert (Europ explo).
■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Connaissance de Paris).
■ **LE CIMETIÈRE DU MONTPARNASSE** (35 F), 15 heures, devant l'entrée côté boulevard Edgar-Quinet (Ville de Paris).
■ **LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE** sous le parvis de Notre-Dame (50 F + prix d'entrée), 15 heures, sur le parvis devant l'entrée de la crypte (Elisabeth Romann).
■ **MONTMARTRE** (50 F), 15 heures, en haut du funiculaire (Paris autrefois).
■ **MONTPARNASSE** : cités d'artistes et jardins secrets (60 F), 15 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
■ **LE PARC DE BERCY** (35 F), 15 heures, dans le parc devant le pavillon des Maquettes (Parcs et jardins de la Ville de Paris).
■ **LES SALONS DE L'AMBASSADE DE POLOGNE** (carte d'identité, 55 F + prix d'entrée), 15 heures, 57, rue Saint-Dominique (Paris et son histoire).
■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** et sa crypte (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

Lundi 30 octobre

■ **L'ÉGLISE SAINT-PAUL-SAINT-LOUIS** (50 F), 10 h 30, 99, rue Saint-Antoine (Odyssée).
■ **MUSÉE GUIMET** : exposition Chine, des chevaux et des hommes, 10 h 30 (50 F + prix d'entrée), 6, place d'Iéna (Pierre-Yves Jaslet) ; 15 heures (55 F + prix d'entrée), 6, place d'Iéna (Paris et son histoire).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : l'art du portrait en France, 11 h 30 ; *Autoportrait de 1660*, de Rembrandt, 12 h 30 ; la peinture hollandaise du XVII[e] siècle, 19 h 30 (Musées nationaux).
■ **LE QUARTIER DE LA FAISANDERIE** avec le musée de la contrefaçon (50 F), 14 heures, sortie du métro Rue de la Pompe (Emilie de Langlade).
■ **LE PARC MONCEAU** et ses hôtels (50 F), 14 heures, sortie du métro Monceau (Odyssée).
■ **LA CONCIERGERIE** : visite pour les jeunes (27 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Monuments historiques).
■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (55 F), 14 h 30, devant le portail central de Notre-Dame (Europ explo).
■ **MONTPARNASSE** : cours et ateliers d'artistes (50 F), 14 h 30, sortie du métro Notre-Dame-des-Champs (M[me] Cazes).
■ **L'OPÉRA-GARNIER** et l'exposition sur les costumes (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, en haut des marches extérieures à gauche (Tourisme culturel).
■ **PLAISANCE** d'hier et d'aujourd'hui (60 F), 14 h 30, sortie du métro Plaisance côté escalier roulant (Vincent de Langlade).
■ **LE QUARTIER CHINOIS** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-de-Choisy devant la BNP (Christine Merle).
■ **LES SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE** (carte d'identité, 50 F), 14 h 30, sortie du métro Hôtel-de-Ville côté rue Lobau (Découvrir Paris).
■ **L'HISTOIRE DU LOUVRE** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, sous la pyramide devant l'accueil des groupes (Institut culturel de Paris).
■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER** (50 F), 15 heures, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SUISSE.** L'hôtellerie suisse a accusé, en septembre, une baisse de 7,6 % par rapport au mois de septembre 1994. C'est son plus mauvais résultat depuis 1978. – *(AFP.)*
■ **VIETNAM.** Le quotidien du Parti communiste vietnamien, *Nhân Dân*, vient de dénoncer les nombreuses constructions illégales d'habitations qui empiètent sur les couloirs de sécurité des chemins de fer et sont à l'origine de nombreux accidents mortels. Depuis le début de l'année 1990, 132 personnes ont été tuées par des trains et près de 3 000 autres blessées. – *(AFP.)*
■ **ANIMAUX.** Au terme d'un accord de partenariat conclu entre la chaîne hôtelière Novotel et la société Royal Canin, lorsqu'un client se présente dans un établissement avec un chien on lui remet une mallette contenant une écuelle, des échantillons-repas, une laisse et un ouvrage intitulé *Bien voyager avec son chien*. Ce guide de quatre-vingts pages, traduit en six langues, donne des conseils pratiques pour mieux vivre avec son animal préféré à l'hôtel mais aussi en avion, en voiture et dans le train.
■ **GRÈCE.** La Grèce, qui a accueilli cet été quelque 40 000 vacanciers russes, espère fidéliser et accroître cette nouvelle clientèle. Pour ce faire, le prix des visas a été réduit de moitié, l'Office national du tourisme a ouvert un bureau à Moscou et va lancer une campagne publicitaire en Russie pour la saison 1996. – *(AFP.)*
■ **MAROC.** Un consortium italien vient de remporter un contrat de 120 milliards de lires (environ 40 millions de francs) pour construire un tronçon de 50 kilomètres d'autoroute entre Rabat et Fès. – *(AFP.)*
■ **TAÏWAN.** Eva Air, première compagnie internationale privée de Taïwan et Ansett, compagnie australienne, ont décidé d'exploiter conjointement leurs lignes entre Taïwan et l'Australie.

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La parole de Masaryk

LE LION tchèque rompait ses barreaux. Le calice noir des Hussites montait librement vers l'azur. L'esprit de Jean Zizka, le vieux chef borgne qui fit trembler les Allemands, remplissait le ciel. 28 octobre 1918. Comment, pour cet anniversaire de la République tchécoslovaque, ne pas évoquer l'image du grand vieillard à barbiche blanche, au grave regard sous le lorgnon, Mazaryk ?

D'autres l'ont montré à Paris, devant l'hôtel du 18, rue Bonaparte, berceau du nouvel Etat, en cette froide nuit d'hiver où il descendait de voiture, arrivant de Londres, serré dans un long manteau. Nous le verrons toujours comme il nous apparaît dans ses entretiens avec Karel Capek, au soir de sa vie, parmi les érables de sa campagne natale.

Est-elle assez simple cette sagesse politique ! Premier article : *« Il n'y a pas d'autre morale pour les nations que pour les individus. »* Deuxième article : *« La sincérité, c'est le secret du monde et de la vie. »* Et sans doute cette sagesse contient encore autre chose, par exemple : *« Mon socialisme, c'est l'amour du prochain. »*

Mais c'est toujours à la sincérité que revient *« le Libérateur »*. En politique comme dans la vie courante, mentir et bluffer, c'est la pire propagande. Est-il encore la peine de tendre nos tabliers à de telles évidences ? Hélas ! Il n'y a pas si longtemps, on lisait dans un journal qui croyait avoir vu luire à la ceinture de je ne sais quel parti l'arme maudite du mensonge : *« Ils savent que nous n'avons pas la même conception qu'eux de la sincérité, et ils savent que nous le savons. »* Oui, *« en politique comme dans la vie courante »*, elle est plus actuelle que jamais, la parole de Masaryk : *« Pas de vérité sans amour, mais pas d'amour sans vérité. »*

Jean Le Meur
(28-29 octobre 1945.)

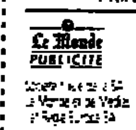
LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse .	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province .
36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde*
12, rue M. Gunsbourg,
94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE

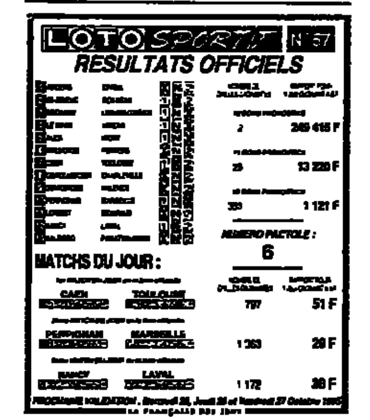


Le Monde PUBLICITÉ

Président-directeur général
Jean-Marie Colombani
Directeur général
Gérard Morax
Membres du comité de direction
Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

JEUX



MÉTÉOROLOGIE

A la suite de mouvements sociaux à Météo-France, nous sommes dans l'impossibilité de publier les prévisions météorologiques habituelles. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

Pluie et douceur

UNE PERTURBATION viendra se localiser sur les régions des Pays-de-Loire, du Centre, de l'Ile-de-France et de la Champagne-Ardenne. Samedi, le ciel restera très nuageux. Sur les côtes de la Manche, nuages et éclaircies alterneront. La Corse, la Côte d'Azur et les Alpes du sud seront privilégiées avec du soleil. Sur une grande moitié sud, le ciel sera très nuageux avec des risques d'ondées orageuses, d'abord sur l'Aquitaine, et qui gagneront ensuite les autres régions, surtout le Massif central, la Franche-Comté et le nord des Alpes. De nouvelles pluies instables arriveront sur le sud de la Bretagne l'après-midi. Les températures seront très douces pour la saison. Le matin, il fera 8 à 16 degrés du nord au sud du pays. L'après-midi, le thermomètre indiquera 16 à 23 degrés du nord au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

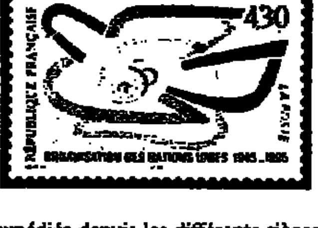
Indice de pollution
en agglomération parisienne

10 Exécrable
9 Très mauvais
8 Mauvais
7 Très médiocre
6 Médiocre
5 Moyen
4 Assez bon
3 Bon
2 Très bon
1 Excellent

17 oct. 22 oct. 26 oct. — Source AIRPARIF

Tendance pour le 27 octobre : bon

PHILATÉLIE



Les Nations unies au Salon d'automne

COMME plus d'une centaine de pays, de l'Algérie au Zimbabwe, en passant par Aruba et le Turkménistan, la France a inscrit le cinquantième anniversaire de l'ONU à son programme philatélique. Lundi 20 novembre, elle mettra en vente générale un timbre à 4,30 francs dessiné par Maurice Gouju, représentant un « casque bleu » et une colombe stylisés.

Si l'Organisation des Nations unies, dont le siège est à New York, est née le 24 octobre 1945, elle ne dispose de ses propres timbres, en dollars, qu'à partir de 1951. Des offices annexes ouverts à Genève, en 1969, et à Vienne, en 1979, lui permettent d'émettre des timbres en francs suisses et en schillings autrichiens. Tous ces timbres ne peuvent affranchir que les objets de correspondance expédiés depuis les différents sièges de l'ONU.

La vente anticipée « premier jour » du timbre aura lieu lors du 49[e] Salon philatélique d'automne, dont l'administration postale des Nations unies sera l'invitée d'honneur. Ce Salon accueille aussi les offices postaux de Saint-Marin, d'Aland et des îles Féroé, une cinquantaine de stands de négociants, une exposition philatélique, la presse spécialisée – dont *Le Monde des philatélistes* – ainsi que les artistes du timbre pour les traditionnelles séances de dédicaces.

P. J.

★ **Salon philatélique d'automne, du 16 au 19 novembre, Espace Champerret, Paris-17[e] (métro : Porte-de-Champerret).**

EN FILIGRANE

■ **DISNEY EN GUYANA.** La Guyana a émis le 22 juin un feuillet de huit timbres à 50 dollars de Guyana et un bloc à 300 dollars inspirés de la *Pocahontas*, le dessin animé des studios Disney.

■ **ENTIERS POSTAUX.** La Poste a lancé le 6 octobre deux modèles d'enveloppes timbrées à fenêtre, au type *Marianne* de Briat, sans valeur faciale (avec fond bleuté de sécurité antiphotocopillage), destinées plus particulièrement aux professionnels et aux PME/PMI. Ces enveloppes sont commercialisées par lots de cent conditionnés sous film plastique au prix de 320 F (soit 3,20 F l'unité... pour une enveloppe timbrée à 2,80 F).

■ **LES ÉMISSIONS DE L'ANNÉE.** Parution le 2 décembre de l'édition 1995 du *Livre des timbres*, recueil des émissions de novembre 1994 à novembre 1995. Le volume de cinquante-six pages est livré avec 227,50 F de timbres neufs, cinquante-quatre pochettes transparentes précollées de rangement ainsi qu'un étui de protection. Chaque timbre est accompagné d'un texte de présentation historique et technique. (350 F port inclus, en souscription jusqu'au 30 novembre au prix de 320 F, auprès du Service philatélique de La Poste, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15.)

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Anette FERRIÈRE,
Guy et Simone RIMASSON,

ont le plaisir de faire part de la naissance de leur petite-fille.

Alice,

le 15 octobre 1995,

chez **Mathieu et Do CANAVAGGIO.**

131, boulevard de Charonne,
75011 Paris.
46 *bis*, rue Fontaine-Riante,
77160 Provins.

Décès

– M[me] Pierre André,
née Monique Boillot,
Ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et M[me] Jean Boyet,

ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre ANDRÉ,
capitaine de frégate,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
Burma Cross 1945,

survenu à Toulon, le 25 octobre 1995, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Pommard, le samedi 28 octobre, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Pommard.

105, avenue Marcel-Castie,
83000 Toulon.

– Serge et Anita Boccara,
Nina Boccara Claude,
Claudette Boccara,

Les familles Boccara, Tourchik, Gilograde,
et Athuron,

ont la tristesse de faire part du décès de leur très chère

Jeanne BOCCARA,
née **Tourchik,**

dans sa quatre-vingt-neuvième année

Les obsèques ont eu lieu le 25 octobre 1995, dans l'intimité familiale, selon sa volonté.

65, rue du Ranelagh,
75016 Paris.
21, avenue du Docteur-A.-Netter,
75012 Paris.
27, rue Gay-Lussac,
75005 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Sylvie Verlhac,
Adrien et Pierre,
ont la grande tristesse de faire part de la mort de

Patrice COLDREY,

le 21 octobre 1995.

2 *bis*, square du Croisic,
75015 Paris.

– Francine Braun,
son épouse,
Catherine et Henri Stul,
Colette et Etienne Alexandre,
Ginou et Marcel du Soleil,
ses enfants,
Pierre Alexandre,
Sophie et Arié Amar,
Julien et Hinda Stul,
Olivier et Nathalie Stul,
et leurs enfants,
Nelly Stul,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la grande douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-douzième année, de

Fernand BRAUN.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, à Samois-sur-Seine.

178, avenue Daumesnil,
75012 Paris.

– Les familles Cartaillac,
Liatis et Devlieger,
ont la douleur de faire part du décès de

M[me] V[ve] Elisabeth CARTAILLAC,

survenu le 28 septembre 1995, à Amiens, dans sa quatre-vingt-quatrième année

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à Paris, au cimetière du Montparnasse.

Il y a trente ans, disparaissait son époux,

Pierre CARTAILLAC.

Une affectueuse pensée est également demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– M. et M[me] Jean Marchet,
M. et M[me] Max Marchet,
Sœur Michelle Marchet,
ses neveux et nièces,

M. Alain Deleu, président de la CFTC,
Et le bureau CFTC,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Madeleine TRIBOLATI,
présidente d'honneur de la CFTC,

décédée le 25 octobre 1995, dans sa quatre-vingt-onzième année

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 30 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Montrouge (métro Alésia).

13, rue des Ecluses-Saint-Martin,
75010 Paris.

– Saint-Pierre-sur-Dives-Paris.

La famille Deruelle,
a la douleur de faire part du décès de

M. Dominique DERUELLE,
X 65,

survenu à Paris, le 15 octobre 1995, dans sa quarante-neuvième année.

4, rue de la Gare,
14170 Saint-Pierre-sur-Dives.

Anniversaires de décès

– 28 octobre 1991.

Joelle Marie-Gabrielle CURAN.

Notre immense peine reste celle du premier jour.

Dominique-Antoine Mailys.

– Montbéliard-Lyon-Le Bourget-du-Lac.

Il y a un an, le 28 octobre 1994,

disparaissait, victime d'un accident de la route,

Anne RAIMBAULT,
ancienne élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégée de géographie

Son fils Florent, sa famille, ses amis, sont toujours dans la peine

– Il y a cinq ans, le 28 octobre 1990,

Placide RAMBAUD,

quittait les siens

Tous ceux et celles qui l'ont connu sont invités à se souvenir de lui.

– 28 octobre

Il y a deux ans,

Annie RAYNAUD

nous quittait

Elle vit dans le souvenir de ceux qui l'ont aimée

Communications diverses

Droits de l'homme (cours par correspondance)
Rens. et inscrip. : CEDL, route de Trèves 6, Building B, 2633 Senningerberg, Luxembourg

Soutenances de thèse

– **Catherine Maurer** soutiendra sa thèse de doctorat : « Le catholicisme caritatif dans l'Allemagne du XX[e] siècle : le **Deutscher Caritasverband** entre affirmation confessionnelle et exigence scientifique » le 28 octobre 1995 à 14 heures, à l'université Paris-IV-la Sorbonne, salle des Actes.

MUSIQUE La Grande-Bretagne vibre à nouveau, comme dans les années 60, au bon vieux temps des Beatles et des Rolling Stones. La mode de la musique house ou techno avait fait craindre la disparition des mélodies soignées et des textes impertinents qui avaient fait le succès de la musique pop britannique. ● BLUR ET OASIS, les deux groupes qui se partagent les premières places du hit-parade anglais, vendent des millions de disques, déchaînent les passions et divisent l'opinion. Tony Blair, leader du Parti travailliste, s'affirme franchement un fan d'Oasis. ● CET AFFRONTEMENT très médiatique entre un groupe « middle class » et un autre s'affirmant franchement populaire est encouragé par les musiciens et leurs maisons de disques, qui y voient un moyen de promotion. Mais il est aussi le signe de la vitalité de la musique populaire outre-Manche.

La nouvelle bataille de la pop passionne la Grande-Bretagne

La rivalité entre Blur et Oasis, les deux groupes vedettes de la scène britannique, marque la vitalité de la musique populaire outre-Manche. Et rappelle les grandes périodes de la concurrence entre les Beatles et les Rolling Stones

DAMON ALBARN s'esclaffe : « *We've hijacked the mainstream* » – soit, « *on a détourné le courant musical dominant* », ou, plus clairement, « *la variété n'a qu'à bien se tenir* ». A vingt-trois ans, ce chanteur cockney aux faux airs de Jacques Dutronc a mené son groupe, Blur, au sommet des hit-parades britanniques et lancé un véritable phénomène. Depuis un an, en effet, les classements des meilleures ventes de disques sont occupés, outre-Manche, par une ribambelle de formations dont l'énergie et le goût des mélodies incisives renvoient aux grandes heures de la pop insulaire. Avec Blur, des groupes comme Oasis, Pulp, Supergrass, Elastica, Suede, Echobelly ou Menswear revendiquent cet héritage. Au point de se voir baptiser *britpop*.

La Grande-Bretagne ne s'est jamais tout à fait remise du temps – les années 60 – où les Beatles, les Rolling Stones, les Who et les Kinks dominaient le monde. Qu'une jeune génération adopte les canons – style, mélodie, concision – édictés par ces glorieux aînés et c'est tout le pays qui frémit à nouveau.

Comme aux plus beaux jours du *swingin'London*, les personnalités de la mode et des arts, de l'audiovisuel et de la politique côtoient la scène rock. Tony Blair, le jeune chef du Parti travailliste, ne déclarait-il pas récemment qu'il écoutait dans sa voiture, tous les matins, le nouvel album d'Oasis.

Les choses pourtant n'allaient pas de soi. Depuis la fin des années 80, le Royaume-Uni semblait être tombé dans une marmite d'ecstasy. Poussées par des DJ particulièrement inventifs, les boucles hypnotiques de la house et de la techno avaient conquis un public en manque de transe. Certains prédisaient déjà la disparition des guitares et d'un format couplet-refrain, prétendument éculé. Mais chassez le naturel...

En Grande-Bretagne, le *songwriting*, cet art de s'exprimer en chanson, ce désir de dire l'essentiel sur une mélodie de moins de trois minutes, est inscrit dans les gènes au même titre que le thé de 5 heures ou le cricket. Nourrie de cette culture, réfractaire à l'anonymat prôné par certains tenants des musiques synthétiques, une nouvelle vague a déferlé.

Tout mouvement a besoin de locomotives. Au côté de Blur, Oasis a été l'autre moteur de cette effervescence. Nostalgiques sans doute des duels homériques qui opposaient les Beatles aux Rolling Stones, les médias britanniques ont décidé de mettre les deux groupes en compétition. Conscients peut-être des avantages commerciaux qu'ils pouvaient en tirer les artistes et leur maison de disques se sont prêtés à un jeu souvent drôle, parfois pathétique, toujours futile. Les hostilités ont commencé il y a un peu plus d'un an. L'industrie du disque britannique remettait alors ses « Victoires de la musique » (Mercury Awards) et Blur coiffait Oasis au poteau. Mauvais perdant, Liam Gallagher, le chanteur d'Oasis, refusait de serrer la main de son rival, l'abreuvait d'insultes et tentait même de lui voler son trophée. Et le dandy de Blur d'arborer sans répondre, son sourire sarcastique comme un chiffon rouge devant un jeune taureau.

CODE-BARRES

Les vacheries depuis n'ont pas cessé sur fond de rivalité commerciale en haut des hit-parades – 1,2 million de copies vendues en Grande-Bretagne pour *Parklife*, le disque de Blur, 1 million pour *Definitely Maybe*, d'Oasis.

Il y a deux mois, nouvelle poussée de fièvre. Comme se défiant au bras de fer, deux simples sortaient simultanément. *Roll With it*, méchant boogie signé Oasis, et *Country House*, chansonnette cuivrée de Blur. L'affaire est devenue nationale. Pendant sept jours, les Anglais achèteront plus de *singles* que pendant aucune autre semaine depuis dix ans. Dimanche 20 août, le résultat du Top 50 donne Blur en tête devant Oasis, qui proteste : « *Ils ont cassé les prix* [Blur a vendu son disque 1 livre de moins]. *C'est un problème de code-barres* ».

Aujourd'hui, c'est par l'intermédiaire de leurs nouveaux albums qu'ils règlent leurs comptes. Il y a quelques semaines, *The Great Escape* de Blur est entré directement à la première place des ventes. Leur maison de disques (EMI) annonce que 600 000 exemplaires seraient déjà écoulés. Moins d'un mois après, *Morning Glory*, délogeait dès sa sortie son rival du sommet et talonnait le record de Michael Jackson pour le nombre de disques vendus en une semaine, 320 000 pour Oasis, contre 350 000 pour Michael. Inévitablement, la surenchère est allée jusqu'au dérapage le plus crétin. Noel, frère de Liam, guitariste et auteur-compositeur de toutes les chansons d'Oasis, souhaitait à Damon Albarn et Alex James (bassiste de Blur) d' « *attraper le sida* ». La plaisanterie ne fit plus rire personne. Damon tâche aujourd'hui de se montrer magnanime. « *Je sais que Noel regrette ce qu'il a dit. Tout cela a pris des proportions ridicules. La compétition est telle que si on décidait de jouer sur la Lune, eux, ils joueraient sur Mars. J'ai décidé que ce petit jeu s'arrêterait là*. »

Quoi qu'ils en disent, ces éternels rivaux partagent d'innombrables points communs. Même besoin de style et de mélodies concises, même vénération pour les déclinaisons vestimentaires et musicales des courants les plus anglocentristes du rock britannique (mods, punks), même dévotions pour des aînés (Paul McCartney, Pete Townshend, Ray Davies, Paul Weller), et pour une grande part le même public... L'auditeur le moins partisan pourra distinguer qu'Oasis compose et joue une musique plus brutale que celle de Blur, en un mot, plus rock. Une différence souvent transformée en lutte des classes. Originaire de Manchester, les frères Gallagher ont davantage traîné dans les rues et dans les tribunes des stades (ils supportent Manchester City, le club « prolo » de la ville) que sur les bancs de l'école. La musique a écarté Liam et Noel des chemins de la petite délinquance. Leurs chansons comme leur style de vie résonnent souvent du vieux fantasme *sex, drugs and rock'n'roll*. Sur scène, le groupe ne se prête pas au jeu de la séduction, abuse des décibels en restant immobile. Arrogance en bandoulière, Liam, la belle gueule du groupe, tend le cou vers son micro, les mains plongées dans les poches de son anorak, et fait traîner à plaisir son accent de hooligan. Il électrise ses fans.

ANGLOCENTRISME

Supporteur de Chelsea (le club chic de Londres), Damon Albarn, lui, a longtemps préféré les cours de littérature aux parties de foot. Blur incarne parfaitement le groupe formé par des étudiants londoniens à la sortie de leur *art school*. Le second degré est manié avec verve. Inspiré par la fantaisie baroque du music-hall anglais, mais aussi par quelques références francophones (Damon aime Gainsbourg et a fait chanter un morceau, *To the End*, à Françoise Hardy), Blur perpétue la tradition des chroniques ironiques de la vie insulaire comme aimaient en signer les Kinks, les Who ou Madness. Sur scène, le chanteur, perpétuel sourire aux lèvres, s'agite comme un diablotin. S'il refuse d'être catalogué comme représentant de la *middle-class*, Damon souligne à plaisir la différence d'origine des deux groupes. « *Je n'ai pas honte de dire que je lis et que je vais au théâtre. Cela dit, c'est aussi la force d'Oasis de personnifier à ce point le rock'n'roll. Ils ont une façon assez belle de s'identifier aux clichés du genre.* » Enième perfidie ou véritable hommage ?

L'anglocentrisme affiché de cette tendance du rock britannique ne risque-t-il pas de conduire à l'étouffement à force d'insularité ? La carrière d'Oasis semble décoller outre-Atlantique. Blur aura peut-être plus de mal à se défaire du carcan de sa touche british. Damon ne renie rien de sa passion pour le rock anglais : « *Nous avons été nourris de cette culture. Elle fait partie de notre identité. Jouer du rock, c'est aussi jouer de ses références. Mais j'ai grandi dans l'East End, où les communautés indienne et jamaïcaine sont très importantes. A l'avenir, je me laisserai davantage aller à mon goût pour les musiques noires. J'ai déjà commencé de travailler avec des artistes influencés par la techno comme Goldie ou Tricky. Si Dieu me prête vie, je suis encore là pour un bout de temps.* »

Stéphane Davet

Leurs concerts en France

● **Blur** : le 5 mars 1996 à Paris à l'Olympia.
Oasis : le 7 novembre à Paris au Zénith, le 14 à Nantes, le 15 à Lille.
● **Pulp** : le 30 octobre à Paris, concert en direct sur France-Inter dans l'émission de Bernard Lenoir de 21 heures à 22 heures, le 14 novembre à Paris au Zénith (avec PJ Harvey), le 21 à Toulouse, le 23 à Bordeaux, le 24 à Montpellier, le 25 à Marseille, le 26 à Lyon, le 28 à Dijon, le 29 à Strasbourg, le 30 à Reims, le 1er décembre à Rouen, le 4 à Nantes, le 5 à Paris au Bataclan, le 6 à Lille.
● **Supergrass** : au festival des Inrockuptibles le 2 novembre à Rennes, le 3 à Paris, le 4 à Lyon, le 5 à Marseille, le 6 à Toulouse, le 8 à Lille.

L'excentrique Pulp

Le renouveau de la pop britannique ne bénéficie pas qu'aux jeunes pousses. Pulp a ainsi végété dix ans avant que les ventes de ses disques décollent véritablement. Surfant sur la nouvelle vague, le groupe de Jarvis Cocker, grand échalas au teint d'endive, la domine aussi par son âge (la trentaine en moyenne) et son originalité. Pour Jarvis, le mot « pop » ne se limite pas au sens noble du terme. A Sheffield, sa ville natale, il a assimilé avec autant de passion les musiques pour ascenseur et les classiques du rock. A l'image de sa garde-robe, ses chansons constamment en équilibre entre sublime et ridicule donnent une vision épique du quotidien.

Extrait de son nouvel album, *Different Class* (à paraître le 30 octobre), le titre *Common People* met en scène avec virtuosité les aspects les plus banals de la société anglaise ; sorti en simple cet été, il a déclenché une véritable pulpmania. Kitsch, cruel, tendre et drôle, cet observateur attentif remet à l'honneur une autre tradition de la culture britannique : l'excentricité.

Un vibrant opéra, événement du cycle chinois au Festival d'automne

TAN DUN : *Elegy* : *Snow in June*. GUO WENJING : *She Huo* et *Le Village du louveteau*. Nigel Robson (ténor), Shi Kelong (baryton), Ananda Goud (contralto), Kong Fang-Fang (soprano), John Tranter (basse), Taco Kooistra (violoncelle), Nieuw Ensemble d'Amsterdam, *Ed Spanjaard* (direction).
Prochains concerts du cycle chinois à l'amphithéâtre de l'Opéra Bastille, le 30 octobre à 20 heures. Tél. : 44-73-13-00.

Dans le Grove's – l'encyclopédie musicale de référence –, l'article « Chine » occupe une quarantaine de pages. Pourtant, aucun des jeunes compositeurs invités ces jours-ci par le Festival d'automne n'y est cité. C'est dire si la jeune musique chinoise demeure mal connue en Occident, c'est dire également si la série de concerts qui se déroule, jusqu'au 30 octobre, à l'amphithéâtre de l'Opéra-Bastille devrait faire date.

Tout se passe comme si la révolution culturelle avait déposé une chape de plomb sur la création musicale en Chine. Les vingt dernières années ont pourtant vu l'éclosion d'une nouvelle génération de compositeurs à Shanghaï et à Pékin. Mais leur jeunesse, leur réclusion à l'intérieur du pays, leurs démêlés avec le régime les ont empêchés, jusqu'à une date récente, de se faire connaître à l'étranger. Ils s'appellent Guo Wenjing, Xu Shuya, Tan Dun, Ge Gan Ru et Qu Xiaosong et Mo Wuping. A l'exception du dernier, disparu précocement en 1993, ils ont entre trente-quatre et quarante-trois ans.

A eux six – et quelques autres, on suppose – ils ont inventé une modernité musicale qui tranche avec les habituels clichés associés à la musique chinoise : opéra de Pékin, gamme pentatonique et flûtes en bambou. Leur langage concilie, à des degrés divers, les chants de la tradition séculaire et les audaces du présent. Leur style emprunte aux chants de marin, au Tao, aux fêtes rurales, aussi bien qu'à Cage, Boulez ou Bartok. C'est une fusion dont la fraîcheur et l'incandescence ne cessent de surprendre et, parfois, d'éblouir.

UN PRÉCÉDENT

Ils vivent aujourd'hui aux quatre coins du monde. C'est, en effet, en s'installant en Occident qu'ils ont conquis un début de notoriété. Tan Dun, l'aîné et le chef de file du groupe, vit et travaille à New York, où son œuvre est régulièrement jouée (il est également chef associé du BBC Scottish Symphony Orchestra). Qu Xiaosong et Ge Gan Ru sont également new-yorkais. Xu Shuya est installé à Paris, où il siège au comité de lecture de l'ensemble Itinéraire. Seul Guo Wenjing est resté à Pékin.

Le cycle que leur consacre le Festival d'automne a connu un précédent. En 1988, Joël Bons, directeur artistique du Nieuw Ensemble d'Amsterdam, découvre la jeune musique chinoise lors d'un voyage en Extrême-Orient. Fasciné, il décide d'en faire la matière d'un festival. Sept compositeurs de Pékin et Shanghaï sont ainsi réunis à Amsterdam en 1991 et 1992. L'accueil enthousiaste et le disque qui lui fait suite devait constituer une étape décisive dans leur reconnaissance.

Jeudi 19 octobre, le même Nieuw Ensemble était à Paris pour ouvrir la série du Festival d'automne. Dire qu'il a assimilé la musique chinoise serait un piètre euphémisme. Ses musiciens sont des mutants, ils lisent le Guo Wenjing dans le texte, et le naturel avec lequel ils taquinent le gong, imitent le *qin* ou poussent de petits piaillements laisse proprement pantois. Ils sont chez eux dans cette musique qui accorde la plus grande place au timbre et à la virtuosité des interprètes.

She Huo de Guo Wenjing (né en 1956) conquiert sur le champ : écriture instrumentale magistrale, jaillissement des idées, font de cette évocation d'anciens rites un moment de griserie particulière. C'est pourtant *Le Village du louveteau* (1994) du même auteur qui sera la grande révélation de la soirée. Basé sur un récit de Lu Xun, cet opéra de chambre décrit la foi d'un homme persuadé d'être entouré de loups et de cannibales. En une cinquantaine de minutes, il accomplit le tour de force de s'inscrire dans la tradition des grands ouvrages inspirés par la folie et d'égaler les meilleures réussites en la matière. On pense à *Wozzeck*, bien sûr (les échanges du héros avec son médecin y renvoient inévitablement), on pense à Ligeti, aux *Huit chants pour un roi fou* de Maxwell Davies, on pense par dessus tout au *Nez* de Chostakovitch – dont *Le Village du louveteau* partage l'espèce de noire truculence et l'usage immodéré de la percussion.

C'est une grande musique épileptique et belle, dont la puissance dramatique rachète ce qu'elle peut avoir d'épigonale. L'œuvre vous agrippe et ne vous lâche plus. Guo Wenjing révèle une maîtrise de moyens stupéfiante – en particulier dans l'écriture instrumentale, à la fois différenciée (aucun instrument n'est doublé) et soumise aux combinaisons les plus variées.

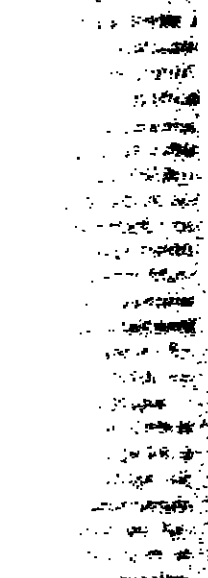
Comment un opéra aussi court peut-il contenir autant de musique ? Il y a dans *Le Village du louveteau* matière à quinze opéras. Guo Wenjing dispense sans compter des airs, des chœurs, des ensembles. L'essentiel restant sans doute qu'il a su trouver une écriture musicale à la mesure du sujet. Bégaiement des chanteurs, halètement des rythmes, sonorités oppressantes : *Le Village du louveteau* est une musique en état de panique totale. Aux rappels, on voit s'avancer un petit homme effacé, qui salue timidement. On se souvient alors d'une déclaration faite récemment par Guo Wenjing : « *Je viens d'une région où les gens sont très menus et très forts, capables de soulever des charges énormes : je veux exprimer la force intérieure du peuple dans ma musique* », et l'on comprend.

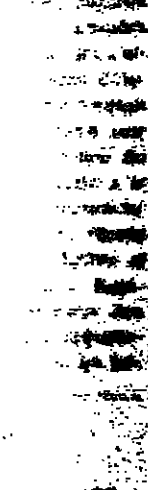
Jacques-Emmanuel Fousnaquer

Sauvagerie et lyrisme

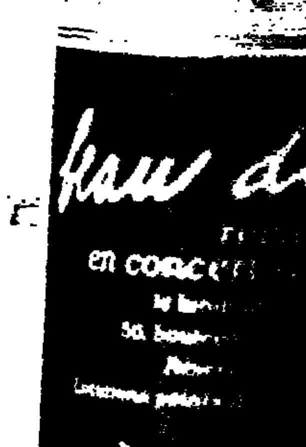
Après Guo Wenjing, Tan Dun devrait être la deuxième révélation du cycle chinois au Festival d'automne. Lors du concert du 19 octobre, *Elegy : Snow in June* a permis de découvrir le style de ce musicien considéré comme le chef de file de sa génération. L'œuvre – un concerto pour violoncelle et percussions – mêle des accents d'une sauvagerie extrême à des élans de pur lyrisme. Ce premier aperçu devrait être toutefois complété par les nombreuses créations qui figurent au progamme des deux derniers concerts : *Concerto for Pizzicato Piano and Ten Instruments*, *Lament*, *Circle* (le 27 octobre), *In Distance*, *C-A-G-E*, *Eight Colors* et *Memorial 19 Fucks* (le 30 octobre).







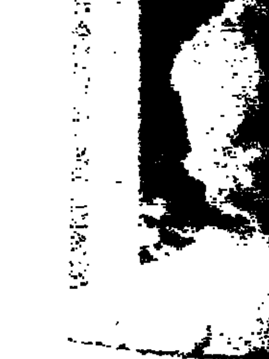


















La Fura dels Baus se déchaîne à Saint-Brieuc

La troupe catalane ouvre le festival Art Rock

SAINT BRIEUC
de notre envoyé spécial

C'est la quatrième fois en treize ans d'existence qu'Art Rock invite à Saint-Brieuc les furibards Catalans de La Fura dels Baus. Les connivences vont de soi entre ce festival où le rock croise la vidéo, le cinéma, les performances urbaines, et cette troupe qui doit autant au théâtre qu'à l'extrémisme punk. Jeudi 26 octobre, on entre salle de Brézillet – où pendant trois jours sera représenté *MTM* (pour *Magnus Theatrem Mundi*), leur dernière création – comme dans un de ces hangars qui célèbrent les nouvelles messes « techno » : fumigènes, jeux d'éclairages, écran vidéo géant et musique synthétique.

Deux murs de caisses de carton intriguent. On commence à peine à prendre ses aises qu'une équipe de gros bras suivie par un caméraman se précipite, apparemment au hasard, sur l'un des spectateurs et le déshabille de force. Quatre garçons et trois filles seront ainsi dénudés puis hissés violemment sur les cartons. La Fura dels Baus vient d'ouvrir le spectacle à sa manière. Depuis 1983, ces Barcelonais prônent une scénographie qui naît au milieu du public, le force à réagir, quitte à le piétiner et à le salir. A la recherche de sensations viscérales, ces rituels s'inspirent largement du *Théâtre et la cruauté* d'Antonin Artaud. Rapidement, les corps sculpturaux des « victimes » trahissent leur appartenance à la troupe. Ils seront les héros de trois jeux de rôle frénétiques, déclinaisons de thèmes déjà centraux dans de précédents spectacles : la lutte pour le pouvoir, l'aliénation et la manipulation des masses. L'utilisation des médias, le détournement des images renforcent cette fois-ci leur argumentaire.

Sous l'ordre de tyrans, des esclaves érigent des totems phalliques, des temples primitifs, des pyramides pour des Cléopâtre qui, dans leur harnachement sado-maso, ne sont que des pantins aux mains de Césars sanguinaires. Sur l'écran, on lit « force », « foi », « extase », « sceptre », « or », et le slogan des démagogues : « Il faut l'effort de tous pour bâtir un peuple. » On assiste surtout à la retransmission en direct de tous les événements. Du moins le croit-on. Car s'immiscent aussi des images truquées. La vidéo montre ainsi des hommes se repaître des entrailles d'un cadavre qu'on chercherait en vain dans la salle – allusion au faux charnier de Timisoara. Une espèce de mur de Berlin coupe la salle. Un caméraman filme chaque côté du mur, mais les images de l'« Ouest » diffusées à l'« Est » – et inversement – ne sont qu'illusion.

A la fin du spectacle, la musique qui rythmait ces conflits fait place à une mélodie romantique. Sur l'écran s'embrassent des hommes qui s'étripaient il y a encore quelques minutes. S'inspirant d'une publicité pour une société de travail temporaire, un clip illustre à coups d'images lénifiantes les magnifiques constructions du génie humain. L'histoire a été réécrite. On a pu admirer les inventions visuelles, la virtuosité des déplacements de la troupe, de son jeu avec le public. Malheureusement, si la performance physique des comédiens est à couper le souffle, son impact s'émousse trop souvent sous le poids des symboles. A force de répétition, les défoulements qui semblaient si fulgurants dans l'Espagne post-franquiste tendent aujourd'hui vers la caricature et la naïveté. L'hypertrophie de la violence a fini par nuire à ces affamés de bruit et de fureur.

Stéphane Davet

Le programme

- **Le 27 octobre** : Royal de Luxe, *Péplum*, (18 heures), La Fura dels Baus, *M. T. M.*, (20 heures), Dodgy, Ben Harper, Echobelly, Silmarils (21 h 30).
- **Le 28 octobre** : Royal de Luxe (16 heures), La Fura dels Baus (20 heures), Ras Dumisani, Femi Kuti, Toots and The Maytals (21 h 30), soirée house (23 heures).
- **Le 29 octobre** : Royal de Luxe (16 heures), Miossec, Kenny Garret, Clarence Gatemouth Brown, Sinclair (19 heures).

Renseignements au 96-33-77-50.

62 millions de francs supplémentaires en faveur de la politique du théâtre

Le ministre de la culture veut donner la priorité à l'action dans les quartiers d'exclusion

Le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, a présenté jeudi 26 octobre le budget de la direction du théâtre et des spectacles, en augmentation de 4,3 % par rapport à 1995. Le ministre a dévoilé son *« plan d'action pour le théâtre »*, en particulier en direction des quartiers en difficulté, annoncé la mise en chantier de nouveaux équipements et la nomination de responsables à la tête de plusieurs institutions de premier plan.

PHILIPPE DOUSTE-BLAZY, ministre de la culture, a présenté jeudi 26 octobre, lors d'une conférence de presse, son *« plan d'action pour le théâtre »*. Le budget de la direction du théâtre et des spectacles, d'un montant de 1484,05 millions de francs en 1996, est en augmentation de 62 millions, soit 4,3 %. 46 millions seront consacrés à des mesures nouvelles en faveur *« de l'action théâtrale en direction des quartiers où se développe l'exclusion*, a précisé le ministre. *Cette action ne peut être laissée à la seule charge des compagnies indépendantes ou des artistes individuellement volontaires pour s'impliquer dans ce combat. »* Le réseau des scènes nationales, des théâtres municipaux missionnés et des centres dramatiques sera mobilisé, tandis que, *« dans les vingt-six quartiers qui ont été retenus pour initier des jeunes en difficulté aux disciplines artistiques, il sera passé à dix metteurs en scène commande d'une création qui pourra être jouée en extérieur ou dans un équipement de proximité »*.

Une troisième salle de cent trente places pour la Comédie-Française sera mise en chantier, au Carrousel du Louvre, qui accueillera des petites pièces en un acte, des lectures et la projection de films de théâtre (7 MF). La restructuration du Théâtre national de Strasbourg sera menée à son terme (60 MF). La construction du Nouveau Sorano de Toulouse sera poursuivie (40 MF). Des travaux de sécurité, la réfection des dessous de scène, du plateau et de la salle seront entrepris à l'Odéon, ainsi que le lancement d'études pour la construction d'une « vraie » seconde salle sous le parvis de la place de l'Odéon (25 MF).

OBJECTIF 2000

« Pour contribuer à l'éclat du cinquantième anniversaire du Festival d'Avignon », 2 millions supplémentaires seront confiés à Bernard Faivre d'Arcier pour *« un hommage à la création contemporaine »*. Un bureau des auteurs sera créé à la direction du théâtre, qui assurera le suivi de l'utilisation de 10 millions de crédits en faveur de l'écriture dramatique et favorisera *« la constitution d'une mémoire audiovisuelle du théâtre »*. Cinq nouveaux théâtres municipaux dans les régions rejoignent les treize théâtres déja missionnés par le ministère : Blanquefort, Bourg-en-Bresse, Chalon-sur-Saône, Epernay et la Croix-Rousse à Lyon. Deux millions supplémentaires abonderont le fonds de soutien au théâtre privé, à charge pour lui de *« prolonger la saison en été et de développer les tournées »*. Enfin, Philippe Douste-Blazy s'est donné pour objectif que *« tous les jeunes, d'ici à cinq ans, soient à moins d'une heure d'un lycée dispensant un véritable enseignement du théâtre »* (filière A3, actuellement présente dans 103 établissements et, à terme, dans plus de 200).

Le ministre de la culture a procédé également à la nomination de nouvelles équipes à la tête de plusieurs institutions de premier plan. Le metteur en scène Georges Lavaudant succédera, le 1er avril 1996, au Catalan Lluis Pasqual à la tête de l'Odéon-Théâtre de l'Europe. Le metteur en scène Alain Françon prendra la succession de Jorge Lavelli au Théâtre national de la Colline. Roger Planchon est renouvelé pour trois ans à la direction du Théâtre national populaire de Villeurbanne. *« D'ici un à deux ans, un créateur lui sera associé qui prendra sa succession au terme de son mandat »*, a précisé le directeur du théâtre, Jacques Baillon. Le 12 novembre 1996, le metteur en scène André Engel prendra la succession d'Alain Francon à la tête du Centre dramatique de Savoie. A compter du 1er octobre de cette année, Claudine Gironès a pris la direction de la Ferme du Buisson à Marne-la-Vallée, succédant à Fabien Jannelle, nommé directeur de l'Office national de la diffusion artistique (ONDA) ; Daniel Ramponi a été nommé directeur de la Scène nationale de La Roche-sur-Yon, et Gislaine Gouby directrice de celle de Mâcon. Enfin, Marcel Bozonnet est reconduit pour trois ans à la direction du Conservatoire national d'art dramatique.

Olivier Schmitt

Paul Claudel sacrifié sur l'autel de la télévision

Marcel Maréchal transforme « L'Otage » et « Le Pain dur » en une saga bourgeoise

LES COÛFONTAINE : L'OTAGE et LE PAIN DUR, de Paul Claudel. Mise en scène : Marcel Maréchal. Avec Evelyne Bouix, Jean-Michel Dupuis, Marcel Maréchal, Hubert Gignoux, Pierre Tabard, Marie-France Pisier, Cécile Paoli, Jean-Paul Bordes, Philippe Bianco et Michel Demiautte. THÉÂTRE DU ROND-POINT, 2 *bis*, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau ou Franklin-D.-Roosevelt. Mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 heures. Mercredi à 19 h 30. Dimanche à 15 h 30. 150 F à 80 F. Jusqu'au 15 décembre. LE PÈRE HUMILIÉ – troisième volet des Coûfontaine – sera donné à partir du 16 novembre.

Mercredi 25 octobre, à la générale des *Coûfontaine*, un tiers des spectateurs ont déserté le Rond-Point à l'entracte, après la présentation de *L'Otage*. La malchance a voulu qu'Evelyne Bouix, qui tient dans la pièce le rôle-clé de Sygne, se soit cassé l'astragale il y a quelques jours. Elle joue avec un plâtre, une canne, et sûrement beaucoup d'appréhension. Cela grève *L'Otage*, qui s'en passerait bien. Cette première pièce de la trilogie des Coûfontaine, écrite en 1909, est un gouffre.

L'Otage commence en 1812, alors que les armées napoléonniennes se noient dans l'immensité russe. L'action se situe dans une abbaye du Tardenois, entre Champagne et Picardie (la terre natale de Claudel). Une nuit de grand vent, Sygne de Coûfontaine reçoit la visite de son cousin Georges, retour d'exil. Il a enlevé le pape Pie VII, prisonnier de Napoléon, et entend le convaincre de rejoindre le camp royaliste. Le pape est un vieillard, réduit à une fonction.

Georges, un homme du passé. Sygne, une femme de devoir. Pendant l'exil de son cousin, elle a remis à flot l'abbaye de Coûfontaine, berceau de leur famille. Uniques héritiers des Coûfontaine, Sygne et Georges ont vu leurs parents décapités sur ordre de leur frère de lait Toussaint Turelure. Ancien moine, fils de bûcheron devenu baron d'Empire et préfet de la Marne, Turelure est une figure de l'opportunisme. Un Fouché.

Si *L'Otage* est un gouffre, c'est parce que Paul Claudel y fait s'affronter deux France – l'ancienne avec Coûfontaine et la nouvelle avec Turelure – à travers une figure terrifiante de Dieu : le garant de l'ordre, à quoi tout doit être sacrifié. Sygne en est la victime. Quoiqu'elle haïsse Turelure, elle l'épouse pour sauver le pape. La scène où un prêtre l'amène à céder est vertigineuse. Dieu, dit le prêtre, n'est pas au-dessus de nous, mais au-dessous. Ultime argument, capable de justifier le pire : l'intégrisme.

UN PIÈTRE RÉALISME

Pour jouer *L'Otage*, il faut des comédiens hors pair, qui brûlent et maîtrisent le texte. Des martyrs et des parjures, écartelés par le désir d'être écoutés, mais pas toujours entendus. Hors de ce paradoxe, Paul Claudel n'a point de salut. Il passe pour un réactionnaire borné, ce qu'il n'était pas. Dans *L'Otage*, Paul Claudel ne juge pas vains les changements apportés par la Révolution française. Il les constate. S'il ne pense pas qu'ils constituent un progrès, c'est parce que pour lui l'Eglise seule détient une vérité intemporelle. C'est un engagement qu'il défend avec beaucoup de hauteur, et une grandeur certaine.

Est-ce par incompétence ? La mise en scène de Marcel Maréchal ôte toute dimension à Paul Claudel. Le texte a été beaucoup coupé, ce qui, déjà, pose un problème pour la compréhension de l'histoire. Mais il y a plus grave : l'indigence du point de vue. Marcel Maréchal monte *L'Otage* comme si c'était le premier épisode d'une saga télévisée, et Paul Claudel comme s'il était héritier d'Emile Augier – un petit auteur bourgeois .

Marcel Maréchal joue sur les effets d'un piètre réalisme qui n'a rien à voir avec Claudel. Il cadre l'action de *L'Otage* comme les réalisateurs des feuilletons télévisés qui demandent aux personnages de faire *« schlurp »* quand ils mangent de la soupe. Son Turelure ne peut pas tenir la route. Il ressemble moins à Fouché qu'à Bernard Tapie, tel que le présentent les médias. Pourtant, Marcel Maréchal est un comédien virtuose et attachant. Mais il est piégé par Marcel Maréchal metteur en scène, réducteur, simpliste.

Le Pain dur confirme malheureusement cette impression. Cette deuxième pièce du cycle des Coûfontaine se passe au temps de Louis-Philippe. Sygne et Georges sont morts. Restent Turelure et son fils, née de Sygne. La haine les unit, l'argent les déchire. Là encore, Marchel Maréchal plonge dans l'anecdote. Du sang, du rire, des larmes et des drames : c'est Dallas en Champagne. Mieux vaut abréger.

Brigitte Salino

Les nuits de Miles Davis et Art Pepper

Deux coffrets rendent l'intégrale de quelques soirées historiques du jazz enregistrées en club

ON EST dans des clubs de jazz, avec les bruits de fond que l'on attend des clubs, caisses enregistreuses, choc des verres sur les tables, quelques rires, la sonnerie d'un téléphone... Miles Davis joue en quintette à Chicago, au Plugged Nickel, les 22 et 23 décembre 1965 ; Art Pepper, lui, est au Village Vanguard de New York, les 28, 29 et 30 juillet 1977, en quartette. En partie déjà disponibles en disques vinyle, puis en disques compacts, ces soirées sont aujourd'hui publiées dans deux coffrets, l'un et l'autre présentés comme des intégrales définitives. La nature de la musique du trompettiste diffère de celle du saxophoniste, leurs enjeux personnels aussi divergent, mais dans les deux cas percent le rapport à la durée et au lieu si particuliers au jeu en club.

En 1965, Miles Davis dirige un quintette qui va marquer le jazz comme dix ans plus tôt son autre quintette avec John Coltrane. La rythmique existe depuis 1963, Tony Williams est à la batterie, engagé à l'âge de dix-sept ans, Herbie Hancock au piano et Ron Carter à la contrebasse. Miles a attendu pour trouver son saxophoniste. Ce sera Wayne Shorter, qui rejoint la formation durant l'été 1964. Le répertoire est encore constitué d'une vingtaine de standards. Bientôt ils ne les joueront plus, il y a là comme un rite de passage : *If I Were a Bell, My Funny Valentine, Round Midnight, Stella by Starlight*... chamboulés, méconnaissables parfois.

Miles Davis, qui a vu passer le free jazz, est en train de l'approcher à sa manière. Il laisse parler ses musiciens comme il l'a rarement fait, accepte la création collective. Peut-il de toutes manières réfréner Tony Williams et Wayne Shorter qui sont partis loin devant ?

MYTHES

Suspension permanente, relance, tension, Tony Williams est partout, on peut n'écouter que sa cymbale. Wayne Shorter s'émancipe de ses maîtres Coltrane et Rollins, il prend tout l'espace qu'il a devant lui, n'amène jamais rien de prévisible. Ce qui est saisi ici c'est une recherche qui va par endroits toucher au sublime dans un état de réceptivité mutuelle.

Lorsqu'il arrive, en 1977, au Village Vanguard, Art Pepper est en train de vivre un de ses énièmes retours au monde, entamé deux ans plus tôt. Art Pepper, ou tous les mythes du jazz en un seul homme, comme chez Chet Baker : la prison, la toxicomanie, l'amour de la vie et la peur de vivre en même temps. Il y a de cela dans ses nuits du Village Vanguard. Il y a surtout une musique, comme rarement le saxophoniste en a donnée, tranchante, claire, déchirante, débarrassée de cette mièvrerie qu'il a parfois cultivée.

Elvin Jones tient les baguettes, George Cables est au piano, précis, homme du juste moment, comme George Mraz à la contrebasse. Pour ses soirées du Village Vanguard, Art Pepper a écrit de nouveaux thèmes. Pour Lester Koenig (*Blues for Les, More for Les*), son producteur, pour Max Gordon (*Vanguard Max*), le patron du club... Entre chaque morceau, Art Pepper parle avant de rentrer, direct, pressé dans les mélodies. Même les ballades sont marquées par une urgence sous-jacente. Et ce n'est alors plus du roman, mais la plus forte expression d'un homme que ses compagnons sont en train de porter à l'un de ses sommets.

Sylvain Siclier

★ Miles Davis Quintet, *The Complete Live at the Plugged Nickel 1965*, 1 coffret de 8 CD Columbia Legacy CXK 66955, distribué par Sony Music.
★ Art Pepper Quartet, *The Complete Village Vanguard Sessions 1977*, 1 coffret de 9 CD Contemporary CCD 4417, distribué par WEA.

CLASSIQUE

ALESSANDRO STRIGGIO
La Caccia – Il Cicalamento delle donne al bucato

ADRIANO BANCHIERI
Festino nella sera del Giovedi Grasso avanti Cena
Concerto Italiano, Rinaldo Alessandrini (direction)

VOICI UNE OCCASION idéale de redécouvrir la comédie madrigalesque du XVI[e] siècle italien. Dans la lignée de *La Chasse*, de Clément Janequin, *La Caccia*, de Striggio, joue d'une polyphonie savante où les rythmes complexes, les imitations « bestiales » et les onomatopées expressives donnent à voir le spectacle cynégétique comme le finale à sept voix peint avec finesse un coucher de soleil d'une sobre noblesse ; la veine populaire reprend pleinement ses droits avec *Le Jacassement des femmes au lavoir*, joute verbale et surenchère polyphonique – jusqu'à la satire – qui n'élude rien de propos savoureux et triviaux.

Plus proche des partis pris d'Orazio Vecchi, la pièce d'Adriano Banchieri met en scène et en dialogue la fraîcheur du *Plaisir moderne* contre la sévérité de la *Rigueur antique* : c'est un florilège somptueux de madrigaux, villanelles, ballades et courtes histoires, jeux de mots et de sons qui s'enchaînent avec une malice qui brave tous les ridicules et préserve la saveur du goût populaire. L'ensemble de Rinaldo Alessandri s'impose par la souplesse des phrasés, l'intelligibilité du texte et la composition proprement théâtrale, indispensable pour rendre l'humour de ces pages qui promettent mieux que l'authenticité : un moment de bonheur que seul procure le mariage de la science et de la simplicité. *Ph.-J. C.*

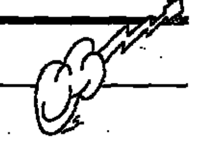
★ 1 CD Opus 111 OPS 30–137.

CLAUDIO MONTEVERDI
Madrigaux guerriers et amoureux (huitième livre)
La Capella Reial de Catalunya, Jordi Savall (direction).

COMMENÇONS par ce qui ne va pas : Montserrat Figueras chante – comme toujours – trop haut ; les dames ne vocalisent pas avec assez d'agilité ; on peut douter de la pertinence d'une basse de viole dans les *continuos* et regretter amèrement que Montserrat Figueras respire avant son *la* aigu à la fin de *Hor che'l ciel e la terra*, climax où s'épuise l'émotion sensuelle... Cela dit, on tient là l'un des plus beaux enregistrements de la discographie montéverdienne.

Savall possède une qualité assez indéfinissable : l'érotisme musical. Tout ce qu'il touche – lorsqu'il le prépare soigneusement – paraît nimbé d'une densité mystérieuse, d'une profondeur sensuelle incomparables. Les voix sont colorées, et leur disparité apparente (le fruit acidulé de Figueras « contre » le velours moiré de Gloria Banditelli) profite en fait à la lisibilité polyphonique de ces madrigaux dramatiques de Monteverdi. Montserrat Figueras signe le plus émouvant *Lamento della ninfa* du catalogue, auquel peut être comparé celui de la virginale Marie-Blanche de Polignac, accompagnée par Nadia Boulanger (EMI « Références »), statue grecque plutôt que femme souffrante. Mais Monteverdi, comme tout grand génie, supporte les lectures les plus divergentes. ***R. Ma.***

★ 1 CD Astrée-Auvidis E 8546.

ROCK

MICK HARVEY
Intoxicated Man

DANS le petit monde des groupes de rock underground anglo-saxon, il est du plus grand chic de citer Serge Gainsbourg. Mais le grand public non francophone, lui, continue d'ignorer la richesse de l'oeuvre de l'auteur de *Je t'aime moi non plus* (son seul tube international). Mick Harvey s'est donc décidé à jouer les ambassadeurs du grand Serge, en traduisant, pour la première fois, seize de ses chansons. Cet Australien, compagnon de route, au sein des Bad Seeds, du ténébreux Nick Cave, a sans doute senti des correspondances entre son propre spleen et la désinvolture désespérée de Gainsbourg. Les similitudes vocales le laissent à penser. La piquante Anita Lane incarne de son côté une Bardot-Birkin crédible.

L'hommage est respectueux et habile. Thèmes, syntaxe et jeux de mots sont finement adaptés. Dans sa sélection, Mick Harvey a privilégié la période « anglaise » (*69 Année érotique, Ford Mustang, Sous le soleil exactement*) du répertoire gainsbourien, quand, dans la seconde moitié des années 60, ce dernier confiait ses envies d'arrangements baroques aux Britanniques Arthur Greenslade ou David Whitaker. Ironiquement, c'est un Français, Bertrand Burgalat, qui a joué cette fois de l'orchestre à cordes. Apparemment très familier de cet univers, il a contribué avec nuances à la réussite de ce projet. *S. D.*

★ 1 CD Mute 74321 317902. Distribué par BMG.

THE VELVET UNDERGROUND
Peel Slowly and See

L'INFLUENCE du Velvet Underground sur l'histoire du rock, le nombre d'exégèses qu'il a suscitées sont inversement proportionnels au succès commercial que connut de son vivant le groupe de Lou Reed, John Cale, Maureen Tucker et Sterling Morrison. Le coffret *Peel Slowly and See*, publié aujourd'hui, est à la hauteur de la légende. En ouvrant la boîte blanche, on fracture presque un coffre-fort. Sous un livret de 80 pages luxueusement illustrées, cinq CD aux allures de boîtes de bandes magnétiques rassemblent la quasi-intégralité de leurs enregistrements studio. Soit les titres de leurs quatre albums « officiels » plus ceux de *VU* et *Another View*, disques *post mortem*, suivis ou précédés d'inédits, brouillons (comme ce *Venus in Furs* chantée par John Cale ou cette version folk d'*Heroin*) ou incunables qui, telle une coupe géologique, disent tout de l'innocence perverse, de l'euphorie créative, de l'humour et des fêlures d'un groupe mythique. ***S. D.***

★ 1 coffret de 5 CD 31452 7887-2. Distribué par Polygram.



MUSIQUE DU MONDE

BOUKMAN EKSPERYANS
Libète (Pran pou'l !)

L'EMBARGO, utilisé pour faire pression sur un Etat bafouant la démocratie, est, on le sait, une arme à double tranchant. Le groupe haïtien Boukman Eksperyans en a fait la triste expérience. En juin 1994, faute de médicaments, son bassiste et percussionniste Michel-Melthon Lynch meurt d'une méningite. Deux semaines plus tard, le groupe, en tournée, se voit refoulé des Etats-Unis, interdits aux Haïtiens non résidents, par un décret du président Clinton. Boukman Eksperyans met le cap sur la Jamaïque, où il enregistre *Libète (Pran pou'l !)*, invitant au passage quelques musiciens du cru, dont le saxophoniste Dean Frazer. Premier groupe haïtien à avoir signé pour une grosse compagnie de disques (Mango-Island, en 1991), Boukman Eksperyans est, depuis 1989, le groupe phare de la musique racine, même si d'autres depuis ont fait leur chemin, tel Boukan Ginen (Déclic/Blue Silver), des dissidents du groupe. Une musique ancrée dans la culture vaudoue, foisonnante de tambours malins et de frissons électriques. Après *Vodou Adjae* (1991) et *Kalfou Danjere* (1992), Boukman Eksperyans signe ici un album d'une luxuriante véhémence, ébouriffé de choeurs fiévreux, mais qui souffre hélas du chant parfois approximatif de son leader, Théodore « Lôlô » Beaubrun Jr. ***P. La.***

★ 1 CD Mango CIDMIII7/524 104-2. Distribué par Polygram.



CHANSON

ART MENGO
La Mer n'existe pas

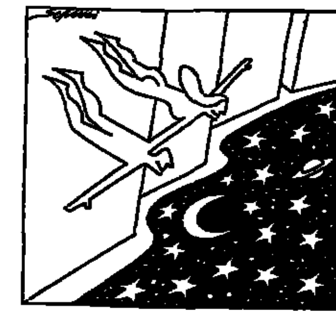
VOIX DE ROCAILLE, romantisme un brin hispanisant, Art Mengo poursuit un voyage intérieur qui nous avait donné le bel *Un quinze août en février*, puis un duo d'amour avec Ute Lemper. *La Mer n'existe pas* (la chanson qui donne son titre au disque) vaut à elle seule que l'on écoute le troisième album du Toulousain : lyrique, moderne, neuf, inventé en solitaire sur un synthétiseur capable de produire des violons harmonieux, des glissades étranges, des douceurs imprévues. Les paroles – courts poèmes où les influences de Léo Ferré (*La Bure*) et d'Etienne Daho (*Laisse-moi partir*) se croisent sans heurt – sont signées Patrice Guirao, les arrangements sont dus à Art Mengo, ici multi-instrumentiste, choriste, compositeur. Cet artisanat heureux fait de cette « *mer inventée* » un bric-à-brac musical aussi charmant qu'un nez de travers, un oeil coquet. Art Mengo est sûrement l'un des auteurs-compositeurs interprètes les plus originaux, les plus attachants de la nouvelle génération. A côté du style, il y a encore des tics (une façon de pousser la voix vers l'éraillé un peu outré), mais le bonheur de la création, du mambo décalé, des effluves de rumba catalane, des brisures de rap et de l'intelligence. ***V. Mo.***

★ 1 CD Columbia 481166-2.

■ **Le chanteur Charles Trénet**, âgé de quatre-vingt-deux ans, vient de publier chez WEA, *Fais ta vie*, son premier enregistrement depuis trois ans. Parmi les douze nouvelles chansons figurent notamment une parodie de jazz new-orleans *Rien à cirer* ou *Le Mur mûr*, repris au comique troupier Gaston Ouvrard, ainsi que des compositions d'une veine plus romantique, comme *De tout mon cœur*.

Aux marges, Outlaws in Jazz !

Quatre cavaliers du free jazz prolongent les musiques d'Albert Ayler, Charles Tyler ou Ornette Coleman



UN NOM comme celui-là, ça se mérite. Outlaws in Jazz : les hors-la-loi du jazz. *« C'est une manière de constater qu'on se retrouve, sans le vouloir, dans les marges du bien-pensé et du bien-pensant »*, expliquait, à la suite d'un concert à la Grande Halle de La Villette, en juillet, Didier Levallet (contrebasse), Jac Berrocal (trompette), Daunik Lazro (saxophone) et Dennis Charles (batterie). Les trois premiers, Blancs, ont vécu leur apprentissage de musicien à l'écoute fiévreuse d'Albert Ayler, Charles Tyler, Ornette Coleman et quelques autres du même acabit ; le quatrième, Noir américain, a joué avec tout ce que le free jazz peut compter d'artistes. Les Outlaws montrent une voie pour la prochaine génération, loin de la reconstitution, ou de l'appel à la nostalgie.

Les tenants du « bon jazz » continuent de frémir, qui au nom du goût – forcément le bon – condamnent ces « intellos » sempiternellement qualifiés de « terroristes ». Aux Instants chavirés, en revanche, on persiste à trouver ces propositions savoureuses. A raison.

★ Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 27. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Les samedis du Vieux-Colombier
Né en 1941, le Suédois Lars Kleberg est l'auteur d'une trilogie, *La Chute des étoiles*, dont Antoine Vitez avait monté la deuxième pièce, *Les Apprentis sorciers* (à Avignon, en 1988) – une savoureuse rencontre imaginaire entre Brecht, Eisenstein, Stanislavski, Graig, Meyerhold... Les Comédiens-Français lisent les deux autres pièces de la trilogie, *Les Verseaux* et *Le Mercredi des Cendres*, avec, toujours, Brecht et Eisenstein.
Théâtre du Vieux-Colombier. 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice. 17 heures, les 28 octobre, 18 et 25 novembre. Tél. : 44-39-87-00. 50 F et 60 F.

Compay Segundo (y sus Muchachos)
Né en 1970, il a encore un allant de jeune homme. Secret de son tonus : le *son*, musique rurale originaire de Santiago de Cuba et source mère de la salsa. Epaulé par trois gaillards complices, il interprète d'entraînantes chansons sentimentales ou ironiques en s'accompagnant d'une guitare trafiquée.
Café de la Danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. 20 heures, le 27. Tél. : 47-00-57-59. 100 F.

La Bande Magnetik
Cette bande québécoise est une chorale fantaisiste qui met en scène avec brio et bonne humeur un répertoire *a cappella*. Des compositions originales côtoient standards de la chanson et pièces classiques.
Théâtre de la Potinière, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mo Opéra. 19 heures, jusqu'au 26 novembre. Relâche dimanche et lundi. Tél. : 42-61-44-16. Location Fnac, Virgin. 90 F.

Miossec, Silvain Vanot
Christophe Miossec, Brestois tempétueux, récent lauréat du Grand Prix de la chanson de la ville de Paris, et Silvain Vanot, rocker littéraire, ont signé deux des plus beaux disques de l'année *(Boire, Sur les arbres)*.
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 28. Tél. : 69-43-03-03. 80 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

DRAGON BALL Z (à partir de mardi 31 octobre)
Dessin animé japonais de Shigeyasu Yamauchi, Mitsuo Hashimoto, (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; George-V, 8e (36-68-43-47).

LE GARÇU (à partir de mardi 31 octobre)
Film français de Maurice Pialat, avec Gérard Depardieu, Géraldine Pailhas, Antoine Pialat, Dominique Rocheteau, Fabienne Babe, Elisabeth Depardieu (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Escurial, 13e (36-68-48-24) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

MORTAL KOMBAT
Film américain de Paul Anderson, avec Christophe Lambert, Linden Ashby, Cary-Hiroyuki Tagawa, Robin Shou (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

THE GARDEN
Film britannique de Derek Jarman, avec Roger Cook, Tilda Swinton, Johnny Mills, Kevin Collins, Phillip McDonald, Spencer Leigh (1 h 32).
VO : Accatone, 5e (46-33-86-86).

3 STEPS TO HEAVEN
Film britannique de Constantine Giannaris, avec Katrin Cartlidge, Frances Barber, James Fleet, Con O'Neil, David Cardy (1 h 30).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, 6e (36-68-48-24) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10).

UNDERGROUND
Film européen d'Emir Kusturica, avec Miki Manojlovic, Lazar Ristovski, Mirjana Jokovic, Slavko Stimac, Ernst Stötzner (2 h 47).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, dolby, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts I, dolby, 6e (43-26-48-18) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

WATERWORLD
Film américain de Kevin Reynolds, avec Kevin Costner, Dennis Hopper, Jeanne Tripplehorn, Tina Majorino, Michael Jeter (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

RÉGION

Une sélection musique, danse, théâtre, art et cinéma en région

MUSIQUE CLASSIQUE

AUBUSSON
Cyril Huvé (piano)
Liszt : *Lieder de Schubert, L'Album d'un voyageur.* Schubert : *Wanderer-Fantaisie.*
Théâtre Jean-Lurçat, 23 Aubusson. 20 h 30, le 3 novembre. Tél. : 55-52-14-29. 70 F.

BORDEAUX
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine
Mozart : *Concertos pour violon et orchestre KV 207 et KV 219.* Patrice Fontanarosa (violon), Alain Lombard (direction).
Grand-Théâtre, 46, avenue du Parc-de-Lescure, 33 Bordeaux. 15 h 30, le 29. Tél. : 56-48-58-54.

GUÉRET
Abdel Rahman El-Bacha (piano)
Chopin : *Valses, Polonaises, Nocturnes, Ballade op. 38.* Rachmaninov : *Variation sur un thème de Chopin.*
Salle polyvalente, avenue René-Cassin, 23 Guéret. 17 heures, le 29. Tél. : 55-52-14-29. 80 F.

LILLE
Orchestre national de Lille
Webern : *Pièces pour grand orchestre op. 6.* Beethoven : *Fidelio, ouverture, Concerto pour piano et orchestre op. 73, « l'Empereur ».* Brahms : *Symphonie no 4.* Jean-Louis Steuerman (piano), John Neschling (direction).
Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle, 59 Lille. 20 h 30, le 3 novembre. Tél. : 20-12-82-40. De 110 F à 140 F.
Et le 4 novembre, à 20 h 30, à la salle Léo Lagrange à Orchies ; le 7 novembre, à 20 h 30, au Théâtre de Boulogne-sur-Mer.

MARSEILLE
La Femme sans ombre
de R. Strauss. Gwyneth Jones (la femme), Jean-Philippe Lafont (Barak), Horst Hoffmann (l'empereur), Anna Tomowa-Sintow (l'impératrice), Reinhild Runkel (la nourrice), Maîtrise des Bouches-du-Rhône, Chœurs de l'Opéra de Marseille, Orchestre philharmonique de Marseille, Friedrich Pleyer (direction), Charles Roubaud (mise en scène).
Opéra, 2, rue Molière, 13 Marseille. 20 h 30, le 28. Tél. : 91-55-00-70. De 45 F à 360 F.

NICE
I Puritani
de Bellini. Youngok Shin (Elvira), Stuart Neill (sir Arthur Talbot), Giorgio Surian (sir George Walton), Evgenij Demerdijev (sir Richard Forth), Nadine Chery (Henriette de France), Chœur de l'Opéra de Nice, Orchestre philharmonique de Nice, Maurizio Arena (direction), Graham Vick (mise en scène).
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paule, 06 Nice. 14 h 30, le 29 ; 20 heures, le 31 octobre et le 2 novembre. Tél. : 93-85-67-31. De 120 F à 500 F.

STRASBOURG
Orchestre philharmonique de Strasbourg
Jolivet : *Sarabande sur le nom de Satie.* Satie : *Gymnopédies 1 et 3.* Ravel : *Concerto pour piano et orchestre, Concerto pour piano et orchestre « Pour la main gauche ».* Debussy : *La Mer.* Krystian Zimerman (piano), Theodor Guschlbauer (direction).
Palais de la musique et des congrès, place de Bordeaux, 67 Strasbourg. 20 h 30, les 2 et 3 novembre. Tél. : 88-52-18-45. De 135 F à 165 F.
Et les 5 et 6 novembre, à 20 h 30, avec Lynn Harrell (violoncelle).

TOULOUSE
Orchestre national du Capitole de Toulouse
Airs d'opéras français. Léontina Vaduva (soprano), Roberto Alagna (ténor), Alain Fondary (baryton), Michel Plasson (direction).
Halle aux Grains, place Dupuy, 31 Toulouse. 20 h 30, le 28. Tél. : 61-63-13-13.
Orchestre national du Capitole de Toulouse
Brahms : *Ein deutsches Requiem.* Ruth Ziesak (soprano), Olaf Baer (baryton), Sociedad Coral de Bilbao, Michel Plasson (direction).
Halle aux Grains, place Dupuy, 31 Toulouse. 20 h 30, le 2 novembre. Tél. : 61-63-13-13. De 100 F à 250 F.

JAZZ

LYON
François Corneloup Trio
La Tour rose, hôtel et restaurant prestigieux du Vieux-Lyon, reprend sa programmation, avec les musiciens les plus inventifs du moment. Avec Corneloup aux saxophones, Jacques Mahieux à la batterie et Claude Tchamitchian à la contrebasse.
Bar de la Tour Rose, 22, rue Bœuf, 69 Lyon. 22 heures, les 3 et 4 novembre ; 18 h 30, le 5. Tél. : 78-37-25-90. 80 F.

TOULOUSE
Randy Weston
En piano solo, un exercice où il excelle, par un jeu percussif, lyrique, au plus proche de ses sources africaines. Grandes soirées dans le cadre de Jazz à la Salle bleue.
Espace Croix-Baragnon, 24, rue Croix-Baragnon, 31 Toulouse. 21 heures, les 2 et 3. Tél. : 61-52-57-72. De 50 F à 70 F.

TOURS
Les Feuilles d'automne
Des stages, des rencontres, un colloque, un match d'improvisation (le 28 octobre au Petit-Faucheux) une série de *masterclasses* avec le guitariste John Abercrombie avant son concert au Centre des congrès Vinci (le 4 novembre) dont la première partie sera assurée par le clarinettiste Jean-Jacques Rulhmann.
Du 28 octobre au 4 novembre. Renseignements : 47-42-65-07.

DANSE

MONTE-CARLO
Ballets de Monte-Carlo
J.-C. Maillot : *Dov'é la Luna.* L. Massine : *Gaîté parisienne.* G. Balanchine : *Violin Concerto, Who Cares.*
Opéra, place du Casino, 27 Monte-Carlo. 20 h 30, le 28. Tél. : 92-19-22-99.

ORLÉANS
Compagnie Josef Nadj
Woyzeck.
Le Carré Saint-Vincent, carré Saint-Vincent, 45 Orléans. 20 h 30, le 3 novembre ; 18 heures, le 4 novembre. Tél. : 38-62-75-30. Entrée libre.

STRASBOURG
Ballet du Rhin
Ivo Cramer : *La Fille mal gardée.*
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg. 20 heures, les 28 et 30 ; 15 heures et 20 heures, le 29. Tél. : 88-75-48-23. De 60 F à 230 F.

THÉÂTRE

BESANÇON
Peepshow dans les Alpes
de Markus Köbeli, mise en scène de René Loyon, avec Jean-François Lapalus, Chantal Mutel, Muriel Racine, Nicolas Dufour et Claude Monnoyeur.
Centre dramatique national de Franche-Comté, avenue Edouard-Droz, 25 Besançon. Les vendredi 3 et mardi 7, à 20 h 30 ; le samedi 4, à 17 heures. Tél. : 81-88-55-11. Durée : 1 h 40. 80 F et 110 F. Jusqu'au 18 novembre.*

BLOIS
Huis clos
de Jean-Paul Sartre, mise en scène de Michel Raskine, avec Christian Drillaud, Arno Feffer, Marief Guittier et Sophie Barboyon.
La Halle aux Grains, 1, place de la République, 41 Blois. Les vendredi 3 et samedi 4, à 20 h 30. Tél. : 54-56-19-79. Durée : 1 h 45. 100 F et 120 F.*

DIJON
Matériau : Heiner Müller
d'après Heiner Müller, mise en scène de Philippe Chemin, avec Claire Amiand-Glory, Charles Chemin, Stéphane Dauch, Anne Decis, Jean-Christophe Gerace, Christine Lévèque, Fabien Petit et Alexandra Tobelaim.
L'Usine, 37, rue de Longvic, 21 Dijon. Le samedi 28, à 22 heures. Tél. : 80-67-16-40. 40 F et 60 F.*
La Dispute
de Marivaux, mise en scène de Dominique Pitoiset, avec Nadia Fabrizio, Julie Brochen, David Jeanne-Comello, David Morisseau, Gérard Essomba Many, Lydia Ewande et Béatrice Toussaint (violoncelle).
Théâtre du Parvis-Saint-Jean, 2, rue Danton, 21 Dijon. Le jeudi 2, à 19 h 30 ; les vendredi 3, samedi 4, mardi 7, à 20 h 30 ; le dimanche 5, à 16 heures. Tél. : 80-30-12-12. Durée : 1 h 20. 100 F et 130 F. Jusqu'au 18 novembre.*

DOUAI
Le Songe d'un homme ridicule
d'après Dostoïevski, mise en scène de Gabriel Monnet, avec Gabriel Monnet.
L'Hippodrome, place du Barlet, 59 Douai. Les jeudi 2, vendredi 3, samedi 4, à 20 h 45. Tél. : 27-96-62-83. Durée : 1 heure. 60 F et 85 F.*

ÉVREUX
Le Médecin malgré lui
de Molière, mise en scène de Jean-Claude Berutti, avec André Baeyens, Jacqueline Bollen, Patrick Donnay, Colette Emmanuelle, Pierre Gondard, Pierre Laroche, Jacqueline Nicolas, David Quertigniez, Delphine Roy, Etienne Van der Belen et Arnaud Van Hammée.
Le Cadran, 15, boulevard de Normandie, 27 Evreux. Le vendredi 3, à 19 heures ; le samedi 4, à 20 h 30 ; le dimanche 5, à 17 heures. Tél. : 32-31-52-28. Durée : 1 h 20. 80 F et 110 F.*

LYON
Chimère, par le théâtre Zingaro
de Bartabas, mise en scène de l'auteur, avec Bartabas, Shantih Breikers, Manuel Bigarnet, Jean-Pierre Drouet, Arnaud Gillette, Laure Guillaume, Claire Leroy, Brigitte Marty, Pierrick Moreau, Jocelyn Petot, Bernard Quental, Etienne Régnier, Eva Schakmundes, Shantala Shivalingappa, Max Soulignac et onze musiciens du Rajasthan.
Hippodrome du Parc de Parilly, 69 Lyon. Le samedi 28, à 20 h 30. Tél. : 72-00-45-45. Durée : 2 heures. 165 F et 220 F. Dernière.*

MULHOUSE
Le Monde d'Albert Cohen
d'après Albert Cohen, mise en scène de Jean-Louis Hourdin, avec Anne Cunéo, Pierre Henri, Mathieu Delmonte, Francis Freyburger, François Kuki et Jean-Claude Monteils.
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. Les mardi 31 octobre, mercredi 1er, vendredi 3, samedi 4 novembre, à 20 h 30 ; le jeudi 2, à 19 heures. Tél. : 89-36-28-28. Durée : 1 h 30. 40 F et 110 F.*

POITIERS
L'Odyssée
d'après Homère, mise en scène du Footsbarn Travelling Theatre, avec Agnieszka Bihel, Christophe Bihel, Joey Cunningham, Paddy Fletcher, Paddy Hayter, Shaji Karyat, K. Kaladharan, Sophie Lascelles, Heinzi Lorenzen, D. Reghoothaman, S. Sreeletha et quatre musiciens.
Campus universitaire, avenue du Recteur-Pineau, 86 Poitiers. Les vendredi 3, samedi 4, mardi 7, à 20 h 30 ; le dimanche 5, à 17 h 30. Tél. : 49-41-28-33. Durée : 2 heures. 70 F et 120 F. Jusqu'au 14 novembre.*

RENNES
L'île des esclaves (en italien)
de Marivaux, mise en scène de Giorgio Strehler, avec Leonardo De Colle, Maltia Sbragia, Laura Marinoni, Pamela Villoresi, Renato De Carmine et quatre musiciens.
Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. Les samedi, mardi, jeudi, vendredi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures ; le mercredi, à 19 heures. Tél. : 99-31-12-31. Durée : 1 h 40. 110 F.
Va t'en chercher le bonheur et ne reviens pas les mains vides
d'après Evelyne Didi, avec Mathieu Bauer, Lazare Boghossian, Julien Bureau, Sylvain Cartigny, Judith Depaule, Laurence Hartenstein, Judith Henry, Joachim Latarjet et Martin Selze.
Théâtre de la Parcheminerie, 23, rue de la Parcheminerie, 35 Rennes. A partir du 31 octobre. Les mardi 31 octobre, jeudi 2, vendredi 3, samedi 4, mardi 7 novembre, à 20 h 30 ; le mercredi 1er, à 19 heures. Tél. : 99-31-12-31. Durée : 1 h 30. 55 F et 90 F. Jusqu'au 2 décembre.*

SAINT-BRIEUC
Magnus Theatrum Mundi, par La Fura Dels Baus
de et par Joana Barcia, Mia Esteve et Carlos Figols.
La Passerelle, place de la Résistance, 22 Saint-Brieuc. Le samedi 28, à 20 heures. Tél. : 96-33-77-50. Durée : 1 h 30. 90 F et 100 F.*
Péplum, par le Royal de Luxe
de Jean-Luc Courcoult et Pierre Oréfice, mise en scène de Jean-Luc Courcoult, avec Nathalie Presles, Didier Gallot-Lavallée, Noël Verges-Vergo, Jean-Yves Aschard, Erwan Belland, Stéphane Boure, Patrice Boutin, Johann Cornier, Gérard Court, Christian Cuomo, Lionel Grolier, Arnaud Lesimple, Didier Loiget, Etienne Louvieaux, Karen Maldonado, Pierre Severin et Lazare Torrente.
La Passerelle, place de la Résistance, 22 Saint-Brieuc. Les samedi 28 et dimanche 29, à 16 heures. Tél. : 96-33-77-50. Durée : 1 h 30. Entrée libre.

STRASBOURG
Platonov
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Ludovic Lagarde, avec Juliette Faïlevic, Mireille Roussel, Violaine Schwartz, Pierre Baux, Laurent Poitrenaux, Jean-Philippe Vidal, Thomas Cousseau, Xavier de Guillebon, Isabelle Hurtin et Franck Manzoni.
Le Maillon-Théâtre Germain-Muller, 13, place André-Maurois, 67 Strasbourg. Les vendredi 3, samedi 4, mardi 7, à 20 h 30. Tél. : 88-27-61-81. Durée : 2 h 15. 90 F et 120 F. Jusqu'au 11 novembre.*

TOULOUSE
Le ciel est loin, la terre aussi
de Mladen Materic, mise en scène de l'auteur, avec Jelena Covic, Haris Resic, Kate France, Tihomir Vujicic, Jean Durozier, Josiane Wilson, Loreen Farnier et Jean-Baptiste Durozier.
Théâtre Garonne, 1, avenue du Château-d'Eau, 31 Toulouse. Le samedi 28, à 21 heures. Tél. : 61-42-33-99. Durée : 1 h 30. 80 F et 100 F. Dernière.*

VILLEURBANNE
C'est magnifique
de Jérôme Deschamps et Macha Makeieff, mise en scène des auteurs, avec Jean-Marc Bihour, Robert Horn, Atmen Kelif, Bruno Lochet, Yolande Moreau, François Morel, Philippe Rouèche (accordéon et piano).
Théâtre national populaire, 8, place Lazare-Goujon, 69 Villeurbanne. Les vendredi 3, samedi 4, lundi 6, mardi 7, à 20 h 30 ; le dimanche 5, à 17 heures. Tél. : 78-03-30-50. Durée : 1 h 35. 135 F et 170 F. Jusqu'au 12 novembre.*

ART

AY
Chris Burden : the Spirit of the Grape
Maison du vin, 2, rue Roger-Sondag, 51 Ay. Tél. : 26-55-18-90. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 3 décembre.

BEAUMONT-DU-LAC
Per Barclay
Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, 87 Beaumont-du-Lac. Tél. : 55-69-27-27. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 décembre.

BORDEAUX
Architecture (s)
CAPC-Musée d'Art contemporain, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 56-44-16-35. De 12 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 7 janvier 1996. 30 F.
Jasper Morrison
Arc-en-rêve-Centre d'architecture, entrepôts Lainé, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 56-52-78-36. De 12 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 18 février 1996. 30 F.

BOURG-EN-BRESSE
Geneviève Asse
Musée de Brou, 63, boulevard de Brou, 01 Bourg-en-Bresse. Tél. : 74-45-39-00. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 26 novembre.

CALAIS
Les Bourgeois de Calais
Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle, 25, rue de Richelieu, 62 Calais. Tél. : 21-46-48-40. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 3 décembre.

CASTRES
Jean-Michel Alberola
Centre d'Art contemporain, 35, rue Chambre-de-l'Edit, 81 Castres. Tél. : 63-59-30-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 15 heures à 18 heures. Fermé du 23 au 25 décembre. Fermé lundi. Jusqu'au 29 décembre.

CÉRET
Chagall et les fables de La Fontaine
Musée d'Art moderne, 8, boulevard du Maréchal-Joffre, 66 Céret. Tél. : 68-87-27-76. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Du 28 octobre au 8 janvier 1996. 35 F.

CHANTILLY
Les Dessins italiens du Musée Condé à Chantilly : autour de Pérugin
Musée Condé, château, 60 Chantilly. Tél. : 44-57-08-00. De 10 h 30 à 12 h 45 et de 14 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 8 janvier 1996. 37 F (accès au musée et au parc).

EYMOUTIERS
Hommage à Michel Troche
Espace Paul Rebeyrolle, route de Nedde, 87 Eymoutiers. Tél. : 55-69-58-88. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 décembre. 20 F.

GETIGNE-CLISSON
Villa (s) 6
Domaine départemental de la Garenne-Lemot, villa Lemot, 44 Gétigné-Clisson. Tél. : 40-03-96-79. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 19 novembre.

GRENOBLE
Kurt Schwitters
Musée de Grenoble, place de Lavalette, 38 Grenoble. Tél. : 76-63-44-44. De 11 heures a 19 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 novembre. 25 F.

LE HAVRE
La Transparence dans l'art du XXe siècle
Musée des Beaux-Arts André-Malraux, boulevard Kennedy, 76 Le Havre. Tél. : 35-42-33-97. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 novembre. 10 F.

LOCMINE
Le Domaine du diaphane
Centre d'art contemporain du domaine de Kerguéhennec, Bignan, 56 Locminé. Tél. : 97-60-44-44. De 10 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 janvier 1996. 25 F.

MARSEILLE
Les Macédoniens, les Grecs du Nord et l'époque d'Alexandre le Grand
Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13 Marseille. Tél. : 91-56-28-38. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 12 novembre.

ORLÉANS
Cueco
Scène nationale, carré Saint-Vincent, 45 Orléans. Tél. : 38-62-45-68. De 13 heures à 19 heures et les soirs de spectacle. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 novembre.

PONT-AVEN
Carl Moser, 1873-1939
Musée municipal, place de l'Hôtel-de-Ville, 29 Pont-Aven. Tél. : 98-06-14-43. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 janvier 1996. 20 F.

QUIMPER
Pat Steir
Le Quartier, centre d'art contemporain, place du 137e-Régiment-d'Infanterie, 29 Quimper. Tél. : 98-55-55-77. De 11 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 14 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 20 décembre.

ROCHECHOUART
Wim Delvoye
Musée départemental d'art contemporain, Château, 87 Rochechouart. Tél. : 55-03-77-77. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Du 28 octobre au 31 décembre.
Rodney Graham
Musée départemental d'Art contemporain, château, 87 Rochechouart. Tél. : 55-03-77-77. De 14 heures à 18 heures. Fermé le 25 décembre. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 31 décembre.

TOURCOING
L'Art et le 7e art
Musée des Beaux-Arts, 2, rue Paul-Doumer, 59 Tourcoing. Tél. : 20-25-38-92. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 7 janvier 1996.

TOURS
Collections en mouvement, 70 + 911 +
Centre de création contemporaine, rue Racine, 37 Tours. Tél. : 47-66-50-00. De 15 heures à 19 heures. Visites commentées tous les samedi et dimanche à partir de 15 h 30. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 7 janvier 1996.

VILLEURBANNE
Artistes/Architectes
Le Nouveau Musée-Institut d'art contemporain, 11, rue Docteur-Dolard, 69 Villeurbanne. Tél. : 78-03-47-00. De 13 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 20 janvier 1996. 20 F.

CINÉMA

VILLERUPT (Meurthe-et-Moselle)
18e Festival du Film Italien
Dans le cadre du Centenaire du Cinéma, deux rétrospectives dédiées aux maîtres du cinéma italien. Un hommage à sept réalisateurs aujourd'hui disparus : Vittorio De Sica, Frederico Fellini, Pietro Germi, Pier Paolo Pasolini, Elio Petri, Roberto Rossellini et Luchino Visconti. Et sept regards différents sur la deuxième guerre mondiale. Parallèlement et en compétition, un panorama d'une vingtaine de films inédits d'une nouvelle génération de réalisateurs italiens.
Festival du Film Italien de Villerupt, Espace Guy Moquet, 6, rue Clémenceau, 54 Villerupt. Du 27 octobre au 12 novembre. Tél. : 82-89-40-22 ou 82-89-28-56.

FESTIVAL DU FILM DE GENÈVE
Les espoirs du cinéma européen
Pour sa 8e édition, le Festival du film de Genève porte son regard sur quatorze jeunes actrices et acteurs européens dont les films sont présentés compétition. hôte d'honneur cette année, la Grande-Bretagne, mais aussi une section suisse, des hommages et des expositions et des tables rondes animées par la revue *Positif*.
Du 31 octobre au 6 novembre. Tél. : 19 (41) 22-827-91-00.

(*) Tarifs réduits.

Après l'information, Europe 1 privilégie la programmation musicale

GRAND AXE du programme de redressement conçu par Denis Jeambar, directeur général de l'antenne, et par son équipe, l'information à Europe 1 a retrouvé ses lettres de noblesse. Depuis septembre, grâce en particulier au travail de Jean-Marie Pontault, qui était spécialiste de l'investigation au *Point* avant d'arriver en juillet à la station, Europe 1 se distingue, révèle des informations inédites ou donne la parole à des acteurs de la vie politique ou économique qui n'hésitent pas à mettre en cause des tabous établis.

L'information remise sur ses rails, les responsables de la station ont décidé de mener une large réflexion sur la programmation musicale. Un domaine sur lequel elle est restée leader durant vingt ans – personne n'a oublié, même ceux qui ne l'ont pas connu, son fameux « Salut les copains » – mais qui, aujourd'hui, cherche ses marques.

La question reste toutefois posée : de quelle façon la station de la rue François-Ier peut-elle aujourd'hui trouver une couleur musicale qui se différencie de celle des autres généralistes mais aussi des radios FM adultes ? En plus du « Top », qui donne chaque samedi le classement des meilleurs achats de la semaine en France, Europe 1 propose actuellement une série d'émissions thématiques musicales comme « La boîte de jazz », « De quoi j'vais me plaindre » (une balade au cœur du blues) « Le top live » (en direct, les artistes internationaux d'aujourd'hui), « Vinyl fraise » (le rock 'n' roll des années 50 à nos jours)... Des rendez-vous ciblés qui, selon Claude Brunet, directeur des programmes, méritent d'être maintenus. *« En revanche, il ne faut pas se contenter de les juxtaposer mais les inscrire dans un flux. Il est indispensable d'utiliser ces émissions régulières comme une source d'information musicale permanente, sur l'ensemble de la grille. »*

DIFFÉRENCES

Claude Brunet désire aussi ouvrir l'antenne à d'autres musiques. *« Europe 1 vise des adultes qui veulent entendre de la musique mais pas trop. Il est donc important, pour eux, que nous leur offrions des artistes qu'ils aiment depuis trente ans mais aussi des musiques qu'ils n'entendent pas ailleurs. Nous ne pourrons nous distinguer qu'en leur proposant autre chose. Je pense que nous pouvons nous permettre de conseiller nos auditeurs, de leur dire, par exemple : voilà ce qu'Europe 1 vous conseille d'acheter en ce moment. »*

La station ne veut donc plus se contenter de diffuser, au long de ses journées et de ses nuits, tous les « gold » qui font le succès des autres radios. Elle veut faire découvrir d'autres genres, comme les musiques internationale, instrumentale, ethnique (françaises et mondiales) et les musiques de films. Des airs que les maisons de disques, donc les radios, négligent et dont Europe 1 veut se faire désormais l'écho.

V. Ca.

Le futur siège de France Télévision est de nouveau mis en cause

Critiqué par des députés RPR et UDF, ce site a pour objectif de matérialiser la fusion entre France 2 et France 3

DANS LE CADRE de la discussion budgétaire à l'Assemblée nationale, le futur siège de France Télévision, dans la ZAC Citroën située en bord de Seine, dont les travaux ont commencé en septembre sous l'égide de l'architecte Jean-Paul Viguier, est en butte à des attaques virulentes de la part des députés RPR et UDF.

Après Alain Griotteray (UDF-PR, Val-de-Marne) (*le Monde* du 27 octobre), cinq députés RPR et UDF, dont Bernard Carayon (RPR, Tarn), ont dénoncé le principe de ce siège commun en jugeant qu'*« au gaspillage financier s'ajoute le risque d'une poudrière sociale »*.

M. Carayon, président de la ligue des contribuables, estime que *« vouloir réunir sur un site unique les personnels de France 2 et de France 3, dont les rémunérations sont très inégales, revient à faire le lit de revendications permanentes dont le téléspectateur paiera, à l'occasion des futurs conflits sociaux, une deuxième fois l'addition. Faut-il rappeler que France 3, avec près de huit cent cinquante journalistes, est le premier employeur de presse derrière l'AFP ? »*

Dans un communiqué commun du jeudi 26 octobre, Louis de Broissia (RPR, proche d'Edouard Balladur, Côte-d'Or) et Jean-Pierre Elkabbach, répondent à ces attaques en indiquant que le nouveau siège de France Télévision *« traduit précisément une volonté de gestion rationnelle des fonds publics : entièrement financé sur les budgets de France Télévision, il ne nécessitera aucune participation supplémentaire de l'Etat »*.

Estimé à 1,7 million de francs, le futur site comprend des studios d'enregistrement, dont l'un destiné à France 2 double sa surface par rapport à celui de l'ancien siège. La formule choisie par le gouvernement (crédit-bail) permet d'établir un financement sans surcoût par rapport aux loyers actuels de France Télévision : seize sites différents dans la capitale. Décidé par le gouvernement Balladur, qui avait notamment choisi le site du 15e arrondissement dont l'ancien premier ministre est maire, contre Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), ce choix a toutefois fait l'objet de débats au sein de l'actuel gouvernement.

Après l'élection présidentielle, le cabinet d'Alain Juppé a été tenté de remettre en cause le projet, avant que l'Élysée ne tranche *in fine* en faveur de la poursuite des travaux. Paradoxalement, le site commun, initié par Hervé Bourges quand celui-ci présidait France Télévision, correspond à une étape dans une fusion *« restée au milieu du gué »*. Elle est aujourd'hui défendue par ceux qui – comme Jean-Pierre Elkabbach –, s'inspirant du rapport de la commission Campet, souhaitent en regroupant les deux chaînes publiques, protéger France 2 ou France 3 de futures velléités de privatisation.

Ar. Ch.

Jean-Marie Cavada défend le GIE Arte-La Cinquième

JEAN-MARIE CAVADA, président de La Cinquième, qui a été président du Groupement d'intérêt économique (GIE) Arte-La Cinquième de janvier à juillet, avant de céder ce poste à Jérôme Clément (Arte) en vertu de l'alternance définie entre les deux chaînes, a vivement réagi, jeudi 26 octobre, aux critiques de certains députés de la majorité (*Le Monde* du 25 octobre) qui estiment que cet organisme n'a pas rempli sa mission.

Au crédit des six premiers mois de fonctionnement du GIE, le président de la chaîne du savoir cite *« l'accélération des remises en service des émetteurs du cinquième réseau, ceux de Dordogne et de Lozère, notamment »*, ainsi que *« l'extension du réseau »* à plusieurs villes. Il précise qu'une deuxième phase d'extension *« devait porter sur quatre-vingt-quatorze émetteurs »* et que sept plans départementaux *« devaient être également mis à l'étude »*. Il a toutefois souligné que *« les chaînes attendent toujours le feu vert du Conseil supérieur de l'audiovisuel »*.

A propos de la collaboration dans le secteur des programmes, le président évoque *« un échange de bandes-annonces »*, ainsi que des *« contrats d'achat de droits et des coproductions » : Orson Welles, L'Homme-orchestre, Hongkong J-900, Les Boulingrins, Cézanne et Zola, De Gaulle et Adenauer.* Reste que le rapprochement des chaînes proposé par l'amendement de Laurent Dominati (UDF-PR, Paris) n'aurait pas le soutien du gouvernement, même si dans l'entourage du ministre de la culture on considère que *« les propositions avancées vont dans le bon sens »*.

TRANSFERT

La fusion des crédits d'Arte et de La Cinquième ne paraît pas à l'ordre du jour, mais le gouvernement serait partisan d'un transfert d'une partie seulement des budgets des deux chaînes au GIE (une enveloppe de 200 millions de francs par exemple, qui correspondrait à ses frais de fonctionnement).

Dans ce schéma, La Cinquième et la Sept – partie française d'Arte –, pourraient fusionner en une seule société qui assurerait la production et la diffusion, de 7 heures à 19 heures, de La Cinquième, puis aurait un rôle de fournisseur de programmes à la chaîne culturelle franco-allemande, à partir de 19 heures. Toutefois, cette construction impliquerait une remise en cause du traité franco-allemand qu'on ne semble pas prête à accepter outre-Rhin.

Sylvie Kerviel

VENDREDI 27 OCTOBRE

TF 1

12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo, Trafic infos.**
13.38 **Magazine : Femmes.**
13.40 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.25 **Feuilleton : Dallas.**
15.25 **Série : La loi est la loi.**
16.15 **Jeu : Une famille en or.**
16.45 **Club Dorothée.** Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
17.25 **La Philo selon Philippe.**
17.55 **Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.**
18.25 **Série : Le Miracle de l'amour.**
19.00 **Série : Alerte à Malibu.**
19.50 **Les Pourquoi de M. Pourquoi.**
20.00 **Journal, La Minute hippique, Météo, Trafic infos.**

20.50 **Feuilleton : Sandra, princesse rebelle** [8/8] Délivrance, de Didier Albert.
22.30 **Magazine : Sans aucun doute.** Présenté par Julien Courbet. La Fausse monnaie ; Les abus de licenciement avec Arlette Laguiller et Gérard Bourgoin ; Les dangers de l'alcoolisme.
0.10 **Magazine : Formule foot.** 15e journée du Championnat de D1.
0.45 **Musique : Minuit, l'heure du clip.** Compil : Liane Foly ; 1.25, Laser ; 2.20, Vinyl.
2.50 **Journal, Météo.**
3.05 **Programmes de nuit.** Le Vignoble des maudits, 4.05, TF 1 nuit ; 4.15, L'Aventure des plantes ; 4.45, Musique ; 5.05, Histoires naturelles.

FRANCE 2

12.10 **Jeu : Les Z'amours.**
12.45 **Météo** (et 13.40).
12.59 **Journal, Transat** (et 0.30).
13.40 **Point route.**
13.50 **Série : Derrick.**
14.50 **Série : Soko.**
15.45 **Variétés : La Chance aux chansons** (et 5.00).
16.45 **Des chiffres et des lettres.**
17.15 **Série : Les Premières Fois.**
17.45 **Série : Génération musique.**
18.10 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
18.43 **Jeu : Que le meilleur gagne.**
19.15 **Bonne nuit les petits.**
19.20 **Studio Gabriel** (et 2.15).
19.59 **Journal, Météo, Point route.**

20.55 **Téléfilm : Maigret.** Maigret et les témoins récalcitrants, de Michel Sibra d'après Georges Simenon, avec Bruno Cremer.
22.35 **Bouillon de culture.** Présenté par Bernard Pivot. La Trappe : pourquoi se retirer du monde ? Invité : Dom Marie Gérard Dubois ; Michel Del Castillo ; Jean-Noël Vuarnet.
23.40 **Magazine : Géopolis.** Présenté par Claude Sérillon. Polynésie, derrière la plage, de Jean-Marc Bordes, Agnès Varhanian et Dominique Merlin.
0.35 **Journal, Météo.**
0.45 **Les Films Lumière.**
0.50 **Magazine : La 25e Heure.** Chargée de famille, d'Ingrid Gogny.
2.45 **Programmes de nuit.** Envoyé spécial (rediff.) ; 4.20, 24 heures d'info ; 4.30, Jeu : Pyramide, 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

12.45 **Journal.**
13.05 **Jeu : Tout en musique.**
13.40 **Série : Simon et Simon.**
14.30 **Série : Magnum.**
16.10 **Feuilleton : Le Don maudit** [5/6].
16.40 **Les Minikeums.** Le Cahier de Taz ; Sandokan ; Batman.
17.50 **Série : Les deux font la loi.**
18.20 **Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Du malheur de trop penser à soi*, de Georges Picard.
18.55 **Le 19-20 de l'information.** 19.08, Journal régional.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**

20.50 **Magazine : Thalassa.** *Têtes de bois*, de Nicolas Gabriel et Guy Nevers.
21.50 **Magazine : Faut pas rêver.** Présenté par Sylvain Augier. Invité : Michel Blanc. Irlande : une vie de chien ; France : un secret de taille, Chine : les Miaos à longues cornes.
22.50 **Météo, Journal.**
23.20 **Magazine : Pégase.** Red Flag (1995) ; Salis au pays des merveilles.
0.15 **L'Heure du golf.** *L'Alefred Dunhill Cup* à St-Andrews.
0.45 **Feuilleton : Dynastie.**
1.35 **Musique Graffiti.** Danse : *Nature morte au café Pingouin*, de David Bintley, musique de Simon Jeffes, par le Royal Ballet de Londres (45 min).

M 6

12.25 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.25 **Téléfilm : Le Jeune Harry Houdini.** De James Orr, avec Will Wheaton.
15.00 **Boulevard des clips** (et 1.15, 5.45).
16.30 **Variétés : Hit Machine.**
17.00 **Série : Classe mannequin.**
17.30 **Dessin animé : Tintin.** Le Lotus bleu [2/2].
18.00 **Série : Highlander.**
19.00 **Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.**
19.50 **Sport : Voile.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Capital 6** (et 23.25).

20.40 **Téléfilm : La Nuit du mensonge.** De Lou Antonio, avec Jacklyn Smith, Ben Gazzara. *Une femme découvre que son mari, riche éditeur, a une aventure avec une call-girl. Après une franche explication avec son epoux, celui-ci accepte de rompre avec sa maîtresse. Quelques jours plus tard, cette dernière porte plainte pour coups et blessures.*
22.35 **Série : Aux frontières du réel.** Aubrey.
23.35 **Magazine : Sexy Zap.**
0.15 **Dance Machine Club.**
0.45 **Hit Dance.**
3.00 **Rediffusions.** E = M 6 ; 3.25, Fanzine ; 3.50, Barbra Streisand ; 4.45, Mode 6 ; 5.15, Starnews.

CANAL +

12.28 **Court métrage : Crame pas les blases.** De Laurent Pawlotsky.
12.30 **La Grande Famille.**
13.40 **Le journal de l'emploi.**
13.45 **Cinéma : Casque bleu.** □ Film français de Gérard Jugnot (1994).
15.25 **Série : Babylon 5** [15/22] Héritages.
16.05 **Surprises** (et 17.45, 22.00, 5.30).
16.15 **Cinéma : Les Parapluies de Cherbourg.** ■■■ Film français de Jacques Demy (1963).
17.55 **Dessin animé.** Les Multoches.
18.00 **Le Dessin animé.** Iznogoud.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Magazine : Cyberflash.**
18.40 **Nulle part ailleurs.** (et 19.10).
19.30 **Flash d'informations** (et 21.55).
19.40 **Zérorama, le contre-journal.**
19.55 **Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.** Présenté par Isabelle Giordano.

20.35 **Téléfilm : La Maison de verre.** De Rainer Bar.
22.15 **Magazine : Jour de foot.**
23.00 **Cinéma : Meurtre mystérieux à Manhattan.** ■■ Film américain de Woody Allen (1993).
0.45 **Cinéma : Le Bon Fils.** □ Film américain de Joseph Ruben (1993, v.o.).
2.15 **Cinéma : Petits arrangements avec les morts.** ■ Film français de Pascale Ferran (1994).

LA CINQUIÈME

12.30 **Atout savoir.**
13.00 **Les Yeux de la découverte.**
13.25 **Le journal du temps** (et 18.57).
13.30 **Documentaire : Les Marbres de l'Acropole** (rediff.).
14.30 **Business humanum est.** SNCM : le ferry de Marseille à Tunis.
15.30 **Qui vive !** ORL chez l'enfant.
15.45 **Allô ! La Terre.** La Naissance [5/5].
16.00 **La Preuve par cinq.** [5/5]
16.30 **Les Merveilles de l'univers.**
17.00 **Rintintin.** Rintintin et la mère d'O'Hara.
17.30 **Les Enfants de John.**
18.00 **L'Amour en questions.**
18.15 **Magazine : Cinq sur cinq.**
18.30 **Le Monde des animaux.**

ARTE

19.00 **Série : Ivanhoé** [15/25] Femmes en armes, de Pennington Richards, avec Roger Moore.
19.30 **Documentaire : La Chasse au renne en Sibérie.** D'Erik Zymen.
20.30 **8 1/2 Journal.**

20.40 **Téléfilm : Le Roi magique.** De Peter Smith.
21.45 **Documentaire : Cent ans de cinéma.** Scandinavie-Stig Björkman, de Stig Björkman (v.o.).
22.40 **Cinéma : Eraserhead.** ■■ Film américain de David Lynch (1976, N., v.o.). Avec John Nance, Charlotte Stewart, Allen Joseph.
0.10 ▶ **Cinéma de poche.** Le Temps des cinéphiles. [1/2] Quand le spectateur était roi. Documentaire d'Hélène Mochiri et Claude-Jean Philippe.
1.05 **Documentaire : La Chute du Mur, une chronique** [5/12].
1.20 **Documentaire : La chute du Mur, une chronique** [6/12].
1.35 **Magazine : Transit.** Bosnie : en attendant la paix. Mostar-Est, une ville coupée en deux, Vivre ensemble malgré la guerre à Sarajevo ; Portrait d'un général serbe de l'armée bosniaque ; Les Sentinelles de Sarajevo (rediff., 65 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. Invité : Arno Klarsfeld. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Fort Boyard. 21.30 Le Carnet du bourlingueur. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Taratata. Rediff. de France 2 du 22/10. 23.50 Sortie libre. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.15 Tattoos. De Cassie Texier. 19.40 Couture. [6/6] Yves-Saint Laurent. De Gina et Jeremy Newson. 20.35 ▶ Tolkien, un portrait de John Ronald Reuel Tolkien. De Derek Bailey. 21.25 Le Pouvoir des mers. [2/6] Dominer les vagues. De Nigel Turner. 22.25 Portraits d'Alain Cavalier. L'Orangère. D'Alain Cavalier. 22.40 Carnet de bal du rêve à la passion. De Sophie Lagrange et Serge Minkoff. 23.20 Légendes vivantes d'outre-mer. [7/13] L'Aileron de requin. De Jean Queyrat et Benoît Segur. 23.45 L'Irlande ou la mémoire d'un peuple. De Claude Fléouter. 0.35 Lonely Planet. [11/13] Zimbabwe, Botswana, Namibie. De Steven Lenhoff (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Totalement cinéma. 19.30 Stars en stock. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 A bout portant. 21.50 Musiques en scènes. 22.20 Opéra : Une vie pour le tsar. De Mikhaïl Ivanovitch Glinka. Enregistré au Théâtre du Bolchoï à Moscou, en juin 1992.

CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 17.50 Les Fables géométriques. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, Le Journal des bons plans du week-end ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Ort et Oim ; 19.00, Extra large ; 19.15, Tip top clip ; 19.25, Série : Mission top secret ; 19.50, Tip top clip.

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. Invité : Sylvester Stallone. 20.25 Série : Les Envahisseurs. La Fugitive. 21.20 Série : M.A.S.H. Les Officiers modèles. 21.45 Le Meilleur du pire. 22.15 Chronique moscovite. 22.20 Série : Dream On. 22.50 Série : Seinfeld. 23.15 Top bab. 23.55 Série : New York Police Blues. 0.45 Série : Lucky Luke. Le Train fantôme (55 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.15). Les Chevaliers de la mort. 19.50 Série : Cher oncle Bill. 20.15 Série : Skippy le kangourou. 20.45 Série : Spécial Branch (et 0.10). 21.40 Série : Les Espions. Les Miroirs de la haine. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. 1.00 Série : Mission impossible. Traitement de choc (45 min).

MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45, 20.00). 19.15 Rebel TV. 19.55 Mangazone. 21.00 Passengers. 22.00 L'Invité de marque. Véronique et Christopher Sanson. 22.30 MCM Dance Club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 19.00 VJ Naomi Campbell. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Oddities Featuring the Head. 0.00 Partyzone (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. (et 1.00). 20.00 Tennis. Tournoi messieurs d'Essen (Allemagne). Quarts de finale. En différé. 22.00 Formule 1. Résumé Grand Prix du Japon : essais, à Suzuka. 23.00 Tennis. En différé. Tournoi messieurs d'Essen (Allemagne). quarts de finale (120 min).

CINÉ CINÉFIL 18.45 Crime passionnel. ■■ Film américain d'Otto Preminger (1946, N., v.o.). 20.30 Les Liaisons dangereuses. ■ Film français de Roger Vadim (1959, N.). 22.15 Diamond City. ■ Film britannique de David Mac Donald (1949, N., v.o.). 23.45 Evadé de Dortmoor. ■ Film américain de Ricardo Cortez (1939, N., v.o.). 0.40 Le Testament d'Orphée. ■ Film français de Jean Cocteau (1960, N., 75 min).

CINÉ CINÉMAS 18.50 Téléfilm : Croire à en mourir. De Stephen Gyllenhaal (1988), avec Rosanna Arquette. 20.30 Hollywood 26. 21.00 Chaplin. □ Film américain de Richard Attenborough (1992). 23.20 Patton. ■ Film américain de Franklin J. Schaffner (1970, v.o., 165 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Opéras en France : cinq saisons musicales. 5. L'Opéra de Lyon. 20.30 Le Banquet. L'Utopie. 21.28 Poésie sur parole. Les poèmes de Philippe Soupault (5). 21.32 Musique : Black and Blue. René Urtreger se souvient de Miles Davis. 22.40 Les Nuits magnétiques. La cité interdite : les usines Renault de Boulogne-Billancourt. 4. Le temps des cerises. 0.05 Du jour au lendemain. Alain Nadaud (Le Livre des malédictions). 0.50 Musique : Coda. Seule la voix (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert franco-allemand. Donnés les 15 et 16 octobre au nouveau Gewandhaus de Leipzig et émis simultanément sur les radios de Francfort et de Sarrebruck, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Leipzig, dir. Marcello Viotti : Métamorphoses symphoniques sur Gesualdo, de Baur ; Concerto pour violon et orchestre nº 2, de Bartok ; Symphonie nº 2, de Beethoven. 22.00 Soliste. Thomas Hampson, baryton. Trois mélodies en français, de Rossini ; Pêcheurs de perles : Air des pêcheurs de perles (Acte I), de Bizet, par l'Orchestre national du pays de Galles, dir. Carlo Rizzi. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Sciarrino, Takemitsu, Bowles. 23.05 Ainsi la nuit. Quatuor pour piano et cordes nº 1, de Mozart, par les membres du Quatuor Guarneri ; Fantaisie pour piano D 760 Wanderer, de Schubert ; Sonate pour violon et piano Ballade, d'Ysaye. 0.00 Jazz club. En direct du Duc des Lombards. Le Trio de Jimmy Gourley, guitare, avec Dominique Lemerle, contrebasse, Philippe Combelle, batterie. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programmes Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le violoniste Arthur Grumiaux. Sonate pour piano et violon K 454, de Mozart, Clara Haskil, piano ; Concerto nº 1 pour violon BWV 1041, de Bach, par The English Chamber Orchestra, dir. Raymond Leppard ; Fantaisie nº 1, de Telemann ; Concerto nº 2 pour violon, de Mendelssohn, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Bernard Haitink ; Sonate pour violon et piano, de Lekeu, Riccardo Castagnone, piano. 22.30 Les Soirées... (Suite). Quintette La Truite D 667, de Schubert, par le Trio Grumiaux, Ingrid Haebler, piano, Jacques Cazauran, contrebasse ; Ouverture sur des thèmes populaires roumains, d'Enesco, par l'Orchestre symphonique de la Radio roumaine, dir. Horia Andreescu ; Concerto A la mémoire d'un ange, de Berg, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Igor Markévitch ; Sonate nº 1 op. 12 nº 1, de Beethoven, William Kapell, piano. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

M 6 enquête dans les coulisses de la restauration

Les caméras du magazine « Capital » se sont immiscées dans les cuisines collectives et dans celles des chefs pour mettre au jour les pratiques, avouables ou non, de la profession

LA RESTAURATION d'aujourd'hui n'a plus rien, ou presque, d'artisanal. Et même lorsqu'on croit revenir à la cuisine de grand-mère, la technologie rattrape au tournant les naïfs du cassoulet-maison. « Capital », le magazine d'Emmanuel Chain, qui n'a pas peur de déranger, assène la douloureuse vérité : les chaînes de restauration (comme Batifol, Chez Margot ou L'Ecluse) vendent de la cuisine confectionnée en partie sous vide que leurs chefs se contentent de réchauffer au bain-marie.

Pire ! Les omelettes, crèmes brûlées, crèmes anglaises et autres sauces ou bouillons, ne sont plus désormais que des poudres d'aliments déshydratés qui ne demandent qu'un peu d'eau ou de lait pour ressembler à leurs authentiques modèles. C'est la cuisine d'assemblage. De la moitié aux trois quarts des plats inscrits à la carte sont sous vide, ou surgelés, ou déshydratés.



Le consommateur, friant de plats traditionnels depuis que la nouvelle cuisine n'a plus rien d'excitant, ne s'en doute pas un instant. Et le mettre au courant alors qu'il s'apprête à déguster un mets somptueux a quelque chose de cocasse. D'un seul mouvement, les mines réjouies passent à la consternation ! Le restaurant le Procope a voulu jouer carte sur table en lançant à Lyon une succursale qui pratiquait ouvertement ce genre de cuisine, mais au bout d'un an et demi le client n'était toujours pas au rendez-vous.

Pourtant, ces méthodes ont plusieurs avantages : gains de temps, d'espace, de personnel. Le goût reste acceptable, même pour des papilles raffinées. Mieux encore, ces produits permettent aux restaurateurs de respecter la loi, très stricte en matière d'hygiène, sans investir dans de coûteuses chambres froides.

LA CASTE DES TROIS-ÉTOILES

En six reportages, « Capital » décode les pratiques et les recettes d'une profession en constant renouvellement, contrainte à l'innovation afin de renouveler sa clientèle. Les images nous emmènent sur la chaîne des Planet Hollywood, immergés dans le monde du cinéma, avec ses parrains : Sylvester Stallone et Arnold Schwartzenegger. Dans un tout autre registre, haut de gamme, on découvre les séminaires de cuisine française, au prix élevé, dans un château de Bourgogne. Sans oublier le reportage plus alarmant sur les cantines scolaires, dont les repas bon marché cachent une alimentation plutôt pauvre. Enfin, les bars-tabacs et les cafés de la capitale, que contrôlent en partie des Aveyronnais, ne sont pas oubliés.

Dans la restauration aussi, l'argent reste le nerf de la guerre. La troisième étoile du Guide Michelin, cette récompense dont tout cuisinier rêve dès ses débuts, fait littéralement exploser le chiffre d'affaires de ceux qui l'obtiennent. Mais attention ! Pour faire partie des vingt privilégiés de ce qui est devenu une véritable caste, et pour y rester, une cuisine délicieuse doublée d'un service impeccable ne suffisent pas. Il faut un cadre exceptionnel.

Pour obtenir la célèbre distinction, Bernard Loiseau (la Côte-d'Or, à Saulieu) et Marc Veyrat (l'Auberge de l'Eridan, à Veyrier-du-Lac) se sont endettés plus que de raison. Et comme, paraît-il, la grande cuisine ne *« nourrit pas son homme »*, les deux chefs ont trouvé d'autres astuces : la publicité, la médiatisation, l'hôtellerie, ou encore une boutique-souvenirs. Il faut parfois utiliser tous les moyens pour faire face aux échéances des banquiers.

Ce numéro de « Capital » intéressera particulièrement les Français, amateurs de bonne chère et curieux des choses de l'argent. En mettant au jour ce monde impitoyable, où hypocrisie et rentabilité côtoient qualité et invention, l'émission en fera peut-être des consommateurs attentifs et avisés. On peut manger de la cuisine sous-vide chez soi sans avoir envie d'en déguster au restaurant !

A. O.

★ « Capital : Restaurants, des recettes en or ». M 6, dimanche 29 octobre à 20 h 40, rediffusion mardi 31 à 23 h 40.

Cigale et fourmi

par Luc Rosenzweig

ILS ONT GAGNÉ ! Les étudiants de Rouen peuvent pavoiser et remercier Alain Duhamel d'avoir évoqué leur cas les yeux dans les yeux avec Jacques Chirac, jeudi soir. Ces jeunes gens et jeunes filles que l'on voyait choqués de s'être quelque peu frottés aux matraques policières ont la chance de s'être mobilisés pour des revendications somme toute modestes. En affirmant qu'il fallait trouver une solution pour dénicher au coin d'un budget les douze millions pour cette fac de misère, le président de la République faisait un dernier geste avant fermeture du robinet à finances !

Parce que pour le reste, l'ami Chirac n'arrivait pas les bras chargés de cadeaux pour le bon peuple qui l'avait élu en mai dernier. Ce n'est pas encore le sang et les larmes churchilliens, mais il s'agit tout de même d'un sérieux serrage de ceinture destiné à ramener sur terre les Perrette et le pot au lait que nous aurions tous étés, président de la République compris. Cigale vous m'avez élu, fourmi je vous reviens aujourd'hui ! Pour négocier ce virage à haut risque, Jacques Chirac devait éviter d'apparaître arrogant et trop sûr de lui : quand votre cote de popularité, ou plutôt d'impopularité navigue entre 15 et 20 %, la modestie est de mise. Et on ne peut que constater que le chef de l'Etat n'est pas tombé dans le piège classique du politicien qui prétend contre toute évidence qu'il a toujours eu raison. Guidé par la main souriante mais ferme d'Alain Duhamel, le Larry King en escarpins, il en a convenu : il avait sous-estimé l'ampleur des problèmes financiers qui l'attendaient sur le perron de l'Elysée !

En fait, Jacques Chirac est un Henri Queuille contrarié. Ce ministre de la IIIe République et président du Conseil éphémère de la IVe, corrézien lui aussi, s'était forgé une philosophie de l'action politique fondé sur l'axiome suivant : il n'est pas de problème qui ne se résolve si on ne le pose pas. Cela lui valut une longévité ministérielle remarquable, et un oubli non moins remarquable dans la mémoire de ses concitoyens. Mais du temps du bon M. Queuille chef de gouvernement, on pouvait se permettre de voir venir. La France s'enrichissait doucement, Jean-Claude Trichet commençait l'école primaire, et Helmut Kohl venait de passer avec succès l'abitur, le bac allemand.

D'un point de vue formel, le président de la République semble avoir trouvé la forme adéquate pour transmettre son message. Après un essai plutôt raté de conférence de presse à l'américaine (debout au pupitre, distribuant la parole aux journalistes nommément désignés), il est revenu au tête-à-tête classique, plus « intime ». Le décor était en tout cas métaphorique. Alain Duhamel et Jacques Chirac étaient installés dans la grande salle des fêtes de L'Elysée, vide. La fête est bien finie. Mais elle n'avait pas vraiment commencé.

SAMEDI 28 OCTOBRE

TF 1

12.50 Météo, Trafic infos, Journal.
13.30 Magazine : Reportages. L'île aux Robinsons, de Jean-Luc Blain et Stéphane Grammont.
14.00 L'homme qui tombe à pic.
14.55 Série : Agence tous risques.
15.55 Série : L'Enfer du devoir.
16.50 Série : Hercule.
17.45 Trente millions d'amis.
18.20 Série : Melrose Place.
19.15 Divertissement : Vidéo gag.
20.00 Journal, Transat, F1, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Divertissement : Les Années Claude François. *Jean-Pierre Foucault retrace la vie et la carrière de Cloclo avec des images d'archives inédites. Avis aux amateurs.*

22.45 Téléfilm : Avec les compliments d'Alexa. De Lorenzo Lamas. *Un agent de la CIA recherche une ancienne terroriste pour qu'elle l'aide à contrecarrer un trafic de système nucléaire.*
0.25 Magazine : Formule F1.
1.05 Journal, Météo.
1.15 Programmes de nuit. Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.) ; 1.40, TF 1 nuit (et 2.40, 3.20, 3.55) ; 1.50, L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 2.50, Histoires naturelles ; 3.30, L'Aventure des plantes ; 4.05, Musique ; 4.40, Formule 1 à la Une : Grand Prix du Japon en direct de Suzuka.

FRANCE 2

12.59 Journal, Transat, Point route, Météo.
13.40 INC.
13.45 Magazine : Savoir plus santé. Route : comportements tueurs. Reportages : La Somnolence au volant ; Trois verres en boîte ; Ma moto et moi ; Morts à 20 ans ; Autopsie d'un accident ; Giratoires contre points noirs ; Quand les CRS parlent.
14.40 L'ABC des plantes.
14.45 Documentaire : Au cœur de l'Afrique sauvage. De Tessa Board et Mark Fletcher.
15.40 Magazine : Samedi sport. 15.45, Tiercé, en direct d'Enghien ; 16.00, Gymnastique : Championnat de France à Villeurbanne.
17.40 Série : Mister T.
18.05 Série : Eurocops.
19.00 Jeu : Fort Boyard. Animé par Patrice Laffont et le père Fouras. Avec l'équipe des animateurs et journalistes de France 2 au profit des Restos du cœur.
19.55 Tirage du Loto (et 20.40).
19.59 Journal, Météo.

20.45 Divertissement : Faites la fête. Présenté par Michel Drucker. *Thème de cette deuxième émission de la saison : la fête du cinéma.*

23.00 Sport : Boxe. Championnat d'Europe des poids plume : M. Labdouni (France)-B. Hardy (Grande-Bretagne).
0.10 Transat, Journal, Météo.
0.30 Les Films Lumière.
0.35 Programmes de nuit.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Couleur pays (et 15.05, 16.45).
14.05 Série : Les Nouvelles Aventures de Vidocq.
17.45 Magazine : Montagne. La montagne du roi Salomon, de Thierry de Lestrade et de Jean-Xavier Vincent de Lestrade.
18.15 Expression directe. CFTC.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Inventaire Voltaire*, par Jean Goulemot, André Magnan et Didier Masseau.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 ▶ Téléfilm : Une page d'amour. De Serge Moati, d'après Zola, avec Miou-Miou, Jacques Perrin.

22.25 Les Dossiers de l'Histoire. L'Affaire Ben Barka, avec les témoignages de Jacques Derogy, Jean François Kahn, Philippe Bernier et le colonel Finville.
23.30 Météo, Journal.
23.55 Magazine : Musique et compagnie. Présenté par Alain Duault. Phil Glass.
0.55 Musique Graffiti. *Sonnet de Pétraque, Il Penseroso*, de Liszt, par Lazar Berman, piano (15 min.).

M 6

12.50 La Saga des séries. Spécial effets spéciaux.
12.55 Série : Pour l'amour du risque.
14.05 Série : Supercopter.
15.05 Série : Poigne de fer et séduction.
15.50 Série : Pause-café.
17.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
18.10 Série : Amicalement vôtre.
19.10 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Starnews (et 5.45). Présenté par Veronika Loubry.
20.35 Magazine : Hot Forme. La fatigue.

20.40 Série : Aux frontières du réel. La Colonie [1/2] et [2/2]. De Nick Mark et Rob Bowman, avec David Duchovny, Gilliam Anderson. *Mulder reçoit les avis de décès de trois médecins qui ont tous pén dans d'inexplicables incendies. Ces trois hommes étaient de véritables sosies.*

22.45 Série : Les Contes de la crypte. Dernière Limite.
23.15 Magazine : A l'ouest d'Edern. Présenté par Jean-Edern Hallier.
0.30 Série : Les Professionnels. L'Echéance.
1.25 Boulevard des clips (et 6.15).
3.30 Rediffusions. Fréquenstar (Yves Lecoq) ; 4.20, Frank Sinatra ; 5.15, Culture pub

CANAL +

12.25 Flash d'informations (et 19.10, 22.55).
12.30 L'Hebdo de Michel Field.
14.00 Sport : Rugby. En direct. Toulouse-Agen. 7e journée du championnat de France ; à 14.20, coup d'envoi.
16.05 Téléfilm : Au bout de l'impasse. De John Korty.
17.30 Surprises.

EN CLAIR JUSQU'À 20.30

17.40 Dessin animé. Tom et Jerry.
17.50 Dans la nature avec Stéphane Peyron. La Mer de Cortez, de Pascal Sutra Fourcade.
18.45 Dessin animé. Les Simpson. Homer le Grand.
19.15 Magazine : C Net (et 19.50, 20.25).
19.20 C'est pas le 20 heures.
19.55 Magazine : Cyberculture.

20.30 Téléfilm : La Justice des autres. De Michael Switzer.

22.20 Documentaire : L'Heure de la piscine. De Valérie Winckler.
23.00 Cinéma : Le Syndicat du crime. ■ Film chinois (Hongkong) de John Woo (1986).
0.30 Cinéma : Salé sucré. ■ Film taïwanais d'Ang Lee (1994).
2.30 Cinéma : Une balle dans la tête. □ Film chinois (Hongkong) de John Woo (1990).

LA CINQUIÈME

12.00 Défi. Les Olympiades (2e partie).
13.00 Rintintin. Le Professeur heureux
13.30 Va savoir. L'Assemblée nationale. Avec Gérard Klein.
14.00 A tous vents. «Titanic» : épaves et hautes technologies.
15.00 Documentaire : Matisse.
16.00 Jeux d'encre.
16.30 Mag 5.
17.00 L'Esprit du sport.
18.00 Arrêt sur images. Présenté par Daniel Schneidermann et Pascale Clark. Politique et télévision. Invités : Laurent Fabius, Olivier Duhamel, Philippe Meyer.
18.57 Le journal du temps.

ARTE

19.00 Série : Black Adder [5/13] Amy ou ennemie ?, de Mandie Fletcher (v.o.).
19.30 Le Dessous des cartes. Les Conséquences de l'indépendance du Québec (rediff.)
19.35 Histoire parallèle. Premières secousses coloniales. Avec Marc Ferro et Kifle Sélassie.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Série : Monaco Franze, l'éternel joli cœur [6/10] Touché par la grâce. *Après avoir été fait chassé de chez lui par sa femme, Franze tente une retraite spirituelle dans un couvent. Son épouse est victime d'une escroquerie..*

21.30 Documentaire : Gardien de mon frère. De Joe Berlinger et Bruce Sinolsky. *En 1990, dans l'Etat de New York, un paysan est retrouvé mort dans son lit. L'un de ses frères, analphabète, signe des aveux sans en comprendre le sens. Il est inculpé de meurtre, puis il revient sur ses aveux. Les habitants du village organisent sa défense. Comment va se comporter la justice ?*
23.15 Magazine : Velvet Jungle. Les Who. Louise, d'Olivier Legan, avec The Whuck ; The Who : Thirty Years of Maximum R&B ; Série : Les Zombies de la stratosphère, de Fred C. Brannon, [4/12] Contraband Cargo (v.o.) ; Close Up : Brigitte Fontaine, par Annie Amsellem.
1.00 Téléfilm : Le Roi magique. De Peter Smith, avec Paul Bowe (rediff. du vendredi 27, 65 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Y'a pas match. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Série : Julie Lescaut. De Caroline Huppert. 21.30 Télécinéma. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Juste pour rire. Rediff. de France 2 du 2/09. 0.10 Bon week-end. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique. (15 min).

PLANÈTE 19.40 L'Homme technologique. [1/8] La Naissance de l'outil. De Chris Durlacher. 20.35 Chemins de fer. [1/12] New York-Los Angeles, côte à côte. De Gerry Troyna. 21.35 Tattoos. De Cassie Texier. 22.05 Couture. [6/6] Yves-Saint Laurent. De Gina et Jeremy Newson. 22.55 ▶ Tolkien, un portrait de John Ronald Reuel Tolkien. De Derek Bailley. 23.50 15 jours sur Planète. 0.15 Le Pouvoir des mers. [2/6] Dominer les vagues. De Nigel Turner (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Top-Flop. 19.30 Stars en stock. 20.00 Eco, écu et quoi ? 20.30 Voitures et bateaux de légende. 22.35 Paris dernière. 23.30 Laurent Violet. 0.25 Concert : Terence Blanchard. Enregistré au festival Jazz à Vienne (Isère), en 1994 (95 min)

CANAL J 17.30 Série : Les Chasseurs d'étoiles. L'Appel. 17.55 Capt'ain J. 18.00 Montre-moi ta ville. Berlin. 18.15 Regarde le monde. 18.30 Tarmac. 19.00 Série : Les Twist. Un rouge à lèvres à surprises. 19.30 Momo et Ursule. 20.00 Willy le moineau.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Paris, mai 1919. 21.50 Série : Elvis, Good Rockin' Tonight. Four Mules. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 Série : Liquid Television. 22.50 Nonante. 23.45 Quatre en un. 0.10 La Semaine sur Jimmy. 0.20 Série : Seinfeld. La Crise cardiaque. 0.45 Série : Route 66. Portrait dans la neige (55 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Le Club. 19.10 Série : Models Inc. 19.55 Série : Miami Vice (et 0.00). 20.45 Série : Madame le juge. Deux et deux font quatre. 22.20 Série : Combat. Cri de détresse. 23.10 Série : Le Masque. La Mort vous invite. 0.50 Série : Les Incorruptibles, le retour. Cuba (50 min).

MCM 19.30 L'Invité de marque. Véronique et Christopher Sanson. 20.00 Clips non-stop (et 21.30). 20.30 MCM Euromusiques Nordica. 22.00 Rave On. 22.30 MCM Dance Club (210 min).

MTV 19.00 European Top 20. 21.00 First Look. 21.30 A Model Conversation with Cindy Crawford. 22.30 Model Weekend. 23.30 The Zig & Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).

EUROSPORT 5.00 Formule 1. En direct. Grand Prix du Japon : essais, à Suzuka. 15.00 Golf. En direct. PGA européenne : Masters de Valderrama (Espagne), 3e tour. 19.30 Course de camions. Résumé. Europa truck Racing Cup. 9e et dernière manche, à Jarama (Espagne). 19.55 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A 8e journée : Cholet-Antibes, à Cholet. 22.00 Formule 1. Grand Prix du Japon : essais, à Suzuka (résumé). 23.00 Tennis. En différé. Tournoi messieurs d'Essen (Allemagne) : 2e demi-finale. 0.30 Formule 1. En direct. Grand Prix du Japon . le warm up, à Suzuka. 1.00 International Motorsports (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.35 Actualités Pathé nos 2 et 3. 20.20 Le Club. 21.40 Le Cinéma de grand-père. 23.00 Crime passionnel. ■■ Film américain d'Otto Preminger (1946, N., v.o.). 0.40 Alice Adams. ■■ Film américain de George Stevens (1935, N., v.o., 95 min).

CINÉ CINÉMAS 18.45 Le Cinémades effets spéciaux. 19.35 Le Bazar de Ciné Cinémas. 20.30 Téléfilm : Le Serment du sang. De Paul Wendkos (1987). 22.00 Ciné Cinécourts. Invité : Thomas Gilou, réalisateur. 23.00 Health. ■■ Film américain de Robert Altman (1979, v.o.). 0.35 Téléfilm : Tout le monde dit oui. Classé X (95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Le Temps de la danse. Le magazine de la danse. Carole Arbo, danseuse-étoile à l'Opéra de Paris ; Marcelle Michel (La Danse au XXe siècle). 20.30 Photo-portrait. Georges Rousse, plasticien. 20.45 Nouveau Répertoire Dramatique. La Maison des morts, de Philippe Minyana. 22.35 Musique : L'Air du temps. Les vingt ans de l'Orchestre national de Lille. 0.05 Clair de nuit. Gilbert Descossy. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Opera. Donné en octobre à l'Opéra national de Paris, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Jeffrey Tate : Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny, opéra en trois actes, de Weill, sol. Felicity Palmer (Leodadja Begbick), Robert Worle (Fatty), Franz Hawlata (Drefeinigkeitsmoses), Marie McLaughlin (Jenny Hill), Kim Begley (Jim Mahoney). 22.45 Entracte. 23.05 Le Bel Aujourd'hui. Biennale de Venise. Concert donné le 29 juillet, par The Swingle Singers et l'Orchestre symphonique de la RAI, dir. David Robertson : Œuvres de Berio : Ritorno degli snovidenia pour violoncelle et orchestre ; Sinfonia pour huit voix et orchestre. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 L'errance romantique : Le mythe du Wanderer. Œuvres de Schubert : Der Wanderer D 649, D. Fischer-Dieskau, baryton, G. Moore, piano ; Wanderer Fantasie D 760, S. Richter, piano ; Lieder eines fahrenden Gesellen, de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. R. Kubelik, D. Fischer-Dieskau, baryton ; Variations, de R. Schumann, MK Engel, piano ; Helgoland, de Brukner, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. D. Barenboïm ; Années de pèlerinage, extraits, C. Arrau, piano ; Siegfried : Siegfried et le Wanderer, de Wagner, par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. B. Haitink, S. Jerusalem (Siegfried), J. Morris (Wanderer) ; Marsyas, extraits, de Diepenbrock, par l'Orchestre de la Résidence de la Haye, dir. H. Vonk. 22.40 Da capo. Quatuor no 2, de Brahms, Rudolf Serkin, piano, Adolf Busch, violon, Karl Doktor, alto, Hermann Busch, violoncelle ; Symphonie no 2, de Sibelius, par l'Orchestre symphonique de Berlin, dir. Kurt Sanderling. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde
SAMEDI 28 OCTOBRE 1995

Radical All Stars

par Pierre Georges

ET JACK LANG, dans tout cela ? Bon, d'accord, il s'active. Il écrit sur les femmes. Il enseigne aux jeunes. Il gouverne Blois. Il fait quelques télévisions. Il visite les présidents de la République. L'ancien comme le nouveau. Et il est chargé, au sein du PS nouveau, d'« *une mission importante sur la prospective* ».

Mais encore ? Officiellement, rien. Officieusement, beaucoup. Un peu comme en football, la ville bruisse de rumeurs de transfert. Jack Cantona Lang pourrait muter vers un nouveau club, le Radical All Stars, fine équipe en péril. Le président Hory a été convié à faire valoir ses droits au retrait et à la modestie. Et l'avant-centre Tapie reste sous la menace d'une suspension. Pour match truqué et autres accommodements avec le jeu.

Radical, donc, chercherait une vedette. Et Jack Lang, qui, en fait de mission sur la prospective, s'intéresse fort normalement à son avenir, chercherait une équipe. Marions-les alors ! Dans l'urgence des besoins réciproques, voilà comment est née la rumeur, alimentée il est vrai par quelques confidences et quelques radicales agapes.

Le Point notamment, dans sa dernière livraison, levait ce lièvre à la royale. Non sans fournir des indices troublants. D'abord, c'est un fait patent, Bernard Tapie et Jack Lang s'aiment d'amitié. Chacun aura en mémoire ce tableau émouvant, façon soir de drame à Sedan. Quand la mitraille et les balles, à l'Assemblée, déchiquetaient l'habit parlementaire du brave soldat Tapie, un homme, un seul, est venu ostensiblement prendre le proscrit dans ses bras et lui tenir les mots qui aident à mourir. Ensuite, c'est une évidence, ces hommes-là se reconnaissent, se hument, se flairent. A bête de scène, bête de scène et demie. Tapie-Lang, même combat, même théâtre, même registre. Que l'un abandonne son rôle, pour cause indépendante de sa volonté, l'autre pourrait le reprendre au pied levé. Au risque d'ailleurs, pour le premier, de se faire détrousser.

Mais c'est la loi du genre et du jeu politique. Jack Lang est sans emploi, sans créneau, renvoyé au magasin des accessoires en son vieux théâtre Solferino dont le nouveau régisseur n'est guère partageux. Il pourrait donc aller chercher ailleurs son salut, la rentrée des artistes. Radicalement sienne.

Rien n'est fait encore. Jack Lang dément. Obstinément, farouchement, constamment. Et à Radical, où il ne compte pas que des amis, certains se chargent déjà de lui tailler un costume de scène. Sur mesures, un bel habit à la Tapie ! Mais il n'empêche. L'idée fait son bonhomme de chemin. Contre vents et démentis. Sans doute parce qu'on ne prête qu'aux grands acteurs, on prête beaucoup à Jack Lang.

C'est tout juste si Claude Lelouch ne l'a pas convoqué pour un casting. Le cinéaste, un connaisseur, a confié à *InfoMatin* en quelle estime il tenait Bernard Tapie : « *Un acteur formidable. Du charisme, le sens de la séduction et un charme fou.* » Pour dire, Tapie le magnifique a tourné un bout d'essai avec Fabrice Luchini : « *Ils furent époustouflants !* » Même que s'il organisait, lui Lelouch, des combats de boxe, « *ce serait le combat du siècle* ». Ah ! que n'a-t-il testé, pour *Radical II le retour*, Jack Bombarder Lang !

SOMMAIRE

SERVICES

Ce numéro comporte un supplément « Terres d'Asie » folioté de I à XVI

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 27 octobre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17726,70	−1,36	−12,09
Honk Kong index	9774,48	−0,68	+19,33

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 26/10	Var. en % 25/10	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1754,12	−0,57	−6,75
Londres FT 100	3519,70	−0,51	+14,81
Zurich	—	—	+14,07
Milan MIB 30	964	+6,75	−5,95
Francfort Dax 30	2131,84	−0,85	+1,19
Bruxelles	1423,74	+0,01	+2,45
Suisse SBS	—	—	+31,36
Madrid Ibex 35	293,53	−0,10	+2,98
Amsterdam CBS	296,90	−0,90	+6,79

DEMAIN dans « Le Monde »

LA FRANCE, LA GRANDE-BRETAGNE ET L'EUROPE : dimanche et lundi, Jacques Chirac et John Major présideront à Londres un sommet franco-britannique. A cette occasion, *Le Monde* publie un entretien avec deux chercheuses en science politique.

Tirage du *Monde* daté vendredi 27 octobre : 499 209 exemplaires

Le franc se redresse face au deutschemark après les déclarations de Jacques Chirac

La Bourse de Paris a ouvert en baisse de 0,30 %

LES INVESTISSEURS ont-ils été rassurés par les déclarations de Jacques Chirac qui manifestement cherchait avant tout à les convaincre de sa volonté de réduire les déficits budgétaires et sociaux ? Les premières réactions étaient favorables. Vendredi 27 octobre, en début de journée, le franc se redressait nettement face au deutschemark et gagnait plus d'un centime à moins de 3,50 contre 3,5165 la veille.

Une hausse d'autant plus appréciable que le contexte est peu favorable. Après s'être envolé au moment de l'hospitalisation de Boris Eltsine, le dollar a été victime d'un nouvel accès de faiblesse dans la nuit de jeudi à vendredi ce qui par ricochet renforce le mark, monnaie refuge, et affaiblit le franc. Le billet vert qui s'échangeait vendredi matin à 101 yens, 1,39 mark et 4,88 francs a souffert de la chute du peso mexicain qui a abandonné 5,7 % jeudi soir face au dollar. Dans la foulée, Wall Street a perdu plus de 1 % et vendredi Tokyo a cédé 2,2 %. La Bourse de Paris a commencé la journée sur une baisse de 0,30 %.

« ÉLÉMENT DE CONFIANCE »

Il va de toute façon falloir un peu de temps aux investisseurs pour se convaincre, non plus de la volonté, mais de la capacité du gouvernement à réduire les déficits budgétaires et sociaux. Les marchés attendent des actes, tout comme la Banque de France qui peut tout de même se targuer d'avoir remporté un joli succès. Son gouverneur, Jean-Claude Trichet s'est d'ailleurs empressé vendredi de saluer les propos de M. Chirac. « *Ce qui est important, c'est que le président l'a affirmée* (la priorité de la réduction des déficits) *avec beaucoup de force, beaucoup de solennité et je crois que c'est un élément de confiance d'une importance très grande* », a-t-il déclaré sur RTL. La Banque de France affirme depuis deux ans que le principal problème de la France vient de l'importance des déficits. Il y a neuf mois le candidat Jacques Chirac déclarait pourtant : « *le gouverneur de la Banque de France n'est pas là pour indiquer au gouvernement quelle est la politique qu'il doit mener* ». Depuis, le discours a changé du tout au tout. « *La France a un problème qui n'est pas de nature économique, notre économie se porte bien, elle est dynamique, vigoureuse et elle exporte, elle a un problème financier, elle a des déficits* », a expliqué jeudi M. Chirac.

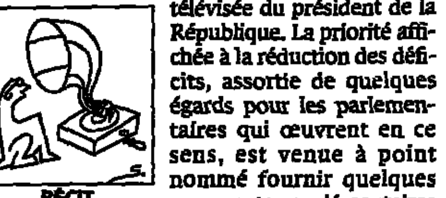
En tout cas, le Conseil de la politique monétaire de la Banque de France (CPM) a ignoré, jeudi 26 octobre, l'appel à la baisse des taux lancé par le gouvernement. « *Notre impatience, c'est la baisse des taux d'intérêt* », a affirmé à plusieurs reprises Jean Arthuis, le ministre des Finances. Le CPM a choisi, à l'issue de sa réunion bimensuelle, de maintenir inchangé le niveau de ses taux directeurs et a laissé en place le dispositif de crise instauré le 9 octobre pour protéger le franc. Le taux des prises en pension à vingt-quatre heures reste fixé à 7 %.

Un immobilisme qui a provoqué quelques mouvements d'humeur dans les rangs de la majorité. Selon Pierre Lellouche (RPR), « *la raison pour laquelle les taux d'intérêt français sont supérieurs de trois points aux taux allemands, c'est que nous essayons de maintenir une parité qui est à mons sens trop élevée par rapport à nos intérêts commerciaux et à la réalité économique* ». Jacques Myard (RPR) a quant à lui accusé le gouverneur de la Banque de France d'être « *l'ayatollah du monétarisme le plus borné* ». Un débat sur la politique monétaire qui après les déclarations du Président de la République semble vraiment devenu de pure forme.

Eric Leser

« Un peu Churchill, un peu de Gaulle »

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE, les députés qui examinaient, dans la soirée du jeudi 26 octobre, le budget de la santé, ont pu profiter de l'interruption de la séance, entre 20 h 15 et 22 heures, pour suivre en direct l'intervention télévisée du président de la République. La priorité affichée à la réduction des déficits, assortie de quelques égards pour les parlementaires qui œuvrent en ce sens, est venue à point nommé fournir quelques arguments supplémentaires à Jean-Pierre Thomas (UDF-PR, Vosges), qui s'apprêtait à défendre devant Elisabeth Hubert, ministre de la santé et de l'assurance-maladie, ses amendements de réduction des dépenses publiques.


RÉCIT

A la fin de la séance, M. Thomas affichait une mine réjouie, persuadé d'avoir reçu l'onction présidentielle. « *Le président a fait clairement référence aux travaux de l'Assemblée nationale et au plan d'économies que nous devons réussir,* observait-il. *J'ose espérer que les ministres dépensiers et certains de nos collègues auront bien entendu ce message (...) Nous sommes en phase avec l'opinion, et c'est aujourd'hui la priorité absolue.* »

Son collègue de la Vienne, Jean-Yves Chamard (RPR), a lui aussi apprécié les propos présidentiels. « *Edouard Balladur ne disait pas autre chose pendant la campagne,* a-t-il souligné. *Jacques Chirac a reconnu la réalité unique. Tout n'est pas possible tout de suite. A un moment donné, il faut déchirer le rideau.* » « *Finalement,* constatait M. Chamard, *Alain Juppé a été un sherpa qui a débroussaillé le terrain pendant six mois, pour permettre à Chirac de parler aujourd'hui de rigueur en étant compris.* »

Pour Jean-François Mattei, député (UDF) des Bouches-du-Rhône, l'intervention télévisée du chef de l'Etat a opportunément clarifié les rapports entre Jacques Chirac et son premier ministre. « *Jacques Chirac a pris de la hauteur,* affirmait-il. *C'est la fin du « tandem ». On sent très bien qu'il se situe à un autre niveau qu'Alain Juppé, il a la durée. Il est enfin pleinement dans son rôle.* » En reconnaissant la nécessité de la rigueur, le président de la République, selon M. Mattei, « *ne fait que reprendre à son compte une partie du message de sa majorité, il ne se renie pas* ». « *L'opinion peut le comprendre, car le message social n'est pas pour autant oublié* », observait le député des Bouches-du-Rhône.

PÉDAGOGIE

« *C'est un peu Churchill* – « le sang et les larmes » – *et un peu de Gaulle* : « Français, aidez-moi ! » », observait part Simone Rignault, député (RPR) de la Nièvre. « *On est obligé d'arrêter de rêver,* continuait-elle, *c'est ce que l'on appelle la douloureuse entrée dans le réalisme.* » Mme Rignault se disait toutefois « *convaincue* » que le message présidentiel sera compris de l'opinion. « *Les Français ont besoin de savoir où ils vont. Le président est totalement entré dans son rôle. Il est déterminé et nous demande de lui faire confiance. La lutte contre l'exclusion est différée, elle n'est pas abandonnée* », affirmait-elle, bien déterminée à essayer, à son tour, « *d'aller expliquer tout cela aux gens* ».

François Guillaume (RPR, Meurthe-et-Moselle) a vu dans l'intervention du chef de l'Etat « *une démarche pédagogique tout à fait intéressante* ». « *Les choses sont plus claires* », affirme l'ancien président de la FNSEA et ancien ministre, tout en regrettant d'être « *resté un peu sur* [sa] *faim* » au sujet de l'Europe. « *Je suis d'accord avec le principe d'une Union élargie,* disait-il, *mais encore faut-il en fixer les étapes et les modalités : on ne peut pas accepter brutalement le uns et les autres.* » « *D'autre part,* continuait M. Guillaume, *nous sommes à la veille d'une conférence intergouvernementale, et je ne vois pas très bien quelle est la position française sur le changement d'institutions qui est envisagé.* »

Faire œuvre de pédagogie. Vendredi matin, Etienne Pinte, député RPR des Yvelines, n'avait pas abandonné ses réserves. Sur la forme, rien à dire. Pour l'élu de Versailles, proche de Philippe Séguin, « *le président a fait preuve à deux ou trois reprises d'humilité en reconnaissant qu'il avait sans doute sous-estimé les difficultés. C'est un point positif* ». Sur le fond, M. Pinte s'avouait peu convaincu. De la rigueur, oui, c'est nécessaire, estimait-il, mais pourquoi ne pas toucher aux taux d'intérêt ? « *C'est le retour à une ligne de franc fort. Je ne pense pas qu'on pourra tenir cette stratégie.* »

Récit de la séquence France

Les réactions

● **Alain Madelin** : l'ancien ministre de l'économie et des finances, député (UDF-PR) d'Ille-et-Vilaine, a estimé vendredi sur *France-Info*, que M. Chirac avait « *clairement fixé le cap* » de « *réformes de fond* » que lui-même « *souhaitait voir fixé* ». « *Il a apporté un diagnostic lucide sur la situation du pays, sur le risque d'étouffement de notre économie par des taux d'intérêt qui resteraient trop longtemps trop élevés et donné la raison : nos déficits publics et sociaux et l'absence des réformes nécessaires trop longtemps différées* ».

● **Jacques Baumel** : le député RPR des Hauts-de-Seine s'est interrogé sur la réaction des Français aux propos du chef de l'Etat : « *Je ne suis pas sûr que la sincérité de son intervention ait apaisé leurs inquiétudes et leurs désillusions, car remettre à deux ans les solutions qui sont impatiemment attendues par nos compatriotes, c'est tout de même pour eux une certaine désillusion* ».

● **Jean-François Mancel** : le secrétaire général du RPR a jugé que M. Chirac avait « *su trouver les mots justes pour expliquer combien la réduction des déficits publics est un impératif essentiel pour garantir l'indépendance de la France, pour favoriser la lutte pour l'emploi, pour permettre dans deux ans la baisse des prélèvements obligatoires et pour assurer le succès de la construction européenne* ».

● **Didier Bariani** : le porte-parole du Parti radical a estimé que c'est « *avec détermination et simplicité que M. Chirac a expliqué les enjeux des deux prochaines années : réduire les déficits dans la justice sociale* ».

● **François Hollande** : le porte-parole du Parti socialiste a trouvé que M. Chirac « *était davantage préoccupé de rassurer les marchés financiers que de convaincre les Français* ». « *Il est à craindre,* a-t-il ajouté, *qu'en ayant une cote de popularité aussi faible, il ne puisse pas faire baisser les taux d'intérêts car la confiance des uns entraîne la confiance des autres* ».

● **Pierre Zarka** : le secrétaire du comité national du Parti communiste a estimé que M. Chirac « *mène une politique à la fois injuste et porteuse d'un grave échec pour la France. Nous avons assisté à un numéro d'équilibriste. Jacques Chirac a fait un discours en énonçant de grands principes et en annonçant des mesures diamétralement opposées* ».

● **Jean-Marie Le Pen** : le président du Front national a qualifié M. Chirac de « *médecin imaginaire au chevet d'une France vraiment malade* » et a estimé qu'à « *aucun moment il n'a abordé les véritables causes de l'effondrement de la France, à aucun moment il n'est sorti des dogmes éculés* », « *le président de la République nous a fixé une échéance à deux ans. Il m'étonnerait qu'il puisse arriver jusque là* ».

● **CNPF** : le président du CNPF, Jean Gandois, est « *totalement* » rassuré par M. Chirac, estimant que « *la ligne est clairement tracée* ». Il croit à « *une baisse des taux d'intérêts dans les prochaines semaines* ».

● **FO** : Marc Blondel, le secrétaire général de FO, s'est dit « *quelque peu perplexe* » après l'intervention de M. Chirac. « *La priorité à l'assainissement budgétaire, c'est-à-dire l'accentuation de l'austérité* », a ajouté M. Blondel, « *ne répond pas aux besoins des salariés* ».

● **CFDT** : la commission exécutive de la CFDT a affirmé que « *le président de la République s'est adressé en priorité aux marchés financiers et à la Banque de France* ».

● **CFE-CGC** : la centrale des cadres a souligné que M. Chirac n'a « *ni éclairé nos attentes, ni dissipé nos inquiétudes* », même s'il « *a cherché à rassurer les marchés financiers et fixé des objectifs contraignants* ». Pour la CFE-CGC, « *il reste à* [nous] *dire comment atteindre ces objectifs sans décourager l'investissement, restreindre la consommation et donc l'activité économique, et sans décourager ceux qui travaillent* ».

■ **NUCLÉAIRE : l'incendie qui a détruit un transformateur de la** centrale du Bugey (Ain), mercredi 25 octobre, a été causé par un court-circuit dû à « *un défaut électrique, d'origine indéterminée* ». Ce sinistre, survenu dans la partie non nucléaire de la tranche n° 4 du site, a causé, selon la direction, environ 20 millions de francs de dégâts. Le réacteur n° 4 devra rester à l'arrêt pendant trois à cinq semaines, ce qui entraînera, selon EDF, un manque à gagner de 35 millions de francs.

■ **PRIX LITTÉRAIRE : le Grand Prix du roman de l'Académie française** a été décerné, jeudi 26 octobre, à Alphonse Boudard, pour *Mourir d'enfance*, (« Le Monde des Livres » du 8 septembre), un livre très autobiographique, où le romancier, enfant sans père, évoque avec tendresse celle qu'il appelle « *Mademoiselle ma mère* » (Robert Laffont). Alphonse Boudard l'a emporté au deuxième tour, avec onze voix sur vingt et un votants, dix voix allant à Hector Bianciotti pour *Le Pas si lent de l'amour* (Grasset).